



« Sans Visa » : Cayenne

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 14939 7 F

SAMEDI 6 FÉVRIER 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Alors que le SME était menacé d'une crise grave

La baisse des taux d'intérêt allemands apaise les tensions monétaires en Europe

La baisse des deux principaux taux directeurs de la Bundesbank (respectivement de 9,5 % à 9 % pour le Lombard et de 8,25 % à 8 % pour le taux d'escompte), annoncée jeudi 4 février, a été saluée par la France et les autres partenaires de l'Allemagne. Cet assouplissement du crédit est intervenu au moment où le système monétaire européen (SME) était menacé d'une nouvelle crise grave. Le gouvernement français s'est tout particulièrement réjoui de cette mesure, qui soulage le franc. Vendredi 5 février, le ministre de l'économie et des finances, M. Michel Sapin, a souhaité une réunion rapide du Groupe des Sept mais est resté prudent quant à une éventuelle baisse des taux en France.

Une étape

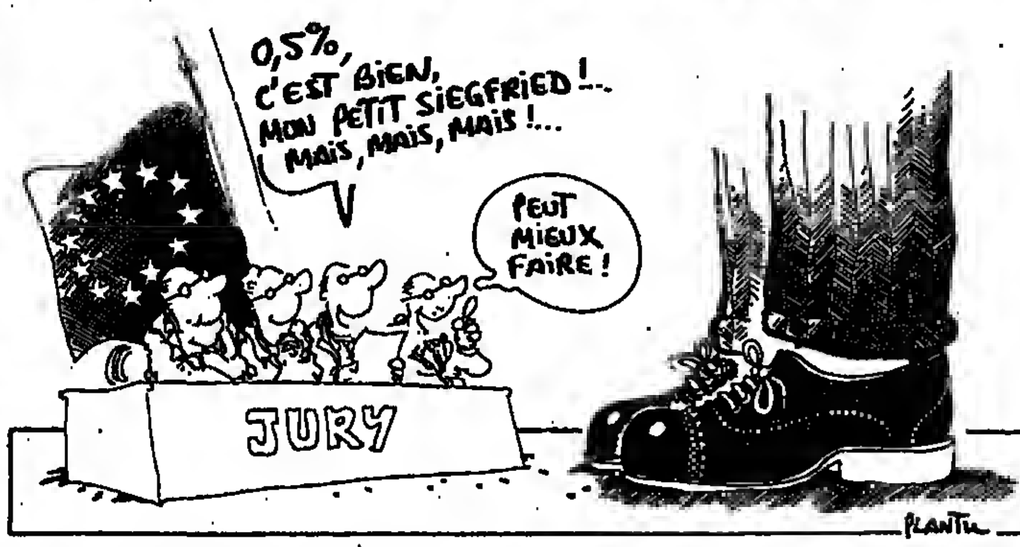
LA rumeur avait envahi les salles des marchés : le chancelier Helmut Kohl était décidé à quitter ses fonctions en cas de refus de la Bundesbank de toucher à ses taux directeurs. On ne connaîtra pas le fin mot de l'histoire. Mais la surprise a été réelle lorsque les gouverneurs de l'Institut d'émission allemand ont annoncé, à l'issue de leur conseil bimensuel, l'assouplissement du coût du crédit outre-Rhin.

Ce geste, bien que modeste, a été salué comme il se doit, tant le problème des taux allemands était devenu un enjeu symbolique et politique. Les pays de la « zone mark », bien sûr, ont à leur tour abaissé leurs taux. Les cours des actions ont monté dans les différentes Bourses d'Europe ainsi qu'à Wall Street, la plupart des monnaies se sont redressées vis-à-vis du mark. Quant aux réactions officielles, elles ont été à la mesure du soulagement ressenti : « C'est le premier signe contraire à la renationalisation des économies », n'a pas hésité à déclarer M. Jacques Delors.

RENDU inéluctable par l'ampleur des difficultés économiques de l'Allemagne, l'assouplissement du crédit était attendu par la plupart des spécialistes pour les premiers mois de l'année. La baisse des taux d'intérêt de la Bundesbank était réclamée d'autant plus unanimement par les partenaires de l'Allemagne que les tensions au sein du SME étaient devenues permanentes depuis le début de l'année. Fait hautement inhabituel, la Bundesbank, si souvent taxée d'égocentrisme, a justifié son action par la volonté de « réduire les tensions sur le marché des devises ». Un langage peu connu des gouverneurs de l'Institut d'émission, d'ordinaire plus soucieux de rigueur monétaire interne que de coopération internationale harmonieuse.

Au fil des mois, la détérioration des indicateurs économiques, la montée de la xénophobie, la tentation d'un repli sur soi ont fait naître une réaction salutaire. Le chancelier Kohl et son équipe sont donc arrivés en terrain plus favorable pour réclamer une diminution du loyer de l'argent. Et réussir à convaincre les gouverneurs de la Bundesbank à un moment-clé : en effet, après la livre irlandaise, la couronne danoise et peut-être même le franc français risquaient de se trouver acculés à la dévaluation ou à la sortie du système. C'eût été l'arrêt de mort du SME.

LA crise de confiance dont souffre l'Europe depuis le rejet, en juin 1992, du traité de Maastricht par le peuple danois n'est pas pour autant résolue. Outre les questions monétaires (le comité ad hoc de la CEE planche depuis l'automne sur une réforme du SME), celle du « dumping social », nouvelle accusation à la mode entre les Douze, est venue ajouter au mécontentement. Surtout, les perspectives de croissance en Europe sont très sombres pour 1993. « S'il n'y a pas de croissance, il n'y aura pas d'Union économique et monétaire », a déclaré jeudi M. Delors. Or, c'est la perspective d'une telle union qui avait fait prospérer le SME, jusqu'aux tumultes récents, et avait stimulé la coopération économique européenne. La baisse des taux allemands n'est qu'une étape dans le long processus de rétablissement de la confiance des Européens à l'égard de l'Europe.



Le moment

FRANCFORT

de notre correspondant

« Une agréable surprise ». C'est ainsi que la Commerzbank a accueilli la décision du conseil central de la Bundesbank réuni jeudi 4 février. Tous les opérateurs avaient renoncé à espérer une baisse des taux d'intérêt pour cette réunion-ci et reportaient leurs espoirs pour la prochaine dans quinze jours ou même pour une suivante. Aucune « bonne nouvelle » en effet, sur le front des prix ou du budget, n'était venue en apparence faire pencher la balance pour un relâchement si immédiat des taux.

L'inflation reste autour de 4,4 % en janvier, en raison d'un relèvement de la TVA à 15 % le 1er janvier. Personne ne voit l'indice des prix à la consommation repasser sous la barre des 4 % avant mars ou avril. Les négociations salariales, autre critère suivi de près par la Bundesbank, se déroulent mieux que l'an dernier.

Mais jeudi matin, à l'heure de la décision du conseil central, rien de concret n'était obtenu. L'accord autour d'une augmentation de 3 % dans la fonction publique n'a été conclu qu'en fin de soirée jeudi.

ÉRIC LE BOUCHER

Lire la suite page 20

Les dominos

Soulagés, tous les gouvernements européens le sont. La baisse des taux d'intérêt allemands remet en selle le SME et va se propager dans l'ensemble de la Communauté, où pratiquement tous les pays pourront graduellement assouplir le crédit sans craindre de voir leur monnaie se déprécier vis-à-vis du mark. Les taux directeurs de la Bundesbank ayant été diminués, la monnaie allemande devient un peu moins bien rémunérée, et donc un peu moins attirante pour les investisseurs, tentés de se reporter sur d'autres monnaies.

A l'annonce de la mesure, le dollar américain a regagné du terrain, de même que la plupart des monnaies européennes. Les pays ayant choisi d'arrimer leur politique monétaire à celle de l'Allemagne – Belgique, Autriche, Pays-Bas – ont d'ailleurs annoncé dans la foulée une diminution de leurs propres taux d'intérêt (1). Et la baisse des taux ne peut que favoriser la reprise tant attendue de l'activité sur le continent.

FRANÇOISE LAZARE

Lire la suite et les réactions en France et à l'étranger page 20

(1) En Autriche, la Banque centrale a baissé le taux lombard de 0,50 point (à 8,75 %) et celui de l'escompte de 0,35 (à 7,5 %). En Belgique, les deux principaux taux directeurs ont été abaissés respectivement de 0,10 point (à 8,30 %) et 0,25 (à 9,75 %). Aux Pays-Bas, la Banque centrale a ramené son taux des avances spéciales de 8,40 % à 8,30 %.

Confortant la position des Musulmans

M. Clinton fait des réserves sur le plan de paix en Bosnie

Tous les protagonistes du conflit en Bosnie-Herzégovine étaient présents au siège des Nations unies, à New-York, au moment où M. Clinton a fait connaître, jeudi 4 février, ses réserves concernant le plan de paix élaboré par MM. Owen et Vance. L'attitude américaine renforce la position du gouvernement bosniaque de M. Alija Izetbegovic et des Musulmans, qui refusent la carte dessinée par les deux coprésidents de la conférence de paix sur l'ex-Yougoslavie.

WASHINGTON ET NEW-YORK

de nos correspondants

Face au conflit dans l'ex-Yougoslavie, le président Bill Clinton se comporte comme en politique intérieure : il prend son temps. Seulement, quand il s'agit d'une guerre comme celle qui ravage la Bosnie-Herzégovine, prendre son temps, c'est, aussi, prendre parti.

L'administration Clinton, en refusant de soutenir le plan préparé par les coprésidents de la conférence de paix sur l'ex-Yougoslavie, MM. David Owen et Cyrus Vance, paraît en effet conforter les Musulmans de Bosnie-Herzégovine – notamment le président Alija Izetbegovic – dans leur refus de négocier sur la base de cette initiative. Avec exaspération et un sentiment de paralysie, au moment où tous les représentants des parties en conflit sont arrivés à New-York, les autres membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU s'étonnaient, jeudi, du « signal » que Washington semble adresser aux Musulmans de Bosnie : en tergiversant à propos de l'unique scénario de paix aujourd'hui sur la table, les Etats-Unis soutiendraient la position des Musulmans ou, à tout le moins, les encourageraient, momentanément, à ne pas entrer dans la négociation.

AFSANÉ BASSIR POUR et ALAIN FRACHON

Lire la suite et nos informations page 5

ESPACE EUROPÉEN

L'Europe dans la campagne

Traditionnellement, la politique étrangère ne joue pas un grand rôle dans les campagnes électorales françaises. Avec l'intégration européenne, la frontière entre la politique extérieure et la politique intérieure, en particulier économique et monétaire, a cependant tendance à s'estomper.

C'est pourquoi nous avons demandé à plusieurs dirigeants de la majorité comme de l'opposition, actuelles et futures, d'exposer leurs points de vue sur la diplomatie française, les relations avec l'Allemagne, l'union monétaire de l'Europe, la guerre en Yougoslavie, etc. Nous donnerons leurs réponses pendant six semaines dans le supplément hebdomadaire « Espace européen », jusqu'au premier tour du 21 mars. Nous publions dans ce numéro le premier entretien de cette série. M. Philippe Séguin se prononce à cette occasion pour la recherche de *« positions communes »* avec la Grande-Bretagne.

pages 7 à 9

SANS VISA

■ Cayenne aux grands hommes. ■ Nevis, l'île perplexe. ■ Sabots de sable. ■ Lettres d'Orient à l'Imprimerie nationale. ■ Russie : jours moroses à Tver. ■ Vincennes : le zoo change de peau.

pages 27 à 34

Non-lieu pour M. Léotard dans l'affaire de Port-Fréjus

La cour d'appel de Lyon souhaite cependant un supplément d'information.

Lire l'article de ROBERT MARMOZ page 26

Jean-Paul II au Bénin

Le pape a proposé le dialogue aux prêtres vaudous.

Lire page 3 l'article de Marie-Claude Decamps

Le martyre de Kaboul

Les civils de la capitale afghane victimes des rivalités entre moudjahidins.

Lire page 6 l'article de Jean-Pierre Clerc

La crise de la distribution

Darty et Kingfisher étudiant un « rapprochement ».

Lire page 21 l'article de FRANÇOISE VAYSSE

Le sommaire complet se trouve page 26

Orages sur l'Amou-Daria

Les réfugiés tadjiks en Afghanistan peuvent provoquer de nouveaux embrasements en Asie centrale

IMAM-SAHIB (Afghanistan)

de notre envoyée spéciale

« On reviendra armés. Et alors, les Turcs ne nous arrêteront pas avant Samarcande et Boukhara... » L'homme qui promet ainsi de se venger en portant la guerre au cœur de l'Asie centrale est l'un des soixante mille réfugiés tadjiks en Afghanistan (chiffre du Haut Commissariat pour les réfugiés). Tout au long de décembre, ils ont été chassés du sud du Tadjikistan par la terreur « néocommuniste » installée à Douchanbe au nom du combat contre les « islamistes » *(le Monde* du 27 janvier).

Autour de lui, une dizaine de compagnons de malheur, transis de froid dans leurs caftans. Ils sont huit mille parqués dans ce seul camp boueux, vaste enclos de ce qui fut une usine d'égrenage du coton, dans la région agricole d'Imam-Sahib, à vingt kilomètres de la frontière. Femmes et enfants pataugent entre les tentes du HCR, l'hôpital de campagne de Médecins sans frontières, et l'unique point d'eau. Trois personnes, dont deux enfants, sont encore mortes cette nuit, de maladie ou d'épuisement. Et les hommes débattent depuis des semaines des voies, toutes incertaines, d'un retour au pays.

Les armes ? Pour certains, *« il n'y a pas d'autre issue »*. D'autres avouent qu'ils préfèrent s'installer pour un temps *« en Ukraine, en Iran ou n'importe où »*.

SOPHIE SHIHAB

Lire la suite et l'article de JAN KRAUZE page 4



M 0147 - 0206 0 - 7,00 F

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

AU COURRIER DU Monde

ARTS

Enseignement au rabais

DANS un récent article du *Monde*, j'ai appris l'intérêt soudain que M. Jack Lang accorderait à l'enseignement artistique.

Professeur d'éducation musicale depuis trois ans, j'ai pu prendre conscience de l'aspect extrêmement secondaire réservé à l'éducation artistique : actuellement les professeurs de ce type d'enseignement (arts plastiques et musique) sont contraints d'effectuer un service hebdomadaire supérieur de deux heures par rapport à celui des autres disciplines. Ainsi, voit-on défiler dix-sept à vingt classes (de trente élèves bien souvent), quand ce n'est pas plus, un chef d'établissement pouvant obliger chacun de ses professeurs à effectuer deux heures supplémentaires. Il est bon de préciser que la rémunération de ces deux heures est inférieure à celle attribuée aux autres disciplines.

Parallèlement à cet état de fait qui s'expliquerait par le peu de préparation que nécessite l'éducation artistique (!), la prime de première affectation destinée à un jeune professeur nommé dans une académie déficitaire en enseignants n'est distribuée que de façon sélective et ne concerne évidemment pas les professeurs des enseignements artistiques... Seules les matières déficitaires en enseignants seraient concernées. Or il est bon de rappeler que l'enseignement artistique s'effectuait, il y a encore peu de temps, avec des demi-classes. La suppression de cette possibilité, due à la raréfaction des professeurs, a entraîné un enseignement artistique de plus en plus difficile... Il n'est pas étonnant par conséquent de remarquer le taux élevé des professeurs à temps partiel dans les disciplines artistiques !

Dans le cadre de l'éducation nationale, enseigner la musique ou les arts plastiques à des adolescents n'est ni satisfaisant ni gratifiant. Pourtant, pour la plupart de ces derniers, le collège représente le seul endroit où ils pourront acquérir les bases d'une formation artistique ou culturelle. J'ose à peine évoquer le cas des lycées où l'enseignement artistique se présente dans la majorité des sections sous la forme d'options rarement offertes...

JEAN-CHRISTOPHE BRANGER
Le Pré-Saint-Gervais.

FORMATION

Un service universitaire obligatoire

LES nations industrialisées s'apprêtent à réduire leurs arsenaux militaires, pour des raisons budgétaires ou des mobiles géopolitiques. Quant à la conscription, elle ne forge plus guère aujourd'hui l'identité civique d'une classe d'âge, son sentiment d'appartenance à la nation. Avec le temps, on assiste au dévoiement du beau principe d'égalité des appelés. Vice de taille qui dénature «le service».

Le service militaire obligatoire est d'autant plus à revoir, qu'il coûte fort cher à l'Etat et forme approximativement le soldat.

Actuellement en France, le péril majeur se nomme ignorance, plus vraisemblablement que belligérance. Dans ces conditions, la défense du pays transite par une mobilisation sans précédent des intelligences.

Au moment où le bon vieux service militaire obligatoire a du plomb dans l'aile, il convient d'accélérer l'émergence dans les esprits d'une conscription de substitution, universitaire cette fois. L'idée vise à mobiliser les entreprises au service d'un grand dessein de formation et de partage des connaissances.

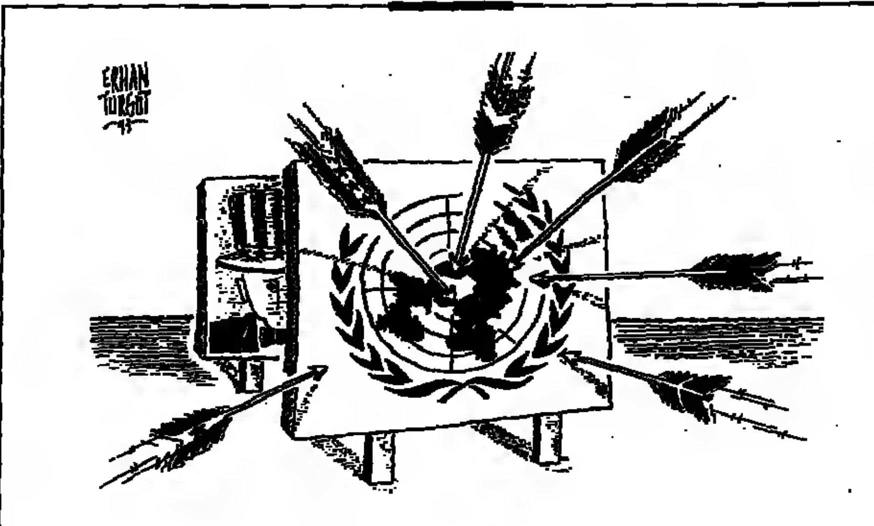
Le monde du travail doit pactiser une fois pour toutes avec l'Université et entreprendre cet immense chantier bénévole.

D'accord pour les exonérations fiscales consenties aux entreprises ! Mais en contrepartie, ou plutôt en complément, les patrons et cadres de France et de Navarre doivent payer – de leur expertise, de leur métier, de leur intelligence, de leur passion, de leur pédagogie aussi, – c'est-à-dire de leur personne. Dès lors, ils pourraient par exemple enseigner l'équivalent de deux heures par semaine, de la licence au doctorat.

Ce service universitaire obligatoire est d'utilité publique. A mélanger de la sorte les profils humains et les expériences, à métisser les talents aussi, hommes d'action et de réflexion, on dotera l'étudiant des moyens nécessaires pour croiser le fer avec ses adversaires économiques de demain. Au reste, la cohésion nationale y trouvera son compte.

CHRISTIAN DE MAUSSION
professeur à l'université Paris-I

TRAIT LIBRE



LOUIS XVI

Le seul roi géographe

LOUIS XVI, dernier roi de France, bon, intelligent, sans caractère. Ce n'est pas un Louis XIV qui se serait laissé ainsi mener à l'abattoir par petites étapes. Un roi qui sacrifiait ses amis à ses ennemis pour montrer qu'il était le roi de tous les Français. Un roi fataliste, le premier à avoir du sang slave, qui, au lieu de cravacher vers Bouillé, descend pour cueillir des fleurs. Mais un des rares rois qui ait vaincu l'Angleterre, en 1783, dans la guerre de mille ans qui a pris fin en 1815.

Il a vengé d'avance Waterloo en faisant naître la puissance anglo-saxonne qui prendra la suite de l'Angleterre réduite à un rôle domestique. Comment l'Amérique de Franklin et Washington nous a-t-elle remerciés ? En faisant une paix séparée avec l'Angleterre en 1782 ! Le seul roi géographe et marin, ayant créé une flotte plus puissante que l'anglaise. Mais Suffren a gagné la guerre et Vergennes, encore un intelligent mou, a perdu la paix.

JACQUES COSTAGLIOLA
Versailles

PAUVRETÉ

Un jardin pour se nourrir

AU temps béni des trente glorieuses du tiers-monde, des pays sous-développés devenus depuis, par euphémisme, des pays en voie de développement, chacun se plaisait à citer un sage proverbe chinois : *«Si tu donnes un poisson à un malheureux, tu le nourris un jour. Si tu lui apprends à pêcher, tu le nourris toute sa vie.»*

Les trente glorieuses sont passées, la crise est venue, le tiers-monde est parmi nous, tombé même dans le *quart-monde* des sans domicile fixe. Coluche a lancé pour les nourrir, au moins l'hiver, les Restos du Cœur, et l'abbé Pierre se démène comme un beau, oserai-je dire, diable, pour leur trouver un toit, même *précaire*. Il doit exister des solutions à la crise du logement, pour lesquelles, hélas, je n'ai ni compétence ni pouvoir. Mais je connais, par contre, une solution, une parmi tant d'autres, au problème de la faim, en France.

Parodiant le proverbe chinois, je dirai donc : *«Si tu donnes un panier de provisions à un malheureux, tu le nourris quelques jours ; si tu lui apprends à faire un jardin, tu le nourris toute sa vie.»* Quand je dis jardin, il ne s'agit pas d'un jardin de la société de consommation, mais d'un jardin pour l'autoconsommation, un jardin nourricier et économique de jardinier, pour lequel il suffit de quelques outils, de quelques paquets de graines et quelques plants, et de beaucoup de patience et de bonne volonté. C'est un jardin du rien à jeter, tout à recycler. C'est aussi, souvent, le jardin du tout à partager, le jardin du cœur.

C'est enfin le jardin écologique par excellence, le jardin de la vie, d'où sont bannis tous ces produits en «cide», coûteux et destructeurs. Ce qui ne veut pas dire qu'on doit tout abandonner à ce qu'on appelle la vermine, mais établir un équilibre où chacun finalement trouve son compte, les oiseaux du poète, les papillons des enfants et les casseroles de la ménagère.

C'est possible, grâce aux *petites dimensions* du terrain nécessaire, permettant la chasse aux parasites, à la variété des plantes cultivées parmi lesquelles certaines aromatiques insectifuges, et à la présence quotidienne indispensable du jardinier, même de très courte durée. Il reste à trouver ce terrain précieux que ne pourront se payer les affamés à qui il serait si utile. Est-ce si difficile en ce temps où les colonnes des journaux regorgent de friches et de jachères, non sur des reliefs escarpés et arides, mais sur des terres riches et fertiles ?

Il reste aussi à créer le déclic, parmi les assistés, le sursaut de dignité et de courage, qui leur fera mettre la main à la pioche, à la bêche et au rateau comme à une bouée de sauvetage, et non comme à un instrument de dévalorisation. Ce ne sera pas le plus facile.

Il est devenu de bon ton de cultiver son jardin en dilettante, quand on n'en a nul besoin pour manger à sa faim, luxe de riches dûment bottés, gantés et suréquipés. Il faut qu'à ces jardiniers dilettantes se joignent, pour leur survie, les millions de gens à qui ce travail rendrait la dignité en même temps que le pain quotidien et les légumes qui l'accompagnent.

ADRIENNE CAZEILLES
Institutrice retraitée et jardinière en activité
Thuir (Pyrénées-Orientales)

SNCF

Socrate au guichet

LA SNCF inaugure SOCRATE (système offrant à la clientèle des réservations d'affaires et de tourisme en Europe). L'affreux piéton de l'agora est «relooké» à high tech, chébran, informatique». De la philosophie, « Trahison à grande vitesse (TGV). Socrate, comme les Anciens, vivait de peu et méprisait le commerce, car il savait au moins que l'authentique travail de la pensée n'a rien à voir avec un achat d'impulsion. Vitesse s'oppose à vérité, quantité à authenticité.

Socrate fut soldat, je ne le vois pas embrigadé dans le TGV. Il stupéfiait ses contemporains par sa capacité à rester immobile, absolument, des heures durant. Sachant qu'il ne savait rien, il n'était pas pressé d'aller ailleurs. Le *« connais toi toi-même »* ne nécessite aucun déplacement, sauf vers les profondeurs de soi. Le TGV n'y mène pas, au contraire.

Le système a besoin d'acheteurs, de voyageurs, pas de citoyens philosophes. Socrate au guichet c'est Socrate contrôleur. Le labourage conceptuel a son rythme, nécessairement. On attend un Socrate ralentisseur. L'urgence n'est-elle d'aller à contretemps des sociétés TGV ? Il faut non seulement ralentir, mais de plus rétrograder : *« Tournons-nous vers le passé, ce sera un progrès »* (G. Verdi). Reculer pour mieux sauter... fût-ce en marche ?

ALAIN VERONESE
Gentilly

MONNAIE

Un franc fort, pourquoi ?

SURPRENANT, en tout cas nouveau et prometteur, l'intérêt du Français moyen à la cause économique et à l'austère querelle du franc fort. Jusqu'au facteur d'Asnières (sauf erreur) qui dans l'émission TV « La marche du siècle » philosophait – ma foi pas si mal – sur le sujet.

La thèse du franc fort heurte le bon sens populaire : comment peut-on tant se vanter d'une monnaie dont on est si démuni ? Et à quoi bon, quand toutes les caisses publiques sont dans le rouge, s'évertuer en quelque sorte à valoriser nos dettes !...

La réponse, apparemment évidente, recèle tous les dangers : laisser filer la monnaie, et l'inflation, ce serait fondamentalement surtaxer les bonnes entreprises, celles qui gagnent, en leur faisant payer des impôts sur les surcoûts de réapprovisionnement (considérés comme des bénéfices du cycle précédent). Inversement, ce serait donner de l'oxygène à celles qui perdent. Dans cette course à handicaps, où seules les entreprises nationales seraient lestées, il est clair que les entreprises étrangères, aujourd'hui inscrites d'office, rafleraient tous les prix !...

Nous ne pouvons vouloir cela.

LOUIS COLOMBAT
Bordeaux

BOSNIE

L'Holocauste et la mémoire

J'AI lu avec une certaine stupeur, sous la plume de M. Max Gallo, l'article intitulé « La capitulation de la raison » (*le Monde* du 15 janvier) et consacré aux atrocités commises par les Serbes en Bosnie. Rejetant toute comparaison et tout rapprochement entre « solution finale » de triste mémoire et « purification ethnique » de fraîche date, entre « Sarajevo » et « ghetto de Varsovie », M. Gallo a notamment écrit : *« ... Ont-ils mesuré, ceux qui, pour convaincre et susciter la passion vengeresse, utilisent de tels rapprochements, qu'ils se font les fourriers du révisionnisme historique ? »*

En quoi la comparaison des degrés d'horreur peut-elle être choquante ? Bien au contraire, elle ne peut qu'en perpétuer le souvenir dans la mémoire des hommes, et non en rejeter certaines dans les tiroirs des oubliettes.

Y a-t-il une différence entre la « solution finale » pour les juifs d'Occident et sa version moderne concernant les Musulmans des Balkans ? Les maîtres de l'Holocauste, rejetons d'un certain pangermanisme, ont des émules chez les derniers avatars du panslavisme. Faut-il alors conseiller à ces héritiers du nazisme que sont devenus les Serbes, enfants adulés du titisme, qu'ils se doivent d'utiliser les chambres à gaz pour que leurs « œuvres » atteignent elles aussi le « sommet » ?

En quoi la comparaison des massacres de Sarajevo avec ce qui a été le « sommet de l'inhumanité » peut-elle conforter les tenants du révisionnisme historique et faire son jeu ? Faut-il alors, parce qu'il y a eu un « sommet » de l'horreur, considérer les autres horreurs comme relativement supportables et s'abstenir de les dénoncer avec la plus grande vigueur ?

AÏSSA BENCHEKROUN
Ancien ambassadeur du Maroc

CATHOLICISME

L'omission du catéchisme

TOUS mes griefs contre le catéchisme universel se résument en un seul, que n'importe qui peut trouver à la page 450 de l'édition française Mame-Plon : *« Tu aimeras ton prochain comme toi-même. »* A cet ordre, que je croyais naïvement le cœur du christianisme, notre ouvrage de base consacre huit lignes de la page 450 et trois petites lignes en haut de la page 451, sur 581 pages. J'aurai la charité de ne pas ironiser à propos de l'épaisseur du dossier que nous vaut l'obsession sexuelle bien connue d'un monde clérical.

Mais il y a pire. Dans la troisième partie sont énumérés les dix commandements. Je lis, je relis. Je n'en crois pas mes yeux. Les auteurs du catéchisme de l'Eglise catholique ont oublié le commandement nouveau, celui auquel on reconnaît les disciples de Jésus-Christ. Il est vrai qu'à cette même page 450, je découvre mais en toutes petites lettres : *« Jésus dit à ses disciples : aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés »* (Jean 13-14). Mais une seule parole de Jésus le Christ a été omise par nos vieux modernes catéchistes : *« Je vous donne commandement nouveau. »* Ce sans quoi l'*« aimez-vous les uns les autres »* n'est plus qu'une vieille rengaine sans aucune implication sociale.

Le commandement nouveau d'amour de réciprocité est seul capable de structurer le monde. Cela en lieu et place du profit, de l'intérêt privé auquel se sont ralliés les gens d'Eglise, ainsi que la droite et maintenant la gauche. C'est à cause de cette omission, qu'il faut refuser le catéchisme de l'Eglise catholique car l'amour sans réciprocité, d'égal à égal, de face à face, est le pire des masques trompeurs de l'hégémonie, de l'impérialisme.

JEAN CARDONNEL
Paris

UN LIVRE

Maman travaille

LES STRATÉGIES DES FEMMES
Travail, famille et politique
de Jacques Commaille.
La Découverte, 189 p., 135 F.

AUJOURD'HUI en France, la plupart des enfants naissent en période de congé. En congé de maternité... Entre vingt-cinq et vingt-neuf ans, quatre femmes sur cinq exercent une activité professionnelle. Les statistiques indiquent non seulement une forte augmentation du travail féminin, mais un maintien de celui-ci après la naissance des enfants. C'est un phénomène massif et, de l'avis des spécialistes, irréversible. Pourtant, chaque jour, les femmes sont contraintes à une gymnastique impossible pour « concilier » – verbe lancinant – leur double vie, au travail et à la maison.

La Caisse nationale des allocations familiales a demandé au sociologue Jacques Commaille de réunir toutes les études disponibles sur la question. Cet expert de la famille ne s'est pas contenté de produire une brillante synthèse, bourrée de références et agrémentée d'une abondante bibliographie : il a cherché à sortir du cloisonnement traditionnel des champs de recherches (sociologie de la famille, sociologie du travail, sociologie des politiques familiales...) pour arriver à une réflexion sur la mutation culturelle, politique et sociale d'une société qui cherche à redéfinir les rapports entre le « public » et le « privé ».

Les experts apprécieront. Pour nous, que le sujet intéresse – et qui ne comprenons pas toujours le sens des mots *holisme*, *paradigme* ou *intra-déterminé*, – ce livre souligne, d'abord, le poids des traditions. Certes, ce n'est plus la maternité qui confère prioritairement un statut à la femme ; l'univers domestique s'est mécanisé ; des travailleuses ont su transférer leurs compétences professionnelles à la maison ; il arrive même que toute la famille soit organisée autour du travail de la mère. Mais la main-d'œuvre féminine est toujours considérée comme accessoire ; le salaire féminin est perçu comme un appoint ; les taches domestiques sont inégalement partagées entre hommes et femmes ; et, pour ces dernières, le « privé » prévaut sur le « professionnel ».

Jacques Commaille constate les ambivalences de la société française, partagée entre le féminisme, le familialisme et les exigences économiques. Si la loi comporte des « discriminations positives » en faveur des femmes (congés de maternité, interdiction du travail de nuit, etc.), les pratiques des entreprises ou des institutions sont, au contraire, pénalisantes. Et les femmes restent très mal informées sur leurs droits. Tout cela est compliqué par le regard des autres, notamment le mari et les enfants. « Maman travaille » n'est pas dit de la même manière par les filles et les garçons : les premières soulignent la moindre tentative de leur mère d'entrer dans la vie professionnelle, alors que les seconds minimisent tout ce qui n'est pas socialement valorisant.

Une idée, parmi beaucoup d'autres, émerge de ce livre : les entreprises, qui font appel à des consultants pour mobiliser leurs salariés, feraient bien de s'intéresser à ceux-ci autrement que comme des individus isolés, dotés de leurs seules qualités professionnelles et libres de toute attache familiale ou sociale. Une coordination plus flexible entre le travail et la vie privée pourrait profiter tout autant aux entreprises qu'aux salariés... hommes et femmes.

ROBERT SOLÉ

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITÉ
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

ZAÏRE : invité à remettre « tous les pouvoirs » à M. Tshisekedi

Le président Mobutu proteste contre les pressions internationales

« On veut condamner le pompier au profit de l'incendiaire, pour des raisons qui n'échappent à personne ! » : c'est avec son habituel aplomb que le président Mobutu a commenté, jeudi 4 février, dans un entretien téléphonique accordé à l'AFP, la demande, formulée la veille par Bruxelles, Paris et Washington, de transmettre *« tous les pouvoirs »* au gouvernement de M. Etienne Tshisekedi (*le Monde* du 5 février). En choisissant de fustiger le Parti socialiste belge et le ministre belge des affaires étrangères, M. Willy Claes – accusés de *« parrainer »* M. Tshisekedi – le maréchal Mobutu n'aura pourtant pas convaincu grand monde.

De même, en affirmant que le premier ministre portait une *« très lourde responsabilité »* dans les troubles qui ont ensanglanté Kinshasa, le 28 janvier, et en allant jusqu'à accuser M. Tshisekedi d'*« atteinte à la sûreté de l'Etat »* pour avoir *« appelé le peuple à refuser le billet de 5 millions de zaïres »* – dont la distribution aux soldats avait provoqué les émeutes –, M. Mobutu fait-il preuve d'une faiblesse d'arguments qui laisse pantois. Pour la plupart des témoins, le rôle de la présidence dans le déclenchement des violences ne fait généralement aucun doute.

« Il n'y a rien de spontané dans ce qui s'est passé. Les émeutes ont été sciemment orchestrées », nous a déclaré, jeudi, à Paris, le cinéaste belge Benoît Lamy, qui se trouvait à Kinshasa, quand les violences ont éclaté (1). Bloqué avec son équipe – dont huit comédiennes et une trentaine de techniciens zaïrois – dans le quartier où il venait de démarrer un tournage, le cinéaste et ses compagnons ont passé plus de 24 heures, terrés dans une parcelle que les militaires ont arrosée de leurs tirs *« sans discontinuer »*.

Ce n'est que vendredi, en fin de matinée, qu'un groupe de soldats a fini par défoncer la porte. *« Ce qui nous a sauvés, c'est le réflexe d'une des comédiennes*, raconte Benoît Lamy. *Un réflexe de génie : dès que les militaires sont entrés, elle a bondi vers eux, en a saisi un par la manche et, en lui désignant une de nos voitures qui étaient garées dans la cour, elle lui a dit : « Toi, je t'offre celle-ci, prends-là ! » C'était la voiture la plus pourrie et, spontanément, le type a protesté. A partir de là, une discussion s'est engagée, et on a su qu'ils ne nous tueraient pas : on était passé des aboiements à une sorte de dialogue. »*

Après bien des tractations, les militaires accepteront de conduire l'équipe jusqu'à l'hôtel Intercontinental, à condition de garder les voitures. *« Les choses se sont corsées quand on est tombé sur un barrage de « bérets rouges »* [militaires de la division spéciale présidentielle]. *Là, on s'est fait complètement dépouiller : de notre argent bien sûr, mais aussi de nos chaussures, de nos montres, ils ont tout pris, jusqu'aux briquets ! »* A l'issue de tumultueuses négociations, « bérets verts » (soldats de la troupe régulière) et « bérets rouges » s'entendront pour se partager le butin et les six voitures.

Benoît Lamy, qui a pu quitter Kinshasa en fin de semaine dernière, s'avoue *« extrêmement inquiet »* pour ses collègues zaïrois. *« Les comédiennes, dont deux sont connues pour leurs convictions politiques, se sont fait déposer à Limete – un des quartiers les plus dangereux de Kinshasa, mais on ne savait pas encore. C'est là que les meurtres, les viols et les pillages ont été le plus nombreux. »* Seuls, un chef opérateur et un des techniciens ont pu donner de leurs nouvelles. *« On parle de cinq cents ou de mille morts. En fait, on ne saura sans doute jamais le nombre exact des victimes »*, ajoute le cinéaste.

Alors que la situation, une semaine après les émeutes, reste très tendue dans la capitale zaïroise, on apprenait, jeudi, de sources diplomatiques à Bruxelles, que la Belgique, la France et les Etats-Unis, dont des représentants sont réunis dans la capitale belge, pourraient envisager de bloquer les avoirs du président Mobutu à l'étranger.

CATHERINE SIMON

(1) Le film de Benoît Lamy, *La vie est belle* (1987), consacré au Zaïre, sera projeté, mardi 9 février, à 18 h 30 et 20 h 30, au centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix, Paris 4e.

TOGO : malgré les réticences de l'ex-parti unique

Des négociations devraient avoir lieu le 8 février à Colmar

Proposée par Paris et Bonn, la table ronde réunissant des représentants de l'opposition togolaise et de la *« sensibilité présidentielle »*, qui devait initialement avoir lieu vendredi 5 février à Strasbourg, devrait finalement être organisée lundi, à Colmar. Le ministre français de la coopération, M. Marcel Debarge, et le secrétaire d'Etat allemand aux affaires étrangères, M. Helmut Schafer, devraient ouvrir la réunion.

Les fortes réticences manifestées dans le camp du général Eyadéma laissent néanmoins planer des incertitudes quant aux résultats de la rencontre. Dans un premier temps, l'ancien parti unique, le Rassemblement du peuple togolais (RPT), avait rejeté les modalités de la réunion. Selon des sources informées à Abidjan, le président ivoirien, M. Félix Houphouët-Boigny, est personnellement intervenu, mercredi, auprès du chef de l'Etat togolais pour obtenir son accord. Un observateur ivoirien devrait d'ailleurs assister à la réunion de Colmar.

Sans attendre les résultats de la rencontre, l'Allemagne a annoncé jeudi la suspension des pourparlers sur une éventuelle reprise de son aide économique à Lomé. Le ministre allemand de la coopération, M. Carl-Dieter Spranger, a souligné la détermination de son pays à ne traiter à l'avenir qu'avec *« un nouveau gouvernement élu librement »*. L'Allemagne avait accordé 90 millions de marks (306 millions de francs) au Togo en 1990 et 1991. – *(AFP, Reuter.)*

La visite du pape au Bénin

Jean-Paul II a proposé le dialogue aux grands prêtres vaudous

Après deux jours de visite au Bénin, Jean-Paul II était attendu, vendredi 5 février, à Kampala, en Ouganda, deuxième étape du voyage pastoral qu'il effectue actuellement en Afrique, et qui le mènera ensuite, pour une brève escale, au Soudan.

OUIDHA (Bénin)

de notre envoyée spéciale

Dans leur cassette, les serpents sacrés sont endormis ; l'autel de terre cuite, encore rougi d'huile de palme, est déserté ; jusqu'aux travaux de rénovation de l'enceinte de béton qui ont l'air suspendus. Il y a moins d'un mois, le « temple des pythons » d'Ouidha, haut-lieu du culte vaudou, a célébré sa fête annuelle : une semaine de transes, de sacrifices de poules, de chevreaux, de bœufs. Venus de partout, les adeptes ont dansé et bu le gin et le sodabi, le vin de palme, pour demander un peu de bonheur à « Houeda-Dangbe », l'esprit vaudou.

Ce jeudi 4 février, tout Ouidha s'est rendu à Cotonou, à 40 kilomètres de là, voir ce pape blanc qui avait demandé à rencontrer les grands sorciers. En partant, le chef du séminaire d'initiation des prêtres vaudous a emporté la clé de son local, où s'entassent les os de poulets : pour la venue du pape, les « séminaristes » auront congé. Comme le dit sobrement Joseph, gardien du temple, mais ancien percepteur et chrétien de surcroît : *« Dieu est venu. D'abord, il a créé la Terre ; le vaudou, c'est en plus. Les mânes des ancêtres peuvent aider, la vie est si compliquée... »*

En face, de l'autre côté de l'esplanade de boue, se dresse la basilique de l'Immaculée-Conception, étonnant mélange colonial-saint-sulpicien, rappelant qu'Ouidha fut aussi un des premiers grands lieux de la chrétienté quand, longtemps après la venue des négriers portugais, deux missionnaires débarqués de *l'Amazone* plantèrent définitivement la croix, en avril 1861. Le vaudou et la Vierge font-ils bon ménage ? *« Excellent*, répond le père Raymond Domas, recteur de la basilique, *le seul problème de fond, c'est quand leurs pythons s'échappent et viennent manger nos poulets. »*

Mais tout n'est pas si simple. Aujourd'hui, la petite ville se prépare à accueillir le premier festival des cultures vaudoues (auquel la France contribue financièrement). Ce qui n'est pas du goût de tout le monde. Certains, dans l'opposition, y voient une tentative purement électorale pour récupérer des voix auprès des adeptes du vaudou ; d'autres contestent l'importance donnée à un culte qui ne représente, après tout, qu'un quart des 65 % d'animistes du pays.

Le risque de syncrétisme

D'autres enfin, comme le père Domas, s'inquiètent devant le risque de *« syncrétisme »* religieux qui se profile au Bénin : *« Sur 32 000 habitants*, explique le père, *j'ai 10 000 baptisés, dont 1 000 à peine croyants convaincus. Les autres participent aux cérémonies vaudoues. Le plus grave, c'est la pression familiale. Les gens ont peur, par exemple, lors d'un enterrement, de ne pas prendre part aux funérailles vaudoues. Des veuves se croient obligées de rester enfermées six mois sans sortir, comme le veut la tradition, etc. Il y a des choses bonnes dans le vaudou, mais il faudrait pouvoir trier. »* Peurs ou croyances si vivaces que, du temps du régime militaro-marxiste de Mathieu Kérékou, les tambours vaudous, bien qu'officiellement mis à l'écart, n'ont jamais cessé de se faire entendre.

Dans pareil contexte, la rencontre avec les grands prêtres, voulue par Jean-Paul II pour « apprivoiser » en quelque sorte les peurs populaires, et surtout chercher, une nouvelle fois, à asseoir l'*« inculturation »* de la foi catholique dans son contexte traditionnel, pouvait laisser perplexe. Le dialogue, oui, le syncrétisme non.

« Des semences du Verbe »

Dans la petite salle bondée, entre deux danses suggestives et une chorale lancinante, il semble que le courant soit passé. Le chef suprême du vaudou, Sossa Guedeaungue, couronné d'or, dont le fils veut être prêtre catholique, a affirmé : *« Chaque peuple doit assumer son passé. le vaudou n'a rien à voir avec le diable. C'est Dieu le but final de nos prières »*, avant de parler de *« synthèse »* et de *« ces animistes qui, allant à l'église, y trouvent parfois leur chemin de Damas »*.

Proposant en retour d'ouvrir un dialogue, le pape est resté plus réservé. *« Le concile Vatican II*, a-t-il expliqué, *reconnaît que, dans les diverses traditions religieuses, il y a du vrai et du bon, des semences du Verbe. Vos frères chrétiens apprécient comme vous ce qui est beau dans ces traditions, car ils sont, comme vous, fils du Bénin. »* Et le pape d'ajouter cet appel très ferme, peut-être une mise en garde : *« L'Eglise considère la liberté religieuse comme un droit inaliénable. Le Bénin, pour se développer, a besoin de tous ses fils, sans qu'aucun se referme sur lui-même. »*

MARIE-CLAUDE DECAMPS

□ **CAMEROUN : le prix de la liberté de la presse à l'éditeur du *Messager*.** – La Fédération internationale des éditeurs de journaux (FIEJ) a décerné son prix annuel de la liberté de la presse – la Plume d'or, – mardi 2 février, à M. Pius Njawe, éditeur du journal camerounais *le Messager*. Elle précise que ce dernier est un *« héros authentique de la lutte pour la liberté de la presse non seulement dans son pays, mais dans toute l'Afrique, où ce droit fondamental continue d'être bafoué par une majorité de pays »*. La semaine dernière, la FIEJ a dû reporter une mission au Cameroun, son président s'étant vu refuser un visa d'entrée dans le pays.

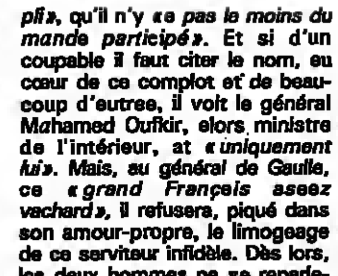
□ **DJIBOUTI : remaniement gouvernemental.** – Le président Hassan Gouled Aptidon a profondément remanié le gouvernement, jeudi 4 février, soit sept semaines après les premières élections législatives pluralistes qu'ait connu le pays. Le premier ministre, M. Barkat Gourad Hamadou, a été reconduit dans ses fonctions, mais plusieurs postes-clés – dont les affaires étrangères – ont été confiés à des personnalités afars. Le changement le plus significatif concerne le ministre sortant des affaires étrangères, M. Moumin Bahdon Farah, nommé ministre de la justice, des affaires musulmanes et pénitentiaires. M. Farah, premier secrétaire du parti au pouvoir, était jusqu'alors considéré comme un sérieux prétendant à la succession du président. – *(AFP.)*

□ **MALI : Me Jacques Vergès a plaidé l'innocence de l'ancien président Traoré.** – Dernier des quarante-neuf avocats de la défense à intervenir, Me Jacques Vergès a plaidé, jeudi 4 février, l'innocence de l'ex-président Moussa Traoré et de ses trente-deux coïnculpés (*le Monde* du 4 février). Me Vergès a dénoncé *« ceux qui ont envoyé sans scrupule les enfants à la mort au nom de la démocratie »*, et a estimé que le procès était *« à la fois un défi au droit, un outrage à la vérité et une continuation de la révolution sous l'habillage d'une provocation juridique »*. Il a ensuite dénoncé la politique coloniale de la France, *« qui n'a pas varié depuis Jules Ferry jusqu'à François Mitterrand »*. – *(AFP, Reuter.)*

□ **SOMALIE : début du processus de désarmement.** – Les généraux commandant la force internationale en Somalie ont écrit, jeudi 4 février, aux différentes factions somaliennes afin de lancer le processus de désarmement, a indiqué à Mogadiscio le porte-parole de l'opération des Nations unies (ONUSOM), M. Farouk Mawlawi. Dans leur lettre, le général américain Robert Johnston et le Pakistanais Imtiaz Shaheen ont demandé aux factions (dont deux continuent à se battre dans la région de Kisimaya), de remettre avant le 15 février la liste de leurs arsenaux, de leurs effectifs et de leurs bases. – *(AFP.)*

BIBLIOGRAPHIE

Hassan II, béni de Dieu aimé des hommes...



LA MÉMOIRE D'UN ROI
Hassan II/ Eric Laurent
éditions Plon, 259 pages
130 francs.

De fausses confidences en demi-aveux et de pieux mensonges en vérités vraies, Hassan II, qui croit savoir que Dieu a pour lui *« une certaine affection »* et qui se dit aimé par son peuple *« jusqu'à la limite du sacrifice »*, dessine, dans des entretiens avec Eric Laurent, réunis dans *la Mémoire d'un roi*, comme un contrepoint de ses jugements, une sorte d'autoportrait narcissique.

De ses souvenirs d'enfance, on retiendra les coups de bâton qu'il reçut de son père *« jusqu'à l'âge de dix, douze ans »*, puis cette manifestation en faveur de l'indépendance qui le poussa, pour la rejoindre, à faire le mur de son collège. Marqueront son adolescence, passée sous le protectorat, *« l'aveuglement et l'arrogance des colons »*, mais aussi *« la bêtise des résidents généraux »*. Prince héritier, sa seule ambition sera d'être le *« brillant second »* du *« patron »*, feu Mohamed V, qui l'invitera à bannir de son vocabulaire les mots *« rancune et revanche »*.

A-t-il tiré profit des conseils de son père, qui lui disait : *« Le Maroc est un lion qu'il faut guider avec une laisse. Il ne doit jamais sentir la chaîne »* ? Hassan II se pose complaisamment en *« homme de principes »* mais pas en *« homme de positions »*, doté d'un *« tempérament autoritaire mais pas dictatorial »*. Il se défend d'être *« un patron tatillon »* : *« Je n'ai pas une mentalité de sous-off et j'aurais fait un très mauvais surveillant général de lycée »*, assure-t-il.

Il n'empêche que l'allégeance, ce *« contrat d'ordre religieux »* qui le lie à son peuple, semble l'asseoir sur un nuage : *« Ce que Dieu m'a donné, personne ne peut me l'enlever »*, lance celui qui, vu d'Europe, *« sent le Bonaparte sulfureux »*. Tout monarque éclairé qu'il soit, il sait *« à quel prix, chaque jour, la tomate et les principaux produits alimentaires se vendent dans les magasins, sur les marchés »* et comment aller *« au-devant des revendications »* de ses sujets. Il ne court pas le risque de *« développer une mentalité méprisante à la Caligula »*, car, explique-t-il, il se sent *« responsable de chaque foyer »*.

Hassan II admet qu'il a fait *« 60 % de mauvais choix et 40 % de bons »*. Faute de mieux, comme s'il cherchait à se voiler la face devant des actes sacrilèges, il minimise la portée des sanglantes émeutes qui, de 1965 à 1990, ont soulevé les grandes villes marocaines. Même les attentats qui ont visé sa personne, au palais de Skhirat en 1971 et en plein ciel en 1972, il les juge *« totalement inattendus »*.

Un « vieux copain »

« Ceux qui manient les idées politiques », Hassan II les classe en trois catégories : les hommes d'Etat, les agités et les agitateurs, parmi lesquels il range Mehdi Ben Barka, figure emblématique de la gauche marocaine. Cette *« très belle mécanique intellectuelle »* qui *« pondait dix mille idées par jour »* et qui l'a *« rendu sensible et réceptif aux réalités »* souffrait de *« cette maladie qui ne pouvait pas aller de pair avec une pratique saine de la politique : il était impatient »*.

L'enlèvement en plein Paris et l'assassinat de ce *« vieux copain »* ? Hassan II jure qu'il a été *« mis devant le fait accompli »*, qu'il n'y *« a pas le moins du monde participé »*. Et si d'un coupable il faut citer le nom, au cœur de ce complot et de beaucoup d'autres, il voit le général Mohamed Oufkir, alors ministre de l'intérieur, et *« uniquement lui »*. Mais, au général de Gaulle, ce *« grand Français assez vachard »*, il refusera, piqué dans son amour-propre, le limogeage de ce serviteur infidèle. Dès lors, les deux hommes ne se reparleront plus.

Nationaliste au point de vouloir interdire, *« une fois pour toutes, aux futurs princes, un mariage avec une étrangère, fût-elle arabe ou musulmane »* et traditionaliste au point d'exprimer *« beaucoup de pitié »* pour les *« dépassements »* et les *« outrances »* des sociétés occidentales, Hassan II se plaît aussi à donner de lui l'image d'un briseur de tabous qui, par exemple, embrasse le pape et reçoit des notabilités juives.

Après plus de trente années sur le trône, Hassan II entend agir à sa guise, ne pas s'en laisser conter par des partis *« castrateurs, réducteurs »*, jouer les arbitres sans s'interdire de *« distribuer des cartons rouges »*. Le respect des droits de l'homme, qui fonde une authentique démocratie, ne lui inspire que des réflexions pleines de légèreté et de morgue. Il dit avoir tout ignoré des conditions de détention, au bagne-mouroir de Tazmamert, des militaires qui avaient attenté à sa vie : *« Je ne peux quand même pas surveiller l'intendance. »*

« Il arrive un moment où il ne faut pas tomber dans le gâtisme et y entraîner son pays », convient Hassan II. Mais, à soixante-trois ans, cet homme-roi ne s'imagine pas encore sous les traits *« d'un pachyderme à la peau insensible »*.

JACQUES DE BARRIN

EUROPE

La situation au Tadjikistan

La Russie accroît son soutien à Douchanbé

MOSCOU

de notre correspondant

Le ministre russe de la défense Pavel Gratchev a annoncé, jeudi 4 février, que la 201e division de l'armée ex-soviétique resterait stationnée au Tadjikistan, qu'elle serait même renforcée et qu'elle garderait son statut d'unité russe. En même temps, a expliqué le général Gratchev à l'issue d'une visite à Douchanbé, certaines composantes de cette division, où ne serviront bientôt plus que des volontaires, seront remises à l'armée tadjike qui va être constituée avec l'assistance des militaires russes.

Le Tadjikistan est une région *« stratégiquement importante »* pour la Russie, a déclaré le général Gratchev. Sa visite a confirmé que Moscou apportait désormais un soutien ouvert et déclaré au régime en place à Douchanbé, où les communistes ont repris le pouvoir à la suite des succès militaires remportés sur la coalition démocratico-islamiste par le Front national, appuyé par l'Ouzbékistan et bénéficiant du discret soutien des forces russes. Le nouveau ministre tadjik de la défense, le colonel Chichliannikov, est un officier russe qui servait jusqu'à présent dans une unité ouzbèke.

Le nouveau pouvoir ne contrôle cependant pas tout le territoire, et n'a en particulier toujours pas réussi à conquérir la haute vallée de Garm, où se sont retranchées ce qui reste des forces de l'opposition. Les médias officiels minimisent l'importance de cette résistance, affirment que les combattants ne sont plus que quelques centaines et parlent de leur déroute imminente. Cependant, selon d'autres sources, l'opposition tient solidement la vallée, où sont concentrés environ 45 000 réfugiés, et auraient même remporté quelques succès sur les forces « gouvernementales », pourtant appuyées par des blindés ainsi que par des chasseurs et des hélicoptères (selon toute probabilité ouzbèkes ou russes, le Tadjikistan ne possédant pas à ce jour d'aviation).

A Douchanbé même, la « normalisation » n'est toujours pas complète, assassinats et liquidations se poursuivent : le 27 janvier, onze personnes – essentiellement des femmes et enfants d'une même famille originaire de Garm, y compris un bébé de dix mois – ont été abattues dans un appartement d'un quartier périphérique. Le massacre, indique-t-on de très bonne source, a été commis par une femme en uniforme, connue pour ce genre d'opérations, et qui est repartie à bord d'un blindé léger qui l'attendait au bas de l'immeuble.

J. K.

Orages sur l'Amou-Daria

Suite de la première page

L'intellectuel du groupe – un animateur de théâtre – leur dit de ne *« pas rêver »*. Et relève au passage qu'il ne faut pas parler d'un ennemi « turc ». *« Notre ennemi, c'est les communistes et leurs bandes d'assassins, des Tadjiks comme nous, même s'ils reçoivent une aide militaire décisive de l'Ouzbékistan »*, le grand voisin turcophone.

Les autres admettent la mise au point, mais à contre-cœur : l'opposition ancestrale entre mondes turc et iranien (les Tadjiks sont des persanophones sunnites) a été réveillée par la guerre civile du Tadjikistan, où une forte minorité ouzbèke, menacée par le réveil du nationalisme tadjik, s'est retrouvée du côté des « communistes », soutenus par l'Ouzbékistan. Que cette opposition se creuse aussi en Afghanistan du Nord, et c'est toute la région qui risque de s'enflammer.

Car on retrouve au sud de la frontière, marquée par le fleuve Amou-Daria, des clivages ethnico-politiques rappelant en pointillé ceux du Nord : des Tadjiks, majoritaires surtout à l'est, tenu par des partis de la résistance islamique, alors qu'à l'ouest, le pays est aux mains des puissantes milices ouzbèkes du général Rachid Dostom, qui fut pro-soviétique.

Les réfugiés, au hasard de l'endroit où ils ont traversé le fleuve, se sont retrouvés happés par l'un ou l'autre camp afghan : à l'ouest, par celui des « moustachus » ouzbeks, qualifiés par leurs ennemis de communistes, à l'est par celui des « barbus » islamistes, qui, ici, sont surtout tadjiks. Ces deux camps s'étaient unis en 1992 contre un retour à une domination des Pachtounes du sud à Kaboul, mais semblent se scinder à nouveau, à la faveur de la guerre au Tadjikistan.

Le général Dostom, qui « règne » sur la région, la plus « sûre » d'Afghanistan, de Mazar-i-Cherif, la grande ville du nord-ouest où se sont repliées les organisations internationales depuis la reprise des combats à Kaboul, a laissé installer chez lui un grand camp de toile, baptisé *Sakhi* (« le Généreux »), dans la steppe près de la route menant en Ouzbékistan. Il y a attiré à ce jour 15 000 *réfugiés* ; tous les autres se sont retrouvés sous le contrôle de plus en plus pesant des partis islamistes (surtout le Jamiat), plus à l'est – de Tach-Kourgane à Koundouz et Imam-Sahib, voire plus loin encore, vers le Pamir, où personne n'a été les compter et où se regrouperait la « résistance » tadjik.

Ils sont installés dans des débris d'usines, des écoles (la plupart ne fonctionnent pas), des villages abandonnés, un aéroport (à Koundouz, contrôlé par un général du parti Ittihad, soutenu par les Saoudiens) ou, simplement, chez l'habitant. Les réfugiés ont été, là aussi, pris en charge au départ par le HCR, mais celui-ci hésite à poursuivre son action dans des régions (Koundouz et Imam-Sahib) où des affrontements se poursuivent sporadiquement entre groupes islamistes rivaux et où ses convois sont attaqués le long des routes. Mais aussi parce qu'il ne souhaite pas favoriser l'installation de camps de réfugiés gardés par des moudjahidins en armes, et conçus par ces derniers comme des viviers humains pour leurs propres combats, comme des « boucliers » contre une attaque adverse ou encore comme une source de revenus, à prélever sur l'aide humanitaire.

Les réfugiés tadjiks s'y trouvent donc en situation d'otages : chez les islamistes, favorisés s'ils épousent la cause du Jihad, menacés dans le cas inverse ; et vice-versa chez Dostom. Ils doivent s'en remettre, en tout cas, à la générosité des Afghans. Une générosité qui fut au départ totale : ne se doit-on pas d'aider des frères de langue et de religion, persécutés par son ancien ennemi ? Mais qui ne pourra être éternelle, d'autant que le niveau de vie des réfugiés, si médiocre fût-il, est encore supérieur à celui des Afghans : éducation, structures urbaines restent un acquis au nord de la frontière, alors qu'ici les réfugiés ont découvert un mode de vie qui était le leur soixante-dix ans plus tôt. Et ils sont privés d'électricité depuis quatre mois, car elle venait du Tadjikistan.



La radio de Douchanbé décrit pourtant les réfugiés comme de redoutables fondamentalistes, armés par les moudjahidins qui les accompagnent dans des opérations au Tadjikistan, où ils sont tous les jours *« anéantis »*, soit à la frontière, soit dans les montagnes à l'est de la capitale. En même temps, et sans craindre la contradiction, les autorités tadjikes appellent à la *« réconciliation »* et affirment que les réfugiés rentrent en masse au pays.

Médecins et blessés assassinés

« Des mensonges », s'exclament en chœur les intéressés. Dans l'ensemble, ils n'ont rien de fondamentalistes, leurs femmes ne sortent pas voilées comme en Afghanistan et, dans la mesure où ils ont fui le sud du pays par kolkhozes entiers, on retrouve, certes, chez eux une majorité de paysans, mais aussi des ingénieurs ou d'ex-chefs du parti ou du KGB. Ces derniers ont d'ailleurs servi d'encadrement aux groupes d'autodéfense, armés de kalachnikovs, qui n'ont pu résister à la pression des « communistes » soutenus par des blindés et des hélicoptères – russes ou ouzbeks – et qui se sont repliés avec les réfugiés. Mais ils ont tous soutenu les partis démocratiques et islamistes – comme on le fait en Asie centrale, c'est-à-dire par clans entiers – et furent donc massacrés ou chassés quand la guerre civile tourna à la débâcle, dans des conditions qui ne leur permettent pas de croire à la *« réconciliation »*.

Tous parlent des villages brûlés dans le sud du Tadjikistan pour empêcher tout retour, du harcèlement jusqu'au fleuve frontalier, de sa traversée sur des pneus, des barques de fortune – parfois, sous les tirs ennemis. Et du *« massacre systématique des hommes de plus de quatorze ans »*. Y compris des blessés qui n'ont pu être évacués à temps des hôpitaux, et des médecins qui les ont soignés, dit l'un d'eux, qui cite le nom de quatre de ses collègues assassinés.

Des hommes ont fui en laissant leurs familles. Certains ont tenté de retourner les chercher en soudoyant les gardes-frontières russes et au risque de se faire tuer quelques mètres plus loin par les *kouliabis* (les originaires de Kouliab, région du Sud qui a soutenu les « communistes » du Nord, et qui formèrent les bandes armées les plus redoutées). Mais à partir de la mi-janvier, cela ne fut plus possible : quiconque s'approche désormais des barbelés sur le côteau dominant le fleuve (les seuls points de passage ouverts sont en Ouzbékistan et au Pamir) s'expose à des tirs, y compris venant des soldats russes.

Selon les délégués d'organisations internationales qui les ont rencontrés, les chefs *Kouliabis* avouent sereinement qu'ils *« exterminent »* tout ennemi potentiel. Sans penser apparemment qu'il s'agit là du meilleur moyen de susciter de nouvelles vocations de moudjahidins dans des camps de réfugiés hors d'atteinte, comme l'ont déjà expérimenté les Soviétiques en Afghanistan avec les camps de Peshawar. Ce qui fait dire aussi à certains connaisseurs des services secrets pakistanais que des provocations ont peut-être eu lieu, des agents ayant pu inciter les Tadjiks à fuir leur pays.

Provocations ou pas, le jeune Nazredin a choisi sa voie : *« Nous sommes déjà trois mille Tadjiks en armes côté afghan, et deux mille moudjahidins sont avec nous. Nous sommes prêts à la guerre »*, affirme-t-il le soir dans une ruelle d'Imam-Sahib, où, comme ailleurs, les réfugiés ne paraissent jamais armés, même si un mystérieux « état-major » est ici installé en face du camp principal. Où sont ces Tadjiks armés et avec quel parti afghan ? *« C'est secret, mais j'ai déjà participé à des opérations d'éclaireurs au Tadjikistan. On a vu un village brûlé et deux mollahs pendus au minaret de la mosquée... On ne voulait pas de République islamique, comme disent les communistes, on voulait seulement apprendre un peu d'islam avec les Iraniens et les Pakistanais, et eux ne voulaient pas. Moi, j'ai appris quand j'étais à Douchanbé, où je travaillais dans le business... »*

Un « Peshawar » tadjik ?

Les choses sont moins simples pour Davlat, un des soixante blessés récupérés par MSF près du fleuve et transportés en hélicoptères – loués fort cher au général Dostom – vers un hôpital de Mazar-i-Cherif. Il est membre du Parti démocratique tadjik et a combattu les communistes avec quelque trois cents hommes, *« dont certains étaient ouzbeks »*, dit-il. Trente-huit de ses camarades ont été tués, et les nombreux blessés ont été évacués par la route qui part de Douchanbé vers l'est, le long de montagnes escarpées où des combats se poursuivent encore. Lui s'est retrouvé avec ceux qui fuyaient par le sud, et son problème est de rejoindre son unité.

Il lui faudra pour ça quitter la région de Mazar, où le général Dostom, qui garde de bonnes relations avec l'Ouzbékistan et la Russie, veille en affirmant qu'il ne laissera pas se développer une guérilla contre le nouveau régime de Douchanbé à partir du territoire afghan. *« Quitte à bombarder les camps militaires que les fondamentalistes pourraient créer à l'est »*, dit un de ses proches, selon lequel de tels camps n'existent pas encore.

Ces propos suffisent sans doute à expliquer pourquoi le général Dostom a pris ses distances avec le parti Jamiat du commandant tadjik Massoud, pourtant en fort mauvaise posture à Kaboul, où il est théoriquement au pouvoir, face au parti intégriste Hezb-i-islami de Hekmatyar, le vieil ennemi numéro un du général. Dans le Nord-Est afghan, à Koundouz, le commandant Azizullah, responsable du Jamiat pour les réfugiés tadjiks, reconnaît sans problème qu'il envisage de faire de cette ville le *« Peshawar »* de la résistance tadjik.

Tout en affirmant que *« la décision d'un appui militaire à ces résistants ne sera prise qu'après des tentatives de négocier une solution pacifique* entre *Douchanbé d'une part, Kaboul et les réfugiés tadjiks de l'autre »*. En attendant, les Russes préparent aussi des négociations, mais entre Douchanbé, d'un côté, et le général Dostom, accessoirement avec Kaboul, de l'autre.

En attendant aussi, les Saoudiens se font très actifs dans le Nord-Est afghan (pour prévenir une influence de l'Iran ?). Une de leurs délégations, venue du Pakistan, était reçue à Koundouz fin janvier avec tous les honneurs (*« On a besoin de soutien, l'Occident nous oublie »*, se justifiait le responsable du Jamiat), en même temps que Davlat Ousmon, chef du Parti de la renaissance islamique tadjik, qui fut vice-premier ministre à Douchanbé durant les six mois où un gouvernement de coalition avait pu s'y maintenir.

Combats à Baghlan

Un nouvel épisode de l'ancien « grand jeu » dans ces régions semble donc bien engagé. Déjà, des combats sur la route stratégique menant de Kaboul vers le nord (à Baghlan) ont été lancés fin janvier par des alliés de Dostom (les Ismaéliens), contre le Jamiat et ses alliés prosaoudiens du parti Ittihad. Ce fut interprété comme le début d'une offensive des « pro-communistes » pour prendre à revers les zones « islamistes » abritant la grande masse des réfugiés tadjiks.

Ainsi, ces derniers ne sont-ils pas seulement les rescapés du conflit le plus meurtrier qu'ait connu une ex-République soviétique depuis la fin de l'URSS (de vingt-cinq mille à cinquante mille personnes auraient déjà été tuées dans ce pays de cinq millions d'habitants). Ils sont aussi des « réfugiés » en situation éminemment précaire, échoués dans un pays qui n'arrive pas lui-même à sortir de la guerre.

Poussés par les islamistes afghans et étrangers, ou par leur propre désespoir et leur soif de revanche, une partie au moins d'entre eux risque d'être acculée, une fois l'hiver passé, à tenter l'aventure d'une lutte armée, ou du moins d'actions terroristes, contre le pouvoir à Douchanbé. Ce qui les opposera à tous les Etats de la CEI, désormais unis autour de ce régime, malgré ses tristes exploits. A commencer par l'Ouzbékistan, qui dispose d'unités d'élite et d'avions évacués sur Tachkent lors du retrait soviétique d'Afghanistan, qui ont déjà été mis à contribution dans le conflit tadjik.

Avec tous les autres conflits latents en Asie centrale, où chaque république compte une minorité ouzbèke en plus de toutes les autres, et où les voisins – Chine, Pakistan, Iran, Turquie – ont chacun leurs intérêts, il ne serait guère judicieux de laisser ces réfugiés à l'abandon. Les responsables locaux du HCR et des autres organisations humanitaires, qui ne voient pas actuellement comment les rapatrier, mais voient bien en revanche les dangers de les laisser sur place, réclament une intervention plus ferme des instances politiques de l'ONU, pour faire pression sur Douchanbé et ses alliés.

SOPHIE SHIHAB

TURQUIE : après la vague d'attentats terroristes

Le ministre de l'intérieur met en cause l'Iran

ISTANBUL

de notre correspondant

L'Iran a été sérieusement mis en cause par la Turquie au sujet des attentats terroristes qui ont coûté la vie à plusieurs intellectuels et journalistes laïcs depuis 1990. Selon les déclarations du ministre de l'intérieur turc, M. Ismet Sezgin, c'est l'Organisation du mouvement islamique qui serait à l'origine du meurtre des journalistes Çetin Emeç, Turan Dursun et, probablement, de deux universitaires, ainsi que de celui d'Ugur Mumcu, le journaliste de *Cumhuriyet* assassiné récemment (*le Monde* du 21 janvier).

Cette organisation serait également responsable du meurtre d'un opposant iranien à Istanbul et de la tentative d'attentat contre un industriel juif, M. Jak Kamhi. Dix-neuf militants ont été arrêtés en possession d'un arsenal impressionnant. Ils auraient avoué avoir subi un entraînement militaire et politique dans une installation militaire bien protégée qui se trouverait en Iran, quelque part entre Téhéran et la ville de Qom.

« Les déclarations officielles iraniennes montrent que l'Iran n'est pas impliqué en tant qu'Etat dans ces meurtres. Il n'a d'ailleurs aucun intérêt à commettre des meurtres en Turquie en tant qu'Etat. Mais il apparaît que ceux qui ont commis des crimes sont en relation avec l'Iran », a déclaré le ministre.

Cette affaire risque de prendre une dimension politique et internationale importante compte tenu des rivalités entre les deux pays en Asie centrale et également du nouveau rôle de garant de la stabilité que les Etats-Unis et les pays du Golfe semblent vouloir confier à la Turquie dans la région.

Il est intéressant de constater que onze des terroristes arrêtés sont originaires de la ville de Batman, dans le Sud-Est, où plus de 150 personnes ont été assassinées par des inconnus en un an. Le Hezbollah kurde serait à l'origine de la plupart de ces meurtres. Reste à savoir quels sont les liens entre l'organisation du mouvement islamique et le Hezbollah, qui a longtemps bénéficié de la complaisance des forces de l'ordre turques qui ont vu là un bon moyen de lutter contre le nationalisme kurde et le PKK.

L'aide humanitaire à l'Arménie

Toutes ces révélations vont sérieusement gêner les milieux islamiques, même modérés, qui étaient déjà sur la défensive depuis l'imposante mobilisation de la semaine dernière protestant contre les récents assassinats (*le Monde* du 31 janvier). Les islamistes tentent maintenant de passer à la contre-attaque en s'alliant aux milieux nationalistes pour s'opposer à l'aide humanitaire de la Turquie à l'Arménie.

Le gouvernement de M. Demirel a en effet pris un risque politique important en décidant d'autoriser le passage des convois humanitaires de blé et fioul vers l'Arménie (*le Monde* du 3 février). L'opposition critique *« ce coup de poignard dans le dos des frères azéris au moment où le boycottage allait enfin briser l'échine des Arméniens »* et accuse le gouvernement de céder aux pressions occidentales. Les pressions venant de l'Azerbaïdjan se multiplient également. Le chef d'état-major azéri, le général Sadikov, en visite officielle en Turquie pour demander un soutien total à son homologue turc dans la restructuration de son armée, s'est notamment demandé comment des gens qui meurent de froid et de faim trouvent des ressources énergétiques pour le front. Les Azéris de Turquie, qui constituent une communauté importante, menacent même de saboter des convois d'aide humanitaire. – *(Intérim.)*

AUTRICHE : après la consultation sur l'immigration

Cinq députés quittent le FPOe de M. Jörg Haider

VIENNE

de notre correspondante

Mme Heide Schmidt, vice-présidente du FPOe, parti de la droite nationaliste dirigé par M. Jörg Haider, a quitté cette formation, jeudi 4 février, avec quatre autres députés et annoncé la prochaine création d'un parti libéral. *« Ce parti n'est plus ma patrie politique »*, a-t-elle déclaré. Mme Heide Schmidt et ses amis, parmi lesquels se trouve M. Friedhelm Frischenschlager, ancien ministre de la défense, ont fondé un groupe parlementaire nommé « Forum libéral » qui présentera des candidats lors des élections législatives de 1994. Mme Schmidt conserve cependant ses fonctions de vice-présidente de l'Assemblée nationale jusqu'à la fin de la législature.

Cette scission intervient deux jours après l'échec de M. Jörg Haider, qui n'avait obtenu que quelque 417 000 signatures pour sa pétition sur l'arrêt de l'immigration au lieu du million qu'il espérait. Mme Schmidt était vivement opposée à la tenue de cette consultation et avait critiqué le style politique aggressif de M. Haider.

Candidate du FPOe aux élections présidentielles en juin dernier, Mme Schmidt était à plusieurs reprises entrée en conflit avec M. Jörg Haider, dont elle désapprouvait la dérive de plus en plus sensible vers l'extrême droite. Ainsi, elle avait publiquement qualifié d'*« inexcusables »* les déclarations de M. Haider vantant, au mois de juillet 1991, les mérites de la politique de plein emploi du Troisième Reich et avait pris ses distances avec les idées du théoricien du FPOe, M. Andreas Moelzer, qui s'inquiétait des risques pour l'identité de la nation autrichienne que fait courir un afflux trop massif d'étrangers.

Un motif supplémentaire de rupture était le virage résolument anti-européen de M. Haider, qui fait campagne pour le « non » au référendum sur l'adhésion de l'Autriche à la CEE. Celui-ci devrait se tenir à l'issue des négociations qui ont débuté le 1er février à Bruxelles.

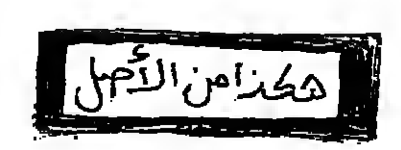
Le chef du FPOe avait été l'un des premiers à revendiquer l'entrée de son pays dans la CEE, bien avant la demande d'adhésion officielle en 1989, mais il avait changé de cap au vu des sondages montrant le scepticisme d'une majorité de la population à l'égard de l'intégration européenne.

WALTRAUD BARYLI

□ **GÉORGIE : accord pour le maintien de troupes russes jusqu'en 1995** – Moscou et Tbilissi sont convenus, jeudi 4 février, que les troupes russes stationnées en Géorgie y resteront jusqu'en 1995, a indiqué le ministère géorgien des affaires étrangères. Ce dernier a reconnu la persistance de désaccords sur le conflit abkhaze, même si Moscou a accepté de subordonner à l'état-major russe de Transcaucasie, basé à Tbilissi et *« coordonnant son action à celle des autorités géorgiennes »*, les troupes russes stationnées dans cette région en guerre séparatiste contre la Géorgie. – *(AFP.)*

□ **ALLEMAGNE : trois Turcs blessés dans l'incendie criminel de leur maison.** – Trois membres d'une famille turque ont été blessés, tôt jeudi matin 4 février à Cologne, lors d'un incendie criminel contre un lotissement où habitent essentiellement des étrangers. Selon les premiers éléments de l'enquête, des inconnus ont versé de l'essence sur deux maisons dans un lotissement et y ont mis le feu. Les mots *« étrangers dehors »* avaient été peints sur les murs des maisons ainsi que sur la porte d'un garage. – *(AFP.)*





EUROPE

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie

M. Clinton fait des réserves sur le plan de paix en Bosnie

Suite de la première page

C'est un reproche qui leur est adressé, sur un ton de plus en plus irrité, par lord Owen, qui, depuis New-York, multiplie les interventions à la télévision et dans la presse américaines : *« Mnis qu'est-ce qu'ils veulent là-bas* (à Washington)... *que la guerre continue? »*, lançait l'ancien secrétaire au Foreign Office. Cette politique de pressions sur l'administration est, jusqu'à présent, restée sans le moindre effet. Les Etats-Unis n'aiment pas le plan Vance-Owen ; ils en étudient un autre qu'ils feront connaître quand ils seront prêts (dans moins de deux semaines, selon certaines sources). Tnut se passe comme s'ils estimaient devoir et pouvoir prendre le risque d'une continuation des combats qui, pour l'heure, pourraient ne plus être aussi unilatéralement défavorables que par le passé aux Musulmans.

« Je ne vais pas m'excuser parce que nous prenons le temps de poser (à propos du plan Owen-Vance) *les questions difficiles, les questinns qui sont parfnis dèplnisantes, ofin de déterminer si ce plan est juste et s'il est réalisable »*, déclarait, jeudi, le secrétaire d'Etat, M. Warren Christnphér. L'enjeu est suffisamment grave, selon les responsables américains, pour que l'administratinn passe soigneusement en revue *« mutes les optinns à sa disposition »*. La formule implique qo'il y a peut-être, aux yeux du secrétaire d'Etat, d'autres options que celle suggérée par lord Owen et par M. Cyrus Vance (dont M. Christnpher fut le numéro deux au département d'Etat durant la présidence Carter).

« En Bosnle, nnus hèrltons d'un des problèmes de politique étrangère les plus difficiles qu'on puisse imaginer, sans doute un des plus difficiles que j'al eus à traiter », a poursuivi M. Christopher. Un peu plus tôt, la porte-parole de la Maison Blanche, Mme Dee Dee Myers, nvait déclaré que l'administration Clinton ne *« soutiendrait »* le plan Owen-Vance que *« si toutes les parties en conflit étaient d'accord »*, pour négocier sur cette base. Comme les Musulmans ont clairement fait connaître leur refus des propositinns des deux coprésidents, Mme Myers réaffirmait, implicitement, que les Etats-Unis, pour le moment, n'appuyaient pas ladite initiative. Les Etats-Unis travaillent à une *« sorte d'alternative »* qu'ils devraient faire connaître *« assez vlte »*, a-t-elle ajouté, sans vouloir être plus précise.

Dans sa première déclaration publique sur cette affaire, le président Clinton a, dans la soirée, défendu comme *« appropriée »* la position prise par son secrétaire d'Etat, tout en rendant poliment hommage aux efforts de MM. Vance et Owen. M. Clinton venait de s'entretenir de l'ex-Yougoslavie avec le chef de la diplnmatie nllemande, M. Klaus Kinkel. Premier ministre des affaires étrangères européen accueilli à Washington depuis l'arrivée de la nouvelle ndministration, M. Kinkel a également été reçu par M. Christopher et par le conseiller du président pour les questions de sécurité, M. Anthony Lake, pour des entretiens, là encore, dominés par la guerre en Bosnie-Herzégovine.

« Cantonalisation » ethnique

MM. Vance et Owen proposent de diviser la Bosnie-Herzégovine en dix provinces autnnomes : trois majoritairement serbes, trois dominées par les Croates, trois à majorité musulmane et la province de Sarajevo. L'ensemble serait placé sous le contrôle très souple d'un gouvernement central distant. Les coprésidents de la conférence de Genève veulent que le Conseil de sécurité impose leur plan aux belligérants. Les Croates ont dit « oui » sans réticence, les Serbes nvec plus de réserves. MM. Vance et Owen sont convaincus que le soutien des Etats-Unis à ce projet est indispensable pour que les Musulmans acceptent, à leur tour, d'entamer les conversations sur cette base et cessent de traîner les pieds dans l'espoir d'une intervention américaine sur le terrain.

A la différence des quatre autres membres permanents du Conseil de sécurité (Chine, Grande-Bretagne, France et Russie), mnis, en revanche, avec le soutien implicite de très nombreux autres pays représentés au Conseil, les Etats-Unis fnnt plusieurs reproches au plan Owen-Vance. Ils se méfient d'une « cantonalisation » ethnique qui fait fi du gnuvernement central d'un Etat reconnu par la communauté internationale. A leurs yeux, ce plan entérinerait les conquêtes territoriales, obtenues par la terreur par les milices serbes. Il « légitimerait » et récompenserait « l'épuration ethnique ».

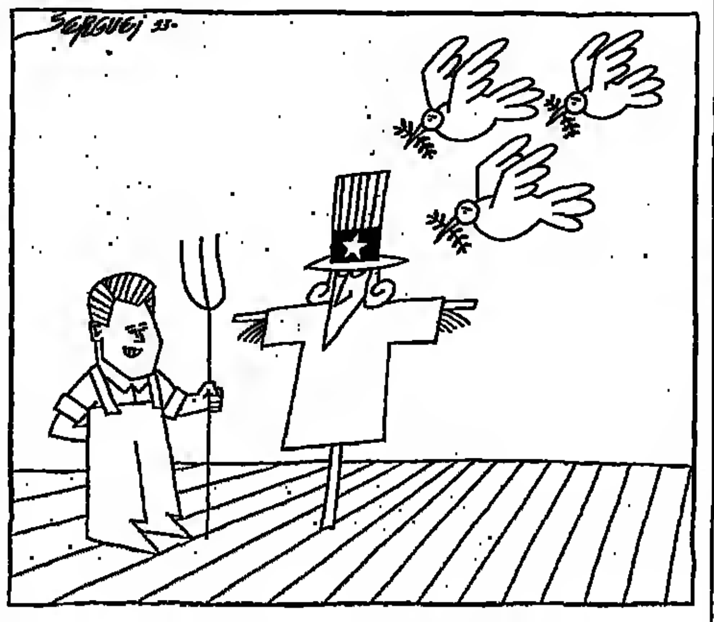
Défendant le point de vue de l'administration, le *New York Times* écrivait jeudi que les Américains ne s'engageraient pas en faveur d'un plan qui ne prend pas en compte *« les valeurs de l'Amérique » : « le projet d'accord préparé par lord Owen et M. Vance ne le fait pas. [...] Le règlement envisagé ne prévoit rien pour punir les crimes de guerre »*. MM. Vance et Owen nnt déjà répondu à leurs critiques. Ils disent que lenr plan, loin d'entériner l'agression, obligerait les Serbes qui contrôlent déjà près de 70 % dn territoire de la Bosnie-Herzégnvine à en rétrocéder plus de 30 % aux Musulmans et aux Croates. Et ils posent une question : saof à dépêcher des centaines de milliers d'hommes sur le terrain, y a-t-il un autre choix?

De fait, la marge de l'administratinn Clinton paraît des plus étroites. Instaurer, à titre de pression supplémentaire sur les Serbes, une zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Bosnie n'nurait, de l'avis de tous les experts, guère de signification militaire. Lever l'embargo sur les armes à destination du gonvernement de Bosnie se heurterait à l'oppositinn catégorique des Russes. Britanniques et Français y verraient un risque d'extension de la guerre qui les conduirait à retirer leurs troupes *dépêchées sur place dans le cadre* d'une force de l'ONU (la FORPRONU). Tout autre projet d'intervention militaire risque d'être mal accueilli au Congrès et farouchement combattu au Pentagone. Sauf à en briser l'équilibre, il y a, enfin, des limites à la modification de la carte envisagée par MM. Vance et Owen.

Pourtant, la tactique de l'administration Clinton semble avoir porté des fruits. S'adressant aux représentants des Douze, jeudi à New-York, les deux coprésidents de la conférence de paix ont déjà modifié leurs propositions dans le sens des préoccupations américaines. Ils suggèrent des compléments à leur plan : création par le Conseil de sécurité d'une cour pour juger les responsables des crimes contre l'humanité commis dans ce conflit ; instauration d'une commission spéciale de l'ONU pour surveiller la situation des droits de l'homme dans l'ex-Yougoslavie ; en contre-partie, les Etats-Unis devraient participer à la FORPRONU avec des troupes sur le terrain.

Arrivés à l'ONU, les protagonistes ont réaffirmé leurs positions. Le chef des Serbes de Bosnie, M. Radovan Karadzic, disait qu'il nccepiait *« 80 % de la carte »* Vance-Owen ; le ministre des affaires étrangères dn gouvernement bosniaque, M. Haris Siladjic, répétait que cette carte, *« qui légitime l'agressinn serbe »*, *« était inacceptable »*. Pour que les pourparlers puissent vraiment commencer, les uns et les autres, belligérants et médiateurs, devront attendre que Washington ait pris position et que l'ambassadrice des Etats-Unis, Mme Madeleine Albright, le leur fasse savoir.

AFSANÈ BASSIR POUR et ALAIN FRACHON



La CSCE va renforcer le contrôle de l'embargo à l'encontre de la Serbie et du Monténégro

Le Comité des hauts fonctionnaires de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe a décidé, jeudi 4 février à Prague, de créer un poste exécutif de « coordonnateur », dont le rôle sera de « surperviser » le travail des observateurs de la CSCE chargés de veiller au respect des sanctions de l'ONU contre la Serbie et le Monténégro. Il pourra intervenir sur place et proposer éventuellement des poursuites judiciaires contre les contrevennnts à l'embargn. Une mission de reconnaissance de la CSCE s'est rendue ces derniers jnurs dans des ports d'Ukraine et sur le Danube pour vérifier les infnrmations sur le transport de produits pétroliers à destination de la Serbie. Le « coordonnateur » npérera nvec les observateurs qui se trouvent depuis l'été dernier en Hongrie, Roumanie et Bulgarie. La CSCE négocie l'envoi d'équipes analogues en Croatie et en Albanie.

Par ailleurs, écrit notre correspondant à Prague, Martin Plichta, les hauts fonetinnnaires des cinquante-deux pays de la CSCE ont approuvé le doublement des effectifs des missinns au Kosovo, en Voïvndine et an Sandjak (région du sud de la Serbie majoritairement musulmane). Ces missinns sont chargées notamment de prévenir une extension des conflits.

M. Kiejman à Genève

A Genève, la 49e sessino de la Commission des droits de l'bnmme de l'ONU, qui poursuivra ses travaux au Palais des natinns jusqu'an 12 mars, sous la présidence de M. Mobamed Ennaceur (Tunisie), a entendn le 4 février M. Georges Kiejman, ministre délégué aux affaires étrangères, qui a immédiatement évoqué dans son intervention la situation dans l'ex-Yougoslavie, rapporte nntre enrrespondante Isabelle Viehniac. Il est *« naturel*, a-t-il dit, *que la Yougoslnvie snit le premier objet de nos préoccupations (...) ; les llmites de l'horreur nnt été reculées. Nnus savians, certes, que ln guerre pouvait s'nccompagner de sévices, de viols et d'humiliations infligés aux populations civiles. Il nous restait à découvrir que ces exactions, et plus particulièrement le viol, pouvaient être conçues par leurs auteurs ou leurs inspirateurs comme les instruments d'une politique de conquête : l'épuration ethnique. Telle est, pourtant, lo situntion qui prévout aujourd'hui en Bosnie-Herzégovine. De ce point de vue, les conclusions de vntre rapporteur spécial, M. Tadeusz Maznwiecki, ne laissent aucune place à l'incertitude »*.

De même que pour M. Roland Dumas, ministre frnnçais des affaires étrangères, et pour M. Mazowiecki, aneien chef du gouvernement polonais et rapporteur spécial de la commission, il faut, pour M. Kiejman, juger et punir les conpables de crimes de guerre et, par conséquent, mettre sur pied un tribunal pénal internatinnal : *« L'assurance d'une impunité totale en Ynugoslnvie ou ailleurs ne pourrait que contribuer à la poursuite des violations des droits de l'homme. »*

Le ministre a préconisé la mise en place, dans le cadre des travaux de la conférence de paix, présidée par lord Owen et M. Vance, *« de garanties fortes propres à assurer le respect des droits de l'homme, un statut pour les minorités et l'indépendance du système judiciaire »*.

ESPAGNE : soupçonnés d'avoir des liens avec l'ETA

Deux avocats basques ont été arrêtés

L'arrestation, mercredi 3 février, de deux avocats basques, soupçonnés d'être liés à l'organisation séparatiste ETA, a provoqué jeudi une vive polémique, le gouvernement basque estimant que ceux-ci étaient des *« messagers »* de l'ETA, d'autres avocats critiquant durement ces interpellatinns.

Le « ministre de l'intérieur » do gnuvernement autnnnme basque, M. Juan Maria Atutxa, a déclaré que M. Txemi Gorostiza et Mme Arantxa Zulueta n'étaient pas *« des défenseurs mals des messngers »* de l'organisatinn séparatiste. Mme Zulueta a cependant été libérée sous caution dès jeudi.

Selon la police, les deux avocats se seraient montrés favorables à ce que l'ETA commette des attentats contre des gardiens de prison lors d'un entretien le 12 janvier avec le dirigeant indépendantiste, M. José Ignacin de Juana Chaos, incarcéré à la prison d'Alcala-Meco, près de Madrid. Dix jnurs plus tard, un gardien de prison, M. José Ramon Dominguez, était assassiné à Saint-Sébastien et la pnlice en rendait l'ETA responsable.

L'arrestation des deux avocats avait provoqué jeudi à Madrid la suspension d'un procès contre deux personnes soupçonnées d'avoir tué par balles, en nnvembre 1989, dans un restaurant de la capitale, le député Josu Muguruza, de la coalition indépendantiste basque Herri Batasuna. – (*AFP*.)

DIPLOMATIE

Le Parlement biélorusse a ratifié le traité START I

Le Parlement de Biélorussie siégeant à huis clos a ratifié, jeudi 4 février, le traité de désarmement stratégique START 1, a annoncé l'agence ITAR-TASS. Le Parlement a également ratifié jeudi le protocole de Lisbonne par lequel trois des quatre Etats nucléaires issus de l'ex-URSS – Biélorussie, Ukraine et Kazakhstan – se sont engagés à devenir des Etats dénucléarisés. Les députés ont aussi ratifié le traité de non-prolifération nucléaire.

L'Ukraine reste le seul de ces Etats à n'avoir pas encore ratifié START I. Le Parlement de ce pays exige auparavant des garanties sur sa sécurité et des compensations financières. Le traité de désarmement START I avait été conclu en juillet 1991 entre les présidents américain et soviétique, George Bush et Mikhaïl Gorbatchev. Le 23 mai dernier, les Etats-Unis, la Russie ainsi que ces trois pays ont signé un protocole d'application de START I, aux termes duquel toutes les armes nucléaires et toutes les armes stratégiques offensives sur le territoire de la Biélorussie, du Kazakhstan et de l'Ukraine seront éliminées dans un délai de sept ans. – *(AFP.)*

Pour tenter de relancer le processus de paix

Le secrétaire d'Etat américain s'apprête à se rendre en Israël et dans plusieurs pays arabes

Le président Bill Clinton a annoncé, jeudi 4 février, qu'il envoyait au Proche-Orient le secrétaire d'Etat, M. Warren Christopher, pour tenter de remettre sur les rails le processus de paix.

L'itinéraire précis de M. Christopher, qui devrait se rendre dans plusieurs pays arabes et en Israël, n'a pas été rendu public par la Maison Blanche. Mais le département d'Etat a précisé que le secrétaire d'Etat quitterait Washington le 17 février et que sa tournée prendrait fin le 24.

Dans un communiqué diffusé par la Maison Blanche, M. Clinton souligne que ce prochain voyage à l'étranger de M. Christopher, le premier depuis sa nomination à la tête du département d'Etat, *« est une indication de la priorité que* [son] *administration attache au processus de paix au Proche-Orient ». « Cela est un moment historique. Il peut trop facilement nous glisser entre les mains »*, ajoute-t-il.

La dernière session des négociations bilatérales entre Israël et les pays arabes avait eu lieu à la mi-décembre à Washington. L'élection présidentielle américaine et l'expulsion par Israël de quelque quatre cents Palestiniens des territoires occupés ont empêché une reprise des pourparlers.

L'objet de la tournée de M. Christopher, a précisé le président Clinton, est de *« transmettre à toutes les parties mon engagement à faire avancer les négociations »*. Peu auparavant, M. Christopher avait fait preuve d'optimisme en déclarant : *« Je pense que nous verrons une reprise du processus de paix à une date rapprochée. »*

Toutefois, selon le porte-parole du ministère israélien des affaires étrangères, le secrétaire d'Etat, lors d'un entretien téléphonique avec son homologue israélien, M. Shimon Pérès, a indiqué que les pourparlers de paix ne devraient pas reprendre avant le mois d'avril, en raison du mois de jeûne du Ramadan – qui s'achève vers la fin mars – et de la Pâque juive, le 12 avril. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

ANGOLA

Une dirigeante de l'UNITA libérée

Une dirigeante de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), Mme Fatima Roque, « ministre des finances » du mouvement, détenue à Luanda depuis le mois de novembre – comme quelque cinq cents à six cents autres partisans de l'UNITA, – a été libérée jeudi 4 février. Cette libération, à un moment où les forces gouvernementales se trouvent dans une situation militaire difficile face à l'UNITA, a été interprétée à Luanda comme un geste en direction de la communauté internationale, qui prône un règlement politique.

La veille, six « généraux » du mouvement de M. Jonas Savimbi, détenus au ministère de la défense (parmi lesquels le chef du renseignement de l'UNITA, le général Peregrino Huambu), avaient annoncé qu'ils réintégraient l'armée nationale. Le porte-parole du mouvement rebelle, M. Jorge Valentim, a souligné à la radio de l'UNITA qu'aucun crédit ne devait être donné à leurs déclarations puisqu'elles émanaient de prisonniers. – *(AFP.)*

ÉGYPTE

Nouvel attentat contre des touristes

L'organisation islamique clandestine Jamaa Islamiya a revendiqué, jeudi 4 février, un attentat à la bouteille incendiaire commis le jour même contre un autobus qui transportait des touristes sud-coréens, sur la route des pyramides, près du Caire. Selon un témoin, trois touristes ont été légèrement blessés par des bris de verre. L'agence officielle MENA, citant une « source responsable », a indiqué pour sa part que l'attentat n'avait pas fait de blessés.

Dans un appel téléphonique reçu par le correspondant de l'AFP à Assiout, en haute Egypte, la Jamaa Islamiya a indiqué que *« cet attentat est une riposte à la répression des forces de sécurité contre les groupes islamistes et la liquidation physique de ses membres »*. – *(AFP.)*

ASIE

Afghanistan : le martyre de Kaboul

Les civils vivent un véritable calvaire dans la capitale livrée aux rivalités entre moudjahidins

KABOUL

de notre envoyé spécial

Un brasero auquel se réchauffer les mains et les pieds : dans la capitale de l'Afghanistan à nouveau livrée, depuis le 19 janvier, à une sanglante bataille entre le gouvernement du président Rabbani et le Hezb-i-Islami de M. Hekmatyar, tel est le comble du luxe.

Mais où trouver le combustible ? Deux rondins de bois de 40 centimètres de long coûtent 3 francs et le fuel vaut 4 francs le litre, alors que le traitement d'un petit fonctionnaire est de 55 F par mois – à quoi s'ajoutent environ 130 F en tickets d'alimentation. Aussi voit-on souvent, au long des rues, des Kaboulis grimpés dans les arbres, coupant une branche à la scie avant de la débiter en bûches. Dans les maisons les plus nanties, le *palao* (riz pilaf) avec parfois un peu de viande de mouton constitue, avec le *nan* (pain sans levure), l'ordinaire, midi et soir.

Rester chez soi ou partir lorsque des combats ont lieu dans le quartier ? C'est le dilemme de milliers de familles. Un quart, peut-être, d'une population doublée par quinze ans de guerre étrangère et civile et estimée, l'an dernier, à 1,5 million d'habitants a, croit-on, quitté Kaboul. Lorsque la configuration militaire du jour le permet, la direction évidente est le Pakistan où, au moins, il fait chaud.

Convois interceptés

Généreux, le pays voisin n'est cependant pas très désireux de recevoir un nouvel afflux de réfugiés après en avoir accueilli plus de trois millions dans les années 80 et alors que près de 1,5 million d'entre eux ont regagné leurs foyers en 1992. La frontière a donc été fermée après les combats d'août ; mais elle est à nouveau redevenue poreuse. La grande ville de Jallalabad, sur la route du Pakistan, est une étape obligatoire plus ou moins temporaire. La température y est douce, les fruits et les légumes poussent à nouveau en abondance dans la riche plaine alentour. Deux camps y accueillent 20 000 personnes ; ceux qui ont des parents dans la province tentent de s'abriter chez eux en attendant un hypothétique retour à la normale à Kaboul.

Les colonnes de ces familles cherchant à fuir les combats sont un des spectacles les plus ordinaires et les plus affligeants de ces sombres jours dans la capitale afghane. On entasse sur un petit chariot les biens les plus précieux, le tapis en premier lieu ; les plus jeunes enfants sont nichés parmi les ballots, les plus âgés suivent.

Les plus pauvres partent à pied ; la mère, sous son *burqa* de couleur qui la fait ressembler à un fantôme, a placé dans un sac de toile nœud quelques pains, une bouilloire d'eau chaude, une réserve de thé et de sucre ; la fille aînée porte le dernier-né dans ses bras. Une fillette pleure silencieusement, non de peur, nous explique son père, mais de froid. Seuls les plus riches louent un taxi : à 7,50 F le litre d'essence, rouler en voiture est un luxe. On y entasse jusqu'au réfrigérateur ; les enfants sont dans le coffre entrouvert, parmi les hardes.

Plus aucun hôtel n'est ouvert. Le célèbre Continental est, depuis le 29 janvier, une sorte d'Alcazar que les gouvernementaux de Massoud défendent contre les chiites de l'alliance Wahdat. Le Vieux Kaboul a brûlé. La maison d'accueil de l'ONU, pillée au printemps, est scellée et gardée en attendant le retour, un jour, des « onusiens » réfugiés au Pakistan ou à Mazar. L'électricité est coupée depuis plusieurs semaines. Restent la bougie, et les groupes électrogènes pour les administrations, les hôpitaux et de rares privilégiés. L'eau ne coule au robinet, là où une telle installation existe, qu'en un filet, à partir de 10 heures du matin lorsque la température (de – 15 à – 20 degrés) recommence à s'élever.

Le *chowk*, le marché aux fruits et légumes, est approvisionné en oranges, choux-fleurs, tomates et pommes. Mais tout est très cher en raison du blocus imposé par les gens du Hezb. Dans les gorges de la rivière Kaboul, les convois destinés au gouvernement sont interceptés. Quant à la circulation privée, elle est soumise à différents péages et exactions. Une vingtaine de postes de contrôle, dont beaucoup sont le fait d'irréguliers, ralentissent la circulation entre Sarobi et la route du Laghman – un tronçon dont le profil est rendu lunaire du fait des cratères provoqués par l'explosion des mines lors de la guerre contre l'occupant soviétique.

Les administrations sont dans un état pitoyable après la fuite de nombreux hauts fonctionnaires de l'ancien régime, avec les réticences de l'élite émigrée à la fin des années 70 aux Etats-Unis et en Europe à rentrer au pays, et la peur qui incite beaucoup d'employés à rester chez eux. La journée d'un petit cadre consiste à venir signer le registre du personnel le matin entre 9 et 10 heures, à embrasser, à l'afghane, ses compagnons de bureau (il n'y a pratiquement plus de femmes désormais dans les ministères), à boire quelques tasses de thé puis à rentrer chez soi. Les plus consciencieux restent jusqu'à midi à discuter autour d'un brasero. Aucun ordre ne semble venir de nulle part. Nul ne songe à simplement faire balayer les éclats de verre qui jonchent le sol des bâtiments administratifs touchés par des roquettes.

Aucune trace de gouvernement n'est visible à Kaboul. Le président du Jamiat et chef de l'Etat, M. Rabbani, se terre. Le général Massoud travaille beaucoup, mais déteste paraître. Les ministres vont et viennent, selon les fluctuations politiques : ainsi, des représentants des chiites se sont-ils éclipsés depuis que le Wahdat s'est retourné contre le gouvernement, mais sans officiellement démissionner.

« Les voleurs de tapis »

Les provinces, il est vrai, sont, à l'inverse de la capitale, presque revenues à la normale pour ce qui est de la sécurité. Certaines villes sont même florissantes, selon les critères nationaux, telles Mazar-i-Sharif et Jalalabad. Mais presque rien n'embraye de la capitale vers l'extérieur. Le Jamiat cependant est aussi aux commandes à Hérat, à l'ouest, en la personne du prestigieux gouverneur Ismaïl Khan, ce qui assure à Kaboul un relais bienvenu.

La seule machine huilée est donc l'institution militaire. Chaque quartier est aux mains de la Choura-e-Nazar (Conseil de coordination des provinces du Nord, d'Ahmed Shah Massoud), ou des miliciens ouzbeks du général Dostom, ou d'un officier de l'ancien régime communiste rallié au gouvernement islamique (tel le général Baba Jan), ou des chiites. Les factionnaires, des adolescents le plus souvent, armés de kalachnikov ou de RPG-7 antichars, contrôlent les véhicules, en général sans excessive nervosité. Parfois l'un d'eux demande, sans brutalité, quelques afghanis *« pour le thé »*, dont un proverbe populaire fait *« le nerf de la guerre »*.

A 3 kilomètres du centre commencent les quartiers tenus par le Hezb. Le franchissement de leurs lignes, hormis les jours de combat, est peu problématique : les « hezbis » ont visiblement reçu consigne de se comporter avec plus de tenue que les *« jowzjonis »* du général Dostom, surnommés *« les voleurs de tapis »*. Dans la nuit, les sentinelles sont très nerveuses et les rafales de mitraillette partent pour un rien : la silhouette suspecte d'un malheureux chien par exemple. Le couvre-feu, de 22 heures à 5 heures du matin, est peu strict – à l'afghane.

Au cœur de la ville, comme une sombre menace, se dresse le Bala Hissar, la vieille forteresse d'où, à l'heureuse époque royale, ne tonnait que le *« canon de midi »*. Le lieu est occupé aujourd'hui par les miliciens ouzbeks et l'ancienne garde de l'ex-président Najibullah. Devenus *« neutres »* dans le combat entre le général Massoud et le chef du Hezb, ces hommes donnent plutôt aujourd'hui des gages au second, peut-être pour mieux faire pression sur les gouvernementaux et obtenir d'eux ce qu'ils en attendent : des places, des ministères, des positions élevées dans l'armée.

Dans cette ville abandonnée de Dieu et des hommes, le seul facteur d'égalité est la roquette. Elle tombe sur tous les quartiers : encore 115 engins, jeudi 4 février, ont fait 28 morts, selon Radio-Kaboul. Les dernières ambassades, toutes touchées ces dernières heures, ont fermé leur porte le même jour. Peut-être 400 personnes ont été tuées et 2 000 blessées depuis le début des combats. Les hôpitaux civils de la ville ne comptent que 400 lits. La Croix-Rouge, à son ordinaire, y accomplit un travail admirable.

JEAN-PIERRE CLERC

AMÉRIQUES

HAÏTI

La mission de conciliation des Nations unies a échoué

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

Au terme de trois jours d'entretiens en Haïti, l'envoyé spécial des Nations unies, M. Dante Caputo, n'est pas parvenu à convaincre les autorités de fait d'accepter l'envoi d'une mission d'observateurs internationaux, indique-t-on de source diplomatique à Port-au-Prince.

Lors d'un précédent voyage en Haïti il y a trois semaines, M. Caputo avait annoncé un accord pour l'envoi de cette mission internationale chargée de veiller au respect des droits de l'homme, première phase du plan de règlement élaboré par l'ONU, l'Organisation des Etats américains (OEA) et l'administration américaine. Quelques jours après son départ, le général Raoul Cedras, commandant en chef de l'armée, puis le premier ministre de fait, M. Marc Bazin, s'étaient publiquement opposés à l'envoi d'observateurs internationaux sous prétexte qu'ils porteraient atteinte à la souveraineté nationale.

M. Caputo n'a fait aucune déclaration avant son départ pour New-York, où il doit rendre compte de sa mission au secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali. Sa visite a été marquée par des manifestations d'hostilité d'employés de l'Etat et d'anciens tontons-macoutes. Ces manifestants, encouragés par la radio et la télévision nationales, ont violemment pris à partie plusieurs journalistes et des véhicules du corps diplomatique. Un reporter de Radio-Tropic FM, une station de Port-au-Prince, a disparu depuis plusieurs jours, et ses proches craignent que ses jours ne soient en danger.

A la suite de la mascarade d'élections organisée le 18 janvier par le gouvernement de M. Bazin, le Sénat a éclaté en deux groupes, qui ont chacun leur bureau et leur président. Les parlementaires favorables au retour du président constitutionnel, M. Jean-Bertrand Aristide, ont approuvé mardi soir une résolution destituant le premier ministre de fait, M. Marc Bazin. Les divisions se sont également accentuées au sein du camp putschiste, à la suite du retour en Haïti, jeudi 4 février, de M. Joseph Nérette, qui avait été installé par les militaires à la présidence de la République peu après le coup d'Etat du 30 septembre 1991. M. Nérette revendique le fauteuil présidentiel dont il avait été éjecté en juin dernier, lors de la nomination de M. Bazin au poste de premier ministre.

Face à l'intransigeance des autorités de fait, discrètement soutenues par la République dominicaine voisine, la balle est à nouveau dans le camp des Nations unies et de l'administration Clinton. Dans les milieux diplomatiques, on évoque la possibilité d'un durcissement de l'embargo, jusqu'à présent peu respecté par les pays de l'OEA, qui l'avait pourtant décrété au lendemain du coup d'Etat.

JEAN-MICHEL CAROIT

CHILI

Un prêtre suspendu par l'Eglise

SANTIAGO

de notre correspondant

De quel côté politique se trouve donc le Christ au Chili ? Pour avoir voulu donner une réponse toute personnelle à cette question, le prêtre Eugenio Pizarro s'est fait suspendre *a divinis*, jeudi 4 février, par l'archevêque de Santiago, Mgr Carlos Oviedo. A peine désigné comme candidat à l'élection présidentielle de décembre par le parti de tendance communiste, MIDA, le mouvement de la gauche démocratique allendiste (du nom du président chilien qui fut renversé par le général Pinochet en 1973), le père Pizarro a fait quelques déclarations tonitruantes, affirmant que *« la violence révolutionnaire est une violence d'amour »*. Mais on ne plaisante pas avec le christianisme au Chili, et la concurrence pour sa récupération politique est rude.

M. Eduardo Frei, le candidat de la démocratie chrétienne, le principal parti du pays, aurait pris contact avec les autorités ecclésiales pour hâter la prise de sanction à l'encontre du père Pizarro. Quant à la droite pro-Pinochet, qui assimile le christianisme à l'ordre social de la dictature, elle s'est réjouie de la décision de l'Eglise chilienne. Cette dernière, soucieuse de dédramatiser la situation, a fait savoir que la sanction s'appliquerait tant que le père Pizarro ne suspendrait pas ses activités politiques. Pour l'Eglise chilienne, en tout cas, le Christ n'est pas communiste.

BRUNO ADRIAN

EN BREF

□ **COLOMBIE : au moins dix-huit morts à Medellin en vingt-quatre heures.** – Au moins dix-huit personnes, dont plusieurs hommes d'affaires, un policier et une vedette du football local, ont été tuées par balles à Medellin en vingt-quatre heures, selon des informations diffusées jeudi 4 février par la presse colombienne. Plus de cent policiers ont été tués à Medellin depuis l'évasion de prison du trafiquant de drogue Pablo Escobar en juillet. – *(AP.)*

□ **LIBYE : le colonel Kadhafi à la tête d'une manifestation contre l'ONU.** – La radio libyenne a rapporté que le colonel Mouammar Kadhafi s'est joint, jeudi 4 février, à une manifestation d'étudiants, qui, dans les rues de Tripoli, ont réclamé la *« chute »* du Conseil de sécurité de l'ONU parce que celui-ci mène *« une politique raciste et colonialiste »*. La Libye est soumise depuis le 15 avril dernier à un embargo aérien décidé par l'ONU, les services libyens étant accusés d'être impliqués dans les attentats contre les avions de PanAm et d'UTA ayant fait, au total, 440 morts en 1988 et 1989. – *(AFP.)*

□ **PÉROU : quatre morts lors de l'attaque d'une banque par le Sentier lumineux.** – Deux policiers, un civil et un membre du Sentier lumineux ont été tués, jeudi 4 février, à Lima, lors de l'attaque d'une banque par un commando de l'organisation d'origine maoïste, a indiqué la police. Les sentiéristes ont réussi à prendre la fuite après avoir dérobé une somme d'argent dont le montant n'a pas été révélé. – *(AFP.)*

□ **CHINE : mort d'un membre du bureau politique du PCC.** – Tan Shaowen, élu l'année dernière au bureau politique du PC chinois, est décédé, mercredi 3 février, a rapporté jeudi le *Quotidien du Peuple*. Il était atteint d'un cancer du poumon depuis plusieurs années, a déclaré un fonctionnaire de Tianjin, où M. Tan était le responsable du Parti. Agé de soixante-trois ans, il était l'un des membres les plus jeunes de l'organe suprême du PCC. – *(Reuter.)*

Un entret

Français en m

Le Monde

ESPACE EUROPEEN

Un entretien avec M. Philippe Séguin

« Il faut chercher avec la Grande-Bretagne des positions communes sur l'Europe » nous déclare le maire d'Epinal

« Vous contestez depuis plusieurs mois l'« accrochage » du franc au mark. Les mouvements actuels sur les marchés des changes vous confirment-ils dans votre volonté de donner une plus grande autonomie à la politique monétaire française ?

– Vous seriez étonné si je ne vous répondais pas par l'affirmative. Mais il faut replacer le problème dans le cadre général du système monétaire européen. Le SME a été déserté, au moins provisoirement, par plusieurs pays qui n'ont pas estimé souhaitable de continuer à s'imposer des disciplines dont la légitimité leur semble désormais douteuse au regard notamment des problèmes exceptionnels posés par la réunification allemande. A l'évidence, cela complique encore un peu plus le problème des monnaies qui restent au sein du SME : pour 1992, nous aboutissons ainsi à une réévaluation de fait du franc de plusieurs points par rapport à l'ensemble des grandes monnaies. Le problème n'est donc pas celui du franc fort ou du franc faible – alternative dépourvue de signification économique, – mais celui du rapport avec le mark, ce qui est tout à fait différent.

» Le cours du mark est le résultat des choix monétaires et fiscaux faits par le gouvernement allemand pour gérer la réunification. Nous en subissons le contre-coup à travers des taux d'intérêt exorbitants. Dans un premier temps, pendant la campagne de Maastricht, j'ai été le seul à en parler. Lorsque j'évoque la monnaie, je ne pense qu'à l'Europe, mais ce ne sont pas des arrière-pensées dans la mesure où je les ai toujours largement exposées : je suis contre le système de la monnaie unique, précisément pour éviter que demain se reproduisent des situations du genre de celle que nous vivons aujourd'hui.

– D'autres hommes politiques, y compris dans votre camp, en tirent une conclusion inverse. Ils affirment qu'il faut anticiper le passage à la monnaie unique, parce que la France pourra alors peser sur les décisions...

– Je n'ai pas l'impression que le jour où M. de Larosière (NDLR : le gouverneur de la Banque de France) se retrouvera sur un strapontin au conseil d'administration de la Bundesbank élargie, les positions de la « Buba » en seront sensiblement infléchies ; je me demande même si elles n'en seront pas confortées, compte tenu de ses analyses... Je vois mal comment il ferait bouger quoi que ce soit.

» Permettez-moi de revenir en arrière, car il s'est tout de même passé un certain nombre de choses en six mois. Le point de départ, c'est le traité de Maastricht. Progressivement, nous avons fait de ce thème de la monnaie, qui est capital, le centre du débat politique, ce qui n'est pas négligeable. Tout le monde reconnaît aujourd'hui qu'il y a un préalable à tout redressement économique, à savoir une baisse des taux d'intérêt qui sont excessifs. Je suis prêt à admettre qu'on pourrait se satisfaire d'une initiative allemande ; j'applaudirais si la Bundesbank prenait une initiative vraiment significative, en abaissant ses taux de plusieurs points. J'applaudirais également si l'Allemagne prenait l'initiative de demander la mise en congé du mark du SME.

» Mais si rien ne se passe, il faudra peut-être que nous écoutions les conseils que nous donnent nombre d'Allemands eux-mêmes ; car c'est un élément nouveau. La semaine dernière, le président de la deuxième banque allemande disait qu'il était stupéfait de nous voir compter sur la bienveillance de la Bundesbank. Puis l'ancien président de la « Buba », M. Pohl, a dit que la meilleure chose à faire était de laisser flotter le franc. Et aujourd'hui, le président du CNPF explique que si cela continue, il faudra probablement se résigner, à ce qui lui paraît bien regrettable, c'est-à-dire une dévaluation du franc. Je ne reprends d'ailleurs pas ce terme à mon compte. Mais je ne vois pas pourquoi on exprime une telle méfiance : si notre monnaie est fondamentalement saine, comment croire un instant que le jugement durable du marché lui sera forcément défavorable ? En revanche, il est clair que si notre économie continue de s'effondrer, notre monnaie finira par s'effondrer aussi.

« Une situation insupportable »

– Pour éviter un glissement, il faudrait augmenter les taux d'intérêt que vous voulez diminuer...

– Le problème est de savoir ce que l'on veut. Nous sommes dans une situation sociale et économique qui devient insupportable et dans une situation morale inadmissible. Quand on peut se remplir les poches en achetant des sicav monétaires et qu'il faut être un héros ou un fou pour investir dans une activité productive, cela pose un problème. D'ailleurs, les chiffres sont là. Ce n'est pas parce que je tiens ce discours que les spéculateurs s'agitent. La spéculation n'est pas une cause, c'est un révélateur. Toute une série d'opérateurs font l'analyse que la France ne peut pas durablement, pour de simples raisons politiques, s'accrocher au mark avec le prix qu'il y a à payer en termes de récession, de chômage, d'exclusion, etc.

– En décrochant du SME, vous risquez de porter un coup fatal à une crédibilité construite depuis dix ans...

– Je suis très heureux que M. Bérégovoy puisse se regarder dans un miroir et demander au miroir : suis-je crédible ? Mais la crédibilité de M. Bérégovoy me plonge dans l'indifférence la plus totale. Mon problème est de savoir où en est l'économie française et si les gens ont de quoi vivre. Quel est le but de l'action économique ? Ce n'est certainement pas de produire



des « fondamentaux » satisfaisants. Il y a des gens qui vivent dans l'idée que si les « fondamentaux » sont bons, la situation économique est satisfaisante, et que si la situation économique est satisfaisante, il y a un niveau d'emploi satisfaisant. Je suis désolé, c'est fini. Il faut s'attaquer aux dysfonctionnements du système et remettre en cause les idées reçues. Cela ne veut pas dire qu'on souhaite le laxisme ou le retour à l'inflation. On peut parfaitement baisser les taux, décrocher du SME et maintenir une croissance raisonnable de la masse monétaire. Au demeurant, on manque aujourd'hui cruellement de liquidités.

– Vous craignez que la France se retrouve seule face à l'Allemagne ?

– Effectivement, nous allons nous retrouver face à l'Allemagne, avec le Benelux plus des adhésions autrichienne, finlandaise, suédoise qui ne mettront pas à proprement parler en cause l'aspect « adhésion à la zone mark » que revêtira notre démarche, avec toute une série d'implications politiques, économiques, et en particulier l'acceptation d'un modèle de développement économique qui n'est pas forcément le nôtre.

– Pourquoi cette défiance à l'égard de l'Allemagne ?

– Il ne s'agit pas de défiance. Je reste très favorable au bilan que représente pour la construction européenne, pour la paix le rapprochement franco-allemand. Mais maintenant, ce serait une grave erreur que d'en faire l'axe exclusif de notre politique étrangère.

– Comment croyez-vous possible un « rééquilibrage » de notre diplomatie ?

– D'abord, en recherchant avec la Grande-Bretagne, dans le processus d'application de Maastricht, des positions communes. Je n'ai pas besoin de vous le répéter. Je suis contre l'engrenage de la monnaie unique, contre le processus fédéral ; il se trouve que les Anglais aussi. Le problème que nous avons avec les Anglais, c'est qu'ils ne choisissent pas la bonne stratégie. La bonne stratégie est de toujours rester autour de la table de manière à influer sur une évolution à Douze alors qu'ils cherchent à s'isoler dans un cocon, à avoir des avantages particuliers qui ne peuvent qu'être illusoires et passagers. Après, ils sont obligés de rejoindre le gros de la troupe dans les pires conditions.

– Dans le débat sur le rôle de l'OTAN et de l'UEO, seriez-vous partisan de la même stratégie : faire de l'entrisme plutôt que de contester de l'extérieur ?

– La réponse dépend de l'objectif qu'on assigne à l'OTAN et à l'UEO. Si l'OTAN et l'UEO sont des moyens d'intégration européenne ou euro-atlantique, c'est non. Je considère l'OTAN et l'UEO comme des structures de services en matière de défense. Ces organismes ne valent que par la volonté de leurs Etats membres face à un problème donné.

– Quels types de service ? Par exemple, de mettre des troupes à la disposition des Nations unies si besoin est ?

– Par exemple. Mais j'ai pour l'organisation de la sécurité sur le continent européen d'autres espérances. Je souhaite qu'on aille plutôt progressivement vers une organisation de sécurité régionale à l'échelle continentale.

La « puissance douze »

– Il y a ceux qui disent que l'Europe est largement impuissante face à la crise yougoslave parce qu'il n'y a pas assez de politique étrangère européenne commune, et d'autres qui pensent qu'il y en a trop...

– Le seul élément clair de notre politique étrangère, c'est une manière d'« exclusivisme communautaire » qui me paraît conduire à l'impuissance communautaire. La politique africaine de la France est à la dérive, nous avons été évincés au Moyen-Orient et sommes tenus pour principal responsable du manque d'ouverture à l'Est. Qui peut aujourd'hui sérieusement croire que Maastricht permettra de pallier notre effacement ?

– Qu'aurions-nous pu faire d'autre, seuls ?

– Par exemple, ne pas reconnaître la Croatie. Cela aurait du moins permis de ne pas continuer en cascade l'« opération reconnaissance ». D'autres pays européens et les Etats-Unis auraient peut-être rejoint notre position. Sous couvert d'« exclusivisme communautaire », nous nous sommes alignés sur les positions allemandes. Elles sont à l'origine de notre incapacité à définir un objectif politique clair, ce qui est quand même un préalable à toute politique. Nous nous sommes enfermés dans une alternative : ou l'intervention à grande échelle, qui reste très hypothétique, ou le retrait sans gloire à la libanaise. Je ne sais pas si nous sommes capables de définir cet objectif politique réaliste au niveau national ; alors, à l'échelle communautaire... Quant à la Bosnie, il va falloir se dire que c'est moins ce qui est juste et souhaitable qui doit être promu que ce qui est susceptible d'être durable et d'assurer la fin du drame.

– La crise du Golfe, l'intervention en Somalie, les difficultés à définir une attitude en Bosnie, tout cela montre que sans les Américains les Européens ne peuvent pas faire grand-chose.

– Il est difficile de faire quelque chose quand on a des approches politiques différentes. Certes, il n'est pas illégitime de chercher à démultiplier, à arriver à la « puissance douze », chaque fois que c'est possible. Mais, dès lors qu'on n'y parvient pas ou que pour y arriver il faut abandonner une part trop importante de nos principes et de nos convictions, à ce moment-là il faut savoir reprendre notre liberté.

» Il ne faut pas se faire d'illusion sur la capacité durable de l'ONU à assumer le rôle bien imparfait qu'elle joue aujourd'hui. Le tiers-monde va supporter de moins en moins une situation qui ressemble de plus en plus à celle du XIXe siècle. Certains pays du Nord, dominants, s'ingénient à faire la loi partout ou plutôt à l'appliquer – d'une manière on ne peut plus sélective. Deuxième élément : sur plusieurs de ces théâtres d'opérations, l'enlisement, donc l'échec, risque d'être l'issue la plus probable. Je doute enfin que la Russie et la Chine continuent à laisser faire aussi facilement que par le passé. Selon toute vraisemblance, on risque avec l'ONU d'être confronté à un retour en arrière.

» Enfin, si l'on veut arriver, aussi bien dans le domaine économique que dans celui du domaine de la sécurité, à un semblant d'organisation régionale, cela ne peut pas se faire sans la Russie. Celle-ci est une puissance européenne et elle représente encore un potentiel militaire et politique tel qu'il serait insensé de la tenir à l'écart.

– Vous donnez l'impression de vouloir revenir à un équilibre des puissances en Europe du type de celui qui prévalait au début du siècle.

– On peut très schématiquement dire que l'on est face à l'alternative suivante : il y a ceux pour qui les principes de liberté, de développement transcendent les frontières, d'où l'idée d'un nouvel ordre international – dont on ne voit que trop qu'il est un marché de dupes – et ceux qui prennent en compte le retour au fait national. Celui-ci peut être la meilleure chose dans la mesure où c'est un facteur de démocratie, ou la pire quand il va signifier nationalisme, xénophobie, etc. Il va falloir probablement naviguer entre les deux, ce qui rend d'autant plus nécessaire l'imagination et la volonté, car la force ne résoudra pas grand-chose à elle seule.

– Avez-vous l'impression que cette imagination, cette lucidité seront présentes en cas de cohabitation ?

– Ce n'est probablement pas le cadre idéal. Il est incontestable que, dans toutes les matières qui impliquent des décisions du gouvernement dans le domaine budgétaire ou autre, il faut effectivement un accord entre le président de la République et le gouvernement. Mais de là à ligoter le président de la République, il y a tout de même une marge. Je crois que, même durant la cohabitation, le chef de l'Etat ne peut pas ne pas continuer à être le premier artisan de la politique étrangère du pays. Si conflit il y a avec le gouvernement et sa majorité, ce conflit doit être réglé selon les modalités prévues par la Constitution. »

Propos recueillis par
PIERRE SERVENT
et **DANIEL VERNET**

Des Français en manque d'informations

Un sondage Louis-Harris montre que nos compatriotes ont l'impression que leurs critiques sur le traité de Maastricht n'ont pas été entendues

LES partisans de l'Union européenne qui ont senti le vent du boulet avec la courte victoire du « oui » au référendum du 20 septembre sur la ratification des accords de Maastricht n'ont pas lieu d'être rassurés. Un sondage, commandé à l'Institut Louis-Harris (1) par le Mouvement européen, présidé par Jean François-Poncet, révèle que si c'était à refaire les Français voteraient à peu près de la même façon. Mais surtout l'enquête montre que les Français ont l'impression de n'avoir absolument pas été entendus par les hommes politiques et que les promesses faites pendant la campagne de rendre l'Europe plus proche des citoyens et la construction européenne plus transparente n'ont pas été suivies d'effets. Aussitôt la ratification acquise, les dirigeants ont repris leurs mauvaises habitudes d'antan. C'est du moins, justifié ou non, le sentiment de la grande majorité des personnes interrogées.

Aussi n'est-il pas étonnant qu'à la question de savoir s'ils voteraient de la même manière qu'en septembre dernier, 84 % des interviewés répondent par l'affirmative (contre 12 % qui changeraient leur vote).

73 % des personnes interrogées pensent que, sur le plan de l'information, rien n'a changé, celles qui estiment que les hommes politiques informent moins sur la Communauté européenne étant même plus nombreuses (14 %) que celles constatant une amélioration (8 %).

Les Français ayant voté « non » en septembre dernier sont encore plus déçus que l'ensemble de l'échantillon (77 % contre 67 %) par le fait que leurs critiques n'aient pas été prises en compte.

Cette impression est en partie injuste dans la mesure où les dirigeants européens, par conviction ou par tactique, se sont efforcés aux sommets de Birmingham puis d'Edimbourg, à l'automne dernier, d'insister sur la subsidiarité et de promouvoir la transparence. Mais cette volonté affichée de se rapprocher des citoyens n'a pas été vraiment perçue.

Ce qui frappe dans l'ensemble de ce sondage, c'est le manque et le besoin d'information. La moitié des personnes interrogées considère que *« la difficulté à lire le traité et le manque d'information sur son contenu »* expliquent le score élevé du « non » en septembre. Cette raison vient loin devant la deuxième qui est *« la volonté de donner un avertissement aux hommes politiques appelant à voter « oui »*. Et ce sont les plus jeunes qui mettent particulièrement l'accent sur ce manque d'information. On retiendra aussi que 54 % des agriculteurs ayant voté « non » se déclarent avoir choisi par opposition à l'Europe, alors que 48 % des cadres l'ont fait par opposition au traité de Maastricht, et 35 % des professions intermédiaires par manque d'information.

Faible niveau de connaissance

S'il fallait une preuve supplémentaire du faible niveau de connaissance du fonctionnement des institutions européennes et de la confusion entre la Commission de Bruxelles et le Parlement européen, elle serait apportée par une question dans laquelle il était demandé aux personnes interrogées si, à leur avis, quelques personnalités étaient ou non membres de l'Assemblée de Strasbourg. 55 % des interviewés donnent une réponse erronée à propos de Jacques Delors. Ils pensent que celui-ci est député européen sans doute parce qu'il leur paraît incongru que le président de la Commission de Bruxelles ne soit pas parlementaire.

Et 39 % ignorent que Valéry Giscard d'Estaing siège au Parlement de Strasbourg qu'il a préféré à l'Assemblée nationale française quand il a dû se plier à la règle contre le cumul des mandats. Lors de ses Entretiens de l'après-Maastricht, organisés le 6 février à Paris, presque un an après la signature du traité, le Mouvement européen se propose de reprendre sa mission pédagogique en faveur de l'Europe, à peine entamée lors de la campagne référendaire. Lourde tâche.

D. V.

Question : **Estimez-vous que les hommes politiques ont, depuis le référendum sur la ratification, pris en compte les critiques de l'opinion sur le traité de Maastricht ou ne les ont pas prises en compte ?**

	Ensemble des interviewés (en %)	A voté « OUI » au référendum (en %)	A voté « NON » au référendum (en %)
Ils les ont prises en compte	20	27	14
Ils ne les ont pas prises en compte	67	63	77
Ne se prononcent pas	13	10	9
	100	100	100

Question : **Avez-vous le sentiment que, depuis le référendum sur la ratification du traité de Maastricht, les hommes politiques français vous informent sur la Communauté européenne...**

	Ensemble des interviewés (en %)	A voté « OUI » au référendum (en %)	A voté « NON » au référendum (en %)
Plus qu'auparavant	8	9	6
Moins qu'auparavant	14	14	17
Ou ni plus ni moins qu'auparavant	73	74	75
Ne se prononcent pas	5	3	2
	100	100	100

Question : **Si vous aviez à voter à nouveau aujourd'hui pour ratifier le traité de Maastricht, voteriez-vous de la même manière qu'en septembre dernier ?**

	Ensemble des interviewés (en %)	A voté « OUI » au référendum (en %)	A voté « NON » au référendum (en %)
Je voterais de la même manière	84	82	85
Je ne voterais pas de la même manière	12	14	10
Ne se prononcent pas	4	4	5
	100	100	100

(1) Ce sondage a été réalisé les 29, 30 janvier et 1er février, par téléphone auprès d'un échantillon national représentatif de 1 007 personnes âgées de dix-huit ans et plus, selon la méthode des quotas, après stratification par région et catégorie d'agglomération.

La semaine prochaine :
Un entretien avec M. Valéry Giscard d'Estaing

ESPACE EUROPEEN

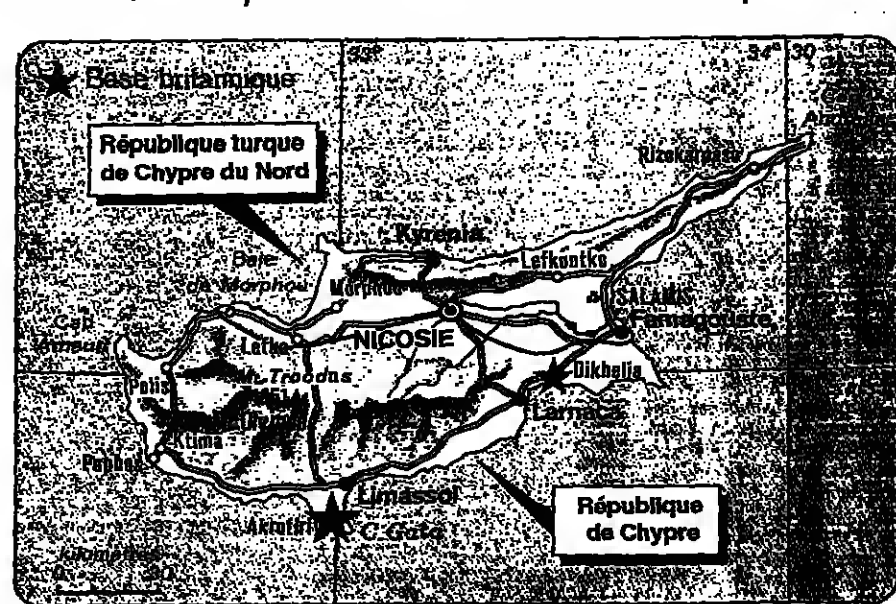
Les yeux fixés sur la ligne verte de Chypre

Dix-neuf ans après la partition, la « question nationale » reste l'enjeu de l'élection présidentielle de dimanche 7 février

NICOSIE

de notre envoyé spécial

LORSQUE Georges Vassiliou, économiste et homme d'affaires de renom meis inconnu en politique, fut élu président de la République de Chypre en 1988 il fixa comme priorité de ses cinq années de mandat le règlement de la «question nationale». L'expression cristallise toute la passion douloureuse des Chypriotes grecs depuis qu'en 1974, après des années de mésentente entre la majorité grecque et la minorité turque, l'armée d'Ankara, prétextant du coup d'Etat d'extrême droite du côté grec, envahit le nord de l'île, *«à six minutes d'avion»* des côtes turques, comme vient de le rappeler le premier ministre turc, Suleyman Demirel.



Dix-neuf ans après la partition qui donna naissance à la «République turque de Chypre du Nord» (RTCN) – reconnue seulement par la Turquie – et cinq ans après l'accession de M. Vassiliou à la présidence de la partie grecque, la «question nationale» n'est toujours pas réglée : saisie, vers le sud, par la fièvre immobilière, Nicosie est restée, au nord de sa partie ancienne, à l'approche de la ligne verte, une ville fantôme endormie dans sa quiétude tragique avec ses terrains envahis d'herbes folles, ses maisons éventrées par les combats et jamais réparées, ses guérites et ses sacs de sable dérisoires.

Les provocations y sont quotidiennes même si personne n'en parle parce qu'elles appartiennent au décor et ne font pas de victimes. Nul ne songerait à reprocher à M. Vassiliou d'avoir échoué. L'une des singularités de cette île à la fois ouverte et repliée sur ses problèmes, méditerranéenne et anglo-saxonne, est que les concurrents du président sortant lui reprochent au contraire d'être prêt à trop de concessions pour tenter de sortir de l'impasse.

Candidat indépendant soutenu par le puissant Parti communiste de tradition stalinienne, Georges Vassiliou succédait, en 1988, à Spiros Kyprianou, symbole de ces hommes politiques chypriotes grecs figés dans leur rejet de la RTCN. Homme nouveau, plus ouvert, Georges Vassiliou allait réussir à changer le climat international, à sortir l'ONU de son rôle de sentinelle résignée le long de la ligne de démarcation.

Le «paquet Ghali»

Sous l'égide des Nations unies, le nouveau président a entrepris des pourparlers directs avec le chef de la RTCN, Rauf Denktash, autour du plan de règlement que le jargon onusien eppelle l'*«ensemble d'idées»*, mis au point sous sa forme définitive par Bontros Boutros-Ghali. En novembre dernier, les pourparlers ont été ajournés et la résolution 789 du Conseil de sécurité e fait porter sur la partie chypriote turque la responsabilité de l'échec. Mais ces discussions doivent reprendre en mars à New-York, toujours sur la hase de l'*«ensemble d'idées»* dont M. Boutros-Ghali a indiqué qu'il ne pourra connaître que des ehangements mineurs. C'est pourquoi le débat électoral chypriote compliqué, souvent subtil, tourne autour des propositions de ce fameux «paquet Ghali».

Conformément à un principe accepté dès la fin des années 70 par les dirigeants chypriotes grecs, successivement l'archevêque Makarios, puis le président Kyprianou, ce «paquet Ghali» jette les bases d'un Etat fédéral hizonal et bicommunautaire afin de préserver les intérêts des deux parties, notamment de la minorité turque. Le «paquet» prévoit aussi le retour d'une part des réfugiés chypriotes grecs et la rétrocession par les Chypriotes turcs (18 % de la population) d'une fraction de leur territoire qui passerait de 37 % à 29 % de la surface de l'île.

Pour simplifier, M. Denktash, qui réclame un Etat confédéral – c'est-à-dire avec une autonomie beaucoup plus large des deux parties – juge inacceptable la solution proposée par l'ONU. A l'inverse, certains Chypriotes grecs reprochent à ce plan de faire la part trop belle à M. Denktash et de comporter des dispositions trop complexes qui le rendraient inapplicable.

Même s'ils en tirent des conclusions différentes, c'est globalement l'argumentation des deux adversaires du président sortant (1), Glascos Clérides, le président du parti DISY (droite), et Paschalis Paschalidès, candidat d'un Front des forces combattantes formé par le parti DIKO (centre droit) de M. Kyprianou et l'EDEK (socialiste) de Vassos Lyssarides.

Une voie dangereuse

M. Vassiliou est ainsi le seul des trois principaux candidats à accepter de reprendre des pourparlers en mars sur la base de l'*«ensemble d'idées»*. Il ndmet, comme le répètent ses adversaires, que l'on puisse trouver *«dangereuse»* la route qu'il suit. Mais il ajoute : *«La voie qui consiste à ne pas négocier est beaucoup plus dangereuse. Le choix est simple, ou on marche sur cette route qui est difficile – mais c'est la seule route pour aider l'île – ou on abandonne, avec les répercussions négatives que cela donnera !»*

Associé au Conseil national, comme les représentants des autres partis, pour la préparation de toutes les discussions de New-York, M. Clérides est accusé par les partisans de M. Vassiliou d'avoir opéré une volte-face pour des raisons électorales alors qu'il affirmait récemment son identité de vues avec la politique suivie par le président. Ioannis Matsis, vice-président du parti DISY de M. Clérides, rétorque que la première version de l'*«ensemble d'idées»* présentée en avril dernier comportait des points négatifs que M. Vassiliou s'était promis d'améliorer et que la version finale d'août était pire encore.

Toujours selon M. Matsis, si le candidat du DISY est élu, il ira bien au rendez-vous de New-York en mars, mais pour demander un report des pourparlers afin d'exposer auparavant ses objections aux membres du Conseil de sécurité. M. Clérides demandera aussi que la Communauté européenne soit impliquée dans la recherche d'un règlement.

M. Paschalidès, lui, ne demande pas le report des négociations. Cela ne signifie pas qu'il approuve plus que M. Clérides l'*«ensemble d'idées»* de l'ONU. Bien au contraire. Kypros Chrysostomidès, avocat francophone et francophile, conseiller de M. Paschalidès pour les affaires chypriotes, affirme sans ambages : *«Nous sommes d'accord pour continuer les pourparlers en mars, mais avec le but de changer la base»* des négociations. Autrement dit, le Front des forces combattantes est en fait un front du refus aux propositions de l'ONU, jugées non amendables.

L'influence de l'Eglise orthodoxe

Ce Front est aussi – et peut-être surtout – soutenu par l'Eglise orthodoxe. M. Chrysostomidès affirme que la politique du Front *«n'est pas une politique chauviniste ou extrême»* et reproche au *«paquet Ghali de rendre impossible l'établissement d'un réel Etat fédéral»*. Mais le successeur de Mgr Makarios, Mgr Chrysotomos, ne cache pas, lui, son opposition à l'idée même d'une fédération : *«C'est impossible dans un petit pays comme Chypre»*, nous a-t-il déclaré, ajoutant que les exemples soviétique et yougoslave montrent qu'une fédération composée de nationalités différentes n'est pas une solution viable. L'archevêque, qui est pour *«l'égalité des droits, la liberté et la justice»*, pense qu'accepter le «paquet Ghali» reviendrait à *«légaliser la violation des droits de l'homme»* et mettrait, à terme, l'existence même de l'île *«dans les mains de la Turquie»* qu'il soupçonne de chercher *«comment occuper toute l'île»*.

L'archevêque, dont on murmure parfois qu'il e lui-même choisi, M. Paschalidès, qui, au demeurant, gère certaines des affaires de l'Eglise, ne cache pas qu'il a *«encouragé»* ce dernier à se présenter et qu'il a demandé en fait à M. Clérides de se retirer afin d'obtenir *«l'unité du peuple»*. Or, si l'archevêque Chrysotomos n'e pas le même prestige que son prédécesseur, l'Eglise est restée une puissance dans ce pays encore dominé par les structures familiales : ne représente-t-elle pas, selon la formule d'un observateur étranger, le symbole de l'hellénisme ?

Il reste à savoir si les Chypriotes grecs se retrouvent vraiment dans ce débat où le droit international se mêle à la religion et à la politique locale. Le quotidien indépendant *Cyprus Mail* titrait ainsi son éditorial de mardi : «Les candidats plongent les électeurs dans la confusion.» Ceux-ci sont confrontés, soulignait le même journal, à plus de questions sans réponse qu'avant la période électorale... Un observateur étranger n'hésite pas à bousculer quelques tabous en affirmant : *«C'est leur ligne bleue des Vosges au fond, avec une différence toutefois : Clemenceau disait* «Y penser toujours, n'en parler jamais», *ici on est en droit de se demander si on y pense aussi souvent qu'on en parle.»*

De fait, une certaine lassitude est perceptible depuis près de dix-neuf ans que s'enlise cette querelle. D'autant que la République chypriote a vécu, après la catastrophe de 1974, une sorte de miracle économique et que les réfugiés sont aujourd'hui parfaitement intégrés. Les difficultés de la réunification allemande, dit-on ici, feraient réfléchir quelques Chypriotes. Encore faut-il prendre en compte les réaction d'un peuple qui n'a pas oublié ses morts et qui, tout comme les Grecs avec la Macédoine, réagit d'abord de façon passionnelle.

Dans ce contexte, l'élection présidentielle constitue une sorte de sondage grandeur nature sur la perception actuelle dn la «question nationale». Si M. Vassiliou fait un bon score, c'est que les Chypriotes, tournant le dos à un nationalisme rigide, sont disposés à négocier et donc à accepter des concessions pour sortir de l'impasse.

Si M. Paschalidès fait une percée, cela signifiera au contraire, comme le souligne M. Chrysostomidès, que les Chypriotes ne veulent *«pas essuyer de changer le* statu quo *pour une situation qui sera pire»*. Enfin, selon une formule de M. Matsis, un succès de M. Clérides représenterait la victoire d'une «voie médiane» qui reste toutefois à définir.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

(1) Cinq candidats au total sont enregistrés ; MM. Clérides, Paschalidès, Vassiliou, et deux candidats marginaux, Yiannakis Taliotis, médecin, et Georges Mavroyenis, caricaturiste.

Cinq candidats, deux tours

NICOSIE

de notre envoyé spécial

Les enjeux internes tiennent peu de place dans la campagne électorale chypriote par rapport à la «question nationale», sur laquelle, assure-t-on ici, l'élection ne jouera *«à 99 %»*. Il est vrai que Georges Vassiliou, arrivé au pouvoir il y e cinq ena avec le soutien de quelque 30 % d'électeurs communistes, e trouvé le recette d'un consensus qui confine au miracle en formant un gouvernement de «technocrates» choisis pour représenter sans exclusive – y compris à l'égard de la droite réputée «dure» du Rassemblement démocratique (DISY) de Glascos Clérides – l'éventail des partis politiques du pays.

La prospérité économique de la partie sud de l'île, qui contraste avec la pauvreté persistante du nord, contribue à limiter le débat. Certes, Chypre éprouve certainea difficultés à écouler ses exportations agricoles. Le récent renchérissement du coût de la vie lié à l'introduction de le TVA fait maugréer les Chypriotes, déjà frappés par de nombreusea taxes, mais personne ne propose une politique rompant avec celle d'inspiration libérale de M. Vassiliou (*le Monde* du 8 septembre).

Le soutien du Parti communiste (AKEL) et donc d'une grande partie des nyndicats ent uns garsntie de paix sociele (1). C'est pourquoi, entiment certains observateurs, les milieux économiques pourraient ehoisir M. Vassiliou plutôt que M. Clérides de peur de voir Chypre connaître une situation *«à la grecque»*, avec un pouvoir de droite paralysé par des mouvements sociaux (2).

Cette configuration politique partieulière explique nnns doute que les Chypriotes restent cette foin anormalement calmes, même si les candidats, profitant des dimensiona réduites du payn, font des tournées électorales jusque dans les plus patitn villages. Tout le monde à Nicosie s'accorde à panser que les électeurs, au premier tour, ns détermineront sur la «question nationale», mais que les clivages idéologiques feront leur apparition au second tour, ce qui ne fait que renforcer l'incertitude sur le résultat final.

J.-L. A.

(1) L'AKEL a renouvelé son soutien à M. Vassiliou pour ce scrutin ainsi qu'un petit parti de dissidents communistes, l'ADISOK.

(2) Au second tour de l'élection de 1988, M. Vassiliou a été élu avec 51,63 % des voix.

Un rapport préparatoire au XI[e] Plan

Revivifier le G7

Va-t-on vers un nouvel ordre économique mondial harmonieux, ou au contraire vers une ère de «barbarie moderne», marquée par les guerres économiques et les particularismes ? Dans le rapport qu'il a dirigé dans le cadre de le préparation du XI[e] Plan, M. Pascal Lamy, directeur de cabinet du président de la Commission européenne, s'est interrogé sur l'évolution des relations économiques internationales. *«Les plus optimistes envisagent un rattrapage des groupes les plus démunis... un progrès des libertés politiques et économiques dans un contexte de croissance mondiale soutenue et durable, favorable à la paix. Les plus pessimistes imaginent un bastion de pays riches, entretenant des zones-tampons pour se défendre des armées de la misère, des minorités privilégiées maniant la répression à l'égard des guettos proches»*, souligne le rapport.

Au sein de la CEE – qualifiée par M. Pascal Lamy de *«seule expérience partiellement réussie de gestion moderne des interdépendances»* – les dnutes s'intensifient quant à la capacité de la Communauté à avancer sans heurts vers l'union économique et monétaire ; les conflits commerciaux entre la CEE et les Etats-Unis se multiplient ; les pays membres du G7 paraissent incapables d'adopter une réponse commune au ralentissement général de la croissance économique.

En ce début de 1993, la coopératinn paraît plus en panne qne jamais, et le rapport estime que *«les institutions multilatérales mondiales ne sont à la hauteur ni des enjeux, ni des attentes»*, tandis que le groupe des Sept, instance informelle créée en 1975, n'a pas produit de résultats durables en matière de coopération internationale.

Gérer, organiser la mondialisation, nt limiter les risques sociaux qu'elle implique, telle est, selon le rapport du plan, la tâche à laquelle doivent s'atteler en priorité les dirigeants dn monde industriel. Une meilleure coopération de la «triade» CEE-Etats-Unis-Japon, qui génère 80 % de la richesse mondiale, une *«clause sociale* nu *GATT»* qui éviterait les *«fuites de bien-être»* induites par la plus grande libéralisatiou des échanges, autant d'objectifs à poursuivre. De l'Europe enfin unie, on attend qu'elle soit *«un acteur mondial, une instance de régulation, un facteur de renouveau démocratique»*.

F. L.



ESPACE EUROPÉEN

TRIBUNE

Faire son deuil de la Yougoslavie

par Ydriz Basha i Novosejt

EN 1981, lors d'une manifestation pacifique d'étudiants albanais à Pristina (capitale du Kosovo), la police et l'armée yougoslaves avaient tiré sur la foule, faisant onze morts. Le nombre des victimes devait encore augmenter au cours des mois de répression qui s'ensuivirent. A l'époque, aucun responsable politique ne voulait clairement condamner ces agissements, au nom de la sauvegarde de l'équilibre géopolitique, et de surcroît la diplomatie occidentale croyait avoir une dette envers la Yougoslavie de Tito qui avait, dès 1948, brisé le monolithisme du bloc communiste. Par ailleurs, les communistes serbes, passés maîtres dans la désinformation, ne lésinaient pas sur les moyens, mobilisant même pour l'occasion les popes, chargés de brandir devant l'Occident chrétien et anticommuniste sinon l'épouvantail intégriste islamique albanais, du moins celui du stalinisme, car on ne pouvait admettre que les revendications des Albanais fussent légitimes et démocratiques.

Dans l'écroulement de ce château de cartes fondé sur l'oppression, la misère, le mensonge et l'arbitraire – de même que dans la chute du mur de Berlin, – les peuples de l'Europe centrale et de l'Est, en quête de leur liberté, n'avaient heureusement que faire de la diplomatie frileuse d'un Occident qu'ils avaient longtemps regardé comme un modèle et un espoir pour leur renaissance à une vie démocratique.

Pour ce qui est de la Yougoslavie, là aussi depuis plusieurs années déjà, tandis que certaines Républiques comme la Slovénie ou la Croatie prenaient leurs distances avec le socialisme autogestionnaire, il apparaissait que les dirigeants communistes serbes voulaient à tout prix non seulement maintenir le communisme mais imposer leur pouvoir à tous les autres afin de réaliser la Serbo-Slavie.

Engagée dans cette aventure mégalomaniaque, les Serbes ont éprouvé beaucoup de difficultés à accepter l'indépendance de la Slovénie et de la Croatie, tandis que la Bosnie est mise à feu et à sang depuis de nombreux mois. Pour avoir bonne conscience, la communauté internationale, face à ce crime caractérisé, a dépêché sur place des troupes pour pouvoir y acheminer une aide humanitaire et a organisé, d'une capitale à l'autre, de La Haye à Bruxelles et de Londres à Genève, une conférence dite de la paix, tandis que des innocents meurent chaque jour et que de nombreux autres sont jetés sur les routes d'un exil incertain. Les palabres et les tergiversations de lord Owen, au nom de la CEE, et de Cyrus Vance pour les Nations unies, avec les criminels, qui, de temps à autre, pour se donner le beau rôle, signent des accords de cessez-le-feu aussitôt bafoués, ont quelque chose d'indécent et même de honteux pour l'humanité et pour notre civilisation en cette fin du vingtième siècle.

Je ne sais si l'Histoire retiendra les actes manqués et les gesticulations diplomatiques où les beaux esprits qui, ignorant le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, proposent depuis leur fauteuil des regroupements, découpages et autres solutions surréalistes, oubliant également au passage que c'est précisément leurs aînés de Versailles qui ont semé les germes des conflits actuels en créant des mosaïques artificielles pour satisfaire des alliés d'un jour. Heureusement pour la France – et c'est ce qui fait sa grandeur – à côté de tous ceux-là, il y a toujours eu des Malraux, Kouchner, Lévy ou Finkielkraut qui, par leurs faits et gestes, nous interdisent de désespérer de la patrie des droits de l'homme, tout comme des Charles de Gaulle qui inspirent ceux qui refusent l'abandon.

Des gesticulations caricaturales

L'idée serbe de « purification ethnique » est aussi insupportable qu'inadmissible, comme il est absurde d'imaginer que les Bosniaques, les Croates, les Slovènes ou les Albanais puissent encore vivre en bonne intelligence avec un voisin de palier qui, à coups de mitraillette, a tué des dizaines de personnes, à coups de couteau, a égorgé des femmes et des enfants, simplement parce qu'ils n'étaient pas de sa race ou de sa religion. Il ne faut pas s'y tromper, les violeurs, les tueurs ne sont pas des inconnus pour les victimes bosniaques : c'étaient l'instituteur, le voisin, le compagnon de travail d'hier, avec lesquels ils ont grandi et ont eu des rapports amicaux. En montrant leur vraie nature, les Serbes ont hypothéqué non seulement leur présent, mais aussi l'avenir de leurs propres enfants.

Trêve de gesticulations caricaturales et d'indignations banales, je crois que le moment est venu d'avoir le courage de faire son deuil de la Yougoslavie ; elle n'existe plus, pas plus que la Grande Serbie qu'appellent de leurs vœux les extrémistes de tout acabit. Il est temps de rendre la liberté à tous les peuples qui en faisaient partie au cours d'une vraie conférence sous l'égide des Nations unies, de la CSCE et de la CEE, avec la ferme intention de mettre au ban de la communauté internationale les parties qui ne s'y soumettraient pas. Ce serait le devoir et l'honneur de tous ceux qui croient encore au droit international et aux valeurs humaines.

► Ydriz Basha i Novosejt est membre de l'Alliance démocratique albanaise.

BIBLIOGRAPHIE

« Le Syndrome de Faust »

« Ce qu'il y a de bien, chez nous Allemands, c'est que l'on trouvera toujours plus fou que nous pour nous comprendre. » Cette pensée d'Henri Heine pourrait sans peine s'appliquer à Bernard Nuss, pilier de l'ambassade de France à Bonn depuis plus d'un quart de siècle, à condition que l'on entende par folie cet excès d'intelligence qui vous sépare des gens dits raisonnables.

Son essai sur la mentalité allemande, qui se fonde sur une connaissance approfondie de l'histoire, des mœurs et de la culture de nos voisins d'outre-Rhin, est sans doute l'ouvrage le plus utile qui soit paru sur l'Allemagne depuis bien longtemps. L'auteur s'attache à analyser un par un les traits de caractère dont les Allemands se prévalent : l'ordre, le sérieux, la fidélité, l'application bien sûr, mais aussi ces notions plus romantiques comme l'énergie vitale et le *Weltschmerz*, cette angoisse dont ils sont brusquement saisis, sans raison apparente. Pour chacune de ces caractéristiques, Bernard Nuss démontre qu'elles peuvent produire le meilleur comme le pire, le sublime comme le monstrueux. L'exactitude et la précision, par exemple, des qualités portées au pinacle entre les Alpes et la Baltique se traduisent ainsi dans la pratique par cette fameuse efficacité industrielle des entreprises allemandes, mais se dégrade parfois en un comportement faisant des Allemands *« des robots sans cœur, dépourvus de spontanéité et de chaleur humaine »*.

Le regard de l'autre

Que l'essai de Bernard Nuss, écrit à l'origine en français, soit paru d'abord dans sa traduction allemande démontre l'intérêt que nos voisins portent au regard de l'autre.

L'époque exigerait que les Français non germanophones connaissent mieux que ce n'est actuellement le cas les ressorts de la pensée et de l'action de nos principaux voisins et alliés. Une publication en français du *Syndrome de Faust* pourrait y contribuer.

L. R.

► *Das Faust Syndrom (le Syndrome de Faust)* : un essai sur la mentalité des Allemands, de Bernard Nuss, Bouvier Verlag, Bonn.

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. Vaclav Klaus sur la séparation tchécoslovaque

A la suite de la tribune de Karel Bartosek, « Tchéco-Slovaquie, une séparation antidémocratique » (le Monde du 16 janvier), nous avons reçu une lettre de M. Vaclav Klaus, premier ministre tchèque, qui conteste les arguments de l'historien.

Cet article comporte un grand nombre d'affirmations qu'il faut ramener à de plus justes proportions, d'autant que ces assertions ont été reprises dans d'autres articles par d'autres auteurs.

1. Il n'est pas vrai que la séparation de l'Etat ait été décidée du côté tchèque uniquement par le Parti démocratique civique (ODS). Ce parti a été soutenu, pour cette décision, par ses partenaires de la coalition, l'Alliance démocratique civique (ODA) – conservatrice. Les partis de la coalition gouvernementale ont évidemment obtenu la majorité et non 33 % des voix, comme indiqué dans l'article, et ont eu de ce fait la majorité tant dans la partie tchèque de l'Assemblée fédérale qu'au Conseil national tchèque. De plus, lors du vote par l'Assemblée fédérale de la séparation de la Fédération, la coalition a obtenu le soutien de plusieurs députés de l'opposition, des sociaux-démocrates, des représentants de l'Union socio-libérale (LSU). La Loi constitutionnelle sur la séparation de la Fédération a été adoptée par la majorité des trois cinquièmes dans les deux Chambres de l'Assemblée fédérale.

2. Il n'est pas vrai que les vainqueurs des élections n'aient pas fait part de leur intention de diviser l'Etat. Le Parti démocratique civique avait à son programme la résolution des conflits concernant la structure de l'Etat et, au cas où on ne parviendrait pas à un accord avec la représentation politique slovaque issue des élections libres du mois de juin 1992 sur la Fédération fonctionnelle, le Parti s'engageait à assurer la séparation de l'Etat dans le calme. Ce qui a été fait.

3. Il n'est pas vrai que l'unique voie démocratique pour la séparation de la République fédérale tchèque et slovaque ait été le référendum. Celui-ci représentait une voie sans issue, car les idées tchèques et slovaques sur un Etat commun n'étaient pas compatibles. Dans les pays tchèques, les partis de la coalition gouvernementale et les électeurs qui leur ont manifesté leur soutien envisageaient un Etat commun sous la forme d'une fédération avec de larges compétences communes et strictement délimitées. La grande majorité des partisans d'un Etat commun en Slovaquie le comprenait comme une confédération qui ne correspondait absolument pas aux idées de l'opinion tchèque. Dans cette situation, le « oui » à un Etat commun signifiait, dans la partie tchèque, quelque chose de diamétralement opposé à ce qui été compris en Slovaquie. L'Etat commun qui aurait été ainsi créé n'aurait absolument pas été viable.

4. Il n'est pas vrai que la « droite ultra-libérale » tchèque ait été pressée de se débarrasser de la Slovaquie à cause de graves problèmes socio-économiques. D'un point de vue économique et social, la séparation de l'Etat ne procure pas des avantages unilatéraux à la République tchèque dans la mesure où la perte du marché slovaque peut être, pour elle, dans l'avenir, une source de difficultés non négligeables. La séparation a été rendue nécessaire pour des raisons politiques : le principe de l'autodétermination nationale que réclamaient les Slovaques est absolument légitime, et sa sous-évaluation a conduit par le passé en Europe centrale à des conflits graves, dont les conséquences sont encore aujourd'hui ressenties dans les pays de cette région.

Personne n'a le droit d'appeler cela, avec mépris, « séparatisme ». Il était absolument impossible de réaliser une séparation telle que l'Etat nouvellement créé soit autonome, tout en faisant partie d'un autre Etat.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

POLITIQUE

La préparation des élections législatives

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

Bourgogne : le retour du balancier

L'opposition, qui détient sept des dix-sept sièges à pourvoir compte inverser ce rapport de forces et reconquérir la présidence du conseil régional

DIJON

de notre envoyée spéciale

Le balancier oscille tantôt à gauche, tantôt à droite. Mode de scrutin aidant, l'image politique accolée à la Bourgogne est trompeuse : elle n'est pas uniformément «moyenne». L'adjectif cache des caractéristiques bien contrastées de pays en pays. C'est ainsi qu'il a suffi de pas grand-chose pour que la «vague rose» de 1981 ne laisse à la droite que deux députés (Jean-Pierre Soisson à Auxerre et Gilbert Mathieu à Montbard) sur quinze. 1986 et la proportionnelle donnent un nouvel équilibre : neuf élus à la droite contre huit au Parti socialiste. 1988 : la tendance s'inverse au profit de la majorité présidentielle, dont les neuf députés sont vite rejoints, au nom de l'«ouverture», par un dixième, M. Soisson.

Côte-d'Or : indisciplines

Chaque renouvellement apporte, aussi, son lot – modeste – de nouvelles têtes. Il y a cinq ans, MM. Louis de Broissia (RPR) et Jean-Marc Nesme (UDF-PR) faisaient leur entrée au Palais-Bourbon. Le premier à Dijon-Est, le second dans le Charollais. En mars, il y aura au moins trois novices. Après vingt-cinq ans de mandat, M. Gilbert Mathieu (UDF-PR) prend sa retraite. La plus étendue des circonscriptions bourguignonnes était restée fidèle au «Gilbert», depuis vingt-cinq ans. Investi, non sans réticences, du RPR, candidat unique de l'opposition, M. François Sauvadet reconnaît que *«personne ne s'imposait»*. Raison de plus pour que lui et son suppléant, M. Michel Protto (RPR), restent *«fermes, calmes et déterminés»* pour finalement... *«s'imposer»*. Chef du service politique du *Bien public* (dont le président du directoire, M. de Broissia, RPR, se représente à Dijon-Est), adhérent de fraîche date aux clubs Perspectives et Réalités, M. Sauvadet, dont le moindre des mérites n'est pas d'avoir été «pro-Maastricht» dans une circonscription qui ne l'était guère (55,24 % pour le « non »), se réjouit de la cacophonie qui règne dans le camp de la gauche non communiste.

C'est ainsi que M. Michel Neugnot, PS (jospiniste), conteste l'investiture donnée par son parti, dans le cadre de l'accord national PS-MRG, au président des radicaux de gauche, M. Jean-François Hory, conseiller municipal de Venarey-les-Laumes. Ce dernier brandit la menace de représailles. Moustache rousse en bataille, son concurrent sourit du dilemme : *«Si je suis exclu et que je gagne la primaire, les socialistes me refuseront-ils leur soutien au second tour ?»* A vrai dire, la fédération départementale du PS, menacée de dissolution, n'en finit pas de régler ou de ne pas régler les cas d'indiscipline, présents ou passés.

Chef de file d'une liste dissidente qui avait devancé, aux régionales de 1992, de plus de quatre points la liste orthodoxe, M. Roland Charraz est, cette fois, investi par le PS. Le maire de Chenôve, qui, tout au long de la législature, a interprété la petite musique de la différence composée par les chevènementistes, ne se fait pas trop de souci. Il est vrai que les électeurs sont mal placés pour lui faire porter tout le discrédit d'une majorité dont il est un critique *«de gauche»*. Quant à l'investiture de l'UDF et du RPR dont bénéficie son adversaire, M. Lucien Brénot, elle apparaît surtout comme un terme de la négociation nationale de l'opposition avec le CNI, d'autant que le maire de Chevigny-Saint-Sauveur avait pris la tête d'une liste régionale dissidente, il y a un an.

Nièvre : terres mitterrandiennes

Les socialistes, s'ils ont l'ambition avec M. François Rebsamen, fabiusien, de mettre l'inamovible maire de Dijon, Robert Poujade (RPR), en ballottage, ont surtout le souci de conserver leur deuxième siège, détenu par François Patriat *(lire l'encadré ci-dessous)*.

De l'autre côté du Morvan, les objectifs des socialistes nivernais relèvent aussi de l'instinct de conservation. M. Pierre Bérégovoy, qui a laissé son siège à son suppléant, M. Marcel Charmant, qui lui-même l'a abandonné au profit d'un fauteuil au Sénat en septembre dernier, ne semble guère en danger... à moins que le Grand Prix de France de formule 1 ne revienne pas à Magny-Cours. Quant au financement de son appartement parisien (*le Monde* du 4 février), l'histoire avait déjà couru dans Nevers. Elle ne devrait pas porter ombrage aux qualités de présence qui lui sont reconnues sur le terrain.

Ces qualités n'étaient guère dévolues à son voisin de la deuxième circonscription, M. Jacques Huyghes des Etages. Député depuis 1973, avec une interruption de 1986 à 1988, vainqueur en 1988 avec plus de 62 % des suffrages (le meilleur score régional à ce scrutin), il laisse la tâche difficile à M. Jean-Pierre Mignard, «rocardo-delorien», de résister à la double offensive de M. Didier Béguin (UDF-PR), qui a enlevé la mairie de la sous-préfecture à M. Huyges des Etages en 1989, et de M. Jean-François Daguin (Verts).

Chef de file et élu d'une liste aux dernières municipales de Nevers, dont l'intitulé, «Soyons rigolos demain», avait fait sourire avant de faire grincer quelques dents, M. Daguin s'amuse du scénario prêté au premier ministre : devançant, au soir du 21 mars, le candidat socialiste, le porte-drapeau des Verts bénéficierait de son désistement, lui donnant ainsi une chance de concrétiser le plus sérieux espoir de gain des écologistes en Bourgogne ! Le tout avec quelques espoirs de contreparties, que l'intéressé n'envisage nullement.

Quant à imaginer une défaite de M. Bernard Bardin dans la 3ᵉ circonscription, ce serait une hérésie en ces terres mitterrandiennes.

Saône-et-Loire : la succession de M. Joxe

En Saône-et-Loire, le sortant de la 3ᵉ circonscription, M. Jean-Pierre Worms, a jeté le gant. Plutôt que de se battre avec des troupes renâclantes, M. Jean-Pierre Worms, dont le court succès de 1988 avait fait figure de presque miracle, a laissé les socialistes lui choisir un autre héraut, non encore officiellement désigné. Le siège attisait les convoitises, il les attise toujours, et des mêmes. Déjà candidat – mais «sauvage» – en 1988, M. Gérard Voisin (UDF-PR) affronte de nouveau M. Roger Couturier (RPR), mais cette fois dans une primaire «organisée». Le match est incertain entre le premier, conseiller général et maire de Charnay-lès-Mâcon, et le second, conseiller général. Et les états-majors ne peuvent que souhaiter que la rivalité ne sera pas à ce point intestine qu'elle transforme en échec un succès annoncé.

Les socialistes misent, mais avec plus de motifs, sur les divisions de l'opposition pour garder l'ancien siège de M. Pierre Joxe, occupé aujourd'hui par son suppléant, M. Didier Mathus. La sévère primaire qui met aux prises le maire RPR de Montceau-les-Mines, M. Michel Thomas, à un conseiller général, ancien radical de gauche, investi par l'UDF, M. Jean Girardon se complique avec l'entrée en lice du premier adjoint RPR du maire de Montceau, M. Jacques Marchand. Que l'intensité de l'affrontement ne s'émousse pas et l'ancrage à gauche de Montceau serait confirmé.

C'est avec plus de résignation que ces mêmes socialistes admettent qu'ils ne sont nullement susceptibles de menacer les trois sortants de droite, MM. Jean-Louis Beaumont, UDF-PR, Jean-Marc Nesme, UDF-PR, et Dominique Perben, RPR. En revanche, c'est avec confiance qu'ils parient sur la reconduction d'André Billardon au Creusot. Sa qualité de membre du gouvernement, où il occupe les fonctions de ministre délégué à l'énergie, est à ses yeux un plus.

Yonne : le périple de M. Soisson

L'opposition, qui s'était résolue à une primaire, a enregistré le retrait de M. Patrice Lucotte (UDF-PR), fils du sénateur et maire d'Autun, au profit du RPR, M. Jean-Paul Anciaux.

L'Yonne illustre l'une des spécificités de la région : la correction apportée aux phénomènes nationaux par le poids des élus. M. Henri Nallet pourrait ainsi en faire la démonstration, aidé en cela par la division de la droite, qui aligne deux candidats, MM. Grégoire Direz, UDF, et M. Yves Vanhaecke, RPR. Nul n'ose – du moins publiquement – *«taper»* sur l'ancien ministre de la justice, au cœur de la tourmente politico-financière qui a atteint le PS. La campagne se fait sur les dossiers plus locaux, ceux où son passé de ministre de l'agriculture est plus précieux.

L'itinéraire de M. Jean-Pierre Soisson est une preuve que l'électorat apparaît, ici, plus attaché à l'homme que sensible à ses choix politiques. L'Auxerrois et la Puisaye ne se formalisent guère du périple de l'actuel ministre de l'agriculture, qui l'a conduit de la Giscardie à la Mitterrandie après un passage dans la galaxie barriste.

Comme M. Nallet, M. Philippe Auberger appartient à la génération des élus de 1986. Le maire de Joigny s'est évité une possible dissidence en choisissant pour suppléant le maire UDF de Sens, M. Philippe Serré. Sa réélection quasi assurée n'encourage pas les candidatures : le PS n'a pas encore désigné son candidat face au peu de vocations locales.

La crise de l'emploi

Dans ce qui reste de ses fiefs (en 1988, il dépassait les 10 % des voix dans la 4ᵉ circonscription de la Côte-d'Or (Montbard), les première (Nevers) et deuxième (Cosne) de la Nièvre, la quatrième de la Saône-et-Loire (Montceau) et les deuxième (Avallon) et troisième (Sens) de l'Yonne), le Parti communiste a choisi de *«faire sa campagne habituelle»*, selon la formule de M. Jean-Marie Langoureau, candidat à Auxerre. Reste que, peu à peu, il a perdu le monopole de la défense de l'emploi.

Même si les communistes rappellent qu'ils ont été les premiers à s'inquiéter de la situation de Hoover, ils ne peuvent que constater la réprobation partagée par tous les élus, de droite comme de gauche, de la préférence donnée à Glasgow.

La fermeture de l'unité de Longvic est le plus récent coup porté à l'emploi en Bourgogne. Il vient après – sans que quiconque ne puisse assurer qu'il la clôt – une série de mauvaises nouvelles : fermetures définitives de J2T (électronique) à Tonnerre, du parc récréatif de la Toison-d'Or à Dijon, ou encore de Preciacier à Luzy, licenciements massifs chez Cébal (emballage) à Dijon, chez Chabert-Duval à Chalon, dans les carrelages et céramiques à Decize (Nièvre), les faïenceries de Digoin, chez Guilliet (machine à bois) à Auxerre, chez Vallourec (inox) à Montbard... et la liste sur les derniers dix-huit mois n'est pas exhaustive.

Le désarroi est tout aussi sensible dans les milieux agricoles. Eleveurs, viticulteurs, céréaliers attendent – et espèrent – que les effets de la réforme de la PAC et l'issue des négociations du GATT n'ajoutent pas à leurs difficultés.

Les amendements apportés au budget du conseil régional étaient destinés à apporter aux uns et aux autres quelques assurances. Mais pas seulement. Dès lors qu'il s'était engagé à refuser l'adoption du budget par le bon vouloir du Front national, M. Soisson provoquait l'épreuve de vérité. Soupçonné d'avoir été élu, il y a dix mois, grâce à des voix lepénistes, le maire d'Auxerre, pas plus que ses alliés socialistes et écologistes, ne pouvait affronter les législatives en étant taxé de collusion avec l'extrême droite.

De son côté, l'opposition, qui ne dispose pas plus d'une majorité absolue au «Parlement de Bourgogne», n'avait aucun intérêt à se diviser. Les sympathies dont bénéficie M. Soisson, notamment dans les rangs de ses anciens amis de l'UDF, n'auraient su justifier une dispersion des votes risquant de remettre en cause les subtils accords RPR-UDF sur les candidatures aux législatives. Certes, la Bourgogne a un budget, mais son exécutif est en sursis jusqu'au 29 mars, date annoncée de sa démission. Les résultats des législatives pousseront, peut-être, certains à une autre épreuve, de force celle-là, pour susciter un nouveau scrutin régional.

ANNE CHAUSSEBOURG

► **Nous avons déjà analysé la préparation des élections législatives dans le Limousin (*le Monde* du 3 février), en Alsace (*le Monde* du 4 février) et en Languedoc-Roussillon (*le Monde* du 5 février).**

L'avocat et le vétérinaire

DIJON

de notre envoyée spéciale

La Saint-Vincent tournante, fête traditionnelle de la vigne, du vin et des vignerons qui, organisée chaque année dans une commune différente du vignoble, attire plus de cent mille amateurs, tenait sa 49ᵉ édition, les 30 et 31 janvier à Marsannay-la-Côte. Autour du cou, porte-verre et verre gravé, indispensables accessoires qui, pour 30 francs, assurent la dégustation gratuite et donc abondante du crû, la foule serpente dans les rues du village où chaque maison rivalise d'ornements décoratifs et d'emblèmes colorés.

Il y a les habitués : les députés, Robert Poujade et Roland Carraz, le président RPR du conseil général, Henry Berger, le sénateur indépendant Bernard Barbier, qui respecte la tradition entre un voyage au Yémen et une visite en Amérique du Sud. Parmi eux, et comme eux, ceint du rouge et jaune des chevaliers du taste-vin, François Patriat. «Fanfan» serre les mains, discute, bavarde, s'attarde... En fait, il laboure aujourd'hui comme depuis douze ans son fief. Avec méthode : deux visites par mois dans chacun des onze cantons.

Cela suffira-t-il pour compenser le reflux annoncé des socialistes, la mauvaise image du PS ? François Patriat, député sortant, se souvient d'avoir battu en 1981 le radical de gauche que soutenait le PS. Les affaires ? *«J'ai publié en 1981, 1986, 1988, l'état de mon patrimoine. Je ne suis pas concerné par les accusations de «tous pourris». Je n'ai pas de double emploi, je travaille sans filet.»* Voilà pour la défense. Côté attaque, l'ancien vétérinaire assure qu'il craint *«l'hégémonie beaunoise»*. Tout pour Beaune, rien pour le Val de Saône ni pour l'Auxois si Alain Suguenot l'emportait.

Ce dernier, lui aussi, est venu, un peu plus tard, un peu plus discrètement, à la Saint-Vincent. Alain Suguenot, qui a fait ses premières armes à Nevers, a installé justement à Beaune son cabinet d'avocat depuis deux ans. La proximité, au sud, de Dominique Perben (RPR), député, maire de Chalon-sur-Saône, corrobore l'idée d'un axe privilégié Beaune-Chalon. Bien sûr, il ne dispose pas de la notoriété de son adversaire. Mais il est en campagne depuis quatre mois. Il bénéficie du soutien du maire de Beaune, Henri Moine (RPR), de celui de l'UDF, et il a convaincu, dit-il, *«la moitié des maires»*. Jacques Chirac s'adressera aux viticulteurs et aux agriculteurs quand il viendra les 10 et 11 février, Edouard Balladur interpellera les décideurs, le 19, et Michel Barnier, le 25, expliquera qu'écologie n'est pas antinomique d'économie.

Deux sortes de campagne : l'une adossée au terrain, l'autre plus politique.

Entre les deux, sorte de moyen terme, celle de Pierre Jeboulet-Verchère. La figure de proue du Front national en Bourgogne sait qu'il détient une des principales clés du résultat. Ce grand nom du négoce vinicole, ancien du RPR, ne fera de cadeau ni à la droite ni à la gauche. Reste que son maintien au second tour pourrait faire l'affaire de «Fanfan». Dès lors, l'irritation d'Alain Suguenot, face à l'analyse de l'électorat lepéniste, se comprend : *«Le vote FN est un vote contre nature»*, dit-il, doutant que les électeurs d'extrême droite ne choisissent de faire battre la gauche au second tour.

A. Ch.

DANS LES DÉPARTEMENTS

Boxe politique à Béziers

MONTPELLIER

de notre correspondant

Frappé au visage par un de ses collègues lors de la réunion du conseil municipal de Béziers, jeudi 4 février, M. Philippe Morel (RPR) a été conduit à l'hôpital pour y être placé en observation. Le ton est monté après la publication d'une lettre d'observations de la chambre régionale des comptes épinglant des aspects de la gestion de la précédente municipalité conduite par M. Georges Fontès (RPR), entre 1883 et 1889. Un esclandre s'en est suivi. Les insultes ont pris le pas sur les arguments et, après un échange de propos musclés, le deuxième adjoint communiste de Béziers, M. Aimé Couquet, s'est levé et a asséné un coup au visage de M. Morel, provoquant la rupture de son arcade sourcilière.

La séance a été levée et le maire socialiste de Béziers, M. Alain Barrau, a décidé de retirer sa délégation à son adjoint, jugeant son comportement *«inadmissible»*.

J.M.

Aube : l'UDF en émoi

Les responsables de l'UDF de l'Aube sont en émoi, nous signale notre correspondante à Troyes, Lise Patelli. Leur émotion résulte de la publication, dans nos éditions du 4 février, d'un article concernant un document interne du RPR sur les investitures pour les élections législatives. Sans plus de précision, *le Monde* évoquait, notamment, le cas d'un journaliste qui *«veut être candidat»*, en bénéficiant du soutien d'un quotidien local et de la proximité politique d'un baron du gaullisme.

Les libéraux aubois ont cru pouvoir trouver là les preuves d'un complot ourdi contre M. Alain Coillot (UDF), leur candidat dans la 3ᵉ circonscription (Nogent-Romilly) du département, par M. François Baroin, candidat du RPR, ancien journaliste d'Europe 1, en union avec notre confrère *l'Est Eclair*, et M. Robert Galley, baron du gaullisme. Forts de ces déductions, ils ont, en quelque sorte, sommé ce journal de s'expliquer sur cette «trahison» alors que, précisément, la volonté de *l'Est Eclair* est de tendre à un strict équilibre entre les deux candidats de l'opposition parlementaire qui s'affrontent en «primaire». Qu'il soit permis au *Monde* de soulager l'émoi des responsables de l'UDF de l'Aube. Il ne s'agissait, dans le document interne du RPR, ni de ce journaliste, ni de ce quotidien, ni de ce baron, ni de ce département.

O. B.

Rhône : un «candidat séropositif» contre M. Mérieux

M. Michel Comby, quarante et un ans, a annoncé officiellement, jeudi 4 février, qu'il sollicitera, sous l'étiquette *«candidat séropositif»*, les suffrages des électeurs de la deuxième circonscription du Rhône, dont le député sortant est M. Michel Noir (ex-RPR). S'il reproche au maire de Lyon une *«politique frileuse»* en matière de prévention du sida, M. Comby concentre ses critiques sur M. Alain Mérieux (RPR) : le candidat investi par l'UPF n'a pas, selon lui, *«le droit de réclamer un mandat électif»* parce que l'Institut Mérieux a vendu, à l'étranger, des produits sanguins non chauffés. M. Comby était délégué général d'une association lyonnaise, Sida-Solidarité, et a été membre de la commission extra-municipale chargée de réfléchir aux moyens de lutter contre le sida. – *(Corresp.)*

□ **M. Méhaignerie souhaite *«une majorité ouverte»*.** – M. Pierre Méhaignerie a souhaité, jeudi 4 janvier, la mise en place après mars d'une *«majorité ouverte, notamment sur les écologistes»*, *«tolérante»*, *«à forte tonalité européenne et décentralisatrice»*, *«avec une UDF forte qui sache faire front et défendre ses points de vue»*. A propos des privatisations, le président du CDS a jugé indispensable l'établissement *«d'une muraille de Chine»* pour éviter la formation de noyaux durs.

□ **Mᵐᵉ Marie-Noëlle Lienemann favorable à une «fédération éco-socialiste».** – Invitée jeudi 4 février de O'FM-*la Croix*, Mᵐᵉ Marie-Noëlle Lienemann, ministre délégué au logement, s'est prononcée pour la création d'une *«fédération éco-socialiste»*, qui regrouperait des socialistes, des écologistes et des radicaux de gauche. Elle a estimé d'autre part que l'alliance rouge-rose-vert qu'elle appelle de ses vœux *«fonctionnera entre les deux tours»* des élections législatives.

POLITIQUE

Le prêt consenti par Roger-Patrice Pelat

« Je n'ai jamais accepté de dispenser une faveur quelconque à qui que ce soit »

affirme M. Bérégovoy

Au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, jeudi 4 février, M. Pierre Bérégovoy a été interrogé sur les conditions du prêt que lui avait accordé Roger-Patrice Pelat à l'automne 1986. S'interdisant de prononcer le mot *« affaire »*, le premier ministre a répondu à quatre questions sur ce dossier, mais a refusé d'entrer dans les détails, en expliquant : *« Je n'ai pas l'intention de consacrer toute cette rencontre à cette question. »*

Interrogé sur son éventuelle convocation par le juge Jean-Pierre, M. Bérégovoy a répondu : *« Je ne vois pas pourquoi je serais convoqué par le juge, mais, si je devais être convoqué, j'irais l'esprit tranquille. »* Il a aussi indiqué : *« Tout ce qui a été écrit dans la presse est juste en ce qui concerne le prêt que mon ami Pelat m'avait consenti. Ce prêt a été déclaré dans un acte notarié, j'ai demandé moi-même qu'il soit déclaré à l'administration fiscale par souci de transparence et d'honnêteté. Je considère que je n'ai rien à me reprocher. Pour le reste, à chacun de juger en conscience. Vous me connaissez, l'opinion me connaît. Je n'ai jamais accepté de dispenser une faveur quelconque à qui ce soit. Je continuerai. »*

S'il a *« accepté ce prêt sans intérêt »*, c'est, a précisé le premier ministre, parce qu'il *« m'était proposé par un ami, ce qui prouvait que je n'avais pas les moyens d'acheter mon appartement aisément »*. Il a ajouté : *« J'étais à l'époque député de l'opposition ; je ne pouvais dispenser aucune faveur. Et, je le répète, jamais M. Pelat ne m'a demandé quoi que ce soit. »* M. Bérégovoy a aussi expliqué qu'il avait accepté sans hésiter la demande d'enquête de la COB sur l'affaire Pechiney, qu'il avait demandé que le rapport de celle-ci soit transmis à la justice, et qu'il n'avait *« jamais interféré dans le déroulement des procédures »*.

Au sujet de l'obtention du marché nord-coréen par l'entreprise qui, d'après le juge Jean-Pierre, a versé une commission à Roger-Patrice Pelat, M. Bérégovoy a assuré qu'il n'était pas intervenu, précisant, en faisant allusion à la demande de garantie par la Coface, qu'il avait demandé *« à ce que l'on fasse preuve de la vigilance la plus extrême »* et ajoutant : *« Comme vous en savez autant que moi, comme la justice s'intéresse à ce dossier, je vous redis que je ne redoute rien (...). En ce qui concerne ce dossier, aucune garantie n'a joué, et je peux dire que j'y suis pour quelque chose. »* Enfin, le premier ministre a confirmé qu'il était assujetti à l'impôt de solidarité sur la fortune.

M. Jean-Marie Le Pen a assuré jeudi, au cours d'une conférence de presse à Lyon, que cette affaire était un *« exemple éblouissant de corruption politique »*. Le président du Front national a demandé la démission du premier ministre, car, a-t-il dit, *« la corruption est d'autant plus corrosive qu'elle vient de haut »*.

D'autre part, M. Bérégovoy a été interrogé sur la future cohabitation. Il a répondu : *« Pour moi, c'est simple : la Constitution doit être appliquée, toute la Constitution, rien que la Constitution. Le président de la République est chef des armées ; il est garant de l'unité nationale ; et puis j'ajoute, c'est lui qui choisit le premier ministre. Ce ne sont pas les sondages, et on ne s'autoproclame pas premier ministre (...). Ce n'est que lorsque l'on est choisi premier ministre, et à ce moment-là, que l'on forme le gouvernement. Je crois qu'il est imprudent de former un gouvernement par anticipation »*, car cela peut entraîner des *« désillusions »*.

Selon la SOFRES

M. Mitterrand au plus bas M. Balladur en forte hausse

Alors que le dernier baromètre mensuel BVA-*Paris-Match* indiquait une remontée des bonnes opinions accordées à MM. François Mitterrand et Pierre Bérégovoy (*le Monde* du 29 janvier), le baromètre mensuel réalisé par la SOFRES pour le *Figaro-Magazine* relève, pour sa part, une perte de deux points de leurs cotes de popularité respectives. Le président de la République obtient la confiance de 31 % des Français, soit le niveau le plus bas dans cette enquête depuis son entrée à l'Elysée en 1981, et le premier ministre, celle de 41 % d'entre eux. Dans l'opposition, Mme Simone Veil avec 52 % (+ 6 points) devance M. Jacques Chirac qui obtient 45 % (+ 4 points). M. Edouard Balladur progresse de 9 points en un mois (43 %), alors que M. Valéry Giscard d'Estaing régresse d'un point (36 %). Ce sondage a été réalisé du 23 au 27 janvier auprès de mille personnes.

Se déclarant « ni à gauche ni à droite »

Les écologistes ont favorisé l'adoption de cinq budgets régionaux

Alors que la droite hésite toujours sur la conduite à tenir à l'égard des écologistes, le PC et le PS ne cessent de mettre en garde leurs électeurs contre les dangers du « vote vert ». Leur principal argument repose sur l'aisance avec laquelle les amis de MM. Brice Lalonde et Antoine Waechter auraient voté avec la droite dans les conseils régionaux. En fait, les nouveaux élus écologistes ont favorisé l'adoption du budget dans cinq régions, dont une, le Limousin, est à direction socialiste.

D'un joli mot, le ministre de l'environnement, Mme Ségolène Royal, les appelle *« Génération Girouette »*. Après avoir tenté – maladroitement – d'amadouer son ami « Brice », en direct, lors d'un journal télévisé (*le Monde* du 29 janvier), le premier secrétaire du Parti socialiste, M. Laurent Fabius, n'est plus disposé, désormais, à *« jouer le Roméo auprès d'une Juliette écologiste »*. La parade des socialistes paraît enfin mise en place après la réunion, mercredi 3 février, du bureau exécutif du PS : dès le lendemain, le candidat *« naturel »* de ces mêmes socialistes à l'élection présidentielle, M. Michel Rocard, a regretté les *« chamailleries »* avec les écologistes. *« Je ne confonds pas nos adversaires de toujours, la droite, et nos concurrents d'aujourd'hui, les écologistes, dont j'espère qu'ils seront nos alliés demain »*, a affirmé l'ancien premier ministre.

De son côté, le président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, M. André Lajoinie, préfère tout oublier de l'opposition des Verts à la guerre du Golfe pour ne retenir que le vote d'une partie d'entre eux en faveur du budget de l'Ile-de-France, trois jours avant que M. Georges Marchais accepte l'idée selon laquelle des candidats communistes pourraient se désister, le cas échéant, pour des écologistes.

C'est dire combien l'écologie trouble le jeu. Comme tétanisés par la montée dans les intentions de vote de ces encombrants partenaires, les responsables politiques et, singulièrement, ceux de la gauche paraissent avoir tout oublié du long parcours personnel de M. Lalonde ou de la profession de foi sur laquelle M. Waechter, depuis six ans au moins, a bâti la percée électorale des Verts, et selon laquelle *« l'écologie n'est pas à marier »*. Ils ne veulent pas comprendre davantage la thèse maintes fois rabâchée selon laquelle l'écologie n'est *« ni à gauche ni à droite »*. Enfermés dans une logique partisane, ils ne peuvent admettre enfin que les écologistes s'en tiennent à ce qu'ils n'ont cessé de dire lors de la campagne pour les élections régionales, à savoir qu'ils ne souhaitaient pas bloquer l'institution et qu'ils se détermineraient en fonction du contenu des dossiers.

Mauvaise foi

A quelques exceptions près, c'est bien pourtant ce qui s'est passé lors du vote des budgets des régions, et l'argument selon lequel les « écolos » auraient voté avec la droite relève en grande partie de la mauvaise foi. Dans les dix-neuf régions qui ont déjà procédé à l'examen de leur budget pour 1993, huit seulement ont bénéficié d'un vote favorable de tout ou partie des élus écologistes : la Bourgogne, l'Ile-de-France, le Languedoc-Roussillon, le Limousin, le Nord-Pas-de-Calais, la Basse-Normandie, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes. En outre, en Poitou-Charentes, l'abstention des sept élus écologistes a permis l'adoption du budget proposé par M. Jean-Pierre Raffarin (UDF-PR).

En revanche, en Alsace, dans le Centre, en Champagne-Ardenne et en Midi-Pyrénées, un vote négatif plutôt qu'une abstention n'aurait pas suffi à bloquer l'adoption des budgets préparés par des exécutifs de droite. Enfin, en Auvergne, en Aquitaine, en Bretagne, en Franche-Comté et dans les Pays de la Loire, les écologistes se sont prononcés, en tout ou partie, contre les budgets de MM. Giscard d'Estaing (UDF), Jacques Valade (RPR), Yvon Bourges (RPR), Pierre Chantelat (UDF-PR) et Olivier Guichard (RPR). Et leur abstention en Haute-Normandie a suffi à rejeter les propositions de M. Antoine Rufenacht (RPR).

Dans plusieurs régions le vote favorable des écologistes n'a pas été déterminant : c'est le Front national qui a fait passer le budget de M. Jean-Pierre Soisson en Bourgogne ; c'est l'abstention du groupe Energie-Sud de M. Bernard Tapie qui a permis l'adoption du budget de M. Jean-Claude Gaudin (UDF-PR) en Provence-Alpes-Côte d'Azur ; et dans l'unique région contrôlée par les écologistes, le Nord-Pas-de-Calais, le budget de Mme Marie-Christine Blandin (Verts) a été rejeté par le groupe RPR-UDF.

Au total donc, l'attitude des conseillers régionaux écologistes n'a permis l'adoption du budget que dans cinq régions : le Poitou-Charentes, le Languedoc-Roussillon (où un accord avait été passé par les Verts, dès le mois de mars dernier, avec M. Jacques Blanc, UDF-PR), le Limousin (où le vote d'un élu de Génération Ecologie a permis au président Robert Savy, PS, de faire valoir sa voix prépondérante), Rhône-Alpes et l'Ile-de-France.

C'est du reste dans cette dernière région, la plus importante, que les Verts et Génération Ecologie ont le plus habilement utilisé leur position de groupe-charnière pour peser sur la politique conduite par M. Michel Giraud (RPR). Outre le gel des crédits prévus pour le bouclage de l'autoroute de contournement A-86, 100 millions de francs supplémentaires ont été affectés à la reconstruction des lycées de type Pailleron, 60 millions de francs au logement des plus démunis et 45 millions de francs aux transports en commun.

Lors de la session budgétaire des 28 et 29 janvier à Arras, les Verts de Nord-Pas-de-Calais, en revanche, se sont vu reprocher leur *« manque d'imagination »*, aussi bien par les porte-parole de la droite que par ceux de l'extrême droite et du Parti communiste. Et il est vrai qu'arrivés aux affaires ils n'ont pas joué les trublions. Comme le reconnaît la présidente du conseil régional, Mme Blandin, l'action ponctuelle d'un groupe-charnière sur une majorité relative peut parfois se révéler plus spectaculaire, mais, ajoute-t-elle, *« nous avons engagé toute une série d'études qui nous permettront à l'avenir d'infléchir véritablement la politique régionale »*. Dans un domaine cher aux écologistes, celui des transports, la part destinée aux équipements routiers est déjà tombée de 86 % à 66 % du budget des transports et l'objectif annoncé pour l'année prochaine est de ne pas dépasser 50 %.

JEAN-LOUIS SAUX

□ **PCF : « Dénigrement ».** – Réagissant aux informations publiées dans *le Monde* du 5 février sur les conditions dans lesquelles la direction du PCF a censuré un supplément consacré aux programmes des partis politiques, supplément qui devait paraître cette semaine dans *l'Humanité Dimanche*, *l'Humanité* explique vendredi 5 février que *« la direction du journal* [MM. Roland Leroy et Pierre Zarka], *comme c'est son droit le plus banal, a jugé l'expérience du supplément »* en question *« insuffisamment concluante pour sa publication »*. Accessoirement, elle reproche au *Monde* une *« attitude de dénigrement »* sans contester pour autant que Martine Bulard, rédactrice en chef de l'hebdomadaire, ait exprimé, au nom de son équipe, son désaccord avec la suppression du supplément.

La fin du « comité de suivi » des accords de Matignon

Le chef de l'Etat s'engage à « veiller » à la poursuite de la politique conduite en Nouvelle-Calédonie

A l'issue de la réunion du « comité de suivi » des accords de Matignon, les délégations calédoniennes du RPCR et du FLNKS ont été reçues, jeudi 4 février, à l'hôtel Matignon par M. Pierre Bérégovoy puis, à l'Elysée, par M. François Mitterrand. Le chef de l'Etat a affirmé à ses interlocuteurs que les accords de Matignon *« engageaient »* non seulement ses signataires mais la République et qu'il *« veillerait »* personnellement à ce qu'ils ne soient pas *« soumis aux variations d'humeur des Français »*.

M. Michel Rocard a fait, jeudi 4 février, une incursion brève mais remarquée à l'hôtel Matignon pour saluer chaleureusement les délégations du RPCR et du FLNKS qui venaient d'être reçues par M. Pierre Bérégovoy. Etait-il possible que les travaux du « comité de suivi » des accords de Matignon s'achèvent sans que celui qui fut le parrain du processus de réconciliation en Nouvelle-Calédonie soit solennellement associé à la cérémonie des adieux ? C'est M. Bérégovoy lui-même qui a tenu à ce que justice soit ainsi rendue à l'œuvre de M. Rocard sur le Caillou.

Mais, comme devait le faire ensuite le président de la République, le premier ministre a surtout pris date pour l'avenir. *« L'Etat respectera tous les engagements pris*, a-t-il assuré. *Ne doutez pas qu'il en soit ainsi. D'abord parce que le vote de la loi référendaire a donné à ces engagements une valeur qui s'impose à tout gouvernement, quel qu'il soit. Ensuite et surtout parce que les leçons du passé ont été, je crois, tirées par tous. »*

Consensuel, M. Bérégovoy l'a été jusqu'à faire bonne impression aux deux délégations. M. Lafleur n'a pas été insensible à l'hommage que le premier ministre a rendu à la cession de ses intérêts miniers à la province Nord, contrôlée par le FLNKS. *« Vous avez tenu votre engagement*, a-t-il lancé au président du RPCR, *de faire accéder la communauté mélanésienne aux responsabilités politiques et économiques dans un secteur aussi symbolique que le nickel. Par ce geste, vous avez su montrer à tous ce que signifiait, vraiment, le temps du partage. »* Du côté du FLNKS, on a relevé avec satisfaction que le premier ministre avait favorablement répondu à plusieurs de ses requêtes, notamment en matière de financement d'établissements scolaires, de renforcement des moyens mis à disposition des communes et de resserrement des liens entre le territoire et son environnement régional.

Le climat serein de ce « comité de suivi », qui reflète une évolution positive des mentalités, ne doit pourtant pas dissimuler certaines incertitudes. La première concerne l'attitude des indépendantistes lors du prochain scrutin législatif.

La préparation du référendum

L'Union calédonienne (UC, composante majoritaire du FLNKS) s'est prononcée en faveur de la participation (*le Monde* du 26 janvier) en dépit du maintien d'un découpage de circonscriptions défavorable aux indépendantistes. En revanche, le FLNKS en tant que tel n'a toujours pas pris position. Quant au Palika, composante dont est issu M. Paul Néaoutyine, président du FLNKS, il reproche au gouvernement de n'avoir *« pas tenu ses engagements concernant une modification du découpage électoral »* et a fait savoir qu'il était favorable au boycott de ce scrutin.

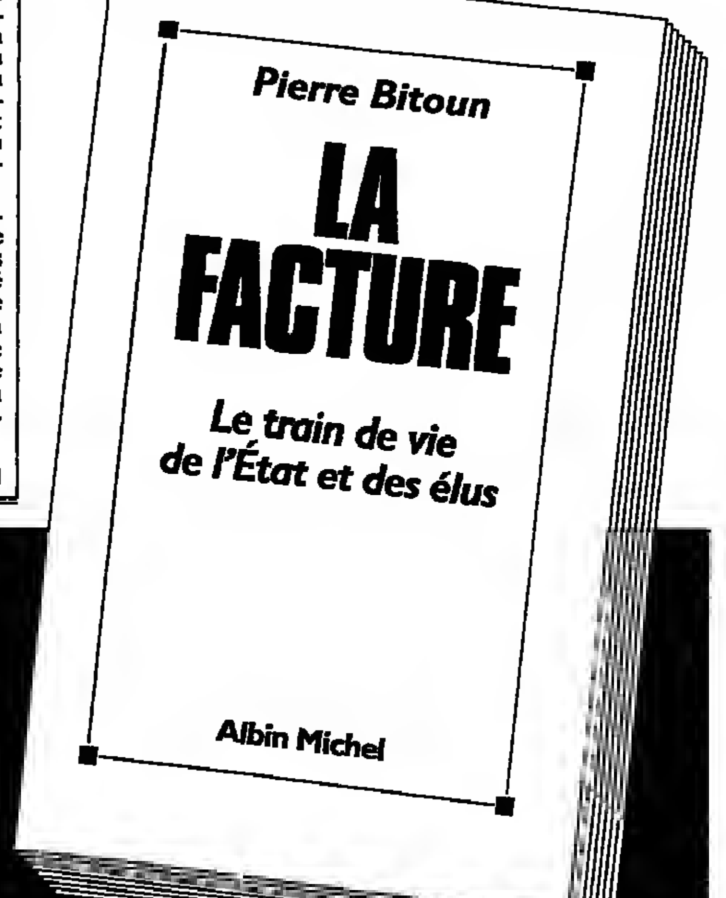
La seconde incertitude a trait à la politique qui sera conduite en Nouvelle-Calédonie par la future majorité. Officiellement, le RPR a annoncé à maintes reprises qu'il poursuivra le processus en cours. M. Jacques Lafleur, dont les relations avec M. Jacques Chirac sont glaciales depuis la signature des accords de Matignon, n'a pas été le dernier à demander à ses amis du RPR de ne pas ébrécher l'esprit de ces accords. Mais cela ne l'empêche pas, de son côté, de réfléchir à des retouches au statut actuel dans le sens d'un renforcement des institutions « territoriales » afin d'éviter que la Nouvelle-Calédonie ne pâtisse d'incohérences liées à l'émergence de pouvoirs « provinciaux ». Il lui faudra pour cela convaincre un FLNKS qui, pour sa part, souhaite que l'*« on ne touche pas au dispositif institutionnel actuel »*.

La troisième difficulté touche à la préparation du référendum d'autodétermination de 1998, réclamé par le FLNKS, mais qui a toujours alimenté un certain scepticisme du côté du RPCR. Soucieux d'éviter un référendum *« guillotine »*, M. Lafleur a lancé l'idée d'une *« solution consensuelle »* dont le référendum ne serait que la ratification *a posteriori*. Le président du RPCR souhaitait initialement que la réflexion ne s'engage qu'au lendemain des élections provinciales de 1995 mais le FLNKS est partant pour en discuter le plus tôt possible. Mais comment concilier des aspirations qui restent contraires ? Sauf rebondissement, le RPCR n'est guère prêt à aller au-delà d'un statut de large autonomie tandis que M. Paul Néaoutyine, président du FLNKS, tient solennellement à affirmer que *« si on ouvre des discussions, elles devront s'ouvrir sur l'indépendance »*.

M. Néaoutyine précise même que l'indépendance-association avec la France, dont a pu évoquer, ici et là, la perspective comme formule de compromis, *« n'est pas la position officielle du FLNKS »*. Il ne fait guère de doute toutefois que des sensibilités différentes existent au sein de la coalition indépendantiste, notamment entre l'Union Calédonienne, davantage portée au compromis, et le Palika, qui tient à rester fidèle à l'objectif de *« l'indépendance kanake socialiste »* et dont l'influence au sein du bureau politique du FLNKS s'est renforcée.

Ces trois incertitudes ne signifient pas que l'actuel climat de bonne intelligence entre dirigeants du RPCR et du FLNKS soit appelé à se rafraîchir. Mais une juste appréciation des aspirations à la reconnaissance qui continuent de travailler la communauté canaque ne devrait pas échapper à ceux qui s'attellent à cette tâche de réconciliation.

FRÉDÉRIC BOBIN



SOCIÉTÉ

SCIENCES

Risquant d'affamer des régions entières

Les criquets pèlerins continuent à prospérer sur les deux rives de la mer Rouge

Après l'elerte lencée en décembre dernier par la FAO (organisation des Nations unies pour l'elimentation et l'agriculture) et le PRIFAS (Acridologie opérationnelle-Ecoforce internationale), qui fait partie du Centre de coopération internationale en recherche egronomique pnur le développement (CIRAD) (*le Monde* du 23 décembre 1992), la menace des criquets pèlerins reste pour le moment cantonnée à l'Erythrée, eu Soudan, à l'Arabie saoudite, au Yémen et à la côte méridionala de l'Egypte. Mais il pourrait bien ne s'agir que d'un répit. Si ce répit n'est pas rapidement mis à profit pour détruira les esseims, la prolifération des criquets expoeera à le famine des régions entières, déjà peu prospères.

La grégarisatinn et la formation d'essaims de criquets e continué, depuis novembre, au Soudan et en Erythrée. Ce qui explique qu'on en soit à plus de vingt-six essaims repérés dans la plaine côtière saoudienne de la Tihama, en dépit de la réactinn rapide des équipes antiecridiennes saoudiennes, et que ces essaims pondent – présageant ainsi le fnrmatinn procheine d'eutres essaims. Dans la Tihama yéménite aussi, malgré les efforts de lutte, les criquets pèlerins *(Schistocerca gregaria)* se sont multipliés eu cours des dernières semaines. Quant à le région côtière de l'Egypte proche dn Soudan, elle est infestée de criquets sur une longueur de 40 kilomètres.

Dès que la pullulation des criquets s'est manifestée à la mi-octobre 1992 sur la côte africaine de la mer Rnuge, la FAO a «réactivé» son Centre d'intervention antiacridienne d'urgence (ECLO) et s'est mise en contact permanent evec les pays donateurs dont l'argent est indispensable à l'achat, à la mise en place et à l'utilisation des moyens techniques et des équipes de spécialistes. Sans grand écho jusqu'à maintenant... La France était, fin janvier, le seul pays à avoir annoncé un don prochain via la FAO.

La situation est d'autant plus critique que si le mois de mars est pluvieux et les moyens de lutte insuffisants ou même inexistants dans certaines régions, des essaims pourraient envahir, vers l'est le Qatar puis le Pakistan, vers l'ouest le Soudan, le Tchad, le Niger et tout le Sahel.

Des champs de guerre quasi permanente

Lors de la dernière invasion généralisée du criquet pèlerin, pressentie en 1986, maximale en 1987 et 1988, terminée en 1989, ces insectes ravageurs ont tnuehé ou menacé une vingtaine de pays du nord de l'Afrique (Sahel et Maghreb) et de la péninsule arabique. Pendant cette période, le montant des aides fnurnies par les dnnateurs a été d'une valeur de 1,5 milliard de francs (dont près de la moitié e été consacrée à l'achat d'insectieides), étant entendu que la lutte sur le terrain revient à 50 ou 100 francs par hectare traité.

Certes, les conditions météorologiques défavnrables de 1989 nnt puissamment aidé à vaincre les criquets. Certes, l'usage de quelque 20 000 tonnes d'insecticides n'a pas été «innocent». Il est sûr, en effet, que de nombreux insectes utiles à la pollinisation des espèces végétales et que beaucoup d'oiseaux, de batraciens et de reptiles amateurs de criquets sont morts après avoir été en contact evec les insecticides ou après avoir mangé des insectes imprégnés par ces produits. Mais il est non moins sûr que, sans traitement aux insecticides des bandes larvaires et des essaims en formation, le fléau aurait touché une surface beaucoup plus grande dans la soixantaine de pays convrant quelque 30 millions de kilnmètres carrés – des côtes atlantiques de l'Afrique aux vallées de l'Indus et du Gange – et constituant le domaine possible du criquet pèlerin. Soit, au total, 20 % des terres émergées où vit le dixième de la population mondiale...

Tnus les acridologues savent que le seul moyen de lutte efficace contre les criquets pèlerins et les autres criquets locustes est de traiter par priorité et en toute urgence les zones bien connues nù les insectes passent de la phase solitaire à la phase grégaire. A ceci près que ces zones – Erythrée et massifs montagneux du pourtour du Sahara – sont depuis plus de quinze ans des champs de guerre quasi permanente nù il est impossible d'envoyer les équipes nécessaires aux repérages et aux premiers traitements...

Des essaims de 100 tonnes

Les spécialistes savent que, sans doute possible, ce passage est lié à des conditinns météorologiques favorables qui permettent eux criquets de se multiplier. Or la densité des insectes est le facteur déterminant du passage de la phase solitaire à la phase grégaire.

Tant que les criquets locustes ne sont pas nombreux, ils ne sont pas dangereux. Et d'autant moins qu'ils fuient leurs congénères (d'où le nom de phase solitaire donné à ce premier mode de vie) et qu'ils n'ont envie de voler que la nuit. Comme les criquets ne peuvent pas voler si la température est inférieure à 18 °C, ils restent sagement dans leurs régions d'origine. Lorsque la densité eugmente (le seuil est de quelques centaines d'individus par hectare pour les criquets pèlerins), les criquets passent en phase grégaire.

Dans ce nouveau mode de vie, ils se regroupent, d'nù le nom de phase grégaire donné à ce second genre de vie. Il y a d'ebord des bandes énormes de larves aptères déjà très voraces, marchant droit devant elles en mangeant toute la végétation, naturelle ou cultivée, qui se présente. Ensuite, lorsque les criquets sont devenus des adultes ailés et reproducteurs, ils se fnrment en essaims pouvant compter plusieurs millions et même milliards d'individus qui ne volent que le jour. C'est-à-dire que les essaims s'envolent dès que le soleil a fait monter la température au-dessus de 18 °C. Porté par le vent, chaque essaim parcourt quelques dizaines de kilomètres, se pose quand la température fraîchit, se met à dévorer toute la végétation existant eu point d'atterrissage et, éventuellement, pond, evant de repartir le lendemain matin.

Dans un délai de deux semaines environ, les œufs éclosent. Dès la naissance des larves, la densité est suffisante pour que les criquets restent en phase grégaire...

On comprend qu'il est alnrs extrêmement difficile de lutter efficacement contre les criquets lorsque ceux-ci sont passés en pbase grégaire. Et d'eutant plus que les essaims se multiplient puisqu'il s'en forme de nouveaux dans toute la zone infestée. Il est donc évidemment impossible de prévoir où ils vont apparaître chaque soir.

Un criquet mange chaque jour à peu près son poids de végétaux (1 à 2 grammes). Comme ces insectes sont des millions ou des milliards par essaim – un essaim peut peser 100 tonnes – et que les essaims sont toujours plus nnmbreux, on comprend aisément qu'en période d'invasion ils sont capables de dévorer à eux tous quotidiennement des centaines de milliers de tonnes de végétaux sauvages ou cultivés. Et cela dans des régions où la disette, pour ne pas dire la famine, n'est jamais loin.

D'où l'obligation d'entreprendre la lutte antiacridienne, non plus seulement dans les zones grégarigènes où commencent à pulluler les criquets et dont certaines sont devenues des régions de grande insécurité, mais aussi contre les essaims encore pas trop nombreux et leur descendance larvaire, avant que les régions agricoles soient envahies. Comme nous l'avons dit plus haut, l'usage des insecticides e sans nul doute des effets secondaires indésirables. Mais il vant encore mieux tuer des insectes et des oiseaux utiles que de voir mourir de faim des millions d'êtres humains.

A Madagascar, c'est le criquet migrateur malgache *(Locusta migratoria capito)*, un autre locuste pas plus recommandable que son cousin le criquet pèlerin, qui menace le sud et le sud-ouest de la Grande Ile depuis mai ou juin 1992, c'est-à-dire le début de l'hiver austral. Le retard de la saison des pluies de l'été austral 1992-1993 e contribué tout à la fois à réduire le nombre des insectes et à augmenter la densité de ceux-ci dans les zones où la végétation avait persisté. Mais, du 15 au 25 novembre 1992, puis après le 10 décembre 1992, des pluies abondantes sont tombées sur toute les zones grégarigènes dn sud-ouest de la Grande Ile.

Des prospections ont détecté, à partir du 20 décembre, notamment au sud et près de Betroka (une ville du sud des hauts plateaux) des pullulations de larves en train de passer à la phase grégaire. Les prospections se poursuivent, mais près de 200 hectares ont été traités grâce aux aides fournies par des pays donateurs, dont la France, le Japon, l'Allemagne. Le gouvernement malgache, qui participe financièrement à la lutte antiacridienne, a d'ailleurs demandé à la FAO des aides supplémentaires dont une réévaluation devait être effectuée ces jours-ci.

YVONNE REBEYROL

Une expérience spatiale russe

Le jour dans la nuit

En Suisse, ils n'ont rien vu, la couverture nuageuse éteit trop épeisse. Dans le sud-ouest de la Franca, ils nnr simplement détecté l'apparition de *«deux étoiles filentes»*. Mais les cnsmonautes russes, à bord de la station orbitale Mir, ont distinctement observé, aux premières heures du jeudi 4 février, la tache lumineuse qu'ils venaient d'envoyer à la surfeee de la Terre. Une expérience pour la moins originale réalisée à l'aide d'un gigantesque miroir (300 mètree carrés) placé en orbite, qui deveit réfléchir vers diverses régions d'Europe un rayon de lumière équivalant à celui de trois pleines lunes.

Cnnçue per le consortium russe Kosmitcheskaïa Regata («Régete cosmique») dane le cadre du projet Znemia («Drapeau»), l'npération «Nouvelle Lumièra» constitue la première tentative pour fournir, durant les lnngs hivers poleires, un éclairage minimel aux villes du nord. Pour la mener à bien, les cosmonautes séjournant à bord de la statinn Mir viennent de lui consacrer deux nuits de travail et un veisseeu de transport eutomatique. Après s'être séparé du cnmplexe orbital de la station Mir, ca vaisseau Progress M-15 e été mis en rotation afin de déployer à quelque 400 km d'eltitude, par force eentrifuge, un mirnir de 20 mètres de diamètre, fabriqué en Kevlar et revêtu sur une de ses faces d'une mince pellicule aluminisée et réfléchissants.

L'expérience, d'une durée de six minutes, a été effectuée par deux fois, à l'aube de jeudi et de vendrsdi. *«Jeudi matin, les coamonautea onr déteeté le rayon de lumière se déplaçanr à travers l'Europe, l'ont filmé er l'nnt transmis eu centre de contrôle»*, a déclaré Victor Blagov, directeur adjoint de vol à la station de contrôle da Moscou. *«Durant plusieurs minutes, le miroir a déroulé un reynn de lumière sur une bande de territoire européen de 4 km de large se déplaçant d'est en ouest»*, e précisé Vladimir Syromiatnikov, père du projet et membre de la société spatiale russe Energia.

Selon les calculs des spécialistes du Centre netional d'études spatieles (CNES), le raynn a été perçu vendredi matin 5 février, entre 6 h 59 et 7 h 04, au dessus de la région parisienne. A plue lnng terme, l'expérience pourrait être développée et amplifiée dans lee régions polaires de la Russie, où le nuit dure plueieurs mnis, épargnant einsi uns quantité non négligeable d'électricité.

Immersion de déchets radioactifs dans les zones arctiques

Les Russes lèvent une partie du voile sur leurs rejets nucléaires en Nouvelle-Zemble

Les Soviétiques ont-ils coulé sept ou vingt et un réacteurs nucléairee provenant dee bâtiments de leur marine dane les eaux des zones erctiques? Quelles quantités de déchets ont-ils immergé? Depuis la 1er février, une cinquantaine de scientifiques de treize pays, dont des Russes, sont réunis à Oslo à l'initiative de l'Institut norvégien de protection radiologique, pour faire la lumière sur ces rejets anerchiques de matières radioactives dans les mers de Barents et de Kara.

STOCKHOLM

de notre correspondante

Si les Russes lèvent aujourd'hui un coin du voile sur leurs trente ans d'immersion de réacteurs nncléaires et de rejets d'effluents radioactifs liquides et solides dans les eaux qui baignent les côtes de la Nouvelle-Zemble, s'ils reconnaissent aussi leurs erreurs, ils se refusent encore à fournir toutes les préeisinns vnulues sur ees sites d'immersion. Tous les détails, disent-ils, seront rendus publics *«dans un proche avenir»*, lorsque la commission gnuvernementale chargée à l'automne dernier, par le président Boris Eltsine, d'étudier cette question aura rendu son rapport.

En attendant ce jour, les dncuments présentés à Oslo confirment l'étendue de cette coupable pratique dans la mer de Kara, mnins profonde que la mer de Barents, et surtout dans les baies de la côte est de la Nouvelle-Zemble, dont le profnndeur est comprise entre 20 et 60 mètres. De 1959 à 1991, près de 200 000 mètres cnbes de déchets liquides ont été einsi immergés en cinq endroits dans la mer de Barents et 32 000 mètres cnbes de déchets solides en buit endroits dans la mer de Kara. Pour M. Valeri Roumiantzev, du ministère russe de la protection de l'environnement et des ressources naturelles, sept réacteurs nucléaires seulement ont été envoyés par le fond dans la mer de Kara – *«six avant l'entrée* en *vigueur de la convention de Londres en 1972 et un après cette date»* et *«aucun dans la mer de Barents»*. Mais, sur la foi d'informations non nfficielles reeueillies en partieulier par l'Agence internationale pour l'énergie etomique (AIEA), vingt et un réacteurs euraient été immergés, dont certains, contrairement à ce qu'effirme M. Ronmientzev, auraient été coulés dans la mer de Barents entre 1960 et 1991.

«Dans les cinq cents ans à venir»

Qui e raison? Tout est affaire de définition et de comptabilité, les experts faisant des distinctions subtiles entre les réacteurs avec et les réecteurs sens combustible nucléaire. Quoi qu'il en soit, de tels réacteurs existent qui proviennent des brise-glaces soviétiques, ainsi que des bâtiments de surface et submersibles de la flotte basée à Mourmansk. Mais, selon M. Roumiantzev, aucune fuite radioactive ne serait à redouter *«dans les cinq cents ans à venir»*, ces réactenrs eyant été «emballés» dans d'épaisses gaines de ciment et d'acier evant d'être coulés.

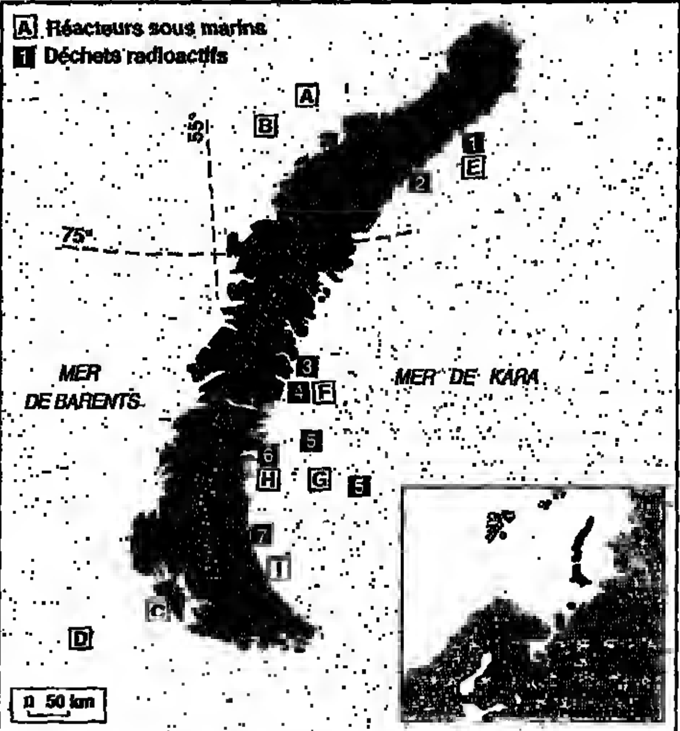
Faut-il le croire? Bien que soucieux de montrer le vnlonté de transparence de son gouvernement sur ce sujet, le ministre russe n'e pas été en mesure à Oslo de donner des chiffres précis sur l'activité résiduelle de tous ces réacteurs immergés. En revanche, il a précisé qne, pour la mer de Barents, l'activité totale s'élevait à 12 900 curies pour les déchets liquides immergés délibérément et à 11 600 curies pour ceux rejetés *«dans des cas de force majeure»*. Quant à la mer de Kara, il est impossible, selnn M. Roumiantzev, d'évaluer exactement son niveau d'activité, estimé aujourd'hui à 288 000 curies.

Ces chiffres, malgré leur flou, sont suffisamment éloquents pour que la situetinn soit examinée à Osln sur la base de relevés effectués notamment par la commission conjninte russo-norvégienne et d'analyses de la situation radioécolngique présentées par les Russes eux-mêmes. Mais, l'association scientifique «Typhon» de Obninsk estime que *«les doses auxquelles les nrganismes aquatiques sont exposés dans les mers de Barents et de Kara sont plutôt faibles et ne dépassent pas en moyenne 1 à 2 % de la radioactivité naturelle»*. Les sites terrestres de stockage de déchets faisant l'objet de contrôles sévères, ne faudrait-il pas tout de même, en dépit de ces propos rassurants, faire de même avec ces cimetières sous-marins nù l'on a trop snnvent «enterré» à la sauvette d'encombrants cadavres?

FRANÇOISE NIÉTO

Sites supposés d'immersion de réacteurs et de déchets soviétiques

A Réacteurs sous marins
1 Déchets radioactifs



• Réacteurs sous marins :

A. – Mer de Barents
Morceaux de sous-marins : 2 réacteurs avec combustible (1960-1970).

B. – Mer de Barents
4 réacteurs evec combustibla (1960-1970).

C. – Golfe Zornaya
Réacteur de recherche (1991).

D. – Mer de Barents
Barge.

E. – Golfe Techeniya
1 réacteur sans combustible (1988).

F. – Golfe Sivolky
3 réacteurs sans combustible (1967).

G. – Mer de Kara
Barge avec réacteur et son combustible (1972).

H. – Golfe Stepovov
Sous-marin : 2 réacteurs et leur combustible (1982).

I. – Golfe Abrosimov
3 réacteurs et leur combustible.
5 réacteura sans cnmbustibla (1965-1966).

• Déchets radioactifs

1. – Golfe Techeniya
68 650 gigabecquerels (Gbq) (1982, 1988).

2. – Golfe Blagopoluchiya
42 150 GBq (1971, 1972, 1988).

3. – Golfe Neypokoyov
136 000 GBq (1976, 1990, 1982-1984).

4. – Golfe Sivolky
1 468 050 GBq (1964-1967, 1978).

5. – Mer de Kara
239 310 GBq (1964-1990).

9. – Golfe Stepovov
210 350 GBq (1968, 1970, 1972, 1973, 1975).

7. – Golfe Abrosimov
107 250 GBq (1974, 1977, 1980).

EN BREF

□ **Inculpation de trois nouveaux policiers dans une affaire de démarchage publicitaire abusif.** – Trois responsables locaux du Syndicat national des policiers en tenue (SNPT, affilié à la FASP, majoritaire) nnt été inculpés mercredi 3 février par M. David Peyron, le juge d'instruction parisien chargé d'un dossier de démarchage publicitaire abusif et de fausse facturation dans lequel le secrétaire général du SNPT a été inculpé et écroué (*le Monde* du 30 janvier). Interpellés à Rouen et dans le Pas-de-Calais, les trois policiers ont été inculpés de faux et usage de faux.

□ **Vol d'une capsule de césium-137 à Manaus.** – Une capsule radioactive de césium 137 a été dérobée, mereredi 3 février, à la mairie de Manaus (Amazonie), d'où elle devait être transportée à Coari pour équiper un laboratnire de radinthérapie municipal. La population de Manaus (plus d'un million d'babitants) a immédiatement été alertéc, et les autorités municipales ont commencé d'inspecter les stocks de ferraille de la ville. En septembre 1987, des ferrailleurs de Goianie (centre-est du Brésil) avaient ouvert une capsule similaire, qu'ils avaient trouvée, abandonnée, près d'un institut de radiothérapie : la libératinn dn césium 137 evait fait quatre morts et deux cent quarante irradiés. – *(AFP.)*

□ **Le «commissaire Moulin» poursuivi par le ministre de l'intérieur.** – M. Yves Rénier, *alias* le commissaire Mnulin, dans une série télévisée diffusée sur TF1, est visé par une information judiciaire ouverte par le parquet de Paris pour *«diffamation publique envers une administration publique et complicité»* à la suite d'une plainte déposée le 6 janvier par M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur. Le ministre reproche à l'acteur-réalisateur-scénariste Yves Rénier d'avoir diffamé la police à l'occasion de propos tenus en novembre 1992 dans la presse où il mettait en cause l'intégrité de policiers chargés de la lutte contre les stupéfiants.

□ **Une patiente victime d'un sida post-transfusionnel déboutée par la cour administrative d'appel de Lyon.** – La cour administrative d'appel de Lyon a annulé, mardi 2 février, un jugement du tribunal administratif de Lyon en date du 29 avril 1992, qui condamnait, sur la base d'une *«présomption de faute»*, les Hospices civils de Lyon et le Centre hospitalier général de Belley (Ain) à payer 100 000 F de provision à une patiente contaminée par le virus du sida à la suite d'une série de transfusinns sanguines (*le Mnnde* du 24 avril 1990). La cour administrative d'appel a estimé qu'aucune faute ne pouvait être imputée aux hôpitaux, précisant dans son arrêt qu'*«au début de l'année 1984 (...), les hôpitaux ne disposaient d'aucune technique leur permettant de vérifier que les produits sanguins administrés à leurs patients n'étaient pas contaminés par le virus d'immunodéficience humaine (VIH) ou de traiter les produits sanguins pour l'inactiver»*.

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

A la suite de l'utilisation du fichier d'une banque de sperme

La CNIL juge qu'une étude du CNRS a été menée en violation du secret médical

L'utilisation par une équipe du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) du fichier d'une banque de sperme marseillaise n'impliquait pas l'intervention de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). En revanche, l'étude scientifique n'a pu être menée qu'après violation de la législation sur le secret médical. Telle est la conclusion d'une affaire révélée en décembre 1992, qui souligne la nécessité de légiférer en matière de recherche biomédicale.

En décembre 1992, l'hebdomadaire *l'Express* a révélé qu'une équipe réputée du CNRS dirigée par le professeur Pierre Roubertoux (URA 1294) a eu recours à une série d'informations normalement couvertes par le secret médical (*le Monde* du 18 décembre 1992). Ces informations ont été fournies par le docteur Sacha Geller, créateur controversé d'une banque de sperme en 1974 à Marseille – le CEFER – qui est toujours resté en marge de la fédération nationale des centres d'étude et de conservation du sperme (CECOS). Informée de l'affaire, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) a enquêté sur les conditions dans lesquelles le docteur Geller a fourni aux chercheurs du CNRS (M. Pierre Dume et Mme Christiane Capron) la liste des enfants dont la naissance avait pu être obtenue après insémination artificielle (IAD) avec le sperme de donneurs recrutés par le CEFER.

Le travail de l'équipe du CNRS consistait à faire passer un certain nombre de tests psychométriques aux enfants nés après IAD ainsi qu'à des enfants-témoins. Cette étude visait deux objectifs : identifier l'hypothétique impact de la conservation par congélation des spermatozoïdes sur le développement et étudier *les ressemblances* entre demi-germains paternels sur le plan cognitif et celui de la latéralité (1).

Le docteur Geller a communiqué aux chercheurs les noms, dates, poids de naissance et adresses de 146 enfants (correspondant à 50 donneurs). Grâce à une série de collaborations établies avec les médecins scolaires, les chercheurs purent retrouver 103 de ces enfants et faire effectuer des tests à la totalité des classes où ils étaient scolarisés (soit 3 000 élèves au total).

Des impératifs méthodologiques

Les parents des élèves concernés, les directeurs d'établissement et les enseignants avaient eu préalable reçu des lettres les informant des objectifs généraux de la recherche, *«sans toutefois*, précise la CNIL, *leur indiquer l'objectif précis : étudier les enfants issus d'insémination artificielle»*. Une telle pratique répondait, selon les chercheurs, à des impératifs méthodologiques, afin notamment de ne pas troubler parents et enfants et de ne pas singulariser ces derniers.

Au terme de son enquête, la CNIL reconnaît la pertinence scientifique du projet et rappelle qu'aucune critique d'ordre déontologique ou éthique n'a été faite par les différentes instances (ministères de l'éducation nationale, de la recherche et de la santé, CNRS) ayant eu connaissance de ce travail. Compte tenu de la méthode retenue (fichier manuel, support papier, traitement informatique débarrassé de données nominatives), la CNIL estime encore que ni le CNRS ni le docteur Geller n'étaient tenus de la saisir (2).

Le consentement libre et éclairé

En fait, la principale question soulevée par ce travail concerne le non-respect de la législation sur le secret médical. *«Aucune disposition législative ne vous permettait de transmettre des informations médicales nominatives couvertes par le secret médical à des chercheurs, nonobstant le recueil de l'accord préalable des parents par vos soins»*, écrit M. Jacques Fauvet, président de la CNIL, au docteur Geller dans une lettre datée du 27 janvier dernier. M. Fauvet souligne par ailleurs que les modalités de l'étude *«ne permettent pas de considérer qu'un consentement libre et éclairé a véritablement été obtenu»*. Cette recherche a, pour l'heure, été interrompue, le Comité national d'éthique ayant été saisi par le professeur Roubertoux le 6 décembre dernier.

JEAN-YVES NAU

(1) Ces travaux ont fait l'objet d'une publication scientifique dans la revue *Nature* («le Monde «Sciences-Médecine», du 22 août 1989).

(2) Dans un communiqué publié le 2 février, le CNRS qualifie de *«très modérée»* la réaction de la CNIL, soulignant que l'adoption des projets de loi sur la bioéthique devrait résoudre à terme le problème de la transmission de données médicales dans un but de recherche.

IMMIGRATION

Kofi Yamgnane chez Daniel Cohn-Bendit

Invité par l'ancien leader de Mai 68, le secrétaire d'Etat à l'intégration a assisté à une séance du «parlement des étrangers» à Francfort

FRANCFORT

de notre envoyé spécial

Ils sont turcs, serbes, grecs, italiens, et s'expriment en allemand avec l'accent de leur terroir d'origine. Il est breton, né au Togo et ministre de la République française. Quand Kofi Yamgnane, secrétaire d'Etat à l'intégration, dialogue, ce mardi 2 février, avec les élus du conseil consultatif des étrangers de la ville de Francfort, sous le regard malicieux de l'adjoint au maire, Daniel Cohn-Bendit, on se prend à rêver à une Europe multicolore réconciliée avec ses nationalités, en paix avec elle-même. *«Comment vous, Africain, avez-vous pu devenir un ministre français?»*, lance un Turc. *«Que fait la France contre l'extrême droite?»*, s'inquiète un Grec, persuadé que *«la France a une plus grande expérience de l'extrême droite que l'Allemagne»*.

L'itinéraire édifiant de Kofi Yamgnane, *«né dans un petit village de brousse»*, devenu maire d'une commune bretonne et membre du gouvernement français, a le don d'émerveiller les immigrés d'Allemagne, que la loi assigne à vie au statut de *Gastarbeiter* (hôte-travailleur), quelle que soit l'ancienneté de leur enracinement dans le pays.

Le ministre en est persuadé : le droit du sol à la française, qui permet aux enfants nés en France de parents étrangers de devenir des citoyens français à part entière, est un excellent produit d'exportation. *«Ce sera la contribution de la France au modèle européen d'intégration que nous créons ensemble, sur la base de l'équilibre des droits et des devoirs des immigrés»*, a déclaré Kofi Yamgnane, qui, en ambassadeur consciencieux, a répété que *«les valeurs de la France sont universalistes»*, critiquant le système allemand, *«véritable machine à fabriquer des étrangers»*.

Débats de fond

Le conseil consultatif des étrangers, ou «parlement des étrangers» de Francfort, où siègent cinquante et un délégués élus uniquement *par* les étrangers, est né de l'initiative de Daniel Cohn-Bendit, chargé des affaires multiculturelles dans la municipalité «verte et rose» élue en 1989, dont le mandat vient à expiration cette année. La montée de la xénophobie n'a fait que renforcer le poids symbolique de cette instance nouvelle dans la ville d'Allemagne la plus cosmopolite. Avec ses 27 % d'étrangers mais son faible taux de chômage (6 %), Francfort a été épargnée par les vagues de violence raciste. *«Illustration de l'absurdité des seuils de tolérance»*, souligne Daniel Cohn-Bendit, en rappelant que Rostock, où la violence s'est déchaînée en août 1992, compte moins de 1 % d'étrangers.

Dans l'imposante salle du parlement municipal, l'ordre du jour de la séance du conseil des étrangers était, ce jour-là, grave et explosif. Le dépôt, par les élus croates, d'une résolution exigeant des sanctions contre la Serbie, une intervention militaire et... le blocage des comptes des Serbes immigrés en Allemagne, a fait bondir les représentants serbes. Mais «Dany» Cohn-Bendit a gardé ses réflexes des AG de Nanterre. Il se précipite à la tribune, échafaude un compromis, le fait approuver dans la foulée. Le débat sur l'ex-Yougoslavie aura lieu, mais ailleurs. Le charisme de l'adjoint au maire sur cette ONU en miniature fait merveille.

Après un an de fonctionnement, le conseil se cherche. Il se heurte aux mêmes obstacles que les conseils d'étrangers mis en place par certaines municipalités françaises : absentéisme des élus, frustration née d'un statut purement consultatif, marginalisation. Mais des débats de fond y sont soulevés : pourquoi Maastricht donne-t-il le droit de vote local aux étrangers de la CEE qui s'installent à Francfort, alors que les Turcs qui y font souche depuis des générations continuent d'être écartés des urnes?

La nouvelle citoyenneté européenne fait aussi ressortir le fossé entre les conceptions française et allemande de la nationalité. Les enfants d'immigrés turcs d'Allemagne restent turcs et ne votent pas, alors que les leurs sont français et s'inscrivent sur les listes électorales. L'Europe devra résoudre aussi ce type de contradictions, source potentielle de tensions, sont convenus l'élu «vert» allemand et le ministre socialiste français.

PHILIPPE BERNARD

La Chambre des lords se prononce sur un cas de coma prolongé

La «mort paisible» de Tony Bland

LONDRES

de notre correspondant

Plus rien n'empêche Tony Bland de *«mourir paisiblement»*. Telle est la conclusion du jugement rendu, jeudi 4 février, par la Chambre des lords, qui est la plus haute juridiction d'appel de Grande-Bretagne. Plongé dans un «état végétatif permanent» depuis le 15 avril 1989, à la suite de la catastrophe du stade de football de Hillsborough à Sheffield, Tony est depuis cette date maintenu en vie par une équipe médicale de l'hôpital Airedale, à Keighley, dans le comté du Nord-Yorkshire. Il n'a jamais repris conscience (*le Monde* daté 22-23 novembre 1992).

Sa condition, ont estimé les juges, n'est rien de plus qu'une *«mort vivante»* et, dès lors, l'arrêt des «tuyaux» qui servent à le nourrir et à prolonger sa «vie» ne peut être assimilé à un acte causant la mort. Les juges estiment donc, en conscience, que les médecins *«ne sont pas habilités à poursuivre les soins, pas plus qu'ils n'ont le devoir de le faire. Dans ces conditions, ils ne seront pas coupables de meurtre s'ils arrêtent un tel traitement»*.

«Le meilleur intérêt de tout le monde»

Rien à voir donc, insistent les lords, avec un cas d'euthanasie, puisque Tony ne mourra pas à la suite de l'*«injection»* d'une substance hâtant son décès. Chaque mot de ce jugement historique est pesé avec soin, ce qui n'empêche pas la polémique, douloureuse, de rebondir. Barbara et Allan, les parents de Tony Bland, ont accueilli la décision des Lords avec soulagement. Ils jugent que cette décision est *«dans le meilleur intérêt de tout le monde : pas seulement pour notre famille, mais pour le personnel médical qui s'occupe de Tony et pour Tony lui-même»*. Le docteur Jim Howe, son médecin, abonde dans ce sens : *«C'est une situation semblable à celle des patients atteints d'un cancer dans une phase terminale. Nous allons l'aider à mourir.»*

Un millier de patients

Tony va donc *«s'en aller paisiblement»*, une fois que les «appareils» auront été débranchés. Paisiblement, mais lentement. La «phase terminale» pourrait se prolonger une dizaine de jours, la cause du décès pouvant résulter d'un arrêt de fonctionnement du système rénal ou d'une infection. D'inanition, de faim, corrigent certains : la mort programmée de Tony Bland ulcère, en effet, les partisans de la vie.

La docteur Peggy Norris, présidente de l'organisation Alert (groupe anti-euthanasie), dénonce une décision qui *«ouvre la voie à la purification médicale dans les services hospitaliers»*. Environ un millier de patients dans un état voisin de celui de Tony Bland sont recensés en Grande-Bretagne. Les Lords ont souligné que chaque situation devra être examinée par les tribunaux, le cas de Tony Bland ne pouvant en aucun cas faire jurisprudence.

Les groupes *pro-life* soulignent que des pressions peuvent être exercées sur les familles parce que le coût de tels patients est estimé à 20 millions de livres (1) par an. A lui seul, Tony Bland «coûte» 2 100 livres par semaine. *«Tony Bland a été abandonné entre les mâchoires des piranhas qui veulent faire des économies sur le budget du NHS»* (National Health Service, le service national de santé), tonne le docteur Keith Davies, de l'organisation Life. *La mort de Tony Bland n'interrompra pas la polémique.*

LAURENT ZECCHINI

(1) 1 livre sterling : 8 F environ.

JUSTICE

Le meurtre de la petite Christelle devant les assises de la Moselle

Le procès Giacchetto englué dans la procédure

Entre les multiples suspensions d'un procès prisonnier de la procédure, il semble bien difficile d'établir clairement le rôle de Christian Giacchetto, accusé d'avoir tué la petite Christelle Burbach, trois ans, le 25 février 1989, à Metz. A l'audience du jeudi 4 février, la déposition de Jean-Luc Labouèbe, accusé de «non-assistance à personne en danger», a créé une impression étrange dans un dossier où ne figure aucune preuve matérielle.

METZ

de notre envoyé spécial

Quelle est l'alchimie d'un procès criminel? Quels sont les éléments dont le mélange intime a permis le fonctionnement quasiment parfait de la cour d'assises de l'Isère au cours du récent procès du meurtre de la petite Céline Jourdan? Devant la cour d'assises de la Moselle, des éléments apparemment semblables ne parviennent pas à se fondre, et le procès de Christian Giacchetto laissera le souvenir d'une audience chaotique qui détiendra sans doute le record des incidents.

Au septième jour de débats, il a été prononcé, soit par la cour, soit par la présidente, plus de cinquante ordonnances ou arrêts relatifs à des *«donné acte»*. Au royaume de la procédure orale, le procès-verbal de l'audience comporte une multitude de propos que les parties ont demandé à faire inscrire.

C'est la défense, représentée par Mes Liliane Glock, Luc Girard et le bâtonnier Guy-Michel Ney, qui a institué cette méthode. Paralysés par la difficulté d'assister un accusé que les experts présentent comme *«débile moyen»*, les avocats souhaitent que le maximum de traces soient conservées pour exercer des recours contre un procès qu'ils jugent impossible au regard de l'état mental de leur client. Si le procédé peut être discuté, force est de constater que Giacchetto risque la plus lourde peine prévue par le code pénal et que cette circonstance exige le plus grand respect des droits de la défense.

Pour réduire les actes de procédure, les avocats avaient demandé l'enregistrement des débats, qui leur fut refusé, et le premier président de la cour d'appel de Metz n'a pas encore répondu à leur requête tendant à obtenir l'enregistrement audiovisuel du procès. Aussi ont-ils multiplié les demandes de *«donné acte»* et, peu à peu, l'habitude s'est répandue des deux côtés de la barre. L'avocat général et les parties civiles se livrent eux aussi à ce jeu.

A la moindre contestation, la cour suspend l'audience et délibère. Ainsi, la présidente a été contrainte d'instruire pendant de longues heures un incident mettant en cause un avocat des parties civiles, soupçonné d'avoir conversé avec un expert. De la même manière, la plus grande partie des débats du jeudi 4 février a été consacrée à établir la procédure qui permettra éventuellement à un policier de poursuivre un avocat de la défense en diffamation. L'audience s'enlise et, à chaque reprise, de nouveaux témoins viennent grossir le nombre de ceux qui n'ont pas pu être entendus, faute de temps.

Entre les suspensions et les débats de procédure, la cour tente de juger Giacchetto, de même que les trois accusés de non-assistance à personne en danger. Mais il faut aussi compter avec les facultés de compréhension de Giacchetto qui ne permettent pas un échange rapide. Lors de sa première comparution devant le juge d'instruction, il aurait notamment déclaré : *«Je regrette d'avoir fait du mal à la petite. Je suis sûr que c'est moi qui ai fait ça. On va voir quand je passerai devant le tribunal.»*

Les deux rasoirs de l'accusé

Mais il s'était rétracté aussitôt après et, *depuis, il* nie avoir été présent sur les lieux du crime. Selon l'accusation, les quatre accusés volaient dans les voitures en stationnement lorsque Giacchetto a enlevé la petite Christelle, endormie dans l'Autobianchi de sa mère, avant de l'égorger quelques centaines de mètres plus loin. Mais, en l'absence de preuves matérielles, les seules charges qui pèsent sur Giacchetto sont ses premiers aveux et les accusations de deux voleurs, Jean-Luc Labouèbe et Fabrice Chenevé.

A l'audience, Labouèbe parle d'un panier pris dans une R5 et affirme l'avoir passé par la portière à Giacchetto, qui rétorque : *«Le panier, j'y ai pas touché!*

– Alors, vous y étiez? exulte l'avocat général Pascal.

– Non! Je n'y étais pas!»

Labouèbe poursuit : *«Giacchetto a emmené le panier derrière l'église, mais j'avais gardé un des rasoirs qui étaient dedans.»* Un long débat de procédure interrompt cet interrogatoire. Lorsque *Labouèbe est entendu à nouveau, il* a changé d'avis. C'est lui qui a porté le panier derrière l'église et Giacchetto a fouillé dedans, mais Labouèbe admet toujours : *«J'avais pris un rasoir et l'autre est resté dans le panier.»* Puis il affirme avoir vu Giacchetto se diriger vers une petite voiture : *«Il est sorti avec un paquet dans les mains. C'est une fois qu'on a remonté la rue ensemble que j'ai vu que c'était un enfant.»* Alors il est parti : *«On s'est serré la main. Salut. C'est tout»*, raconte Labouèbe, qui ajoute : *«Les autres, je sais pas ce qu'ils ont fait.»*

Une déposition étrange

Dans ses précédentes déclarations, il avait dit que Chenevé était parti avec Giacchetto, mais aujourd'hui il explique : *«C'était pour me venger de Chenevé.»* En tout cas, il précise qu'il a jeté le rasoir en ville : *«Parce que j'avais peur de me faire arrêter.»* Il a appris le meurtre le lendemain en retournant dans sa caserne en Allemagne. *«J'ai vu Giacchetto à la télé à 13 heures»*. C'est impossible, car Giacchetto n'a été arrêté que le 9 avril, un mois et demi après les faits. Labouèbe admet l'erreur, mais il aurait dit à un autre militaire, en apprenant la nouvelle à la radio ou à la télévision : *«J'ai fait une grosse connerie.»*

Ce discours étrange provoque l'intervention de la présidente, Mme Marie-Agnès Mirguet : *«Est-ce que vous vous rendez compte de la gravité de vos déclarations? Vous ne vous êtes jamais disputé avec Giacchetto?»* Labouèbe conteste. Puis il prétend que, trois ans avant les faits, Giacchetto lui aurait dit : *«Le jour où je serai dans une sale affaire, je serai le premier à te foutre dedans.»* Dubitative, la présidente lui répond : *«Est-ce que vous ne le foutez pas dedans, parce que vous avez peur qu'il vous foute dedans? Qu'est-ce qui peut nous assurer que vous n'êtes pas capable d'accuser quelqu'un à tort?»*

MAURICE PEYROT

Impliquée dans plusieurs dossiers de financement politique

La SAGES serait victime d'un redressement fiscal contesté

La société SAGES, impliquée dans plusieurs dossiers de financement politique, se trouve en cessation de paiement à la suite d'un redressement fiscal *«contesté»*, indique un communiqué publié mercredi 3 février par l'un des avocats de M. Michel Reyt, Me Philippe Billaud. Le tribunal de commerce de Paris doit examiner, jeudi 4 février, la situation de la société, qui affiche un passif de 27,7 millions de francs pour un actif déclaré de 7,5 millions (*le Monde* du 3 février).

Dans son communiqué, Me Billaud, avocat au barreau de Rennes, indique que la SAGES SA et les sociétés dépendant de la SAGES Holding *«ne doivent aucune facture à leurs fournisseurs, ni aux organismes sociaux»*. Il explique que la société *«s'est vue contrainte, pour respecter la réglementation commerciale, de provisionner en ses comptes le montant des droits et pénalités qui lui ont été notifiés par la direction nationale des enquêtes fiscales et de constater ainsi son état de cessation de paiement»*. L'avocat souligne que les *«redressements effectués restent à ce jour formellement contestés»*. Il précise que la SAGES avait déjà fait l'objet de deux vérifications, en 1974 et 1988, *«dont la dernière s'est traduite par la délivrance d'une notification d'absence de redressement»*.

□ Deux nouveaux élus inculpés par le juge Van Ruymbeke dans le dossier SAGES. – MM. Gérard Leteilleur, maire socialiste de Petit-Couronne (Seine-Maritime), et Paul Allemand, premier adjoint socialiste au maire du Teil (Ardèche), ont été inculpés jeudi 4 février de trafic d'influence par M. Renaud Van Ruymbeke, le conseiller à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes qui instruit le dossier sur les activités de la SAGES. Ces deux inculpations interviennent après celles de plusieurs élus de l'Essonne et du Bas-Rhin (*le Monde* des 30 janvier et 3 février).

SOCIÉTÉ

HISTOIRE

L'institution de la journée commémorative du 16 juillet

« Les exigences de vérité et de mémoire sont impératives »

estime le Parti socialiste

L'institution par le président de la République d'une Journée commémorative des persécutions racistes et antisémites commises sous Vichy est saluée par le Parti socialiste, qui rappelle que M. Jean Le Garrec, député du Nord, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, avait déposé, en octobre 1992, une proposition de loi en ce sens. « *Cette décision*, ajoute le PS, *reconnaît sans équivoque la responsabilité du régime de Vichy dans la persécution des juifs (...) Au moment où l'Europe se trouve face à une résurgence du racisme et de la xénophobie, au moment où en France les thèses négationnistes falsifient les pages les plus sombres de notre histoire, les exigences de vérité et de mémoire sont impératives.* »

D'autres personnalités socialistes ont exprimé leur satisfaction. M. Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'industrie et du commerce extérieur, a affirmé que « *la décision du président de la République vient laver la tache faite par Vichy sur le visage de la France* ». M. Christian Pierret, directeur de campagne du PS, a jugé « *nécessaire, pour les jeunes générations, que l'on procède de manière pédagogique pour bien montrer ce que sont l'antisémitisme et le racisme, qui sont loin d'avoir disparu aujourd'hui en France et en Europe et qui sont, au contraire, renaissants* ».

M. Louis Mexandeau, secrétaire d'Etat aux anciens combattants et victimes de guerre, qui a inauguré, jeudi 4 février, au cimetière du Père-Lachaise un monument commémoratif dédié aux déportés morts à Auschwitz-III entre avril 1941 et janvier 1945, a souligné « *la volonté du gouvernement d'honorer et de conserver la mémoire des déportés, juifs en particulier, qui furent souvent arrêtés et torturés du fait de la collaboration active du gouvernement de Vichy* ». Il a précisé : « *Alors que les derniers témoins de ces atrocités disparaissent, les persécutions raciales et antisémites se trouvent ancrées à jamais dans la mémoire de la France par la journée nationale du 16 juillet.* »

« *M. Mitterrand avait annoncé qu'il ferait un geste*, a déclaré M. Bulawko, président de l'Amicale des anciens déportés juifs de France, *et je pense que dans une très large mesure ce geste doit être considéré comme celui que nous attendions* ». « *Ce décret nous permet enfin de sortir de cette ombre dans laquelle jusqu'ici on se battait*, a-t-il ajouté. *Il nous permet aussi d'espérer que les médias nous aideront à donner plus d'éclat, plus d'ampleur à ces manifestations.* »

Le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) a également salué « *le geste solennel* » de M. Mitterrand, tout en réclamant « *une action répressive de l'Etat* » face à l'apologie du racisme et du nazisme. Le MRAP demande « *la fermeture des librairies qui diffusent en toute impunité les écrits niant la barbarie des chambres à gaz, l'exclusion de la fonction publique ou para-publique d'enseignants condamnés pour révisionnisme* » et « *la dissolution d'associations de défense négationnistes* ».

Les seules voix discordantes sont venues des Verts, du RPR et du FN. Ainsi, Mme Andrée Buchmann, porte-parole nationale des Verts, estime que « *ce geste arrive bien tard et après une série de faux-pas scandaleux* ». « *Il est temps*, ajoute-t-elle, *que la France condamne sans ambiguïté le régime de Vichy.* » Pour le RPR, M. Richard Cazenave, secrétaire national aux droits de l'homme, affirme que « *les ressorts électoralistes de cette démarche sont suffisamment évidents pour que chacun se fasse son opinion sur cette décision opportune* ». « *Au moment où ça vient, on peut dire que c'est un rattrapage*, a déclaré pour sa part M. Jacques Toubon, député RPR de Paris. *Cela démontre en tout cas que le président n'a pas fait ça par conviction mais par calcul.* » M. Jacques Chirac s'est contenté de dire, à Nantes : « *Je pense beaucoup de bien de cette décision, car c'est quelque chose que j'avais moi-même proposé.* »

Enfin, M. Jean-Marie Le Pen a estimé, à Lyon, qu'« *il n'est pas utile de rouvrir les plaies* », ajoutant que le passé « *n'intéresse pas les Français, plus sensibles au chômage, aux problèmes liés à l'immigration, à l'insécurité, au sida* ».

□ **Précision : Willy Brandt, Auschwitz et le ghetto de Varsovie.** – Ce n'est pas à Auschwitz que le chancelier Willy Brandt s'est agenouillé le 7 décembre 1970, comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* du 5 février, mais devant le monument élevé aux victimes du ghetto juif de Varsovie.

RELIGIONS

Un colloque de Droits et libertés dans les Eglises

Des catholiques contestataires dénoncent les blocages créés par la réduction du corps ecclésiastique

Fondée en 1987, groupant des catholiques contestataires, l'association Droits et libertés dans les Eglises (DLE) a réuni, samedi 30 et dimanche 31 janvier à Paris, environ 250 laïcs, religieux, religieuses et prêtres, pour son troisième colloque sur le thème : « Communauté, pouvoir et sacrement » (1).

Lasse des combats menés (et perdus) contre le « conservatisme » ou le « centralisme » romain, toute une génération de catholiques déçus et contestataires, marginaux des paroisses, « communautés de base », groupes informels, entend se faire le porte-parole d'une inquiétude plus largement partagée. Le fonctionnement des communautés chrétiennes, privées de prêtres, animées par des laïcs compétents, de bonne volonté, mais sans pouvoir sacramentel, frôlerait aujourd'hui la paralysie. Longtemps taboues dans l'Eglise, des anomalies, prudemment évoquées dans un article récent de la revue *Etudes* par le théologien Bernard Sesboüé, font désormais partie du débat public.

Ainsi, chaque dimanche, croît le nombre des assemblées sans prêtres (plus de deux mille régulières), donc sans eucharistie, provoquant une lassitude des fidèles. « *On singe la messe* », dit l'un d'eux. Ce sont des laïcs qui préparent aussi les jeunes enfants au baptême, les futurs conjoints au mariage et, à l'hôpital, les malades au sacrement des mourants. Et le prêtre n'intervient qu'à la fin d'un processus auquel il n'a pas du tout été associé. Il s'ensuit une « *frustration* » du laïc et un malaise du prêtre, dont le rôle est confiné à celui d'un « *distributeur de sacrements* ».

Face à ces « *dysfonctionnements* », trois attitudes sont possibles, comme l'a montré le colloque de Droits et libertés dans les Eglises. La plus radicale consiste à ignorer la règle. Des célébrations eucharistiques « *sauvages* » ont lieu dans des assemblées sans prêtres, de manière rarissime en France, plus répandues aux Pays-Bas, en Allemagne ou en Belgique. De même, la discipline de l'Eglise catholique concernant les divorcés-remariés est-elle de plus en plus contestée. « *L'indissolubilité du mariage est une loi romaine, non évangélique*, dit un participant de ce colloque, qui réclame, pour le couple, le droit à l'erreur : *aucun enfant n'a jamais appris à marcher sans tomber.* »

Des prêtres accordent donc l'eucharistie, en toute connaissance de cause, à des divorcés-remariés. Des communautés les accueillent officiellement, y compris sous la forme d'une célébration spéciale (qui n'équivaut toutefois pas à un remariage religieux). Cette attitude de « *désobéissance* » va-t-elle s'étendre en France ?

Des mandats temporaires pour les laïcs

La deuxième solution est plus prudente, mais a peu de chances d'aboutir. Elle consiste à demander à l'évêque – sans espoir de réponse positive – un mandat temporaire, accordé à un représentant, homme ou femme, désigné par la communauté chrétienne, pour remplacer le prêtre dans sa fonction sacramentelle. Ainsi, entre le laïc permanent d'Eglise, chargé de mission et rémunéré par son évêque, et le prêtre seul détenteur d'un pouvoir sacré, n'y a-t-il pas place, demande le père Joseph Moingt, théologien et professeur à l'Institut catholique, pour des « *habilitations liturgiques* », accordées à des laïcs qui ne souhaiteraient pas être ordonnés ? Ce serait une manière de dépasser le contentieux sur l'ordination des femmes ou des hommes mariés.

Apparemment la plus réaliste, la troisième solution consiste à explorer toutes les possibilités d'action des laïcs, « *actuellement bloquées par l'usage, non par le code de droit canon* », comme dit le père Michel Blot. Ainsi, à Lyon, celui-ci anime-t-il une équipe de quinze laïcs, chargés d'animer des cérémonies de funérailles religieuses, soit au funérarium des hôpitaux, soit dans des familles sans attaches à une paroisse et un curé, ce qui est de plus en plus fréquent. « *Sur trois cents funérailles l'an dernier, nous n'avons enregistré que trois refus* », dit Michel Blot.

Les rangs se sont clairsemés de ceux qu'on appelait autrefois les « cathos de gauche », présents à ce colloque de Droits et libertés dans les Eglises. Toujours inquiets devant la « *frilosité* » de leur hiérarchie, ils sont pourtant moins agressifs. A défaut de trouver des solutions, au moins posent-ils de bonnes questions. Malgré la sécularisation de la société, demeurent en effet de nombreux signes de religion populaire et d'une demande de rites religieux et sacrés. Pour y répondre, l'Eglise est handicapée par la crise quantitative de son clergé.

Soucieux de démocratie, ces catholiques voudraient faire émerger un modèle où les communautés chrétiennes n'attendent plus tout du clerc, de la hiérarchie, mais s'administrent elles-mêmes. On sait que cette conception est aux antipodes du discours officiel, qui entend revaloriser le modèle traditionnel du prêtre.

HENRI TINCQ

(1) 68, rue de Babylone, 75007 Paris.

REPÈRES

ESPACE

Satellite européen et station-relais pour renforcer le réseau météorologique américain

Grâce à un satellite européen et à une station-relais construite par l'Europe sur la côte est des Etats-Unis, à Wallops-Island (Virginie), les Américains vont pouvoir continuer à bénéficier d'une couverture météorologique complète de leur pays. L'inauguration de cette installation, prévue le 25 février, consacre le renforcement d'une coopération qui remonte à août 1991. Depuis cette date, Météosat-3, l'un des satellites de l'organisation européenne de météorologie Eumetsat, renforce le réseau Geostationary Operational Environmental Satellite (GEOS) de la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) américaine). Positionné au-dessus du Brésil, par 50 degrés de longitude ouest, Météosat-3 couvrait la côte est des Etats-Unis. Il avait notamment permis aux prévisionnistes américains de faire le point de la situation toutes les trente minutes lors du passage du cyclone Andrew sur la Floride en août 1992. Mais il était impossible, jusqu'à présent, d'étendre sa couverture à la totalité du continent américain. Il fallait, pour cela, le placer plus à l'ouest, hors de portée des antennes de l'ESOC (Centre de contrôle des opérations spatiales) européen situé à Darmstadt (Allemagne). La mise en service de la station de Wallops-Island permet de lever cette difficulté.

IMMIGRATION

Un policier trafiquant de cartes de séjour incarcéré

M. André Cuvelier, inspecteur divisionnaire, chef du service des étrangers de Lille depuis quinze ans, a été incarcéré, jeudi 4 février, après avoir été inculpé par M. Bernard Lugan, juge d'instruction à Bobigny, pour aide à l'immigration illégale. Plus de cinq cents ressortissants chinois de Hongkong auraient pu entrer illégalement en France depuis 1987 en achetant une carte de séjour auprès de ce policier de quarante-neuf ans, moyennant une somme évoluant entre 10 000 F et 15 000 F.

Le 22 janvier dernier, la PAF de l'aéroport de Roissy avait découvert dans la valise d'un Français originaire de Hongkong dix-sept dossiers informatisés de demandes de titres de séjour présignés par la préfecture du Nord. M. Cuvelier était interpellé le lendemain à Lille. Se réservant le soin de traiter lui-même les dossiers de ressortissants asiatiques, il aurait fait entrer en France une dizaine de Chinois par mois, en fabriquant de toutes pièces des faux dossiers d'immigration incluant de faux relevés d'électricité et de banque. Entré dans la police en 1969 comme simple gardien de la paix, M. André Cuvelier était à la tête d'un service qui traite quelque 45 000 dossiers de ressortissants étrangers par an.

VILLE

1 milliard de francs pour les quartiers « sensibles » en 1993

Le Comité interministériel des villes a arrêté, jeudi 4 février, sous la présidence de M. Bernard Tapie, ministre de la ville, la répartition des crédits – plus de 1 milliard de francs – destinés aux quartiers « sensibles ». Annoncée plus tôt que les autres années, cette enveloppe s'élève à 892,5 millions de francs auxquels s'ajoutent 170 millions du fonds pour l'aménagement de l'Ile-de-France, soit une hausse de 8 % par rapport à 1992, selon M. Tapie.

Ces sommes, gérées localement, sont consacrées au développement social des quartiers, à la prévention de la délinquance, aux subventions, aux associations, aux opérations « prévention été », à l'aide aux projets des jeunes. M. Tapie a annoncé l'ouverture progressive de cinquante-deux maisons du citoyen s'appuyant sur des équipements existants (centres sociaux, MJC, etc.). Cinq cents appelés du contingent volontaires pour le « service national ville » s'ajouteront aux 4 000 autorisés, dont 2 259 sont déjà en place.

QUELLE HISTOIRE ! PAR CLAUDE SARRAUTE

Papa et maman

« QU'EST-CE qu'il y a ? Enfin, c'est pas normal, ça fait huit jours que tu me fais la gueule. T'as quelqu'un, ou quoi ? – Oui, j'ai quelqu'un, et je veux vivre avec.

Un couple qui se sépare, rien de plus banal. Pas de quoi en faire toute une histoire. On en fait, pourtant. Et quand je dis on, c'est vous, c'est moi, c'est lui, Thierry Pradal, affréteur routier à la Gefco. Il rentrait en voiture à Nanterre avec sa femme après une soirée au théâtre. Et c'est là, le 8 janvier 1888, cette date, il n'est pas près de l'oublier, que le ciel lui est tombé sur la tête.

– Christine, je l'adorais. Elle travaillait à la Défense. Secrétaire de direction dans une filiale d'Elf-Aquitaine. On gagnait dans les sept-huit mille chacun. On avait nos deux gosses. Une bicoque à la campagne. On s'entendait bien. Pas une dispute, rien. Bon, d'accord, ici, c'est jamais qu'une HLM, mais c'est chouette, non ?

Très. C'est clair, c'est chaud, c'est fouillis, c'est... lui ! Grand, mince, front dégarni, jean et blouson noir, la quarantaine désinvolte, douce-amère, il va, il vient, allume une cigarette, caresse son chien, farfouille dans ses dossiers, où il est passé, ce jugement, et reprend dans le désordre :

– Faut vous dire, j'ai pété un plomb. Je suis allé acheter un pistolet à grenaille à la Samaritaine, je me suis garé devant la maison de mes beaux-parents en menaçant de me faire sauter la cervelle. Ils ont cru que j'allais descendre toute la famille, ils ont appelé les flics. Et le lascar s'est permis de me faire la leçon !

– Attendez, c'est qui ça ?

– Ben, le mec avec qui elle s'est tirée. Il bossait dans sa boîte. Un cadre. Très gros salaire. Divorcé avec un gamin.

– Ils ont quel âge, là, maintenant, les vôtres ?

– Brice, seize ans. Carole, onze. Vous savez ce qu'il leur a dit ? Que j'étais un pervers. Que leur maman m'avait quitté pour fuir mon comportement sexuel. On nous a fait subir un examen médico-psychologique d'où il ressort que ma femme est immature, et que Brice a de bonnes raisons pour refuser d'aller vivre avec son lascar.

D'ailleurs, en première instance, le divorce a été prononcé à ses torts. J'ai obtenu la garde des enfants et une pension alimentaire de 1 500 F par mois.

– Quoi ? Mais elle ne gagnait pas plus que vous !

– Ça, c'est bien une réaction de femme ! Ça vous choque, hein, qu'on puisse vous réclamer des sous ! Elle, sa paye, c'était de l'argent de poche. Elle était entièrement entretenue par le lascar. Que moi... Pas étonnant qu'elle ait gagné en appel. Le juge, le greffier, les avocats, rien que des nanas.

– Et ça a suffi à lui donner gain de cause ?

– Non, pas vraiment. Elle m'avait piégé. Constat d'adultère. Un matin, à 7 heures on sonne à la porte. Commissaire de police, huissier de justice : Papiers d'identité ! Oui, ça existe encore ! Non, c'était pas une fille de passage, vous pensez bien ! C'est la mère de la meilleure amie de Carole. Divorcée. Et séparée de son fils, confié, contre son gré au père, remarié, avec un bébé. Un grand beau garçon. Toujours fourré ici. On a fini par recomposer une famille. De bric et de broc, mais bon...

Des parents qui se séparent, rien de plus banal. Pas de quoi en faire une histoire. Ça en fait pourtant à notre époque. Un tas d'histoires. Des histoires à tiroir. Pas forcément drôles. Thierry gardera Brice. Christine prendra Carole. C'est un arrachement. Elle fugue. Brice vit ça très mal. Plus mal encore depuis que sa sœur est partie pour les Etats-Unis avec sa mère, son beau-père et le petit.

– C'était en juin dernier. Brice n'a pas pu l'empêcher. Un jour, j'étais au boulot, il est allé chercher Carole à l'école, et il l'a emmenée au tribunal pour enfants avec une lettre signée par ses copines et la maîtresse. Tenez, regardez : *Madame le juge. Je ne veux pas allée en Amérique parce que ma mère est t'avec un monsieur que je n'aime pas. Moi je préfère rester vivre dans ma vraie maison avec mon frère et mon père. Et de toutes façons si je viè avec ce monsieur je partirais. J'en ai mars d'être séparer de mon frère et de mon père.* La juge était pas là. Ils ont eu droit à un cours de morale. Et basta !

Le moral, ils l'ont à zéro, aujourd'hui, Brice et Thierry. Carole est à Philadelphie. Elle leur a écrit, sans une seule faute d'orthographe, des phrases toutes faites.

– Ça, c'est pas elle, c'est sa mère. Elle c'est ça, je ne sais pas comment elle s'est procuré le timbre : *Je m'engueule plein de fois avec romain et c'est toujours moi qui pren. À la récréation je m'ennuie impeut. N'obliés pas que je vous aime.* Moi, j'en peux plus. Cette affaire pourrie m'a déjà coûté 67 000 balles en frais d'avocat. SOS Divorce Papa a obtenu du bâtonnier des Hauts-de-Seine qu'il en commette un d'office pour Brice. Depuis la rentrée, lui qui était si bon élève, il merde au lycée. Je l'oblige à cartonner... Pas facile !

Il y était, au lycée, pendant que je parlais avec son père. Hier soir, je lui téléphone : Qu'est-ce que tu espères ?

– De la justice ? J'y crois plus trop. N'empêche, je vais tout faire pour que ma sœur revienne.

Des enfants qu'on sépare, rien de plus banal. On se demande vraiment pourquoi ils font tant d'histoires !



SPORTS

SKI ALPIN : championnats du monde au Japon

Une station dans le vent

Miriam Vogt a gagné vendredi 5 février à Shizukuishi (Japon), le combiné des championnats du monde de ski alpin. L'Allemande devance l'Américaine Picabo Street et l'Autrichienne Anita Wachter. Le Français Luc Alphand s'est imposé dans la descente du combiné. Après deux jours de grand vent, les courses ont pu se disputer normalement, dans la crainte d'une nouvelle tempête.

SHIZUKUISHI

de notre envoyée spéciale

Quatre vents se donnent rendez-vous sur les montagnes de Shizukuishi, théâtre des championnats du monde de ski alpin 1993 : le blizzard, la bise sibérienne, un zéphyr chinois et une brise venue de l'océan. Le temps n'est donc jamais en paix sur les deux pistes des monts Takakura et Kotakakura. Quelques bourrasques, et le soleil cède brusquement la place à une tempête de neige, faisant subir au thermomètre une sérieuse baisse, balayant skieurs et piquets sur son passage.

Les descentes prévues les deux premiers jours ont été reportées pour des raisons de sécurité. Dépassant normalement les 120 km/h en vitesse de pointe, les skieurs risquaient d'être emportés par la tourmente. Vendredi, profitant d'un répit, les organisateurs ont accumulé les épreuves pour rattraper le temps perdu : les deux descentes du combiné et deux entraînements se sont succédé à la va-vite, au grand soulagement des coureurs, dont le moral commençait à fléchir. Certains messieurs grognaient déjà, jugeant la piste de descente trop plate – *« quatre bosses entre lesquelles on attend »*, selon le vice-champion olympique français Franck Piccard – et les conditions de course inégales – *« un coup de vent dans le dos, et vous êtes champion du monde de descente »*.

Dans la crainte perpétuelle d'une tempête, la polémique fait rage autour de l'attribution des championnats du monde à Morioka-Shizukuishi. Marc Hodler, président de la Fédération internationale de ski (FIS), a vainement tenté de mettre fin aux critiques en reconnaissant que le choix du Japon ne répondait pas seulement à des contingences sportives : *« Nous avons des obligations envers ce pays. Le ski y est très populaire, les sponsors nous poussent à soutenir ce marché »*, affirme-t-il sans sourciller.

Avec treize millions de pratiquants pour cent vingt millions d'habitants, le Japon est le premier marché mondial du ski. Soit. Mais pourquoi Morioka, dont les quatre épreuves de Coupe du monde, organisées depuis deux ans, ont été annulées ou interrompues ? Selon le président de la FIS, les deux pistes de descente de Shizukuishi, sont les moins mauvaises du territoire.

L'appui financier de Yoshiaki Tsutsumi

Morioka, capitale de la province d'Iwate, la plus pauvre du pays, n'aurait pu accueillir les championnats du monde sans l'appui financier de Yoshiaki Tsutsumi. Le milliardaire japonais possède cinquante stations de ski nippones et américaines, il est président de la Fédération japonaise de ski et vice-président du comité d'organisation des Jeux olympiques de Nagano. En avril 1990, accusé de faire pression pour transférer des épreuves des Jeux olympiques de Nagano à Shiga-Kogen, l'une de ses propriétés, il avait démissionné de son poste de président du comité olympique japonais. Il comptait sur les championnats du monde pour promouvoir Shizukuishi, son nouveau bijou, pour lequel il a investi des millions de dollars.

Cette fois M. Tsutsumi s'est contenté de repartir jeudi à Tokyo en catimini. Logiquement prévue à Morioka, la finale de la Coupe du monde de ski alpin 1994, le dernier rendez-vous de la saison qui rassemble hommes et femmes dans toutes les disciplines, devrait trouver meilleur refuge.

BÉNÉDICTE MATHIEU

RUGBY : Tournoi des cinq nations

Le petit périmètre écossais

L'équipe d'Ecosse, qui doit rencontrer les Français, samedi 6 février au Parc des Princes, pour son deuxième match du Tournoi des cinq nations, est le fruit d'une prouesse permanente : trouver quinze joueurs de niveau international au sein d'un sport ultraminoritaire, limité géographiquement aux villes de Glasgow et d'Edimbourg et à la région voisine des Borders.

HAWICK

de notre envoyé spécial

Ce samedi-là, les verts et les rouges avaient choisi de remonter le temps. Entre Hawick (prononcer Rhoïk), le Béziers écossais fort de ses dix titres de champion, et Galashiels, deux clubs séparés par une trentaine de kilomètres et une rivalité centenaire, le contentieux devait se régler à l'ancienne. La loi des colosses s'est imposée aux nouvelles consignes de jeu ouvert, les passes ont battu en retraite face aux empilements. Dans l'unique tribune de Mansfield Park, le public exultait devant ce retour aux origines. La suprématie sur les Borders sortait encore une fois de la boue et de l'enchevêtrement des corps.

Longtemps, le rugby écossais s'est résumé à ce « petit périmètre ». Celui d'un jeu d'avants réduit à sa plus simple expression. Celui d'une région de 100 000 habitants – l'Ecosse en compte 5 millions au total – qui tiendrait dans la moitié d'un département français. Les Borders, les frontières, portent leur destin dans leur *nom*. A moins de 100 kilomètres au sud d'Edimbourg, leurs collines usées par les nuages marquent la limite avec le territoire de l'ennemi héréditaire, l'Anglais qui prospère par-delà le mur d'Hadrien. Les luttes incessantes contre ces voisins ont façonné l'histoire de la région.

« Face à des adversaires supérieurs en nombre, nous étions souvent écrasés, explique Derrick Grant, entraîneur de Hawick et ancien coach de l'équipe écossaise. *Mais nous nous relevions toujours. C'est cette tradition de résistance aux pouvoirs établis qui fait la spécificité des gens d'ici, et qui a donné son identité à notre rugby. »*

Tout avait commencé il y a plus de trois siècles, bien avant qu'un collégien de Rugby ne s'empare d'un ballon à la main. Les habitants des Borders avaient trouvé dans un jeu le moyen de souder leur communauté. Une fois par an, le « hand-ba » séparait les villages en deux camps, les *doonies*, ceux d'en bas, et les *uppies*, ceux d'en haut. Tous les coups étaient permis pour faire franchir une ligne imaginaire à une petite boule de cuir, remplacée parfois, selon la légende locale, par une tête d'ennemi anglais. Ainsi, lorsque le rugby a débarqué à Edimbourg vers 1860, il n'est pas resté confiné longtemps dans les collèges privés de la cité aristocratique. Les habitants des Borders s'en sont emparés comme d'un prolongement naturel à leurs pratiques brutales, à leur manière de vivre. Ils l'ont façonné selon leur caractère, ils l'ont doté du premier championnat au monde, le Border league, née avec le siècle.

« A cette époque, les industries textiles commençaient à prospérer dans la région, dit Marc Grierson, vice-président de Hawick. *Les ouvriers se sont mêlés aux paysans, pour jouer* et se *détendre après leur journée de travail. Ils jouaient un jeu très rude, sans chercher à réfléchir, à l'opposé du style beaucoup plus classique pratiqué dans les* public schools *d'Edimbourg. »* Les habitants de la cité aux pierres grises ont longtemps été effrayés par ce rugby rudimentaire, où l'on piétinait à plaisir l'adversaire au sol au lieu de chercher à l'éviter. Ainsi le premier arbitre qu'ils avaient dépêché vers ces contrées barbares revint effaré à Edimbourg. *« Ces gens-là n'ont pas besoin d'arbitres mais de missionnaires »*, déclara-t-il.

Mais, dès les années 20, la Scottish Rugby Union (SRU), liée à *l'establishment* de la capitale, fut obligée de reconnaître la supériorité des Borders dans le rugby écossais. Les clubs de la région écrasaient le championnat national, officiel à partir de 1974. Depuis cette date, deux titres seulement sont revenus aux équipes d'Edimbourg. Les Borders fournissaient la grande majorité des joueurs du Quinze au chardon, et l'on y venait même des autres contrées s'aguerrir à ce rugby guerrier et tenter de conquérir une légitimité pour jouer en équipe nationale. En 1973, Gala et Hawick fournissaient à eux seuls la totalité de la sélection du centenaire de la SRU. Lors du grand chelem de 1984, les joueurs des Borders se comptaient onze dans l'équipe d'Ecosse.

Football tout-puissant

Samedi, ils doivent être encore six à porter le maillot au chardon au Parc des Princes. Cependant, au sein de l'ovale écossais, l'équilibre a peu à peu évolué. Certes, les Borders restent la seule région du pays où le rugby demeure le sport dominant. Ailleurs, les stades doivent se contenter d'affluences misérables, et les clubs peinent pour trouver des sponsors face à la concurrence d'un football tout-puissant. Mais entre le rugby des champs et celui des villes la crise économique fait pencher le balancier en faveur des citadins. Ces dernières années, plusieurs bons joueurs des Borders ont été attirés par des perspectives d'emploi à Glasgow ou Edimbourg. Les clubs des cités sont d'autant plus attirants qu'ils se sont émancipés des écoles privées qui leur ont donné naissance. Ils ne sont plus obligés de recruter leurs joueurs parmi leurs seuls anciens élèves.

Parallèlement, le style du rugby écossais s'est éloigné de celui de son terroir de prédilection. Les Borders, force du jeu national, menaçaient d'en devenir la limite. Pour continuer à réussir l'impossible et former une équipe de niveau international avec un réservoir réduit de 12 000 licenciés – le même nombre que dans la seule région Languedoc – les sélectionneurs ont choisi de faire passer l'ovale du Moyen Age à la modernité. *« Jusqu'à présent, nous avions toujours su transformer notre faiblesse en* atout, dit Ian McGeechan, l'entraîneur du Quinze d'Ecosse, l'un des meilleurs techniciens au monde avec l'Australien Bob Dwyer. *Notre effectif réduit nous permettait de gagner en solidarité ce que nous perdions en choix. Mais c'était insuffisant pour demeurer à ce niveau. Nous avons donc choisi de copier les méthodes de l'équipe qui était la plus proche de notre tempérament : celle des Néo-Zélandais. »*

Grâce aux efforts de McGeechan, les joueurs des Borders et du reste de l'Ecosse se sont transformés en rugbymen modernes, capables de réfléchir sur le jeu avant de se ruer tête baissée dans un regroupement. Pour se mettre au diapason de cette évolution du jeu, la SRU, longtemps considérée comme la fédération la plus conservatrice du monde, a même dû accepter que ses internationaux reçoivent désormais de l'argent. Le temps est désormais révolu où l'un de ses présidents répliquait au roi George VI, qui s'étonnait des maillots vierges de toute numérotation de l'équipe au chardon : *« Sire, il s'agit d'un match de rugby, pas d'une foire aux bestiaux. »*

JÉRÔME FENOGLIO

VOILE : tour du monde en solitaire sans escale

En vue du cap de la délivrance

En tête du Vendée Globe, la course autour du monde en solitaire sans escale, depuis le passage à l'Equateur, le 10 décembre, Alain Gautier (« Bagages Superior ») devrait doubler le cap Horn samedi 6 février. A quelque 7 200 milles de l'arrivée, le benjamin de la course ne possède plus que 370 milles d'avance sur Philippe Poupon (« Fleury-Michon »), reparti des Sables-d'Olonne avec plus de quatre jours et demi de retard.

Les équipages néerlandais embarqués le 14 juin 1615 à Texel à bord de l'*Eendracht* et du *Horn* ne se doutaient pas qu'ils allaient découvrir un cap de légende. Ils avaient dû s'engager à *« naviguer partout où il plairait au maître du navire de les conduire »*. Les deux armateurs, Willem Cornelis Schouten, un navigateur de Horne (Pays-Bas), et Jacques Le Maire, fils d'un marchand huguenot établi à Amsterdam pour fuir les guerres de religion, avaient en tête un grand défi : trouver une nouvelle voie, au sud de l'Amérique, pour briser le monopole de la toute-puissante Compagnie des Indes orientales qui contrôlait tout le commerce des épices, des soieries et des pierres précieuses transitant par le cap de Bonne-Espérance ou par le détroit de Magellan. Avant d'arriver à hauteur du détroit de Magellan (découvert en 1520), le *Horn* avait brûlé, obligeant les deux équipages à se regrouper. La prudente navigation à vue de l'*Eendracht*, le long de sommets enneigés, avait été perturbée par une sanglante bataille avec les albatros qui avaient envahi le pont.

Plusieurs marins, harponnés par les becs crochus, avaient péri. Soudain, l'Atlantique avait viré au bleu. La montagne finissait en *« un cap très pointu »*. Willem Cornelis Schouten notait dans son livre de bord : *« Mis ensemble, ces signes nous donnèrent toute confiance et assurance que nous avions trouvé une voie nouvelle ouvrant sur la grande mer du Sud. »* Le cap, une grande dent noirâtre plantée dans un océan hostile, par 55°59 de latitude sud et 67°17 de longitude ouest, à la pointe extrême du continent américain, fut doublé le 29 janvier 1616.

L'âge d'or des clippers

Depuis, les navigateurs les plus endurcis n'y passent qu'avec émotion. Le Horn a mauvaise réputation parce qu'il constitue un goulet d'étranglement dans lequel viennent s'engouffrer les vents d'ouest dominants, détournés par la cordillère des Andes et, surtout, la grosse houle formée sur des fonds de cinq mille mètres et qui vient buter sur un plateau continental de 50 à 60 mètres de profondeur, créant une mer hachée parcourue de déferlantes.

C'est au milieu du XIXe siècle, avec la découverte des premières pépites en 1848 dans l'actuelle Californie, que le Horn a vécu son « âge d'or ». Les compagnies de navigation de la côte Est des Etats-Unis firent construire à la hâte de grands clippers (cent soixante ont été mis à l'eau entre 1850 et 1860) qui allaient permettre d'éviter de traverser les dangereuses plaines de l'ouest. Entre 1848 et 1850, sept cent soixante-quinze voiliers et quatre-vingt-onze mille émigrants franchirent le Horn pour rallier et fonder San-Francisco. Les démâtages, les abordages par manque de visibilité, les pertes de cargaisons et de vies humaines ont bâti le mythe et la légende de ce cap.

L'ouverture du canal de Panama en 1914 a sonné le glas des clippers et des capitaines arborant sur leur casquette la tête d'albatros des cap-horniers. Il faudra attendre les aventuriers, comme l'Argentin Vito Dumas, premier à doubler ce cap en solitaire, en 1943, au cours d'un tour du monde, puis les compétiteurs de la Whitbread, la première course autour du monde en équipage en 1974, pour que le Horn redevienne d'actualité.

Au-delà des « quarantièmes rugissants »

Si le franchissement de ce cap d'ouest en est s'avère plus aisé, avec des vents et des courants généralement portants, le Horn garde toute sa symbolique pour les compétiteurs, car il marque la fin d'une quarantaine de jours de navigation au-delà des « quarantièmes rugissants ».

Au-delà des conditions de navigation extrêmes dans cet univers d'une sauvagerie d'aube du monde, le sentiment de solitude modifie les comportements et transforme en moments pathétiques les principales péripéties de la course. La solidarité des concurrents signalant à ceux qui les suivent la position de tous les icebergs rencontrés. Le calvaire du Gallois Alan Wynne Thomas, éjecté de sa couchette lors d'un chavirage, qui a dû parcourir 3 400 milles (6 300 km) en seize jours avec six côtes cassées, dont une en plusieurs morceaux qui lui perforait un poumon, avant de rallier l'hôpital le plus proche, à Hobart (Tasmanie). La détresse du Basque José de Ugarte découvrant au petit matin son bateau envahi par une voie d'eau qu'il finira par colmater. L'abandon, jeudi 4 février, de Bernard Gallay, épuisé à barrer après la casse de ses pilotes automatiques.

Parfois, l'insolite ajoute encore au dramatique. C'est par un échange de télex avec le docteur Chauve que Bertrand de Broc est parvenu à se recoudre la langue coupée sur deux centimètres après avoir reçu une écoute sur le visage. Hélas ! à peine remis de ses émotions, le navigateur bigouden a appris par un autre télex de son architecte que les fixations de sa quille avaient été sous-estimées, entraînant à tout instant un risque de rupture et de chavirage. *« Ça commence à faire beaucoup. J'ai peut-être une grande résistance, mais il y a des limites à un humain »*, commentera-t-il pour expliquer son escale à Dunedin (Nouvelle-Zélande) et son abandon.

Pendant que ces drames se jouaient à l'arrière, la course se poursuivait à l'avant avec le cavalier seul d'Alain Gautier, en tête depuis le passage de l'Equateur, le 10 décembre, et la fantastique remontée de Philippe Poupon, reparti des Sables-d'Olonne avec 4 jours 17 heures 30 minutes de retard. Privé, comme tous les concurrents, de la banque de données météorologiques Neptune diffusée par Météo-France (*le Monde* du 15 décembre), le skipper de *Bagages-Superior* s'est, par deux fois, laissé piéger au centre d'une dépression. Son adversaire, qui dispose d'un récepteur de photos satellites a, en revanche, effectué un sans-faute en navigation. Philippe Poupon, qui comptait encore 900 milles de retard le 24 janvier, était revenu, jeudi 4 février, à 370 milles.

Après la délivrance du Horn, le duo de tête va être soumis à une autre forme de pression. Celle d'une longue régate de quelque 7 200 milles dans le petit temps, où ils devront déjouer les pièges des anticyclones ou du « pot au noir » avant de rallier, début mars, l'arrivée aux Sables-d'Olonne.

GÉRARD ALBOUY

AUTOMOBILISME

Feu vert pour le Grand Prix de France

Le Grand Prix de France de formule 1 automobile, menacé par la loi Evin relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme (*le Monde* du 12 décembre 1992), devrait avoir lieu le 4 juillet prochain sur le circuit de Nevers Magny-Cours. M. Jean-Marie Balestre, président de la Fédération française du sport automobile (FFSA), a estimé, jeudi 4 février, que les garanties réclamées par la Fédération internationale du sport automobile (FISA) étaient réunies.

La publication au *Journal officiel* des amendements votés par le Parlement, l'abandon par le Comité national contre le tabagisme des poursuites engagées en justice et la mise en place des commissions chargées de répartir les 450 millions de francs de crédits gouvernementaux ont incité le président de la FFSA à réclamer une procédure accélérée de rétablissement du Grand Prix de France au calendrier. Les membres du Conseil mondial de l'automobile devraient se prononcer dans la quinzaine à venir.

TENNIS : succession à la présidence de la Fédération française

Le combat de Philippe Chatrier

Trois vice-présidents de la Fédération française de tennis, MM. Christian Bîmes, quarante-cinq ans, Francis Conquy, soixante-deux ans, et Jean Lision, soixante-quatre ans, doivent briguer dimanche 7 février la succession de Philippe Chatrier, soixante-cinq ans, à la tête de la FFT qu'il présidait depuis 1972. Membre du Comité international olympique (CIO) depuis 1990, celui-ci va désormais se consacrer à l'élaboration du programme des Jeux de l'an 2000.

Philippe Chatrier est né en 1928, l'année où le stade Roland-Garros, consacré aux exploits tennistiques des « mousquetaires », allait sortir de terre porte d'Auteuil à Paris. Fallait-il y voir un signe du destin ? Toute la vie de l'homme allait être consacrée à ce jeu de raquette et de balle. Enfant, il ne rêva à rien d'autre qu'égaler la gloire des Cochet, Lacoste, Borotra et Brugnon. Adulte, ce n'est pourtant pas sur le court qu'il donnera sa mesure. Il n'a jamais dépassé la sixième place du classement français mais il a atteint le sommet des instances dirigeantes de ce sport.

Philippe Chatrier a été un manager au sens plein. Il a occupé la chaise de capitaine de l'équipe de coupe Davis (1969-1972) avant de prendre la présidence de la Fédération française de tennis (1972-1993) puis celle de la Fédération internationale (1977-1991) et du Conseil professionnel masculin (1979-1985). A chacun de ces postes, il a été confronté aux problèmes posés par les rapports de l'argent et du sport.

En 1968, il s'est battu pour faire accepter le tennis open, c'est-à-dire le retour des professionnels dans les tournois. Cela a permis de sauver les Internationaux de France en ramenant dans le stade les meilleurs joueurs et le public. A peine cette concession faite, il n'a plus cessé de la regretter. Un combat allait s'engager pied à pied contre le dévoiement du jeu par le dollar.

Ce fut d'abord contre les intervilles américains, puis contre les dessous-de-table, enfin contre les ambitions dévorantes des promoteurs de toutes sortes. Des champions en *firent les frais : coupable* d'avoir joué les Intervilles, Jimmy Connors au meilleur de sa forme fut interdit de Roland-Garros ; convaincu d'avoir perçu un dessous-de-table, Guillermo Vilas, au point critique de sa carrière, fut suspendu pour un an ; malencontreusement forfait pour une épreuve officielle, Yannick Noah sera sévèrement sanctionné quelques semaines après son triomphe sur le central de Roland-Garros...

Un rêve de gosse

Ces « exemples » ne servirent pas à grand-chose. Entre l'éthique et le fric, le combat était trop inégal. Philippe Chatrier a dû abandonner en 1990 le contrôle du circuit masculin aux joueurs et à leurs agents. Et, comble de l'échec, le seul contre-feu consista à mettre encore plus d'argent en jeu : le tournoi le plus richement doté du monde, la Coupe du Grand Chelem, a été créé (6,5 millions de dollars), caricature de tout ce contre quoi le président de la FFT avait lutté sa vie durant.

Battu à plate couture sur ce terrain, Philippe Chatrier peut néanmoins se retirer la tête haute. Quand il est arrivé aux affaires, le stade Roland-Garros menaçait ruine, la Fédération française ne comptait pas 7 000 joueurs classés pour 100 000 cotisants. Il laisse à son successeur plus de 200 000 classés pour 1 350 000 licenciés, qui ont quelque 35 000 courts à leur disposition, et un des plus beaux stades du monde, qui offre désormais, à près de 400 000 spectateurs et des millions de téléspectateurs, les joutes des meilleurs joueurs du monde.

Surtout, il a vu se concrétiser son rêve de gosse : cinquante-neuf ans après les « mousquetaires », l'équipe de France de tennis a reconquis la Coupe Davis en décembre 1991 à Lyon. Un rêve qu'il a su faire partager à tout un pays.

A. G.

LA PAGE ECONOMIQUE

CHEZ CITROËN DU 28 JANVIER AU 13 FEVRIER

EN 1993 CHEZ CITROËN : INVESTISSEZ DANS L'OCCASION

EDITORIAL

LES OCCASIONS CITROËN : une valeur sûre.

LES OCCASIONS CITROËN, c'est d'abord un large choix de véhicules, pour lequel CITROËN engage son nom. C'est la certitude de bénéficier des compétences d'un réseau national et d'une même qualité de service partout où vous allez. C'est une politique simple et efficace, tout est vérifié, testé, corrigé jusqu'au moindre détail. Pour vous c'est la double garantie de sécurité et de tranquillité.

EN OCCASION, ACCORDEZ-VOUS L'EXCELLENCE.

Choisir aujourd'hui une CITROËN BX ou XM, c'est envisager tous vos déplacements avec sérénité. En effet, CITROËN vous offre la certitude d'une haute qualité par le niveau de finition et de fiabilité de ses produits. Que vous vouliez partir en famille, tracter une caravane ou bien simplement vous déplacer quotidiennement, les CITROËN BX ou XM sauront vous apporter, par leur parfaite tenue de route, une conduite en toute sécurité.





Des occasions avec prix de reprise garantis par contrat.

Du 28 janvier au 13 février 1993, CITROËN lance le contrat reprise à prix garanti. Le réseau CITROËN vous vend des CITROËN BX et XM d'occasion sélectionnées, garanties pièces et main-d'œuvre et il vous propose de les racheter entre les 15ᵉ et 40ᵉ mois à un prix garanti et à la date fixés à l'avance par contrat. Cette formule exceptionnelle représente une aubaine pour les investisseurs avisés.

SPÉCIAL FINANCEMENT :

Moins de 950 F

par mois pendant 40 mois pour l'achat d'une CITROËN BX de 43000 F.

Pour bien commencer la nouvelle année, CITROËN propose des conditions de financement exceptionnelles pour ses voitures d'occasion grâce à son partenaire financier CREDIPAR. Vous disposez d'une formule qui vous permet d'acheter avec un financement exceptionnel une CITROËN BX ou XM d'occasion sur 40 mois*. En effet, pour l'achat d'une CITROËN BX ou XM d'occasion de moins de 3 ans et d'un prix de 43.000 F ou plus, vous pouvez bénéficier d'un crédit sur 40 mois avec première mensualité à 30 jours au taux effectif global (TEG) de 14,25 %*, si vous empruntez au moins 30.000 F et faites un apport au moins égal à 30 % du prix du véhicule. Exemple : pour 30.100 F empruntés avec apport de 12.900 F : 40 mensualités à 949,69 F*. Coût total du crédit : 7.887,40 F*.

* Hors assurance facultative et sous réserve d'acceptation de votre dossier par CREDIPAR.

UNE GARANTIE AU-DESSUS DE TOUT SOUPÇON : 72 points de contrôle.

La garantie CITROËN Eurocasion s'applique à des voitures qui ont subi un contrôle complet en 72 points. Moteur, batterie, échappement, suspension, train avant et arrière, transmission, pneumatiques, freins, embrayage... Rien n'échappe aux techniciens chargés de ces contrôles. C'est une garantie contractuelle de 6 à 24 mois, pièces et main-d'œuvre sans limitation de kilométrage qui comprend la remise en état ou l'échange des pièces défectueuses.

CONCESSIONS, SUCCURSALES, AGENTS : 4500 professionnels à votre service.

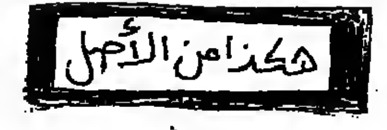
Trouver une voiture de qualité relève le plus souvent du parcours du combattant, tout cela pour un résultat qui n'est que rarement à la hauteur des économies escomptées. Le contrôle de 72 points et la garantie contractuelle CITROËN Eurocasion offerts par des professionnels compétents vous permettent d'acheter en toute quiétude.

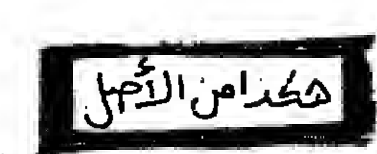


SERVICES : carte rouge : feu vert aux économies.

Dès votre premier achat, profitez des avantages de la carte rouge CITROËN. La carte rouge offre à ses titulaires la possibilité d'obtenir des remises sur les accessoires vendus par CITROËN et beaucoup d'autres avantages... En cas d'immobilisation de votre voiture plus de 2 heures à l'atelier, après rendez-vous, il vous sera prêté un véhicule de remplacement, selon les disponibilités.

Offre valable dans les points de vente CITROËN affichant l'opération.





CULTURE

THÉATRE

Pasolini une nouvelle fois ressuscité

Stanislas Nordey donne une version malicieuse et violente d'une œuvre quasi testamentaire

CALDERON
au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis

Entrez! Entrons dans les entrailles du Théâtre Gérard-Philipe, laissons-nous entraîner dans ce sous-sol obscur, ce «terrier» presque claustrophobique, où, face à nous, spectateurs alignés sur quatre rangs, s'installent dans des fauteuils semblables aux nôtres vingt-deux jeunes gens, hommes et femmes à l'allure ordinaire. On se regarde droit dans les yeux, corps tendu, vaguement inquiets, bien décidés à en découdre, un peu comme les joueurs d'un match de football américain avant l'engagement. En l'occurrence, une bande musicale rapide, vivace, qui déclenche la course saccadée de ceux qui, déjà, sont devenus acteurs.

Sans que l'on s'en aperçoive, ils quittent leurs vêtements de ville pour des costumes rouges. Rouge comme le sang de Pasolini sur les sables d'Ostie; rouge comme le drapeau que le poète brandissait dans les rues de Rome; rouge comme l'oriflamme des troupes soviétiques qui libéraient les camps de concentration en Pologne; rouge comme l'Espagne, celle de Calderon de la Barca, à qui Pasolini a volé pour sa pièce la trame de *La vie est un songe*, combat de la réalité et de sa perception; rouge comme l'Espagne de Vélasquez, à qui Pasolini a volé un tableau, *les Ménines*, pour une nouvelle mise en abyme de l'Histoire et des hommes, du théâtre et de la peinture, du regard et de la représentation.

Calderon est l'œuvre quasi testamentaire de Pier Paolo Pasolini, écrite en 1973. L'action débute en 1967 dans l'Espagne franquiste, elle se déplace en amont vers le Siècle d'or et en aval vers aujourd'hui, et demain avec une prescience souvent fascinante. Cap sur l'identité, entre solitude et engagement, marginalité et appartenance. Cap sur l'Histoire et le politique.

Il y a chaque saison une poignée d'irréductibles poètes qui s'acharnent à penser que le théâtre de Pasolini doit être montré. Tant mieux. Il y faut du courage, de la folie même, tant soot nombreuses les chausse-trappes semées par l'Italien sur les chemins de son œuvre. Pasolini se moque des règles – structures, durées, rythmes – pour n'obéir qu'aux règles de l'intelligence et de la passion. Son théâtre, comme le reste de ses écrits, est une jungle apparemment – apparemment seulement – inextricable, où les hommes combattent la mort sous ses formes les plus belles et les plus retorses.

Chacun de ses mots est tous les mots en un, chacune de ses émotions une déferlante orgueilleuse et coupante. On peut y revenir sans cesse, interrompre sa lecture pour la reprendre plus tard, ailleurs, et découvrir à chaque fois plus de sens, plus de force, plus de vérité.

Jean-Louis Martinelli en avait présenté, lors du dernier Festival d'Avignon, une version raccourcie et cinglante. Stanislas Nordey, jeune metteur en scène (vingt-sept ans), la donne en entier, sans une coupure, en un spectacle de plus de trois heures. On ne dévoilera rien des inventions de cet artiste en perpétuelle alerte, élevé en cinéma par un père atypique (Jean-Pierre Mocky), qui prend des risques considérables – la nudité des corps, le noir quasi total de certaines scènes, des gros plans d'une impeccable ingéniosité... – qu'il assume avec malice et violence.

Nordey connaît Pasolini comme un frère. Sa vision de *Bête de style*, il y a un peu plus d'un an dans le même théâtre, le prouvait déjà. Cette connivence semblait alors instinctive. Aujourd'hui raisonnée, elle ne perd rien de son acuité ni de son pouvoir. A la manière de quelques grands devanciers (Planchon, Chéreau), il maîtrise parfaitement les déplacements, les contacts, les attouchements de ses acteurs. Sans doute soo spectacle connaît des à-coups, des à-peu-près, des hésitations: ces défauts sont au cœur même du style pasolinien, si difficile à appréhender et à transmettre. Mais il y a là une énergie, une générosité, une cohérence magnifiquement servies par une troupe homogène. Coup de chapeau à l'héroïne, Valérie Lang, dont c'est la troisième apparition en scène. Uoe apparition, le mot n'est pas trop fort.

BRIGITTE ENGUERAND

Valérie Lang

OLIVIER SCHMITT

► **Jusqu'au 27 février. Du mardi au samedi à 20 h 45. Dimanche à 17 heures. Relâche le vendredi 12. Séance supplémentaire le lundi 15 à 20 h 45. Tél.: 42-43-17-17.**

CINÉMA

Une fable misogyne de Patrice Leconte

Le réalisateur des «Bronzés» signe une comédie qui n'est pas dans son style

TANGO
de Patrice Leconte

C'est un type, marié, qui gagne sa vie en traçant dans le ciel des slogans publicitaires avec les gaz d'échappement de son petit avion. Pendant qu'il est là-haut, sa femme s'envoie en l'air. Non, on ne rit pas encore, ce n'est pas la chute. Donc, un jour que la dame est en pleins ébats avec son amant, tout en gardant un œil sur les acrobatiques messages mercenaires de son époux, elle pousse un grand cri et dit: *«Vite, rhabille-toi, ce n'est pas son écriture!»* C'est là qu'on rit.

Cette blague pour noces et banquets, Patrice Leconte l'enregistre scrupuleusement. Elle n'est pas très drôle, mais sert de prologue à l'intrigue vaudevillesque de son nouveau film, qu'on peut résumer ainsi: ce n'est pas son écriture. Colorée, sentencieuse, la fable qui se veut sans moralité, part d'un postulat somme toute irréfutable: «Les hommes ne peuvent pas vivre avec les femmes, ils ne peuvent pas vivre sans non plus.» Mais elle se fige dans un burlesque raide, s'encalmine dans une misogynie appliquée, s'essouffle dans un cynisme de façade.

On dirait que Leconte a eu peur de lui-même, de cette versatilité qui jusqu'ici a été son charme et son audace, et lui a permis de passer sans perdre son âme du café-théâtre au polar métaphysique, qu'il a pensé: c'est trop demander aux gens de me suivre dans tous mes avatars. Comme s'il avait voulu rassembler, en une seule comédie métaphorique et caustique tendance Bertrand Blier, le comique de situatioo des *Bronzés*, le souffle de l'aventure des *Spécialistes*, l'angoisse épurée de *Monsieur Hire*, la caricature compatissante de *Tandem*, la tendresse obsessionnelle du *Mari de la coiffeuse*.

Thierry Lhermitte trompe Miou-Miou, qui le trompe et le quitte. Absente, elle est plus présente que jamais, ne faudrait-il pas la tuer pour en être enfin débarrassé? C'est l'avis de Philippe Noiret, oncle de Lhermitte, dit «l'Elégant», qui vit seul, ce qui l'autorise à péter en assez gros plan. «L'Elégant», ancien juge, a gracié autrefois Richard Bohringer (l'aviateur cocu du début), qui aussitôt sa disgrâce conjugale constatée avait emmené l'infidèle faire des loopings sans ceinture de sécurité. Il serait un tueur à gages convenable, après tout il a une dette à payer.

Un trio criminel bavard et flâneur

Voici donc le trio, criminel en puissance mais plutôt bavard et flâneur, lancé sur les routes à la recherche de Miou-Miou, partie pour sa part en Afrique avec une organisation humanitaire... Il y a quelques bons moments. Ainsi celui où Bohringer, philosophe, pêche avec une gaule sans ligne afin d'éviter toute déception. Où cet autre, vraiment beau, dans un hôtel au luxe incertain, quand Carole Bouquet, «guest star» sublime et éphémère, monte lentement un escalier. Seulement ça, marche après marche, ses jambes d'une haute perfection, et Jean Rochefort, autre figurant de grande lignée, déguisé en valet à gilet rayé pour mieux l'épier...

Sinon, ça ne va pas, Judith Godrèche apparaît aussi pour tirer sur un homme dans un restoroute, Miou-Miou est affublée d'une perruque blonde impardonnable, ça ne va pas.

DANIÈLE HEYMANN

□ **Armand Gatti en Seine-Saint-Denis.** – *«La mémoire n'est pas une donnée, c'est un travail.»* Pendant les week-ends des 6 et 7 février et des 13 et 14 février, trois metteurs en scène, Najib Ghallale, Yvon Davis, Dominique Lurcel, et soixante-dix comédiens, font voyager en sept villes de Seine-Saint-Denis un texte d'Armand Gatti; *le Chant d'amour des alphabets d'Auschwitz*. Conception, Stéphane Gatti, musique, Jean-Paul Olive. Le départ a lieu le samedi à 13 h 30, à la Bourse du travail de Montreuil (métro Mairie-de-Montreuil). Les spectateurs sont conduits en autobus d'un lieu à l'autre: le Musée Eugène Delacroix à Drancy, le Centre culturel Aragon au Tremblay, l'hôpital de Ville-Evrard à Neuilly-sur-Marne, le Musée d'histoire vivante à Montreuil, la bibliothèque Henry-Vaysse à Bagnolet, la bibliothèque Elsa-Triolet à Bobigny, et l'université Paris-VII à Saint-Denis.

► **Renseignements: 48-59-80-64 et 48-70-00-76.**

EXPOSITION

Quand l'éclair naît du fusain

Les dessins de l'architecte Henri Gaudin

PAYSAGES
à la Galerie Alain Veinstein

On connaît l'architecte, titulaire d'un Grand Prix national qu'il a pourtant refusé. On connaît aussi l'écrivain, auteur généreux pour la ville comme pour la poésie, assez fin connaisseur de l'histoire et de la philosophie pour emprunter les chemins de traverse qui conduisent au plus près du seuil de la cité. Dans ses publications (1), ou dans les expositions présentant son œuvre, Henri Gaudin a toujours volontiers inséré des dessins, des esquisses, parfois liés à ses projets réels, juste là pour révéler les fragments d'une pensée noire par sa plénitude, mais éclairée de mis de cette lumière qu'il poursuit dans les cours, les rues, les creux des villes.

Voici présentée une large série de ses dessins. De grands dessins au fusain, de taille standard et fondus dans le titre unique de *Paysages*. Un titre primesautier, on en conviendra, pour ce passionné des ruelles vénitiennes. Le fusain, en larges taches, nu frémissant, ou étoilé comme la poussière de charbon, chasse la couleur plus sûrement encore que le crayon ou l'encre. Il ne cherche pas non plus la précision d'une forme. Aussi, il ne faut pas voir ces œuvres comme des étapes dans la démarche du constructeur, mais comme des travaux autonomes, qui naissent à leur manière de ses carnets de dessin, aux traits plus nets, plus cursifs, nécessaire attendrissement narcissique. Daos le petit catalogue de la galerie, il écrit à leur propos: *«D'ici à Lyon, j'ai épuisé un carnet de dessins. Ce n'est plus le paysage mais la pensée qu'on attrape et celle-ci est tellement confondue avec lui que c'est son intelligence même qu'on semble saisir.»* Et plus loin: *«Voici donc que ces carnets assistent mon imagination, anonymes et discrets, supportant mes humeurs. Ils sont mes souffre-douleur. Peut-être les lobes du cerveau ne seraient-ils que des carnets de carnets comme on le peut croire de toute forme susceptible d'élaborer et d'accueillir.»*

Elaborer et accueillir. Plutôt, pour les fusains: accueillir avant d'élaborer. Ce sont de grandes pages, généreuses de leur matière, et dont la blancheur, conformément à leur statut manifeste de papier à dessin, n'est pas trop insolente. Tout doit y naître du fusain: l'émotion, la lumière, même l'éclair, le mouvement, le temps. Et tout cela en effet apparaît, avec une parfaite économie de moyens, une sourde tristesse ou une joie brièvement nerveuse. Le dessin, au plus pur, au plus sauvage de l'expression.

On n'échappe pas cependant à l'idée obsédante qu'il s'agit d'un dessin d'architecte, en ce sens qu'Henri Gaudin paraît se poser sur ce qu'il représente, comme un homme de l'art se pose sur un territoire, ville ou campagne, espace ou recoin, cherchant à tout saisir de leur dynamique parce qu'il devra y opérer. On pense aussi à la façon dont il devait regarder la mer (il a été marin), avec l'éventuel souci de comprendre les creux et les vagues, pas seulement pour leur seule beauté, mais parce que son «bâtiment» devait, si l'on peut dire, s'y couler, s'y lover.

Le petit catalogue de la galerie Veinstein s'appelle *Gribouillis*. Sous cette modestie d'homme grand que son corps encombre, se cache mal, dans une écriture superbe, aussi vive que le TGV qu'elle évoque, une merveilleuse adéquation aux dessins exposés. Il conclut: *«Je me suis enfoncé au plus creux des dehors, j'étais exposé ou plus ouvert des dedans. Qu'y faire! Quels étranges vêtements que ces géographies. L'opacité du ciel est aussi grande que celle de la terre. Noir ou bleu, inintelligibles couleurs!»* Derrière ces paysages, seul peut suivre le silence.

FRÉDÉRIC EDELMANN

(1) Henri Gaudin, *Seuil et d'ailleurs*, Ed. du Demi-Cercle, 180 p. 195 F.

► **«Paysages», d'Henri Gaudin, Galerie Alain Veinstein, 30 rue de Lappe, Paris (11e). Tél.: 47-00-15-20. Jusqu'au 20 février.**

Tchekhov au présent

«La Mouette», comédie sans pitié où l'on parle le langage actuel

NICE
de notre envoyée spéciale

«Tchekhov c'est nous, c'est notre vie», écrit Isabelle Nanty, qui présente *la Mouette* au Théâtre de Nice. Formule habituelle à propos d'un classique, d'un auteur du passé. Mais Isabelle Nanty va plus loin. Avec Michaël Cohen, elle a transposé la pièce en langage actuel, à partir d'une traduction mot à mot enregistrée au magnétophone: *«Une traduction parlée*, dit-elle. *On entend l'émotion de la redécouverte à travers les hésitations, la recherche de l'expression juste, qui sonne juste. Nous avons transposé le texte dans un vocabulaire d'aujourd'hui, nous lui avons donné le rythme serré, concis, qui est le nôtre, celui de Michaël Cohen. Il était hors de question de faire ce travail avec une pièce comme* les Trois Sœurs, *par exemple, trop russe et trop inscrite dans son temps.»*

Ici, les vêtements hors mode sont ceux que l'on endosse pour les week-ends dans une résidence secondaire. Le décor, minime, assemble quelques meubles et paravents, déplacés au long des actes, selon les besoins. L'éclairage vient de grosses vieilles ampoules électriques comme on en voit à la campagne. Les noms légèrement francisés paraissent normaux dans un milieu spécifiquement cosmopolite. L'ambiance évoque celle d'un film merveilleusement drôle et acerbe de Jacques Davila, *la Campagne Ciceron*, où s'entre-déchiraient quelques pittoresques spécimens de la «gauche cachemire».

Des gens qui ne font que se rater

C'est ce qui se passe dans *la Mouette*, et à deux ou trois facilités près, les dialogues transposés demeurent dans l'esprit de Tchekhov. De plus, ils amènent les acteurs à des comportements décontractés, rudes, aujourd'hui familiers. Entre ménagère radin et star dominatrice bien que «restée simple», Aurore Clément (Arkadina) dissimule derrière son charme lisse et bon chic, une anxiété qui tourne en colères absurdes. La cause réelle de son anxiété: son amant trop jeune, Redjep Mitrovitsa (Trigorine), écrivain mondain, et son fils trop âgé, Michaël Cohen (Constantin). Il n'est plus un adolescent, écrit des pièces avant-gardistes pour Emmanuelle Lepoutre (Nina), jeune provinciale fascinée par le théâtre, la gloire, Arkadina, et surtout par Trigorine.

Les autres personnages sont traités pareillement: Guy Trejean, frère aîné d'Arkadina, pique-assiette bougon, fonctionnaire à la retraite, avide – et incapable – de rattraper le temps perdu. Et puis ceux qui restent quand la famille retourne à la capitale: Steve Suissa, agressivement revendicatif. Solenn Jarniou, hippy attardée, frisant l'hystérie, Jean-Loup Wolff, médecin barricadé dans une feinte indifférence à la souffrance. Pierre-François Martin-Laval, l'instituteur, à qui on reproche son manque d'ambition et un accent provincial accentué par provocation, amoureux d'Isabelle Nanty, qui soigne ses frustrations à grandes rasades alcoolisées. Elle est Macha, amoureuse de Constantin qui aime Nina, qui aime Trigorine, qui ne sait pas aimer.

La confrontation entre «parisiens» et provinciaux déséquilibre les uns et les autres. Avec lucidité et un brutal sens du concret, Isabelle Nanty, responsable de la mise en scène, met l'accent sur les rapports faussés de ces gens qui voudraient tant se rejoindre et ne font que se rater. La présence de Nina les met en face d'eux-mêmes. Elle est, dit Trigorine, authentique. Les traductions habituelles parlent de jeunesse, de curiosité. Mais «authentique» définit exactement Emmanuelle Lepoutre. Elle l'est dans sa naïveté, sa gaucherie, ses élans. Et dans sa détresse égoïste quand à la fin elle revient, blessée, abîmée. Elle force Trigorine à lâcher un instant son mutisme cynique. Au lieu de jouer à la séduire, il confie son désarroi. Corps abandonné, étrangement absent de lui-même, Redjep Mitrovitsa bouleverse.

Avant même de fixer l'adaptation de *la Mouette*, Isabelle Nanty en avait décidé la distribution. Le texte est écrit pour les acteurs présents. Ce qui les a sans doute aidés à accepter le pari et donne au spectacle sa formidable cohérence. Comédie sans pitié comme Tchekhov l'a voulue, qui s'abreuve de mots-boucliers et se termine sur le silence, sur un instant de vérité, sur une terrible, une belle image de tendresse, la seule.

COLETTE GODARD

► **Théâtre de Nice, salle Michel-Simon. Du mardi au samedi à 21 heures. Dimanche à 15 h 30. Tél.: 93-80-52-60.**

EN BREF

□ **L'acteur italien Marcello Mastroianni présidera la dix-huitième Nuit des Césars.** – L'acteur italien Marcello Mastroianni présidera la cérémonie des Césars qui se déroulera le 8 mars au Théâtre des Champs-Elysées. Marcello Mastroianni recevra à cette occasion un César d'honneur pour sa carrière. 1993 étant *«l'année de l'Europe, les Césars se devaient d'avoir pour président de la soirée un grand Européen»*, a expliqué Georges Cravenne, fondateur de l'Académie des arts et techniques du cinéma, qui organise la manifestation.

□ **Films et chansons des années 30 au Studio 28.** – Le Studio 28, entièrement rénové, accueille du 4 février au 14 mars un cycle intitulé «Oh! Ciné chantant»: exposition, attractions de music-hall et projections de films français des années 30, rendent hommage à la grande période du cinéma chantant, d'*A nous la liberté*, de René Clair au *Paradis perdu*, d'Abel Gance en passant par *Je chante*, de Christian Stengel avec Charles Trenet.

► **Studio 28, 10, rue Tholozé, Paris (18e). Jusqu'au 14 mars, du jeudi au dimanche. Tél.: 46-06-36-07.**

□ **Nuit du cinéma fantastique au Palais de Chaillot.** – La Cinémathèque française présente une «Nuit fantastique», le 6 février au Palais de Chaillot, réunissant quatre «films de monstres», classiques hollywoodiens des années 50: *la Chose d'un autre monde*, de Christian Nyby, *La chose surgit des ténèbres*, de Nathan Juran, *l'Etrange Créature du lac noir* et sa suite, *la Revanche de la créature*, de Jack Arnold.

► **Le 6 février, à partir de 23 heures, au Palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris (16e). Tél.: 47-04-24-24. Entrée: 60 F.**

□ **Comédies musicales mexicaines au Palais de Tokyo.** – La Cinémathèque de la danse présente cinq films musicaux mexicains – appelés des *«rumberas»*, du nom de leurs héroïnes, femmes fatales et danseuses – réalisés entre les années 30 et les années 50, et une séquence d'extraits, les 6 et 7 février au Palais de Tokyo.

► **Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson. Paris (16e). Séances: 16 h 30, 19 heures et 21 heures. Tél.: 47-04-24-24.**

Sauvage

MANGANINNIE
de John Honey

Malgré costumes et accessoires empruntés chez un antiquaire chic, et une très présente «voix off», il faudra attendre le carton qui clôt le film pour apprendre qu'il se déroulait en 1830, et en Tasmanie, grande île au sud de l'Australie. On y aura vu une petite fille quitter ses colons anglais de parents, pour partager la vie naturelle, pleine d'efforts et de beautés, d'une vieille femme aborigène (qui donne son nom au film de John Honey, adapté d'un roman de Beth Roberts).

Film «pour enfants» destiné à mettre en lumière les splendeurs de la nature et la sagesse d'un mode de vie ancestral promis à la disparition sous l'action mortifère des Occidentaux, *Manganinnie* aboutit exactement à l'effet inverse. Filmant sa jeune héroïne comme un petit chien savant sur fond de cartes postales, le réalisateur accumule mollement les scènes clichés, qui pourraient aussi bien se dérouler chez les Bochimans, les Tarahumaras ou les Inuits. Devant sa caméra, Manganinnie n'est plus une Aborigène (de cette civilisation, nous n'apprendrons rien), mais une quelconque «sauvage». Avec le mélange d'ignorance et de mépris que véhicule ce genre de généralisation.

J.-M. F.

PATRIMOINE

La Société générale pour la «pérennité» de l'Olympia

Réagissant à la notification de la procédure de classement de l'Olympia, annoncée jeudi 7 janvier par le ministre de l'éducation nationale et de la culture (*le Monde* du 8 janvier), la Société générale, propriétaire des murs du music-hall, s'est prononcée pour *«la pérennité d'une salle de spectacles rénovée mais effectivement dédiée à la chanson française»*.

Les travaux de rénovation du pâté de maison qui comprend l'Olympia ne commenceront pas avant la mi-1995. En attendant, la Société générale poursuit ses rencontres avec les représentants des professionnels du spectacle réunis au sein du Fonds de soutien aux variétés. Les discussions portent sur les possibilités de réaménagement de la salle (sécurité, installations techniques...). En cas d'accord, les deux parties ont décidé de présenter leur projet à l'automne 1993.

CULTURE

MUSIQUE

L'œil de Pierre Perret

Simplicité et humour pour la rentrée du chanteur

PIERRE PERRET
au Casino de Paris

«On n'a jamais raison contre un soldat» : au rayon de la tendresse, Pierre Perret cuvée 1993 n'a rien à céder à l'auteur de *Mon p'tit loup*, superbe chanson anti-viol composée il y a presque quinze ans. *«Les marchands d'armes ont tous de beaux enfants»*, explique aujourd'hui (*la Petite Kurde*) celui qui s'était attiré les foudres des organisateurs de colonies de vacances au milieu des années 60 pour sa *«chanson stupide et odieuse»*, où un petit loupiot de banlieue racontait comment, en tombant du lavabo, il avait hérité d'un *«menton en guidon de vélo»* et mis *«trois canines au Père-Lachaise»* (*les Jolies Colonies de vacances*).

Sur scène, Pierre Perret s'amuse énormément. Non pas à force d'exercices scéniques ou de gags – le spectacle est d'une simplicité, d'un classicisme douillets, – mais il s'amuse des mots, de ces mots fleuris, de ces images inventées par lui, et qui provoquent chez lui un rire incoercible. Qu'il s'attaque à l'amant d'une jolie fille (*«Il a plutôt l'air d'une virgule dans* les Misérables *que d'*un *trait d'union dans* l'Amant de Lady Chatterley*»*, dans *Cuisses de mouche*), ou qu'il s'en prenne aux *«radis noirs»* (les curés), Perret a la dent dure, mais le sourire aux anges.

S'il a une façon particulière de s'engager dans la critique sociale (*«Entre poire et chômage... elle m'a demandé l'chemin qui va nulle part. Je lui ai dit ça tombe bien, c'est là où je vais»* – *Paméla* – une des douze nouvelles chansons de Pierre Perret avec *la Petite Kurde*), ou de prendre sous son aile les élu (e) s de son cœur (*Mauricette, Rebecca, Paméla, Estelle, Lucette...*), le chanteur a su préserver un univers où le monde ouvrier, entre métro, supermarchés et trains de banlieue, n'est toujours pas rayé de la carte. Il y a aussi cette exquise politesse du chanteur qui, au beau milieu d'une chanson des plus salace et truffée de mots d'argot, continue de faire les liaisons, d'articuler syllabe après syllabe. Et il y a surtout cette extraordinaire aisance à planter les décors, à donner la vie à ses personnages, de la Noire Lily, *«venue des Somalies dans un bateau plein d'immigrés qui venaient tous de leur plein gré vider les poubelles à Paris»*, à Bruno, l'irrésistible patron du *Tord-boyaux*.

De nos jours, c'est d'ailleurs une performance que d'animer une scène deux heures durant sans effets de lumière particuliers, avec cinq musiciens (basse, contrebasse, trombone, guitares, claviers, batterie) rôdés. Mais Pierre Perret ne cherche pas la performance. En vérité, il n'a rien à gagner dans cette entreprise scénique. Depuis ses débuts en 1960, il a déjà vendu beaucoup de disques (notamment avec quelques tubes qui ont trop fait écran à son talent véritable, tel *le Zizi*, plus d'un million d'exemplaires en 1974, *Tonton Cristobal* ou l'inéffable *les Baisers*). Ce fils de cafetiers de Castelsarrazin, admirateur, puis ami, de Paul Léautaud, s'est sorti tout seul des galères de HLM, avant de se forger une solide réputation de bon vivant, de fin cuisinier et de poète des rues.

Le tour de chant de Pierre Perret au Casino de Paris est donc une promenade nonchalante en terres connues, où les trous de mémoire éventuels se traitent par le sourire. Offert comme une cerise sur le gâteau, *Bercy Madeleine*, l'histoire de la *«P'tite Mad'leine»* qui commence à *«Saint-Lazare»* et finit par le *«p'tit Edgard-Quinet»*, on emmène décrire une scène d'amour torride en quatre-vingt-sept stations du métro parisien. Drôle sur les ondes ou sur l'album, la chanson est, en scène, irrésistible à force de malice et de clins d'œil.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

▶ Casino de Paris. Jusqu'au 14 février à 20 h 30. Tél. : 49-95-99-99. Dernier album : *Bercy Madeleine*, 1 CD Adèle 839543 distribué par Carrère.

Mort du violoniste Alexander Schneider

Compagnon de Pablo Casals, le violoniste Alexander Schneider est mort le 2 février, à New-York. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans.

Personnalité éminente de la musique de chambre dans l'Allemagne d'avant-guerre, second violon du Quatuor de Budapest entre 1933 et 1944, Alexander Schneider avait dû émigrer aux Etats-Unis, comme beaucoup de musiciens juifs, pour fuir le nazisme. Il était né à Vilnius, le 21 octobre 1908, avait été l'élève à Berlin de Carl Flesh. Après 1933, Alexander Schneider poursuit sa carrière de chambriste outre-Atlantique où il croise les plus grands instrumentistes émigrés : le violoncelliste Benar Heifetz (frère du violoniste Jascha Heifetz), le pianiste Mieczyslaw Horszowski. Il joue en sonate avec le claveciniste Ralph Kirkpatrick (futur spécialiste mondial de Scarlatti), et avec le pianiste Eugene Istomin. A la même époque, Rudolph Serkin et les frères Busch s'installent en Suisse.

Pour toute cette famille d'éminents artistes, l'année 1950 allait donner le signal du ralliement. On fête à cette date le bicentenaire de la mort de Jean-Sébastien Bach. Et, renonçant à obtenir de Pablo Casals qu'il vienne jouer aux Etats-Unis, Alexander Schneider décide de rejoindre le violoncelliste catalan dans son exil des Pyrénées, tout près de la frontière espagnole. L'anniversaire du Cantor de Leipzig est donc fêté à Prades et Casals accepte, à cette occasion, de reprendre l'archet et la baguette. C'est encore en collaboration avec Alexander Schneider que Casals fonde, en 1957, un festival de musique à Porto-Rico, berceau de sa famille maternelle. Le violoncelliste catalan et le violoniste d'origine russe devaient également jouer très souvent ensemble à Marlboro (avec les Busch et Serkin), aux festivals de Perpignan et d'Israël. En 1955, Alexander Schneider rejoint le Quatuor de Budapest, avec lequel il se produit jusqu'en 1964, tout en poursuivant sa carrière de soliste. En 1972, il fonde et dirige l'ensemble de chambre Brandenburg Players. Artiste complet, romantique de style et de cœur, mais fort intéressé comme Serkin et Casals par la musique de son époque, Alexander Schneider avait été, en 1946, le créateur de la *Sonate pour violon et clavecin* de Darius Milhaud.

A. R

COMMUNICATION

Remue-ménage dans la presse d'extrême droite

«National-Hebdo» et «Présent» soupçonnent «Minute» d'une dérive «païenne»

Il se passe quelque chose dans la presse d'extrême droite. Comme une fissure dans un bel édifice que la dernière décennie avait vu s'ériger. Un quotidien et deux hebdomadaires occupaient le terrain au profit de M. Jean-Marie Le Pen, sans compter les journaux annexes moins liés organiquement au Front national. Les directeurs de ces trois publications étaient membres des instances dirigeantes du parti d'extrême droite : M. Pierre Durand (*Présent*) et M. Roland Gaucher (*National-Hebdo*) au bureau politique, M. Serge Martinez (*Minute-la France*) au comité central. Cette presse militante, moins soumise aux aléas de la publicité que la presse grand public, n'a pourtant pas été épargnée par la crise qui frappe ce secteur d'activité. A plusieurs reprises, ses éditorialistes s'en sont ouverts aux lecteurs, faisant appel à leur générosité financière et au renforcement de leur engagement politique.

Compte tenu de la conjoncture économique, de la qualité de l'information et de l'affadissement nouveau du lepénisme, il était prévisible qu'un des deux hebdomadaires d'extrême droite fasse les frais de la concurrence interne. Sans que l'autre, du reste, en tire une garantie de survie. C'est *Minute-la France*, en graves difficultés financières malgré – ou à cause – des efforts de changement de «look» opérés par M. Martinez, qui a finalement rendu les armes. M. Gérald Penciolleli en a pris le contrôle à la fin de l'année dernière (*le Monde* des 3 et 4 janvier) le mettant ainsi sous la même bannière que *la Lettre de Magazine-hebdo* (hebdomadaire confidentiel), *le Choc du mois* (mensuel), *Enquête sur l'histoire* (trimestriel) et *Spécial Maghreb*.

Dans la foulée, le nouvel éditeur, qui a commencé sa carrière à l'extrême droite, a procédé à un renouvellement de la hiérarchie en se séparant du directeur de la rédaction, M. Serge de Beketch, connu notamment pour son engagement sans nuance dans les rangs des catholiques traditionalistes. A l'évidence, M. Penciolleli cherche à élargir son lectorat en allant au-delà d'une infime partie de l'électorat du Front national et à renouer avec une formule frondeuse et populiste qui a fait les heures de gloire de *Minute*. Voilà pourquoi après avoir, symboliquement, suspendu sa parution pendant une semaine cet hebdomadaire reparaîtra, le 10 février, sous son titre d'origine, avec un nouveau format (*le Monde* du 5 février). La volonté de rupture est évidente. Le modernisme et l'ouverture contre l'archaïsme et l'idéologie?

Du lepénisme sans M. Le Pen?

Cela n'a pas échappé à la vigilance de M. Roland Gaucher qui peut s'inquiéter de cette concurrence. Le dernier numéro de *National-Hebdo* donne un aperçu des sentiments assez peu chrétiens qu'inspire la nouvelle équipe de *Minute* à M. Gaucher. Membre du bureau politique du Front national et proche de M. Le Pen, celui-ci résume sa pensée en écrivant que *«le GRECE est de retour»*. En un mot, il fustige la prise du pouvoir par certains des «néo-païens» de la «nouvelle droite» des années 70 conduits par MM. Jean-Claude Valla et Michel Marmin, anciens collaborateurs des revues *Eléments* ou *Défense de l'Occident*. Cette ligne, évidemment, ne convient pas aux partisans de M. Le Pen qui voient dans le président du Front national le héraut des valeurs chrétiennes en politique. Un rôle qu'il se plaît à entretenir.

Une mise en garde identique avait été lancée en octobre 1992 par M. Jean Madiran dans les colonnes de *Présent*. Dans une série de trois articles intitulée «La frégate et les courants» relatant les difficultés financières de sa revue *Itinéraires*, M. Madiran évoquait les *«inquiétudes* [qui] *s'expriment au sujet des membres ou d'anciens membres du GRECE qui paraissent avoir une influence croissante et occuper de plus en plus de positions-clés»*. Les inquiétudes de M. Madiran qui, de son propre aveu, soutient M. Le Pen *«à 100 %»*, rejoignent celles de M. Gaucher. Tant sur le plan de la vente en kiosque que sur le marché de l'idéologie politico-religieuse.

Prenant ses distances avec le lepénisme de M. Le Pen, *Minute* s'intéresserait-il à un lepénisme sans M. Le Pen? Pour décourager ses successeurs potentiels, le président du parti d'extrême droite a prévenu, au cours de son «Heure de vérité», dimanche 31 janvier, que *«le Front national sans Le Pen, ça ne marche pas»*. D'autres pensent peut-être autrement.

OLIVIER BIFFAUD

La bataille pour le pouvoir médiatique dans les pays de l'Est

Une chaîne de télévision tchèque aux mains de contestataires soutenus par des capitaux américains

Le conseil de l'audiovisuel de la République tchèque a décidé, le week-end des 30 et 31 janvier, d'accorder pour douze ans la licence d'exploitation du canal de l'ex-chaîne de télévision fédérale à une société privée tchéco-canado-américaine, la CET 21 (Télévision centre-européenne pour le vingt et unième siècle). Ce choix, annoncé dès la fin de l'audition des vingt-six candidats à la reprise de ce canal, a été contesté par le Parti conservateur (ODS) du premier ministre, M. Vaclav Klaus.

PRAGUE

de notre correspondant

Le conseil de l'audiovisuel tchèque a créé la surprise en attribuant la licence de la première télévision commerciale privée à une société inconnue et jusqu'alors très discrète sur ses intentions. Pourtant la concurrence était rude dans cette compétition pour le contrôle du canal le plus moderne du pays et couvrant l'ensemble du territoire (*«le Monde-Radio Télévision» daté 13-14 décembre 1992*).

Les autres sociétés étrangères candidates à la reprise, Canal Plus, CLT (Luxembourg), les groupes Berlusconi (Italie), Bertelsmann (Allemagne) ou Warner (Etats-Unis) n'ont pu enlever le morceau, malgré leur expérience et leurs moyens, non plus que les outsiders tchèques, dont certains préparent leurs projets de télévision depuis la «*Révolution* de velours».

La société tchéco-canado-américaine CET 21, qui l'a emporté et devrait commencer à diffuser au plus tard dans un an, dispose d'un capital de 20 millions de dollars – le plus important affiché par tous les candidats, – financé à 70 % par une société canado-américaine, la Central European Development Corporation (CEDC), dont le siège est à Berlin, et à 30 % par la Caisse d'épargne tchèque. A la tête de la CEDC se trouve un ancien conseiller politique de M. Ronald Reagan, M. Mark Palmer, qui fut ambassadeur des Etats-Unis en Hongrie à la fin des années 80.

Selon M. Palmer, qui se targue d'être un ami de M. George Soros, un milliardaire américain d'origine hongroise fondateur et mécène d'une université centre-européenne installée à Prague et Budapest et disposant de ramifications dans tout l'Est européen, l'acquisition de ce canal tchèque constitue le premier *«maillon d'une chaîne de télévisions commerciales»* dans *«l'ex-bloc de l'Est»*. Ses coûts de diffusion et de production devraient être couverts par la publicité et le «parrainage». M. Palmer s'est engagé, d'autre part, à respecter la vingtaine de conditions astreignantes (taux de publicité, programmes nationaux, émissions d'information et d'intérêt régional, etc.) posées par le conseil pour l'attribution du canal.

La direction de la CET 21 est toutefois assurée par des Tchèques, parmi lesquels plusieurs sociologues locaux reconnus. Le concepteur du projet est M. Vladimir Zelezny, qui fut le dernier porte-parole du Forum civique avant sa dissolution, en 1991, et du précédent premier ministre tchèque. A ses côtés figure l'ancien dirigeant de Public contre la violence (VPN), le frère slovaque du Forum, M. Fedor Gal, opposant intransigeant au chef du gouvernement de Bratislava et réfugié depuis plus d'un an à Prague.

Une «tribune en or»

Le Parti conservateur (ODS) conteste cette attribution. Selon lui, le choix du conseil de l'audiovisuel s'est fait «à la va-vite», alors qu'il manquait trois des neuf membres de cette instance que le Parlement doit désigner prochainement. Le parti du premier ministre, M. Vaclav Klaus, estime, en outre, que les dirigeants locaux de la CET 21 présentent *«un risque de politisation de la télévision»* et peuvent donner *«l'impression d'une tendance anti-slovaque et anti-hongroise»*. Le président du conseil, M. Daniel Korte, a toutefois écarté la possibilité d'une remise en cause du vote unanime du conseil, *«sauf si l'on procédait à une modification de la loi»*.

Dans les cercles proches de l'ODS, en tout cas, personne ne cache sa colère ni son désir de voir modifier à tout prix cette décision. La présence à la tête de la CET 21 de plusieurs personnalités liées au Mouvement civique de l'ex-ministre des affaires étrangères, M. Jiri Dienstbier, écarté du pouvoir après sa défaite, en juin dernier, fait craindre aux conservateurs le retour, par la petite lucarne, des *«hommes politiques sanctionnés par les électeurs»* qui disposeraient d'une *«tribune en or»* à la veille des élections municipales et sénatoriales du printemps 1994.

MARTIN PLICHTA

AGENDA

THÉÂTRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Quelles nouvelles de Maupassant? : 19 h. Rel. dim., lun. Sans titre : 20 h 30. Rel. dim., lun. Lettre d'une inconnue : ven., sam. 22 h.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour foot : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
ARCANE (43-38-19-70). La Belle de Fontenay : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h. Les Vieux Os : lun., mar. 20 h 30.
ATALANTE (46-06-11-90). Pratiques innommables : ven., sam., lun., mer., jeu. (dernière) 20 h 30 ; dim. 17 h.
ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Les Filles du néant : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 18 h. Salle Louis Jouvet. Ondine : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 18 h.
BASTILLE (43-57-42-14). Le Chasseur de lions : ven., sam. 18 h 30 ; dim. (dernière) 15 h 30. Phèdre : mar. 19 h 30.
BATEAU-THÉATRE LA MARE AU DIABLE-RIVE GAUCHE (40-46-90-72). Les Voisins : 19 h. Rel. lun., mar. La Dame aux camélias : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 17 h. Giacomo : mar. 18 h 30. Les Voyageurs de carton : mar., mar., jeu. 21 h.
BATEAU-THÉATRE OURAGAN (40-51-84-53). Deux siècles d'amour : mar., jeu., ven., sam. 21 h ; dim. 17 h. L'entrée par laquelle on sort : mer., jeu., ven., sam. 18 h ; mar. 20 h 30. Un monde fou : mer., jeu., ven., sam. 21 h.
BEAUNORD CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16). Fais-moi une scène d'humour : lun., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.
BERRY-ZÈBRE (43-57-61-55). Mariage : 19 h 45. Rel. dim., lun. Loin ou près de l'écran? : 21 h 30. Rel. dim., lun. Les Champêtres de joie : dim. 20 h 30.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Les Monstres sacrés : 20 h 30 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
BOUFFONS-THÉATRE DU XIXe (42-38-35-53). Pascal Esman : 19 h. Rel. dim., lun. Haute Surveillance : 21 h. Rel. dim., lun. Les Mots en balade : jeu. 14 h 30.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Temps contre temps : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Le Graphique de Boscop : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h. Laurent Violet : 20 h. Rel. dim., lun. Les Coupeurs de virages : mer., mer., jeu. (dernière) 22 h. Qui vous savez : ven. (dernière) 22 h.
CAFÉS DES 13e, 14e ET 15e ARRONDISSEMENTS (42-86-97-03). On joue... feu ! : ven., sam., lun., mar., jeu. (dernière) 20 h 30.
LE CARRÉ BLANC (42-81-27-14). Novochnie, Novochnie, Novochnie : jeu., ven., mar. 19 h 45 ; sam. 17 h.
CARTOUCHERIE-ÉPÉE DE BOIS (48-08-39-74). Piano ou les Chroniques d'un opus posthume : mar., mer., jeu. 20 h 30.
CARTOUCHERIE-THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle II. Les Sept contre Thèbes et Souvenirs des tragédies disparues : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h ; dim. 18 h 30. La Tempête : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Double Quartet : lun. 21 h.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Etats frères? Et ta sœur... : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
CENTRE CULTUREL DE LA CLEF (43-31-49-27). Sand et Musset : 21 h ; dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.
CENTRE D'ANIMATION PARIS-MERCUR (43-79-25-54). Y en a qui : sam. 20 h 30.
CENTRE MANDAPA (45-89-01-80). Contes d'hiver VI : ven., sam., mer., mar., jeu. 20 h 30.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Le Jeu de l'amour et du hasard : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h 30.
CIRQUE D'HIVER-BOUGLIONE (47-00-80-12). Tournoi d'improvisation théâtrale 92/93 : lun. 21 h.
CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69). La Galerie. La Nuit juste avant les forêts : ven., sam. (dernière) 20 h 45. Grande salle. Voyage au bout de la nuit : ven., sam., lun., mar., jeu. (dernière) 21 h ; dim. 17 h.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Didier Gustin dans Meurtres au music-hall : 21 h. Rel. mer., dim.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : 21 h ; sam. 19 h, 21 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24). L'Aide-mémoire : 21 h ; sam. 18 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Antigone : mar. 20 h 30. Les Précieuses ridicules ; l'Impromptu de Versailles : sam., dim. 20 h 30. La Serva amorosa : dim., mar. 14 h.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (ÉGLISE SAINT-EUSTACHE) (46-65-98-41). Les Récits d'un pèlerin russe : 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. La Cantate à trois voix : ven., sam. 18 h ; dim. 18 h 30 ; lun. 20 h 30.
DAUNOU (42-61-68-14). Le Canard à l'orange : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. mer., dim. soir.
DEUX ANES (46-06-10-26). Tonton, pourquoi tu tousses? : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Il est trop tard : ven., sam., mar. 20 h 30 ; dim. 16 h. Ubu : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 16 h.
DUNOIS (45-84-72-00). Au rez-de-chaussée d'un petit entrepôt précieux : lun. 18 h ; mar. 20 h 30. La Maîtresse : lun., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.
EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Toa : 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
ELDORADO (42-49-60-27). Poil de Carotte : lun. 20 h 30. Rose de Noël : ven. 14 h 30 ; sam., dim. 14 h.
ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). La Mère d'Icare : ven., sam., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 18 h. Guide pour étrangers : mar. 20 h 30.
ESPACE JEMMAPES Qui est le véritable inspecteur Hound? : 18 h. Rel. dim., lun. Les Portes du chaos : 21 h ; ven. 14 h 15. Rel. dim., lun.
ESPACE MARAIS (48-04-91-65). Le Mariage forcé : 18 h. Rel. dim., lun. L'île des esclaves : 18 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Danse avec les fous : ven. 21 h ; sam. 23 h ; dim. 18 h. Feu la mère de madame : ven., sam. 20 h ; dim. 18 h. Le Mariage de Figaro : dim. 15 h. La Mouette : sam. 21 h.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Kafka - Auschwitz : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. C'était des tilleuls, je m'en souviens : sam. 15 h.
L'EUROPÉEN (42-27-26-81). Pour un oui, pour un non : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h ; dim. 16 h.
FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (60-10-55-24). Le Malade imaginaire : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Exercices de style : sam. 18 h 30.
FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 20 h 45 ; sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
LE FUNAMBULE THÉATRE (42-23-88-83). Le Horla ; Boule de suif : 20 h 30. Rel. dim., lun.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). La Contrebasse : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
GRAND EDGAR (43-35-32-31). Une fille entre nous : 20 h 15 ; sam. 18 h. Rel. dim., lun. Tout est en ordre : 22 h. Rel. dim.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). L'Atroce Fin d'un séducteur : 20 h 30. Rel. dim., lun. Faubourg passion : 22 h 15. Rel. dim. La Chute : mar. 18 h 30. D'amour et d'eau froide : lun., mar., mar., jeu. (dernière) 18 h 45. Qui rit le lundi, c'est toujours ça de pris : lun. 18 h. Trois minutes pour exister : lun. 20 h 30.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Solo : 20 h 30 ; sam. 17 h. Rel. dim., lun.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. L'Augmentation : 21 h 30. Rel. dim.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. Tout va bien, je vais bien ! : 20 h. Rel. dim. Entre l'Est et l'Ouest : 21 h 30. Rel. dim. Théâtre rouge. Les Peupliers d'Etretat : 20 h. Rel. dim. Magdeleine Leclerc, dernier amour de Sade : 21 h 30. Rel. dim. Summer Lightning : mer., lun., mar. (en anglais). jeu., ven., sam. (en français) 18 h 30. L'Escalier : ven., sam., lun., mar. 20 h.
MADELEINE (42-65-07-09). Edwidge Feuillère en scène : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 16 h 30. Monsieur Klebs et Rozalie : mar. 21 h.
MAISON DE LA POÉSIE (TERRASSE DU FORUM DES HALLES) (42-36-27-53). La Main amie : mer. 20 h 30.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30). Le Nuage amoureux : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h.
MARAIS (42-78-03-53). L'École des femmes : 21 h. Rel. dim.
MARIE STUART (45-08-17-80). La Ronde : 22 h. Rel. dim., lun. Huis clos : jeu., sam. 19 h 30. Marie and Bruce (en anglais) : dim., lun. 20 h 30 ; dim. 17 h. Remords vivants : mer., ven., mar. 20 h 15 ; sam. 18 h.
MARIGNY (42-56-04-41). Je ne suis pas un homme facile : 21 h ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Raymond Devos : lun. 20 h 30.
MARIGNY (SALLE POPESCO) (42-25-20-74). Suite royale : 21 h ; sam. 17 h 30 ; dim., mer. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Nocturne à Nohant : ven., sam. (dernière) 18 h 30.
MICHEL (42-65-35-02). Sexe et jalousie : mar., mer., jeu. 21 h.
MOGADOR (48-78-04-04). Kiss me, Kate : sam., dim. 15 h ; mar. 20 h 30. Rel. dim. soir.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Mortadela : ven., mar., mer., jeu. 21 h ; sam. 18 h. 21 h 15 ; dim. 15 h 30.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). La Carpe du duc de Brienne : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
MUSÉE COGNACQ-JAY (40-27-07-21). L'île des esclaves : mer., jeu., dim. 15 h 30 ; jeu., ven., sam. 20 h 30.
MUSÉE GUIMET (45-26-77-22). La Princesse d'Elide : ven., sam. 20 h 30.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Ariane ou l'Oubli : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. Hérodiade ; l'Après-midi d'un faune : ven., sam., mer., jeu. (dernière) 18 h.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Malheurs d'un PDG : 20 h 30 ; sam. 18 h, 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
ŒUVRE (48-74-42-52). Roméo et Jeannette : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
OLYMPIA (47-42-25-49). Bigard intégral : mar., mer., jeu. 20 h 30.
OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Les Contes d'Hoffmann : lun. 18 h 30. Un bal masqué : sam. 18 h 30.
OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-86-88-83). Ascanio in Alba : mar. 19 h 30.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). C'est vous qui voyez ! : 20 h 30. Rel. dim., lun.
PALAIS DES GLACES (PETIT SALLE) (48-03-11-36). Bud dans tue t'es vu quand t'as ri ! : 21 h. Rel. dim., lun.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Une folie : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
PARC DE LA VILLETTE (PAVILLON DU CHARDLAIS) (40-03-93-90). Les Filles du 5-10-15 c : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir.
PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Le Lapon, le savant et l'apprenti : ven., sam. (dernière) 21 h.
PASSAGE DU NORD-OUEST (40-21-88-88). The Bust of Jango : 22 h. Rel. dim., lun.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Montaigne ou Dieu, que la femme me reste obscure ! : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. La Peau trop fine : 21 h ; sam. 18 h. Rel. dim., lun.
PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Knock : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
POTINIÈRE (42-61-44-16). Ministrel : 21 h ; sam. 17 h ; dim. 15 h 30. Rel. mer., dim. soir.
LE PROLOGUE (45-75-33-15). L'Homme en morceaux : mer., jeu., ven., sam. 20 h 45 ; dim. 18 h.
RANELAGH (42-88-64-44). La Surprise de l'amour : 18 h 30 ; mer., dim. 20 h 30. Rel. lun. Les mille et une nuits d'Alatiel : 22 h 15 ; dim. 18 h. Rel. dim. soir, lun. Noir baroque : mer., sam., dim. 15 h ; jeu., ven., mar. 20 h 30.
LE RELAIS DU BOIS (40-50-19-56). Clovis : dim. 15 h 30.
RENAISSANCE (44-63-05-00). Un soir au bout du monde : ven., sam., mar., mar., jeu. (dernière) 20 h 30.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Comédiens du roy : 18 h 30. Rel. dim., lun. L'homme qui plantait des arbres : mar., mer., jeu. 20 h 30. Léa et le Chant des sirènes : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h. Souris blanche : ven., sam. 22 h 30 ; dim. (dernière) 15 h.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Une aspirine pour deux : 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24). Contre-jour : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE 13 (45-88-16-30). Le Jeu de l'amour et du hasard : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 15 h.
THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Le Repos du septième jour : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE CLAVEL (42-38-22-58). La Double Inconstance : 20 h 30 ; dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE D'EDGAR (42-79-97-97). Il faut que Cléo parte : 20 h 15. Rel. dim. Les Sacrés Monstres : 22 h. Rel. dim.
THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Vous allez rire : 22 h. Rel. dim., lun. Les Meilleures de Guy Montagné : mar. 20 h 30.
THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Le Prix Martin : jeu. 18 h ; ven., sam., mar., mer. 20 h 30 ; dim. 15 h.
THÉATRE DE LA LUNE NOIRE (42-27-58-81). Les Voleurs de feu : ven. (dernière) 20 h 45.
THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Arène. L'Entretien du solitaire : ven., sam., mar. 20 h 30 ; dim. 17 h. Belle de Mai. Au jour le jour : mar., mer., jeu. 20 h 30. L'Assaut des sangsues : ven., sam. (dernière) 20 h 30. Rendez-vous rue Watt : mar., jeu., ven., sam. 18 h.
THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Clowneries : jeu., ven., sam., lun. 22 h ; dim. 20 h 30.
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Juste le temps de vous embrasser : 19 h. Rel. dim. Retour, retours : 20 h 45. Rel. dim.
THÉATRE DE PARIS (48-74-25-37). Héritage : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; sam. 15 h ; dim. 15 h 30.
THÉATRE DÉJAZET (48-87-52-55). Les Crétins verts dans le spectacle de fin d'année : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE DU JARDIN (40-67-87-86). Wagon-couette : mar. 14 h 30.
THÉATRE DU ROND-POINT RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Petite salle. Rachel : 19 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Monsieur chasse ! : ven., sam. (dernière) 20 h 15.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Chantal Ladesou : 20 h 30. Rel. dim., lun.
THÉATRE LUCIEN-PAYE (45-89-36-95). L'Accusateur : ven., sam., mar., mar., jeu. 21 h ; dim. 17 h.
THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (40-44-64-78). Combat avec l'ombre : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Didier Follenfant : 22 h. Rel. dim., lun. C'est sérieux l'humour : dim. 20 h 30.
THÉATRE MONTORGUEIL (48-70-98-63). Jacques a dit : sam., dim., lun., mar., mer. (dernière) 20 h 30. Lilith, ex-femme de Dieu : sam., dim., lun. 20 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Gémier. Filumena Marturano : 20 h 30 ; sam. 14 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Salle Jean Vilar. Les Fausses Confidences : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (44-41-36-36). Le Livre des fuites : ven., sam., mar. 20 h 30 ; dim. 15 h. Terra incognita : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 15 h.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (44-41-36-36). Le Livre des fuites : ven., sam., dim. (dernière) 18 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Domaine ventre : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE PARIS-PLAINE (40-43-01-82). David et Bethsabée : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.
THÉATRE SILVIA MONFORT (45-31-10-96). Lundi, huit heures : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
TOURTOUR (48-87-82-48). Les Hérauts noirs : 19 h. Rel. dim., lun. Les Contes de Thalitatia : dim. 20 h 30. Les Petites Femmes de Maupassant : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30. Pierre Henri : dim. 17 h ; lun. 20 h 30.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Marc Jolivet : 21 h. Rel. dim.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). Thé à la menthe ou t'es citron : 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du *mercredi* (daté *jeudi*).

SPECTACLES NOUVEAUX

L'HOMME EN MORCEAUX. Le Prologue (45-75-33-15), mar., jeu., ven., sam. 20 h 45 et dim. 16 h (3).
SKETCHES POSTHUMES. Movies (42-74-14-22) (dim., lun., mar.), 20 h (3).
UN PETIT COIN TRANQUILLE. Montreuil (tjs) (48-59-93-93), mer. (dernière) 15 h, dim. 17 h et sam. 20 h 30 (3).
LES VOYAGEURS. Vincennes (Théâtre Daniel-Sorano) (43-74-73-74), ven., lun., mer., jeu. 21 h et dim. 18 h (3).
HÉRITAGE. Théâtre de Paris (48-74-25-37) (dim. soir, lun.), 20h30 ; sam. 15 h et dim. 15 h 30 (4).
LE MOT. Stains (Central) (48-23-08-71), ven., lun., mar., jeu. 14 h, dim. 15 h, ven. et sam. 21 h (4).
LA MOUETTE. Boulogne-Billancourt (Théâtre) (46-03-60-44), ven., sam., mar., jeu. 20 h 30 et dim. 15 h 30 (4).
LES PETITES FEMMES DE MAUPASSANT. Tourtour (48-87-62-48) (dim., lun.), 20 h 30 (4).
VOYAGE AU BOUT DE LA NUIT. Cité Internationale (45-89-38-69), ven., sam., lun., mar., jeu. 21 h et dim. 17 h (4).
LA CANTATE A TROIS VOIX. Crypte Sainte-Agnès (Église Saint-Eustache) (46-65-98-41), ven., sam. 18 h, dim. 18 h 30 et lun. 20 h 30 (5).
CLAUDIE. Saint-Maur (Théâtre Rond-Point-Liberté) (48-89-99-10), ven., sam. 20 h 45 et dim. 15 h (5).
TUEUR SANS GAGES. Neuilly-sur-Seine (Théâtre) (47-45-75-80), ven., sam., lun., jeu. 20 h 30 et dim. 15 h (5).
JACQUES A DIT. Théâtre Montorgueil (48-70-98-63), sam., dim., lun., mar. et mer. (dernière) 20 h 30 (6).
LES PRÉCIEUSES RIDICULES ; L'IMPROMPTU DE. Comédie-Française (40-15-00-15), sam. et dim. 20 h 30 (6).
TARTUFFE. Courbevoie (Espace Carpeaux) (47-68-51-50), sam., mer. 20 h 45, dim. 15 h 30, mar. et jeu. (dernière) 14 h 30 (8).
LA VILLE DONT LE PRINCE EST UN ENFANT. Courbevoie (Centre culturel) (43-33-83-52), sam., mer., jeu. 20 h 45, dim. 15 h 30 et mer. 14 h 30 (8).
LE CID. Neuilly-sur-Seine (Théâtre Saint-Pierre) (47-45-75-80), lun., mar., mer. et jeu. 14 h 30 (8).
FAIS-MOI UNE SCÈNE D'HUMOUR. Beaunord Centre Wallonie-Bruxelles (42-71-26-16), lun., mar., mer. et jeu. 20 h 30 (8).
LA MAITRESSE. Dunois (45-84-72-00), lun., mar., mer. et jeu. (dernière) 20 h 30 (8).
AU JOUR LE JOUR. Théâtre de la Main-d'or Belle-de-mai (48-05-67-89) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 17 h (9).
BIGARD INTÉGRAL. Olympia (47-42-25-48) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 17 h (9).
CABARET CAMI. Juvisy-sur-Orge (Théâtre de l'Eclipse) (69-21-60-34), mar. 21 h (9).
LE CHASSEUR DE LIONS. Sceaux (ancienne mairie) (46-61-19-03), mer., mer. et jeu. 20 h 30 (9).
LES COUPEURS DE VIRAGES. Café de la gare (42-78-52-51), mar., mer. et jeu. 22 h (9).
GISÈLE ET ROBERT. Splendid Saint-Martin (42-08-21-93) (dim., lun.), 20 h 30 (9).
L'HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES. Roseau-Théâtre (42-71-30-20) (dim., lun.), 20 h 30 (9).
PIANO OU LES CHRONIQUES D'UN OPUS POSTHUME. Cartoucherie-Epée de bois (48-08-39-74), mar., mer. et jeu. 20 h 30 (9).
SEXE ET JALOUSIE. Michel (42-65-36-02) (dim. soir, lun.), 21h ; sam. 18 h 21 h 15 et dim. 15 h 30 (9).
LES VOYAGEURS DE CARTON. Bateau-théâtre la Mare au diable-Rive gauche (40-46-90-72) (dim. soir, lun.), 21h ; dim. 17 h (9).
WAGON-COUETTE. Théâtre du Jardin (40-67-87-86), mar. 14 h 30 (9).

RÉGION PARISIENNE

ANTONY (THÉATRE FIRMIN-GÉMIER) (46-66-02-74). Les Joueurs : mar. 21 h.
ARCUEIL (SALLE JEAN VILAR) (46-15-08-80). Images de Mussolini en hiver : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 15 h 30.
ARGENTEUIL (SALLE JEAN-VILAR) (39-61-25-29). Mœurs et Délices : ven. 21 h.
AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). Master Class : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
AUBERVILLIERS (THÉATRE ÉQUESTRE ZINGARO) (44-59-79-99). Opéra équestre : jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.
AULNAY-SOUS-BOIS (ESPACE JACQUES-PRÉVERT) (48-68-00-22). Iphigénie : sam. 21 h.
BAGNEUX (THÉATRE VICTOR-HUGO) (47-35-58-78). Lettres de Louise Jacobson : mar. 20 h 30. Les Samedis du rire : sam. 17 h.
BEYNES (LA BARBACANE) (34-89-55-99). Match d'improvisation théâtrale : sam. 21 h.
BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). Grande salle. Agesilan de Colchos : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 15 h 30. Petite salle. Fantaisies Kafka : 22 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Cabaret Karl Valentin : 20 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
BOULOGNE-BILLANCOURT (THÉATRE) (46-03-60-44). La Mouette : ven., sam., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.
BOURG-LA-REINE (SALLE DES FÊTES) (46-81-36-41). Buffo : sam. 21 h.
BRÉTIGNY-SUR-ORGE (CC GÉRARD-PHILIPE) (60-84-38-68). Le Bouffon et la Reine : ven. 21 h.
CERGY-PONTOISE (THÉATRE DES ARTS) (30-30-33-33). Pierre et Jean : ven., sam., mar. 20 h 30.
CHAMPIGNY-SUR-MARNE (TBM CENTRE GÉRARD-PHILIPE) (48-80-90-90). Tempêtes : sam. 21 h.
CHATILLON (THÉATRE) (46-57-22-11). Macbeth : 20 h. Rel. dim., lun.
CHATOU (CENTRE JACQUES-CATINAT) (34-80-46-00). Anne Roumanoff : mer. 21 h.
CHELLES (THÉATRE) (60-08-55-00). C'était bien : sam. 21 h. Oh, les beaux jours ! : ven. 21 h.
CHEVILLY-LARUE (CENTRE CULTUREL ANDRÉ-MALRAUX) (46-86-54-48). Le Metagreal : sam. 20 h 30 ; dim. 18 h 30.
COMBS-LA-VILLE (LA COUPOLE) (64-88-69-11). Les Couleurs du rire : sam. 20 h 45. La Maîtresse : ven., sam. 20 h 45.
CORBEIL-ESSONNES (MJC FERNAND-LÉGER) (64-96-27-69). Cabaret Cami : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 17 h.
COURBEVOIE (CENTRE CULTUREL) (43-33-63-52). La ville dont le prince est un enfant : sam., mer., jeu. (dernière) 20 h 45 ; dim. 15 h 30 ; mar. 14 h 30.
COURBEVOIE (ESPACE CARPEAUX) (47-68-51-50). Tartuffe : sam., mer. 20 h 45 ; dim. 16 h 30 ; mar., jeu. (dernière) 14 h 30.
CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (49-80-18-88). Grande salle. Marie-Tudor : ven., sam., mar., mer. (dernière) 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Petite salle. Le Parc : ven., sam., mar., mer. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.
ENGHIEN (THÉATRE MUNICIPAL OU CASINO) (34-12-84-94). Anne Roumanoff : sam. 20 h 30. Cinq Folies en cirque mineur : sam. 20 h 30.
ERAGNY (THÉATRE DE L'USINE) (30-37-84-57). Les Chaises : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 15 h.
ETAMPES (THÉATRE) (69-92-69-00). Lettres de Louise Jacobson : sam. 21 h.
EVRY (AGORA) (64-97-22-99). Léonce et Léna : mar. 20 h 30. Quincailleries : ven., sam. 20 h 30.
FONTENAY-AUX-ROSES (THÉATRE DES SOURCES) (46-61-30-03). Marie Tudor : dim. 15 h 30.
FRANCONVILLE (CENTRE CULTUREL SAINT-EXUPÉRY) (34-13-54-86). Décibel : mar. 21 h.
FRESNES (CENTRE AVARAI) (43-50-93-09). Sid'Arts : ven. 20 h 30.
GAGNY (THÉATRE ANDRÉ-MALRAUX) (43-81-79-67). Elle et Moi... : ven. 20 h 45. Monsieur Amédée : ven. 20 h 45.
GARCHES (CENTRE CULTUREL) (47-41-39-32). Paul Préboist : sam. 21 h.
GENNEVILLIERS (THÉATRE) (47-93-26-30). Cache-cache avec la mort : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Marie : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
JUVISY-SUR-ORGE (THÉATRE DE L'ECLIPSE) (69-21-60-34). Cabaret Cami : mar. 21 h.
LE KREMLIN-BICÊTRE (ECAM 2) (44-31-87-00). Les Mardis du rire : mar. 20 h 30.
LEVALLOIS-PERRET (LE PETIT THÉATRE) (47-48-18-71). L'Epreuve du feu : 20 h 30. Rel. dim., lun.
MALAKOFF (THÉATRE 71) (46-55-43-45). La Double Inconstance : ven., sam., mar., mer. (dernière) 20 h 30 ; dim. 17 h.
MONTREUIL (TJS) (48-59-93-93). Un petit coin tranquille : mer. (dernière) 16 h ; sam. 20 h 30 ; dim. 17 h.
NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS) (46-14-70-00). Grande salle. On ne badine pas avec l'amour : 21 h ; dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun. Salle polyvalente. Désir sous les ormes : 20 h 30 ; dim. 18 h. Rel. dim. soir, lun. Il ne faut jurer de rien : mar. 21 h.
NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). La Valse avant la nuit : ven., sam. (dernière) 20 h 30.
NEUILLY-SUR-SEINE (THÉATRE) (47-45-75-80). Les Femmes savantes : ven. 14 h 30. Tueur sans gages : ven., sam., lun., jeu. 20 h 30 ; dim. 15 h.
NEUILLY-SUR-SEINE (THÉATRE SAINT-PIERRE) (47-45-75-80). Le Cid : lun., mar., mer., jeu. (dernière) 14 h 30. Les Femmes savantes : ven. 14 h 30.
NOISIEL (GRAND THÉATRE DE LA FERME DU BUISSON) (64-62-77-77). Au bal à Boulingrin : ven., sam. 21 h.
NOISY-LE-GRAND (ESPACE MICHEL-SIMON) (49-31-02-02). Cuisine et dépendances : ven. 21 h. Iphigénie : sam. 21 h.
POISSY (THÉATRE MUNICIPAL) (39-65-56-40). Ruy Blas : ven. 20 h 30.
PUTEAUX (THÉATRE DES HAUTS-DE-SEINE) (47-72-09-59). La Contrebasse : ven. 20 h 45. Laisse courir, c'est un fantôme : ven. 20 h 45.
RUEIL-MALMAISON (THÉATRE ANDRÉ-MALRAUX) (47-32-24-42). L'Antichambre : ven., sam. 20 h 45. La Dernière lettre de l'amiral : lun. 20 h 45.
RUNGIS (ARC-EN-CIEL THÉATRE) (45-60-79-00). L'Antichambre : dim. 18 h. Les Aventures de Paco Goliard : ven., sam. 21 h.
SAINT-DENIS (THÉATRE GÉRARD-PHILIPE) (42-43-17-17). Salle J.-M. Serreau. Un fil à la patte : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 45 ; dim. 17 h. Salle Le Terrier. Calderon : 20 h 45 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (THÉATRE ALEXANDRE-DUMAS) (30-87-07-07). L'Amant de cœur : sam. 20 h 45. Cuisine et dépendances : ven., sam. 20 h 45. Hamlet ou les Suites de la piété filiale : mar., mer. (dernière) 20 h 45.
SAINT-MAUR (THÉATRE ROND-POINT-LIBERTÉ) (48-89-99-10). 3e Festival international du mime de Saint-Maur : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 15 h. Claudie : ven., sam. 20 h 45 ; dim. 15 h. Deux femmes pour un fantôme ; les Femmes et les mots : dim. 15 h.
SCEAUX (ANCIENNE MAIRIE) (45-61-19-03). Le Chasseur de lions : mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.
SCEAUX (ORANGERIE) (46-61-36-87). L'Homme, la bête et la vertu : 20 h 30 ; dim. 17 h 30. Rel. dim. soir, lun.
STAINS (CENTRAL) (48-23-08-71). Le Mot : ven., sam. 21 h ; ven., lun., mer., jeu. 14 h ; dim. 15 h.
SURESNES (THÉATRE JEAN-VILAR) (46-97-98-10). Farces : sam. 21 h.
LE VÉSINET (CENTRE DES ARTS ET DES LOISIRS) (39-76-32-76). La Mouette : mar. 21 h.
VILLEPARISIS (CC JACQUES-PRÉVERT) (64-27-94-99). Les Chiens de la mer : ven. (dernière) 20 h 30.
VILLIERS-SUR-MARNE (CENTRE CULTUREL) (49-41-31-70). Après l'amour : ven. 21 h.
VINCENNES (THÉATRE DANIEL-SORANO) (43-74-73-74). Les Voyageurs : ven., lun., mer., jeu. 21 h ; dim. 18 h.
VITRY-SUR-SEINE (THÉATRE JEAN-VILAR) (46-82-84-90). Aria di Roma : sam. 21 h.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 6 FÉVRIER

« Les Puces à Saint-Ouen, le plus important marché mondial d'antiquités. Conférence déposée », 10 h 30, métro Porte-de-Clignancourt, au fanion Paris autrefois.

« Cycle Montmartre : le quartier de la Goutte-d'Or », 11 h 15 et 15 heures, métro Château-Rouge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« *Les Noces de Cana*, de Véronèse, restaurées », 11 h 30, Louvre, en bas de l'escalier, sous la Pyramide (M.-G. Leblanc).

« Sur les pas du fantôme de l'Opéra ; de la scène au sous-sol » (limité à trente personnes), 11 h 30, dans le vestibule, statue de Lulli (Visite pour les jeunes. Monuments historiques).

« De Saint-Eustache à la rue Montorgueil », 14 h 30, métro Etienne-Marcel (Paris pittoresque et insolite).

« Les trésors de la Cité interdite, à Chinagora », 14 h 30, métro Alfort-École-Vétérinaire, à l'arrêt de l'autobus 181 (C. Merle).

« Belleville d'hier et d'aujourd'hui », 14 h 30, métro Télégraphe (V. de Langlade).

« Les chefs-d'œuvre du Musée Camondo », 14 h 30, 63, rue de Monceau (D. Fleuriot).

« Saint-Etienne-du-Mont et l'histoire de la montagne Sainte-Geneviève », 14 h 30, devant le portail principal, 1, place Sainte-Geneviève (Connaissance de Paris).

« Ernest Hébert, un peintre à découvrir », 14 h 30, 85, rue du Cherche-Midi (A nous deux, Paris).

« L'Hôtel-Dieu, l'ancêtre des hôpitaux parisiens, et la médecine autrefois », 14 h 40, entrée de l'Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

« Un chef-d'œuvre de Jacques Lemercier : l'église de l'Oratoire », 15 heures, entrée principale, 145, rue Saint-Honoré (Monuments historiques).

« L'étrange quartier de Saint-Sulpice », 16 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« La franc-maçonnerie. De Goethe à Michel Baroin, un humanisme qui a influencé le monde moderne », 15 heures, 16, rue Cadet (L. Haulier).

« L'hôtel Botterel-Quintin et l'hôtel de Bourrienne », 15 heures, 44, rue des Petites-Ecuries (Paris et son histoire).

DIMANCHE 7 FÉVRIER

« Montmartre, une butte sacrée, un village pittoresque et vivant », 10 h 30, sommet du funiculaire, au fanion Paris autrefois.

« La Conciergerie, du palais des rois de France à la prison révolutionnaire. Le cachot de Marie-Antoinette », 10 h 30, 1, quai de l'Horloge (E. Romann).

Exposition : « Fragonard et le dessin français », au Petit-Palais 10 h 45, entrée (D. Bouchard).

« L'Opéra et son nouveau musée. Garnier et le style Napoléon III », devant l'entrée, à droite (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Jardins et ruelles du vieux Belleville, de la résidence des saints-simoniens au petit cimetière », 14 h 30, métro Pyrénées, devant Twenty (C. Merle).

« La Conciergerie, la Sainte-Chapelle et l'histoire de la Cité », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Connaissance de Paris).

« Architecture art nouveau. Les constructions d'Hector Guimard dans le seizième arrondissement », 14 h 30, avenue Mozart, métro Jasmin (A nous deux, Paris).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 14 h 40, devant la mairie, place Baudoyer (Paris autrefois).

« Autour de la manufacture des Gobelins, l'ancien lit de la Bièvre. Hommes célèbres et vieilles demeures », 14 h 45, devant la mairie du treizième arrondissement (Paris, capitale historique).

« Le château de Maisons-Laffitte, chef-d'œuvre de François Mansart », 15 heures, dans le vestibule du château, côté parc, accès par RER, ligne A (Monuments historiques).

« Le Sentier », 15 heures, métro Sentier, sortie Sentier (A. Hervé).

« L'hôtel de Bourbon-Condé, ancienne ambassade de Perse », 15 heures, 12, rue Monsieur (I. Haulier).

« La cathédrale orthodoxe russe Saint-Alexandre-Nevski », 15 h 30, 12, rue Daru (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

SAMEDI 6 FÉVRIER

Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 15 heures : « Maladie des animaux marins et aquaculture », par C. Vivares.

Conservatoire national des arts et métiers, 292, rue Saint-Martin, 15 heures : « Ozone : certitudes et incertitudes », par P. Aimedieu (AFAS, Cité des sciences et de l'industrie).

82, rue Saint-Antoine, 18 heures : « Paris et la Belle-Epoque : les monuments de la République et le triomphe des statues » (Monuments historiques).

Rue des Eaux, 18 heures : « Vignes et vignerons du Hurepoix sous l'Ancien Régime », par J. Jacquart (Musée du vin).

DIMANCHE 7 FÉVRIER

Salle du Bon-Conseil, 6, rue Albert-de-Lapparent, 14 h 30 : « Rôle et situation de la femme dans le monothéisme », avec M. Cohen, M. Hebrard, L. Benmansour, O. Schnepper et P.-P. Keltenbach (Fraternité d'Abraham).

22, rue de Naples, 14 h 45 : « Merveilles de l'art roman en Poitou-Saintonge » (M. Hager).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Détection des ondes nocives sur l'habitat et l'influence humaine », par C. Gion ; « Le mystère de l'âme animale », par Natya (Conférences Natya).

82, rue Saint-Antoine, 18 heures : « Les rebelles de la foi : Jean Calvin, un homme pour la réforme » (Monuments historiques).

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

VENDREDI

Cycle Otto Preminger : Des amis comme les miens (1971, v.o. s.t.f.), d'Otto Preminger, 18 h ; Rosebud (1975, v.o. s.t.f.), d'Otto Preminger, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

VENDREDI

Les Cinémas du Canada : Diplôme, diplôme (1987, v.o. s.t.f.), de George Geertsen, Brown Bread Sandwiches (1989, v.o. s.t.f.), de Carlo Liconti, 14 h 30 ; Pas de deux (1968, v.o. s.t.f.), de Norman McLaren, A Married couple (1969, v.o. s.t.f.), d'Allan King, 17 h 30 ; Cannabis (1979, v.o. s.t.f.), de Kaj Pindal, Vidéodrome (1982, v.o. s.t.f.), de David Cronenberg, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie
porte Saint-Eustache
Forum des Halles (40-26-34-30)

VENDREDI

Avec vue sur la Scène : le théâtre à l'écran. – Théâtre, réalité et fiction : Encyclopédie du cinéma français : Jean Renoir (1878) de Claude-Jean Philippe, Nana (1926) de Jean Renoir, 14 h 30 ; Théâtre, réalité et fiction : la Jalousie (1990) de Christophe Loizillon, Partenaires (1984) de Claude d'Anna, 18 h 30 ; Théâtre, réalité et fiction : Attila, mis en scène par René Allio (1982) de Jean-Pierre Saire, l'Une et l'Autre (1967) de René Allio, 18 h 30 ; Théâtre, réalité et fiction : Paris nous appartient (1960) de Jacques Rivette, 20 h 30.

ÉCONOMIE

BILLET

France croissance zéro ?

Il était temps. La baisse des taux directeurs allemands, aussi légère soit-elle, éclaircit un peu l'horizon. Un horizon particulièrement noir en Europe, malgré la multiplication des indices qui montrent qu'aux Etats-Unis la reprise est bien là. La croissance économique en France a été faible en 1992 : tout juste 2 %. Encore la forte progression des exportations en Europe a-t-elle permis à de nombreuses entreprises de maintenir un bon rythme d'activité jusqu'à l'été. Puis les choses n'ont cessé de se détériorer, avec une réduction des marchés extérieurs d'abord en Allemagne at en Grande-Bretagne, puis en Italie et enfin en Espagne. Pour tout arranger, une tempête monétaire très grave a durement secoué le franc en septembre. Tout cela a joué pour étouffer ce qui restait de croissance. Depuis novembre 1992, non seulement la production nationale ne progresse plus, mais elle régresse. Cette détérioration va se poursuivre, au moins jusqu'aux élections législatives. L'enquête mensuella de l'INSEE auprès des chefs d'entreprise montre qu'en janvier les industriels broyaient du noir comme ils l'avaient rarement fait auparavant. Il faut remonter à la mi-1983 – année du plan d'austérité Mauroy-Delors – pour trouver des jugements si pessimistes sur les perspectives générales de production. Mais, si l'on écoute ce que disent de leur propre production les industriels interrogés par l'INSEE, il faut remonter au premier choc pétrolier – 1974 – pour constater pareil effondrement.

Et, comme si tout cela ne suffisait pas, l'Institut de la statistique a publié, vendredi 5 février, son enquête sur les investissements. Après avoir reculé de plus de 10 % en 1992, ceux-ci baisseraient à nouveau cette année d'au moins 3 %. Reste la consommation des ménages. Celle-ci ne progresse plus que lentement : + 1,3 % en 1991, moins de 2 % en 1992, contra des taux de 3 % et même 4 % il y a quelques années *(lire également l'article de Françoise Vaysse page 21)*. Selon une étude de la BNP, dans sa *Lettre de conjoncture* de janvier, les achats de biens durables se situaient, à l'été 1992, à 10 % en dessous du niveau tendanciel de longue période. Au lieu de tirer sur leur épargne comme ils le faisaient habituellement en période difficile pour compenser une moindre progression de leur pouvoir d'achat (2 % au lieu de 4 % en 1989), les Français ont mis plus d'argent de côté l'année dernière : 12,7 % de leur revenu disponible contre 11,7 % en 1989, dernière année avant la crise. Un comportement nouveau qui s'explique probablement par la peur du chômage, mais qui aggrave la situation.

Tous comptes faits, 1993 risque fort d'être une année de totale stagnation économique. Comme en 1975, l'année qui avait suivi le premier choc pétrolier...

ALAIN VERNHOLES

La baisse des taux d'intérêt allemands

Les milieux politiques et économiques ont bien accueilli la décision de la Bundesbank

La décision de la Bundesbank de baisser ses taux directeurs a été bien accueillie, jeudi 4 février, par l'ensemble des hommes politiques français. L'entourage du premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, s'est félicité de la *« bonne nouvelle »*. *« C'est la preuve qu'il fallait tenir pour obtenir »*, précisait-on dans la journée à l'Hôtel Matignon, soolignant que *« ce qui compte, c'est la rupture »*, sans commenter plus avant l'amplitude de la baisse des taux allemands. *« On avait absolument besoin d'un geste des autorités allemandes »*, a précisé le président de la Commission européenne, M. Jacques Delors, estimant que ce *« bon signal politique »* aura un *« impact psychologique positif »* sur les marchés.

Interrogé jeudi 4 février dans la soirée sur France 2, M. Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances, s'est également félicité da la baisse des taux allemands. La France va *« bénéficier à l'évidence des bonnes décisions de la Bundesbank »* qui vont *« apaiser les tensions »* au sein du système monétaire européen (SME), a-t-il précisé. *« Ceux qui ont tenu bon, ceux qui ont considéré qu'il fallait avoir du sang-froid et (...) discuter avec l'Allemagne ont eu raison »*, a poursuivi M. Sapin, soulignant que l'Allemagne *« construit l'Europe avec les autres »* et que *« le franc a gagné »* contre la spéculation. Du côté de l'opposition, M. Valéry Giscard d'Estaing a déclaré, le 4 février, que la décision de la banque centrale allemande est *« une décision sage dont la France doit se féliciter »* : *« Elle indique que la Bundesbank commence à prendre en considération non seulement la situation de l'économie allemande mais aussi celle de ses partenaires »*, a poursuivi M. Giscard d'Estaing, pour qui ce *« premier pas »* ouvre à la France *« une marge de réduction de nos taux d'intérêt à court terme »*. Position partagée par le CNPF, qui espère que *« cette décision constituera la première étape d'un processus de détente continue des taux d'intérêt »*.

M. Raymond Barre s'est également réjoui de la *« bonne décision »* allemande : *« Ce qui est important, ce n'est pas seulement la baisse, qui est relativement modeste du taux d'intérêt*, a-t-il précisé, *mais le changement psychologique »*.

A l'étranger, M. Norman Lamont, chancelier de l'Echiquier, s'est félicité de la baisse des taux directeurs de la Bundesbank, ajoutant toutefois que c'est *« quelque chose qui aurait pu arriver plus tôt »*. Outre-Atlantique enfin, M. George Stephanopoulos, directeur de la communication du président Bill Clinton, a bien accueilli les décisions allemande et japonaise, précisant que *« fondamentalement, des taux directeurs plus bas à travers le monde et aux Etats-Unis contribuent à alimenter la croissance »*.

Taux d'escompte et taux Lombard

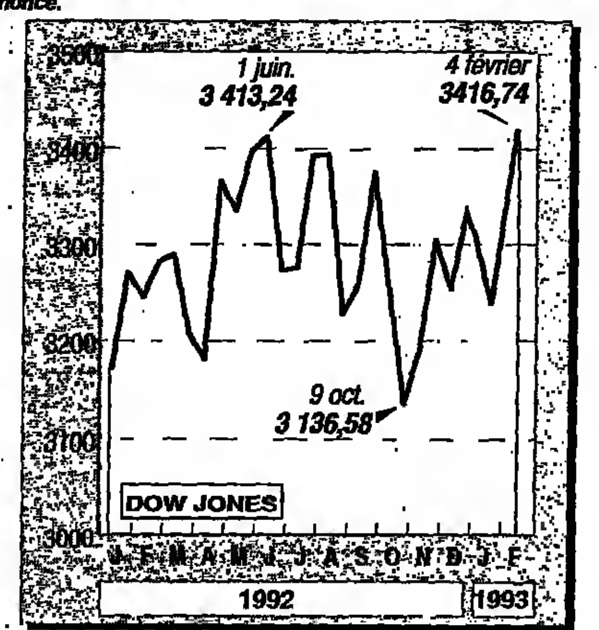
Toutes les banques centrales utilisent, dans la mise en œuvre de leur politique monétaire, des taux directeurs, qui fixent le coût des avances consenties aux établissements financiers. Ces taux d'intérêt influencent ceux du marché monétaire (où les banques prêtent et empruntent entre elles des liquidités à court terme), et de là, le coût du crédit à l'ensemble de l'économie.

Le taux de l'escompte marque la limite inférieure du taux de l'argent sur le marché monétaire tandis que le Lombard détermine la limite supérieure. Les sommes disponibles au taux de l'escompte (le plus avantageux) sont limitées en volume, tandis que les avances Lombard ne le sont pas.

Le taux des avances Lombard est en principe un mode de financement exceptionnel et de dernier recours, une fois que les banques ont épuisé leurs possibilités de financement au taux de l'escompte. Les banques allemandes couvrent environ un tiers de leurs besoins en liquidités au taux de l'escompte, la plupart des sommes étant obtenues par le biais de prises en pension (opérations de crédit à court terme) dont le taux, fixé lors de chaque opération par la Bundesbank, s'établissait récemment à 8,60 %, soit en deçà du Lombard.

Premier record de l'année à Wall Street

La baisse des taux en Allemagne, la détente sur le marché obligataire américain et la publication de statistiques prometteuses sur la reprise aux Etats-Unis ont propulsé, jeudi 4 février, la Bourse de New-York vers un nouveau sommet historique. L'indice Dow Jones a battu son précédent record établi le 1er juin 1992. En Europe, la réaction des places à la baisse des taux allemands a été contrastée : favorable à Paris (+ 1,66 %), Milan (+ 1,48 %) ou Madrid (+ 0,60 %), mitigée à Londres (– 0,27 %) et Amsterdam (– 0,93 %). A Francfort, la séance était terminée au moment de l'annonce.



Le moment

Suite de la première page

Du côté de Bonn enfin, les interminables difficultés du chancelier Kohl à faire adopter son « pacte de solidarité » qui doit permettre un financement sain des nouveaux Länder de l'est, ne portaient pas à l'optimisme. Bref, il ne semblait pas que de nouvelles rigueurs salariale et budgétaire puissent si tôt remplacer une rigueur monétaire devenue excessive.

Alors pourquoi maintenant ? La réponse de la Bundesbank est de nier la question : *« Il n'y a pas de tournant dans notre politique »*, a dit son président, M. Helmut Schlesinger, lors de sa conférence de presse. Et de rappeler que le tournant a eu lieu le 14 septembre 1992, lorsque le Lombard a été abaissé pour la première fois de 0,25 % après quatre années de hausses successives. Depuis cette date, la banque centrale allemande a régulièrement et graduellement abaissé ses taux d'intervention au jour le jour en les ramenant de 9,70 % à 8,60 % aujourd'hui. Cette baisse a été négligée par les marchés ou par les commentateurs politiques, elle n'en était pas moins réelle (*le Monde* du 10 octobre). Jeudi 4 février, la Bundesbank, n'a fait, à ses yeux, qu' *« un pas de plus »*.

Une date et des modalités critiquées

Cette modestie et cette continuité tranchent avec les impressions de *« rupture »* qu'on peut avoir, par exemple en France, sur le thème : « La Bundesbank vient enfin de changer de politique. Les pressions extérieures et intérieures ont eu raison de son dogmatisme. » En Allemagne, la décision est interprétée positivement puisque l'unanimité s'était faite pour souhaiter une baisse rapide des taux. Mais ni la date ni la forme ne satisfont.

La date est critiquée par le patronat, qui aurait préféré que la Bundesbank maintienne sa pression sur les négociations salariales et ne cède pas avant les conclusions. On lui reproche en somme d'avoir payé d'avance, contrairement à son habitude. La forme, parce que, quitte à céder, il eût fallu céder plus. La Bundesbank *« aurait dû faire un pas plus important »*, note la très rigoriste *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, qui craint que la décision prise *« n'encourage »* les auteurs intérieurs et extérieurs des pressions à redoubler leurs efforts afin d'obtenir une nouvelle baisse des taux. Les tensions monétaires vont donc persister, analyse le quotidien de Francfort.

Parmi les économistes, les réactions vont dans le même sens : on remarque que *« le taux d'escompte n'a été abaissé que d'un quart de point à 8 % »*, comme le note le Dr Axel Siedenberg de la Deutsche Bank. Voilà qui laisse peu de marge pour réduire le taux d'intervention actuellement à 8,60 %. Autrement dit, le petit pas de la « Buba » n'est que symbolique. On souligne à Francfort que l'autre décision de la Banque centrale, la diminution à 2 % des réserves obligatoires, est concrètement beaucoup plus importante. Les banques allemandes vont pouvoir lutter sur un pied d'égalité avec leurs concurrentes étrangères, sans le surcoût lié à ces réserves. La Bundesbank, qui pourtant n'aime guère les mesures de libéralisation des circuits financiers, vient là de se mettre en harmonie avec les autres pays européens.

La raison évoquée dans les banques pour expliquer la date surprise de la décision de la Bundesbank est la tension renouvelée au sein du système monétaire européen (SME). Un décrochage de la couronne danoise aurait ravivé les tensions sur le franc et on sait que la Buba ne peut pas se permettre une rupture du lien franc-mark parce que ce serait provoquer une grave fissure dans l'amitié franco-allemande, moteur de l'Europe. L'enjeu est trop grand. Il fallait donc faire ce geste que l'étranger qualifie de rupture et les Allemands de symbolique.

Après tout, on peut penser que le moment n'est pas si mal choisi. La Bundesbank est impressionnée par la rapidité de la dégradation de la situation économique intérieure (les commandes à l'industrie ont reculé de 3,5 % en décembre). La récession est là et elle se chargera elle-même de peser sur les prix et les salaires. La situation de l'économie allemande impose d'assouplir la politique monétaire. Dans deux semaines, les pressions auraient été si fortes que la Bundesbank, pour le coup, aurait donné l'impression de céder. Aujourd'hui elle paie un peu d'avance mais les fonctionnaires, en acceptant de modérer à 3 % leur hausse de salaire pour 1993, l'ont remboursée très vite.

ÉRIC LE BOUCHER

Techniciens et agents de maîtrise seront les plus touchés

Citroën va supprimer 1 629 emplois en 1993

Automobiles Citroën (31 000 salariés) annoncera, le 12 février, devant le comité central d'entreprise la suppression de 1 629 emplois au titre du plan social 1993. Pour l'essentiel, ces départs concerneront la catégorie des employés, techniciens et agents de maîtrise ainsi que quelques cadres. Quant aux ouvriers, leur effectif sera réduit de 363.

Ce plan social affectera pratiquement tous les établissements de la firme, de son siège social de Neuilly (299 emplois supprimés) à ses principales usines d'Aulnay-sous-Bois et de Rennes (respectivement 306 et 428 emplois disparaîtront). Des mesures d'aide à la mobilité interne ou externe et à la création d'entreprise, le passage à temps partiel ainsi que des préretraites à partir de cinquante-six ans et deux mois sont envisagées.

Ce dispositif doit contribuer à atteindre l'objectif de 12 % de gains de productivité en 1993 fixé pour l'ensemble du groupe PSA et améliorer la compétitivité de Citroën dans un marché automobile déprimé. Quant au plan social lancé en 1991 dans l'usine de Rennes, il a, jusqu'à présent, permis à un millier de salariés – ouvriers pour l'essentiel – de quitter l'entreprise. Huit cents autres départs doivent encore intervenir dans cet établissement qui a dû organiser, l'an passé, pas moins de quarante-deux journées de chômage partiel. La firme, dont la part sur le marché français est passée de 11,8 % en 1991 à 11,1 % en 1992, devra impérativement réussir le prochain lancement de la Xantia et le « restylage » de la XM pour éviter de nouvelles suppressions de postes.

Les dominos

Suite de la première page

Dans deux capitales, le soulagement est aujourd'hui particulièrement vif. A Copenhague, d'abord, où la couronne était attaquée depuis plusieurs jours sur les marchés des changes, et où, malgré les démentis véhéments du gouvernement, on s'attendait à une dévaluation, voire à une sortie du SME au cour des prochains jours. Personne n'aurait été surpris de voir les responsables monétaires reprendre samedi 6 février le chemin de Bruxelles pour régler le sort de la monnaie danoise, tout comme ils avaient une semaine plus tôt réglé celui de la livre irlandaise, en prononçant une dévaluation de 10 % de son cours. Et une crise monétaire grave aurait été du plus mauvais effet, au moment où le nouveau gouvernement danois va une deuxième fois s'efforcer de « vendre » le traité de Maastricht à son électorat.

A Paris, ensuite, où la crise larvée du franc, qui dure depuis maintenant cinq mois, use les nerfs des responsables monétaires. L'attirance pour le mark, la poursuite de la chute des « dominos » dans le SME (sorties de la livre sterling et de la lire en septembre, dévaluations de la peseta et de l'escudo fin novembre, remous autour de la livre irlandaise et de la couronne danoise) et surtout l'incertitude sur les projets monétaires de l'opposition ont contribué à détourner les investisseurs de la monnaie française. Le psychodrame sur le marché des changes a atteint son paroxysme dans les premiers jours de janvier. Le 5 février, M. Sapin a rappelé que la défense du franc au tournant de l'année avait obligé l'institut d'émission à *« mettre sur la table plus de 150 milliards de francs »*. Cette crise a affermi la conviction de tous que le salut ne pouvait venir que d'une baisse des taux à Francfort.

La Banque de France a dû maintenir depuis le début de l'année des taux d'intérêt à court terme extrêmement élevés (le taux au jour le jour s'élève à 12 % environ) au moment où l'ampleur du ralentissement économique justifierait une baisse des taux. Humiliation majeure pour le gouvernement, les grandes banques françaises, confrontées à l'augmentaiton du coût de leurs ressources, ont fini par relever leur taux de base le 17 décembre. L'ensemble des crédits à l'économie, du particulier à la grande entreprise, se sont trouvés renchéris. *« La baisse des taux allemands est intervenue un peu tard »*, commentait mercredi avec un peu d'amertume un reponsable parisien.

Aujourd'hui, le ballon d'oxygène est là, et la question sur toutes les lèvres est bien sûr de savoir si la Banque de France diminuera, elle aussi, ses taux. La plupart des spécialistes estiment qu'à très court terme elle jouera la prudence. Vendredi 5 février, elle a ramené son taux de pension sur vingt-quatre heures de 11 15/16 % à 11 5/8 %. Après tout, les spéculateurs ne sont peut-être pas tout à fait découragés, et il suffirait d'une nouvelle offensive de l'opposition contre la politique du franc fort pour semer le doute chez les opérateurs et provoquer de nouveaux assauts contre la monnaie française. Après avoir patienté pendant de longues semaines, les banques ne vont pourtant pas manquer d'exiger leur dû et de faire pression pour une baisse des taux.

FRANÇOISE LAZARE

EN BREF

□ **Lufthansa renonce à ses trains spéciaux « Airport Express ».** – La compagnie aérienne allemande Lufthansa a annoncé mercredi 3 février qu'elle renoncerait, à partir du 23 mai, à son service de trains spéciaux « Airport Express » qu'elle fait circuler sur les axes Düsseldorf-Francfort et Stuttgart-Francfort. En remplacement, Lufthansa louera des places sur des trains rapides normaux de la Bundesbahn. Ses responsables ont assuré que le confort offert aux passagers avec le système actuel – notamment les compartiments réservés et l'enregistrement des bagages dans la gare de départ – serait maintenu.

□ **Nestlé transfère une partie de ses activités britanniques à Dijon.** – Le groupe agroalimentaire suisse Nestlé Rowntree a annoncé jeudi 4 février son intention de transférer la totalité de la production de barres en chocolat Lion du nord de l'Angleterre sur son site de Dijon. Ce transfert, *« prévu de longue date »*, *« n'a évidemment rien à voir avec l'affaire Hoover »*, qui déplace de Dijon vers l'Ecosse ses activités, précise-t-on chez Nestlé, car cela *« n'aura pas une influence significative sur le nombre d'emplois à Dijon »*. – *(AFP.)*

□ **Rectificatif.** – Dans un graphique publié dans *le Monde* du 4 février, sous le titre « L'énergie la moins chère », comparant les prix respectifs dans cinq pays du nucléaire, du charbon et du gaz, une erreur s'est glissée dans l'unité de compte utilisée pour cette comparaison. En effet, le prix du kWh s'exprime non en « cents » de dollar américain comme nous l'avons indiqué, mais en « dixièmes de cent », soit des millièmes de dollar. L'échelle des valeurs allait donc de 0 à 8 cents et non à 80 cents.

M. Felipe Gonzalez assure que la CEE ne peut se désintéresser des pays de l'Est

L'ESCURIAL
(province de Madrid)

de notre envoyé spécial

S'exprimant devant une centaine de chefs d'entreprise, de banquiers, d'assureurs espagnols et d'invités étrangers, jeudi 4 février, à proximité de l'Escurial, M. Felipe Gonzalez, président du gouvernement espagnol, a notamment déclaré : *« Peu nous importe que l'application du traité de Maastricht soit repoussée d'un an, de cinq ans ou de dix ans, l'important est que ce traité, fût-il rédigé de façon catastrophique, propose des éléments de cohésion économique, monétaire, politique aux pays membres de la Communauté, à un moment où il a cessé d'être politiquement rentable pour les hommes politiques de prendre position en faveur de l'intégration européenne. »*

M. Gonzalez, qui prononçait le discours de clôture d'un symposium organisé par l'institut universitaire Euro Forum, que préside M. Enrique Baron, ancien président du Parlement européen, s'est élevé contre l'attitude consistant à ne s'intéresser qu'à l'*« approfondissement »* de la construction européenne en renvoyant à une date ultérieure et indéfinie l'élargissement. Pour le chef du gouvernement espagnol, la CEE ne peut pas se permettre de se désintéresser des pays de l'Est européen. Faute de quoi, l'Europe de l'Ouest serait un jour confrontée à de graves difficultés et à l'afflux d'innombrables immigrants. Le gouverneur de la Banque d'Espagne, M. Luis Angel Rojo, s'est prononcé en faveur d'une application souple des dispositions monétaires du traité de Maastricht.

PAUL FABRA

ÉCONOMIE

CONSOMMATION

Grandes manœuvres dans la distribution

Les négociations entre Darty et Kingfisher illustrent la crise d'un secteur où seule la vente par correspondance tire son épingle du jeu

«Du jamais vu.» «Une petite bombe» ... Jamais, en quinze ans d'existence, les professionnels de la distribution, siégeant à la Commission des comptes commerciaux de la nation, n'avaient mis en cause le rapport annuel provisoire rédigé par le chef de la division commerce de l'INSEE. Traumatisés par un mois de novembre calamiteux qui les a contraints à brader en décembre pour sauver leur saison (*le Monde* du 15 décembre 1992), leur verdict sur le bilan de l'INSEE parlant d'une *«légère reprise de l'activité commerciale en 1992»* a été sans appel : *«Trop optimiste.»* L'INSEE estimait à 1,2 % la croissance en volume en 1992 dans le commerce de détail (0,8 % en 1991), se ventilant entre un gain de 2,8 % dans l'alimentaire et un repli de 0,5 % dans le non-alimentaire.

A décharge pour l'Institut de la statistique, la rapidité de publication, fin janvier, de ces chiffres provisoires (qui seront affinés en juin), qui le contraignent à travailler sur des estimations pour le dernier trimestre. Or, en 1992, celui-ci a été particulièrement contrasté : octobre correct, novembre franchement mauvais et décembre difficile. D'ailleurs, un autre département de l'INSEE – celui qui s'occupe de l'enquête conjoncture – apportait, début février, de l'eau au moulin des professionnels : dans sa dernière étude bimestrielle, il parlait de *«nette baisse»* des ventes de détail en novembre et décembre dans le non-alimentaire et dans l'alimentaire.

En réalité, soldes, promotions et braderies ont payé. Décembre a été moins mauvais que novembre. Toutefois, le redressement n'aura pas été suffisamment vigoureux pour éviter que l'année ne se termine en baisse : le baromètre de l'AFRESCO (Association française de recherches et d'études statistiques commerciales) s'inscrit à 98,2 en décembre (base 100 en décembre 1991) après 91,3 en novembre. Pour l'ensemble de 1992, il s'établit à 98,7, soit un recul de 1,3 point en valeur et 3 % de baisse environ en francs constants. L'Institut français du libre-service (IFLS) fait état, quant à lui, d'un léger redressement en décembre qui permet de réaliser une année 1992 *«à somme nulle»* en valeur... et donc une baisse en réalité.

Bien évidemment, ces statistiques sont trop précoces pour donner la moindre indication sur les marges des commerçants. Ils ont déjà eu un mal fou à «faire du chiffre». Alors que dire de leurs bénéfices? Face à un consommateur avare de ses sous, on peut aussi craindre de voir à nouveau les petits commerçants souffrir particulièrement. Quant aux grands groupes, il est trop tôt pour connaître leurs résultats. Exception faite des Centres Leclerc (dont les ventes cumulées progressent de 7 % à surface variable et de 5,4 % à magasins constants), les chiffres d'affaires publiés par les uns ou les autres ne sont guère comparables, compte tenu des multiples opérations de concentration en cours.

Multiples concentrations

Après le rachat, il y a dix-huit mois, d'Euromarché, Carrefour annonçait, par exemple, une hausse de 1,1 % de ses ventes dans l'Hexagone en décembre et une baisse de 0,2 % en janvier (par rapport aux mêmes mois des années précédentes), mais ces statistiques portaient sur 119 magasins au lieu de 133. De même, Casino, après l'apport de Rallye, voit ses ventes pour l'ensemble de 1992 augmenter considérablement (plus de 50 %). Castorama, après le rachat de Briker et Bricorama, affiche un chiffre d'affaires en hausse de 18 %, ramené à 8,5 % à surface comparable.

Reste Darty qui, comme la FNAC, a un exercice décalé (1) se terminant fin août : dans un marché de l'électroménager *«en récession»* de 3 % à 5 %, son chiffre d'affaires a baissé de 2,17 %, à 8,56 milliards de francs, son bénéfice consolidé n'augmentant que de 1,7 % à 565,69 millions. Estimant que le marché allait baisser de 2 % en 1993, le numéro un de l'électroménager annonçait récemment un timide redressement de ses ventes pour les quatre mois allant de septembre à décembre (+1,5 %) dont 2,9 % pour le seul mois de décembre (à nombre de magasins non comparable).

Dans ce contexte morose, Darty a reconnu, jeudi 4 février, être en négociation avec le britannique Kingfisher pour opérer un rapprochement entre les deux groupes. La cotation de Darty a d'ailleurs été suspendue dans l'attente d'un communiqué précisant qu'il ne s'agissait pas d'un rachat de Darty par Kingfisher. *«Rien n'est conclu à ce jour»*, précisait Darty. Néanmoins, l'opération pourrait aboutir assez rapidement. Ses motivations ne seraient pas financières et pourraient donc dépasser le strict niveau des holdings, impliquant les filiales. Toutes les possibilités sont ouvertes sur l'importance des participations croisées.

Kingfisher est un gros groupe pesant 3,39 milliards de livres (27 milliards de francs) pour 166 millions de livres de bénéfices, et doté de capitaux propres importants (1,1 milliard de livres). Il est donc riche et son nom avait été évoqué récemment – sans suite – pour la reprise de la participation de Carrefour dans Castorama. Outre les grands magasins Woolworth, il possède en effet une filiale bricolage B and Q, la deuxième chaîne au Royaume-Uni spécialisée dans l'électroménager, Comet (228 magasins), et le numéro deux des drugstores, Superdrug. Enfin, et surtout, il a culturellement un point commun avec Darty : il y a dix ans, il avait monté un LMBO *(leverage management buy out)*, comme Darty un RES (rachat de l'entreprise par ses salariés). Si l'opération se concrétise, il s'agira de la deuxième poussée dans l'Hexagone de la distribution britannique, à la fois redoutée et enviée des Français, pour sa richesse et ses profits légendaires : il y a un mois et demi, le groupe Tesco rachetait le lillois Catteau (enseignes Cedico et Cedimarché). Après le rachat d'Habitat France par Ikea, la cession de Mobis (meubles, électroménager) par Pinault (qui cherche à se désendetter après la reprise coup sur coup de Conforama puis du Printemps), et celle de l'Univers du Cuir par Bausalon, cette opération est une nouvelle illustration des grandes manœuvres en cours dans la distribution française, notamment dans l'équipement de la maison (meubles, produits blancs (comme les réfrigérateurs), produits bruns (comme la hi-fi). Un poste de leur budget que les ménages rognent tout particulièrement en ces temps de crise et qui cumule crise de la consommation et crise du logement (un déménagement est souvent l'occasion de se rééquiper).

Ilot de prospérité

Seul secteur à trancher dans la morosité générale du commerce, la vente par correspondance (VPC) continue d'afficher de bonnes performances. En 1992, son chiffre d'affaires a progressé de 5,2 % par rapport à celui de 1991 (4,4 % pour le seul mois de décembre). Certes, les grands groupes (notamment les deux leaders, La Redoute et Les 3 Suisses qui réalisent, à eux deux, 62 % du chiffre d'affaires) ont mené une politique dynamique de relance et de baisse des prix de leur catalogue (25 % au lieu des 20 % habituels en janvier à La Redoute); cette dernière récolte les fruits des efforts engagés depuis la fin 1988 pour raccourcir la distance la séparant de ses clients en jouant à plein la carte du Minitel et de la livraison rapide. Ce qui n'explique pas tout.

Les observateurs commencent à se demander si ce n'est pas dans la VPC que l'on voit le mieux s'épanouir *«le nouveau consommateur»*, sur les états d'âme duquel on se penche depuis un an. Son succès trouverait sa source dans des évolutions sociologiques de fond – le manque de temps des femmes «biactives», notamment – et plus conjoncturelles : elle serait favorisée par cette volonté de faire «des achats réfléchis» (par opposition aux achats «coups de cœur») que l'on prête désormais aux consommateurs. En outre, grâce aux catalogues, la VPC va chercher jusque dans leurs foyers des Français moins enclins à sortir. Si on ajoute des fichiers énormes, qui permettent de suivre très finement les comportements des uns et des autres, et une gamme de produits adaptée en conséquence, on a les clés du succès d'un secteur qui ressent néanmoins, lui aussi, un allègement du fameux «panier de la ménagère».

FRANÇOISE VAYSSE

(1) La FNAC, lancée dans un grand programme d'investissement, annonçait pour ses comptes 1991-1992 un chiffre d'affaires en hausse de 3,6 % à surface comparable et de 11,1 % à surface totale.

SOCIAL

Avant l'ouverture du dossier de la haute fonction publique

Le gouvernement revalorise les carrières des cadres de l'administration

M. Michel Delebarre, ministre d'Etat chargé de la fonction publique, a annoncé, jeudi 4 février, qu'il s'engageait à ouvrir *«dans les prochains jours»* le dossier de la revalorisation des carrières de la haute fonction publique, non concernées jusqu'à présent par l'accord du 9 février 1990 sur la rénovation de la grille des classifications de l'administration. Auparavant, le ministre d'Etat avait présenté aux fédérations syndicales signataires du protocole (CFDT, CFE-CGC, CFTC, FEN et autonomes de la FGAF) les propositions gouvernementales relatives à l'adaptation des carrières des agents de catégorie A.

Soucieux d'achever en beauté la rénovation de la grille des classifications de la fonction publique engagée en 1990, M. Michel Delebarre a quelque peu bousculé, jeudi 4 février, les délégués des cinq fédérations syndicales signataires du protocole Durafour, réunis en commission de suivi. La CFDT et la CFTC n'ont d'ailleurs pas manqué de dénoncer la *«précipitation»* avec laquelle le gouvernement entendait désormais boucler l'adaptation des carrières des agents de catégorie A (niveau licence).

Néanmoins, à l'issue de la réunion, seule la CFDT réservait sa réponse sur le contenu des *«propositions finales»* présentées, jeudi, par le gouvernement en faveur des agents de catégorie A des trois fonctions publiques (Etat, territoriale et hospitalière). Les quatre autres syndicats émettant, en dépit de certaines réserves, *«un avis favorable»* sur ces mesures dont l'entrée en vigueur s'étalera de 1993 à 1995.

La marge de manœuvre du ministre de la fonction publique était pourtant réduite, compte tenu de l'inflexibilité affichée par l'hôtel Matignon sur le *«non-déverrouillage»* du sommet de la grille indiciaire (*le Monde* du 15 janvier). Le gouvernement a contourné ce veto en proposant que les quelque 3 500 emplois de débouchés des services extérieurs de l'Etat, bloqués à l'indice terminal de la grille (1015), puissent, compte tenu de leurs responsabilités particulières, bénéficier de la nouvelle bonification indiciaire (NBI). Celle-ci équivaut à une augmentation minimale mensuelle de 1 000 francs par agent.

Cette subtilité n'empêche pas, pour les syndicats, le *«tassement»* des carrières de l'encadrement au moment où tous les corps d'attachés, d'inspecteurs et de professeurs certifiés et assimilés voient leur indice de fin de carrière porté à 966. Cette disposition bénéficie d'abord aux responsables des services extérieurs de l'Etat dont l'indice de fin de carrière était jusqu'ici plafonné à 801 (contre 901 pour leurs collègues d'administration centrale). Les premiers devraient ainsi gagner 3 000 francs supplémentaires par mois en fin de carrière contre 1 000 francs de mieux pour les cadres d'administration centrale.

Le déroulement de carrière des agents des services déconcentrés sera désormais aligné sur celui de l'administration centrale, en s'étalant sur 12 échelons en vingt-six ans et demi. Une exception toutefois à cette mise à parité : les chances de promotion demeurent moins nombreuses dans les services extérieurs.

Les ingénieurs tirent aussi leur épingle du jeu en bénéficiant d'une revalorisation de leurs carrières à tous les niveaux. M. Delebarre a enfin annoncé que les 80 000 agents de catégorie D qui n'avaient pas encore été reclassés en catégorie C le seraient dès le 1er août, alors que ce reclassement ne devait s'achever qu'en 1996.

Le gouvernement n'a pas encore chiffré avec précision le surcoût entraîné par certaines de ces dispositions, étant entendu que le protocole Durafour avait provisionné 2 milliards de francs pour financer la revalorisation et la mise à parité des carrières. Ce surcoût est au moins estimé, par le ministère de la fonction publique, à *«plusieurs centaines de millions de francs»*. Auxquels viendra s'ajouter le financement de la revalorisation de la haute fonction publique, d'ores et déjà chiffré à quelque 3 milliards de francs...

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

REPÈRES

AGRICULTURE

Les prix payés aux paysans ont baissé de près de 13 % en 1992

Les prix payés aux agriculteurs ont baissé de 12,9 % en 1992, revenant à leur niveau de 1983. En neuf ans, les prix agricoles n'ont donc pas augmenté alors que, sur la même période, l'inflation a dépassé 37 %, et les prix des produits alimentaires ont gagné 34 %, selon les statistiques publiées par l'APCA (Assemblée permanente des chambres d'agriculture) jeudi 4 février.

La baisse enregistrée en 1992 est due essentiellement à un phénomène conjoncturel : des récoltes très abondantes, notamment pour les fruits et le maïs. Les prix des produits végétaux (hors fruits et légumes) ont baissé de 11,6 % et ceux des produits animaux ont reculé de 5,2 %. Sur l'ensemble des secteurs, seuls la viande bovine et le lait ne reculent pas.

Ce sont les fruits qui ont enregistré la chute la plus spectaculaire, avec une baisse des cours de 62,5 % provoquée par des récoltes pléthoriques, après une année 1991 où des gelées tardives avaient décimé les productions. Les prix des légumes ont baissé de 20,5 % et ceux de la pomme de terre, victime de son succès, de 58 %.

FINANCES

Le GAN recapitalise le CIC

Les filiales bancaires des grands assureurs publics leur coûtent cher. Après la recapitalisation de la banque Worms par l'UAP, c'est au tour du GAN d'apporter en tout 2 milliards de francs à sa filiale bancaire, le CIC. Il ne s'agit pas cette fois de permettre à l'établissement bancaire de pouvoir satisfaire aux normes de fonds propres, mais d'*«accompagner un plan de développement et de recentrage autour de ses métiers de base»*.

La recapitalisation du CIC se fera par une augmentation de capital en numéraire de 300 millions de francs et, pour le reste, par la reprise de la participation du groupe CIC dans l'UIC, établissement spécialisé dans le financement, aujourd'hui à haut risque, des professionnels de l'immobilier. L'assureur a ainsi annoncé jeudi 4 février qu'il allait racheter, pour 1,7 milliard de francs environ, les 67 % que détient le CIC dans l'UIC. L'opération s'effectuera par la cession au GAN de la société CFUE, filiale à 100 % de l'Union européenne de CIC, qui détient la totalité des intérêts du groupe dans UIC.

Au premier semestre de l'exercice 1992, le groupe CIC avait enregistré un bénéfice net de 91 millions de francs, en baisse de 75 %. Le résultat pour l'ensemble de l'année 1992 devrait être positif, compte tenu notamment d'une plus-value de 300 millions de francs réalisée à la fin du mois de décembre avec la vente du siège social du groupe, rue Gaillon, à Paris.

SOCIAL

Ouverture de négociations chez Chausson

Des négociations devaient s'ouvrir, vendredi 5 février, entre les syndicats et la direction de Chausson (4 200 salariés) autour du plan social prévoyant 1 285 suppressions d'emplois à Creil (Oise) et à Gennevilliers (Hauts-de-Seine). Spécialisée dans la fabrication de petits véhicules utilitaires, cette filiale commune de Renault et de Peugeot éprouve de plus en plus de difficultés à trouver sa place, ses deux actionnaires ayant noué des alliances avec des groupes étrangers (*le Monde* du 13 novembre).

Alors que l'usine de Creil, où 1 104 suppressions d'emplois sont prévues, est en grève depuis le 14 janvier, les syndicats ont obtenu la suspension des sanctions contre six grévistes et l'ouverture de négociations sur le plan social. Celui-ci pourrait permettre de reclasser une soixantaine de salariés chez Renault et autant chez Peugeot, et comprendre quelque 300 préretraites et des mesures de mobilité interne. Reste à savoir comment le financer : le produit de la vente des terrains de l'ancienne usine de Meudon (Hauts-de-Seine) ne sera pas suffisant et il est probable que les deux actionnaires – qu'un différend avait opposés en 1991, lors d'un précédent plan social – devront être sollicités.

M. Bérégovoy va recevoir les partenaires sociaux au sujet des retraites

M. Pierre Bérégovoy a annoncé, jeudi 4 février, qu'il recevra *«la semaine prochaine l'ensemble des partenaires sociaux»* afin de leur présenter ses propositions sur le financement des retraites. Lors de son point de presse hebdomadaire, le premier ministre a précisé qu'il proposera au patronat et aux syndicats *«la trame»* de son projet. Celui-ci repose, a-t-il rappelé, sur la *«préservation du droit à la retraite à soixante ans»*, la distinction entre *«ce qui relève de l'assurance collective et ce qui relève de la solidarité nationale»*, ainsi que la constitution d'un *«fonds de garantie»* de quelque 100 milliards de francs alimenté par des ressources provenant des entreprises publiques.

□ **La CGT adhère à la convention UNEDIC.** – La CGT a annoncé jeudi 4 février son adhésion à la convention UNEDIC mise en place pour l'année 1993. Cette décision – prise malgré l'avis défavorable des fédérations CGT du secteur public – va permettre aux cégétistes de participer à la gestion paritaire de l'UNEDIC et des ASSEDIC, bien qu'ils n'aient pas signé l'accord du 18 juillet sur l'indemnisation du chômage paraphé par le CNPF et les syndicats CFDT, CFTC et la CFE-CGC. Seule, pour l'instant, Force ouvrière n'a pas adhéré à la convention.

□ **Des salariés de Hoover et de Grundig manifestent à Bruxelles.** – La quasi-totalité des neuf cents salariés de l'usine Grundig de Creutzwald (Moselle) et une cinquantaine de salariés de l'usine Hoover de Longvic (Côte-d'Or) ont défilé, jeudi 4 février, à Bruxelles devant le siège de la Commission européenne pour protester contre la délocalisation de leurs emplois vers l'Autriche ou l'Ecosse. Une délégation a été reçue par M. Jacques Delors, président de la Commission européenne.

□ **Marseille : reprise normale du trafic maritime de la SNCM.** – Le trafic des cargos et des navires transbordeurs de la Société nationale Corse-Méditerranée (SNCM), assurant les liaisons entre le continent, la Corse et l'Afrique du Nord, a repris normalement jeudi 4 février dans la soirée, après la décision des officiers de reprendre le travail interrompu depuis le 27 janvier. Ces derniers ont indiqué que la SNCM allait *«s'en tenir aux consignes»* du secrétaire d'Etat à la mer, M. Charles Josselin, qui avait demandé à la compagnie de renoncer au transfert sous pavillon économique des Bahamas du cargo mixte «Sainte-Baume» assurant la ligne Marseille-Tunis.

VIE DES ENTREPRISES

Alliance franco-américaine dans les télécommunications

Alcatel et Sprint créent une société commune

Le groupe français Alcatel et la société américaine Sprint International ont annoncé, mercredi 3 février, la création d'une société commune, Alcatel Data Networks, qui devient, d'après les deux groupes, *«l'un des principaux fournisseurs mondiaux de systèmes pour les grands réseaux de données publics et privés»*. Détenue à 51 % par Alcatel et à 49 % par Sprint, la nouvelle société, au capital non précisé, sera constituée de la division «Network Systems» de Sprint International et des activités correspondantes d'Alcatel, actuellement abritées – pour l'essentiel – par sa filiale Alcatel CIT. La nouvelle société emploiera 1 000 personnes et réalisera un chiffre d'affaires de 300 millions de dollars (1,65 milliard de francs).

A travers cette alliance, les deux groupes veulent *«accélérer l'introduction d'une ligne de produits de commutation de données»*, conçus à partir de la nouvelle technologie ATM (Asynchronus Transfer Mode ou mode de transfert asynchrone). Cette technologie permet le transport rapide de la voix, des images et des données; les nouveaux services seront destinés aux entreprises et aux réseaux publics à valeur ajoutée. Alcatel Data Networks, qui fabriquera et commercialisera aussi les familles de produits «frame relay» (commutation de trame), aura pour principaux concurrents les groupes Northern Telecom (Canada), Siemens (Allemagne) et Ericsson (Suède).

Dès sa création, la nouvelle société disposera, selon les deux groupes fondateurs, d'une clientèle établie de plus de trois cents grands réseaux, y compris les deux plus grands réseaux publics de données : le réseau Sprin-Net de Sprint et le réseau Transpac de France Télécom. *«Alcatel Data Networks s'adresse à un marché qui a connu une croissance de 20 % par an ces dernières années»*, a précisé M. Jozef Cornu qui est l'un des vice-présidents d'Alcatel. Le marché européen de ce type de réseaux de données est estimé par Alcatel à quelque 2,3 milliards d'écus (15 milliards de francs).

Le siège d'Alcatel Data Networks sera situé à Paris. Elle disposera d'une filiale, à Reston en Virginie (Etats-Unis), où se trouve déjà le siège de Sprint International. Fabricant de matériels et opérateur téléphonique aux Etats-Unis, cette dernière société réalise un chiffre d'affaires de 9 milliards de dollars (49,5 milliards de francs). Alcatel réalise de son côté un chiffre d'affaires de 21 milliards de dollars (115 milliards de francs).

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

COOPÉRATION

□ **Procordia et Montedison négocient un rapprochement dans la pharmacie.** – Le groupe industriel suédois Procordia, spécialisé dans l'alimentaire, l'industrie pharmaceutique, le tabac et la biotechnologie, est sur le point de conclure des accords avec le groupe industriel italien Montedison pour former l'un des principaux groupes pharmaceutiques d'Europe, a annoncé, jeudi 4 février, la direction de Procordia à Stockholm. Selon le communiqué, les négociations sont arrivées au stade de la conclusion. Kabi Pharmacia, filiale de Procordia spécialisée dans le domaine des hormones de croissance, de la chirurgie oculaire et de la nutrition clinique, s'alliera avec Erbamont, l'un des leaders dans le traitement des cancers. Kabi Pharmacia a réalisé un chiffre d'affaires annuel de 13 milliards de couronnes suédoises (9,6 milliards de francs) avec 11 000 employés et Erbamont un chiffre d'affaires de 8 milliards de francs avec 7 000 employés.

RÉSULTATS

□ **Northwest Airlines enregistre un déficit de 5,9 milliards de francs en 1992.** – La compagnie américaine Northwest Airlines a cumulé en 1992 un déficit de 1,06 milliard de dollars (5,9 milliards de francs) au lieu de 316,9 millions (1,7 milliard de francs) l'année précédente. La direction attribue cette dégradation aux mesures d'assainissement décidées ainsi qu'à la guerre des prix qui sévit depuis plusieurs mois aux Etats-Unis.

□ **SGS-Thomson (semi-conducteurs) : 3 millions de dollars de bénéfice en 1992.** – Après avoir perdu 200 millions de dollars en 1990 et 1991, le fabricant franco-italien de semi-conducteurs SGS-Thomson renoue avec les bénéfices, dégageant un bénéfice net estimé de 3 millions de dollars (16,5 millions de francs) en 1992 pour un résultat opérationnel de 127 millions de dollars (698 millions de francs). Le chiffre d'affaires a progressé de 12 % à 1,6 milliard de dollars (8,8 milliards de francs) et la part de marché du groupe – passé en cinq ans du 15e au 13e rang mondial – atteint désormais 2,7 % du marché mondial des «puces». Mais SGS-Thomson demeure très endetté : 808 millions de dollars (4,4 milliards de francs) à la fin 1992, en baisse de 100 millions de dollars sur l'année précédente.

□ **KLM a perdu 1,3 milliard de francs au cours du dernier trimestre 1992.** – La compagnie néerlandaise KLM a comptabilisé une perte de 437,8 millions de florins (1,3 milliard de francs) au cours du dernier trimestre 1992, au lieu d'une perte de 8,6 millions de florins (26 millions de francs) lors de la période correspondante de 1991. Ce résultat catastrophique, qui devrait amener la suppression de 500 emplois en trois ans, est en grande partie dû au déficit de sa filiale minoritaire américaine Northwest dont le déficit a dépassé le milliard de dollars (5,5 milliards de francs) en 1992. La direction de KLM a choisi de porter en pertes le solde de sa participation au capital de Northwest, soit 305 millions de florins (915 millions de francs), pour ne plus subir dans ses comptes les déficits de sa filiale.

□ **Electrolux : bénéfice imposable en baisse de 2,9 % à 134,2 millions de dollars en 1992.** – Le groupe suédois Electrolux (équipements électroménagers) a réalisé en 1992 un bénéfice avant impôt et après frais financiers en baisse de 2,9 % à 1 milliard de couronnes suédoises (750 millions de francs) en 1992, contre 1,03 milliard de couronnes en 1991. Le chiffre d'affaires a augmenté à 80,4 milliards de couronnes (60,3 milliards de francs), contre 79 milliards en 1991. A périmètre constant, il progresse de 2 %. Sur l'année, le marché européen a été faible dans la plupart des secteurs du groupe, dans les pays nordiques et en Espagne notamment. Le marché britannique restait en retrait et ne montrait aucun signe d'amélioration. En Allemagne, la demande a été satisfaisante pour les produits blancs, mais a baissé dans d'autres domaines.

PARTICIPATION

□ **Pechiney prend la majorité du groupe d'emballage tchèque Strojobal.** – Le groupe français Pechiney (aluminium, emballage) a annoncé, mardi 2 février, avoir pris une majorité de 51 % dans la société tchèque Strojobal, leader de l'emballage en Bohême-Moravie. Cette opération a été effectuée par le biais d'une augmentation de capital souscrite par Pechiney Emballage alimentaire et Cebal SA, toutes deux filiales du groupe français. Le montant de cet investissement n'a pas été révélé. Strojobal et Pechiney avaient déjà créé en 1991 une joint-venture sur la fabrication de couvercles de boîtes à ouverture facile. Strojobal réalise un chiffre d'affaires de 90 millions de couronnes tchèques (165 millions de francs), dans sept usines, avec 1 485 personnes.

STRATÉGIE

□ **Philips va concentrer toute sa production de cathodes en Grande-Bretagne.** – La multinationale néerlandaise Philips a décidé de concentrer toute sa production de cathodes (pour téléviseurs) sur son site de production de Blackburn en Angleterre, a indiqué, mardi 2 février, le groupe à Eindhoven. Philips produisait déjà 60 % de ses cathodes dans cette usine et le reste était fabriqué dans une usine de Sittard (extrême sud des Pays-Bas). La multinationale indique que cette concentration *«vise à une réduction des coûts»* de production. Cent soixante-huit emplois sont directement ou indirectement concernés par la décision de Philips. *«Nous allons essayer de trouver des solutions, mais des licenciements ne sont pas à exclure»*, déclare le groupe néerlandais.

NOMINATION

□ **Exxon : M. Lee Raymond, PDG du groupe à partir du 28 avril.** – Exxon, premier groupe pétrolier américain, a annoncé, mercredi 3 février, que M. Lee Raymond, cinquante-quatre ans, deviendrait le 28 avril président du conseil d'administration et PDG, en remplacement de M. Lawrence Rawl, soixante-quatre ans, qui part à la retraite. M. Rawl, PDG depuis 1987, ne sera pas candidat à un poste au conseil d'administration. M. Raymond était directeur général d'Exxon. Il était employé de cette société depuis 1963.

WEEK-END D'UN CHINEUR

PARIS

Samedi 6 février. – **Drouot-Richelieu**, à partir de 14 h : bijoux, tableaux et sculptures russes, illustrateurs ; **Drouot-Montaigne**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art.

Dimanche 7 février. – **Drouot-Montaigne**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 6 février. – **Chartres**, 14 h : automobiles modèles réduits; **Enghien**, 14 h 30 : vins, alcools; **Pontoise**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art; **Senlis**, 14 h 30 : mobilier, tableaux.

Dimanche 7 février. – **Chartres**, 10 h 30 : accessoires d'automobiles (réels) : **La-Varenne-Saint-Hilaire**, 14 h 30 : tableaux; **Provins**, 14 h : archéologie Extrême-Orient ; **Sens**, 14 h 30 : mobilier, tableaux; **Versailles (Rameau)**, 14 h : tableaux modernes, bronzes; **Versailles (Chevaux légers)**, 14 h 15 : mobilier, objets d'art, archéologie et Extrême-Orient.

PLUS LOIN

Samedi 6 février. – **Bordeaux (Chartrons)**, 11 h : cartes postales, télécartes, 14 h : timbres; **Dunkerque**, 14 h 30 : mobilier, argenterie; **La-Roche-sur-Yon**, 14 h : tableaux d'artistes vendéens; **Le Havre**, 14 h 30 : livres, régionalisme.

Dimanche 7 février. – **Alençon**, 14 h : cartes postales; **Aubagne**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art; **Avignon**, 14 h 30 : mobilier, tableaux; **Calais**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art; **Châlons-sur-Marne**, 14 h 30 : argenterie, bijoux; **Epernay**, 14 h : livres, reliures; **Ferriere-la-Petite**, 15 h : mobilier, objets d'art; **La-Grand-Combe**, 14 h : mobilier, argenterie et lampes de mine; **Nevers**, 14 h : tableaux; **Rochefort**, 14 h 30 : mobilier, tableaux; **Saint-Dié**, 14 h : mobilier, tableaux; **Troyes**, 14 h : mobilier, orfèvrerie; **Vendôme**, 14 h 30 : dessins, gouaches, aquarelles.

FOIRES ET SALONS

Bordeaux (Lac), **Tours (St-Avertin)**, **Nantes (Rezé)**, **Tourcoing**, **Rouen**, **Draguignan**, **Chatillon**, **Asnières-sur-Seine**.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 5 février ↑

En fanfare

Pour la troisième séance consécutive, la Bourse de Paris était en forte hausse vendredi 5 février, dans un marché actif et stimulé à la fois par la baisse des taux allemands et le niveau record atteint par Wall Street jeudi soir. L'indice CAC 40 progressait de 1,23 % à l'ouverture et s'inscrivait en début d'après-midi en hausse de 2,04 % à 1 892,18 points.

Avec cette cinquième hausse consécutive, le gain approche les 7 % sur la semaine. L'indice CAC 40 se retrouve au même niveau que celui affiché à la veille du référendum du 20 septembre sur la ratification du traité de Maastricht. La totalité des valeurs du CAC 40 étaient orientées à la hausse à la suite d'achats soutenus sur le marché à terme d'indices. Par ailleurs, les autorités monétaires en France ont diminué d'un quart de point le taux des prises en pension, à 11 5/8 % contre 11 15/16 %.

Du côté des valeurs, TF 1 gagne 6 % à la suite des déclarations, jeudi, de M. Edouard Balladur. Celui qui pourrait devenir le prochain premier ministre a déclaré sur France-Inter qu'il n'était pas persuadé qu'il faille maintenir «pour les chaînes privées de radio ou de télévision l'obligation pour un investisseur de ne pas dépasser 25 % du capital» (lire les autres déclarations de M. Balladur page 26).

Par ailleurs, l'engouement pour les financières est toujours aussi marqué. Parmi les plus fortes hausses, on remarque celles de 4,4 % de la Compagnie bancaire, de 4 % de Paribas et de 4 % de l'UAP. Progression également de 5,4 % de Lagardère Groupe et de 5,2 % de Matra-Hachette.

NEW-YORK, 4 février ↑

Record

Une baisse des taux d'intérêt en Allemagne et sur le marché obligataire américain, ainsi que de bonnes statistiques économiques, ont permis à Wall Street d'enregistrer un nouveau record, jeudi 4 février, au cours d'une séance très active. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 416,72, en hausse de 42,95 points (+ 1,3 %). Son précédent sommet remonte au 1er juin 1992 (3 413,21 points). Le nombre de titres échangés (346 millions) a fait de cette journée l'une des plus actives. Le nombre de valeurs en hausse a été deux fois plus élevé que celui des baisses : 1 338 contre 606, alors que 522 actions sont restées inchangées.

Outre la détente monétaire allemande, les bons chiffres sur le front économique – hausse de 4 % de la productivité américaine au quatrième trimestre, progression de 5,3 % des commandes des entreprises en décembre et réduction de 11 000 à 352 000 des demandes d'allocations chômage pour la semaine achevée au 23 janvier – ont contribué davantage à attirer les détenteurs de capitaux sur la grande Bourse new-yorkaise. La fermeté du dollar sur le marché des échanges a également séduit plusieurs investisseurs étrangers.

VALEURS	Cours de 3 fév.	Cours du 4 fév.
Alcoa	74 1/4	74
ATT	54 1/8	53 3/4
Boeing	35 5/8	34 7/8
Chase Manhattan Bank	31	31 3/8
Du Pont de Nemours	47 1/8	47 1/8
Eastman Kodak	48 1/8	50 1/4
Exxon	62 3/8	62
Ford	47 3/4	50
General Electric	86	88 1/2
General Motors	38 1/4	37 3/4
Goodyear	71	73 1/2
IBM	51 1/8	51 3/8
ITT	74	75 5/8
Mobil Oil	64 1/8	65
Pfizer	64 1/8	64 3/8
Schlumberger	58 3/4	58 3/4
Texaco	60 3/4	61 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	121 3/4	128 1/4
Union Carbide	17 1/4	17 7/8
United Tech.	48 5/8	49
Westinghouse	13 1/2	13 7/8
Xerox Corp.	84 1/4	85

LONDRES, 4 février ↓

Pointe de déception

Les valeurs ont atteint un nouveau record absolu, jeudi 4 février, avant la détente des taux d'intérêt allemands. Mais la tendance s'inversait ensuite car la baisse des taux directeurs de la Bundesbank était jugée insuffisante par certains gros investisseurs. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en recul de 7,9 points (– 0,2 %) à 2 865,9, après avoir atteint un record absolu de 2 900,1 points en début d'après-midi dans un marché très actif. Le volume des échanges s'est élevé à 902,6 millions de titres contre 851 millions la veille. Les banques et les valeurs internationales ont reculé, mais les pétrolières et les entreprises de construction ont vu leurs cours progresser.

TOKYO, 5 février ↑

Hausse

Stimulés par la baisse jeudi des taux japonais et allemands, la Bourse de Tokyo était en hausse vendredi 5 février. L'indice Nikkei a gagné en fin de séance 142,27 points, soit 0,8 %, à 17 332,90 points. Le volume des transactions a atteint 320 millions d'actions, contre 285 millions jeudi.

La cote a bénéficié d'achats soutenus de fonds publics et de fonds d'investissement. Mais l'indice Nikkei a terminé en dessous de ses plus hauts niveaux, victime de prises de bénéfices dans les dernières heures de cotation.

VALEURS	Cours du 4 fév.	Cours du 5 fév.
Ajinomoto	1 230	1 240
Bridgestone	1 180	1 180
Canon	1 430	1 440
Fuji Bank	1 760	1 760
Honda Motors	1 350	1 380
Matsushita Electric	1 110	1 100
Mitsubishi Heavy	618	614
Sony Corp.	4 140	4 190
Toyota Motors	1 410	1 430

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	443	443 50	Internat. Computer	139 50	...
B.A.C.	23 70	....	I.P.B.M.	38 30	....
Boiron (Ly)	501	500	Molex	138 50	....
Boisset (Lyon)	240	....	N.S.C. Schlumberger	780	780
C.A.L.-de-Fr. (C.C.L.)	720	725	Publ.Filipacchi	542	....
Calberson	230	240	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	317	317
Cardif	930	955	Select Invest (Ly)	96	96
C.E.G.E.P.	184	186	Serbo	141	....
C.F.P.I.	216 90	218 90	Sopra	320	320
C.N.I.M.	965	1000	TF1	429 40	457
Codetour	280	285	Thermador H. (Ly)	303	....
Deeks	94	96	Unilog	215	208
Dauphin	210	210	Viel et Cie	116 10	117 30
Demachy Worms Cie	439	....	Y. St-Laurent Groupe	770	777
Devanlay	1114	1114			
Dollfus	100	....			
Editions Belfond	198	198			
Europ. Propulsion	168	170			
Finacor	138	....			
G.F.F. (group.fon.f.)	49	49			
G.L.M.	415	415			
Gravograph	127	129			
Guimoli	837	....			
I.C.C.	180	....			
Idianova	49 90	50			
Immob. Hôtelière	1010	1000			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 4 février 1993

Nombre de contrats estimés : 195 155

COURS	ÉCHÉANCES		
	Mars 93	Juin 93	Sept. 93
Dernier	113,50	115	115,02
Précédent	113,40	114,90	114,82

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Mars 93	Juin 93	Mars 93	Juin 93
113	0,82	0,71	0,32	0,59

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 25 354

COURS	Février 93	Mars 93	–
Dernier	1 879,50	1 899	–
Précédent	1 854	1 875	–

CHANGES

Dollar : 5,6100 F ↑

Le dollar évoluait faiblement à Paris, vendredi 5 février, s'échangeant à 5,6100 francs, contre 5,6000 francs à la clôture des échanges interbancaires de jeudi, alors que le deutschemark fléchissait vis-à-vis du franc à 3,3805 francs, contre 3,3836 francs à la clôture de la veille. A Francfort, la devise américaine était orientée à la hausse à 1,6592 DM contre 1,6475 DM la veille.

FRANCFORT	4 fév.	5 fév.
Dollar (en DM)	1,6475	1,6592
TOKYO	4 fév.	5 fév.
Dollar (en yens)	124,60	124,73

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (5 fév.)	11 1/2 - 11 3/4 %
New-York (4 fév.)	3 1/8 %

BOURSES

PARIS (SBF, *base 100 : 31-12-81*)	3 fév.	4 fév.
Indice général CAC	478,01	486,14
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 824,14	1 854,38

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)	3 fév.	4 fév.
Industrielles	3 373,79	3 416,72

LONDRES (*Indice «Financial Times»*)	3 fév.	4 fév.
100 valeurs	2 873,30	2 865,90
30 valeurs	2 225,70	2 218,90
Mines d'or	81,10	78,30
Fonds d'Etat	95,26	95,41

FRANCFORT	3 fév.	4 fév.
Dax	1 601,53	1 601,61

TOKYO	4 fév.	5 fév.
Nikkei Dow Jones	17 190,63	17 332,90
Indice général	1 300,83	1 308,47

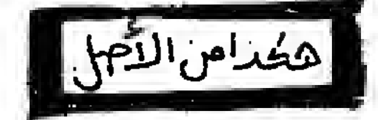
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,6060	5,6110	5,7185	5,7265
Yen (100)	4,5008	4,5855	4,5890	4,5980
Ecu	6,5978	6,6053	6,6282	6,6440
Deutschemark	3,3803	3,3808	3,4050	3,4092
Franc suisse	3,6668	3,6713	3,7192	3,7278
Lire italienne (1000)	3,6466	3,6522	3,6480	3,6580
Livre sterling	8,1211	8,1283	8,2224	8,2387
Peseta (100)	4,7610	4,7656	4,7362	4,7477

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4
Ecu	9 5/16	9 7/16	9 1/8	9 1/4	9	9 1/8
Deutschemark	8 3/8	8 1/2	0	8 1/4	7 9/16	7 13/16
Franc suisse	5 1/4	5 3/8	5 1/4	5 3/8	5 1/8	5 1/4
Lire italienne (1000)	10 3/4	11 1/4	10 3/4	11 1/4	10 3/4	11 1/4
Livre sterling	6 1/4	6 3/8	6	6 1/8	5 11/16	5 13/16
Peseta (100)	13 7/16	13 11/16	13 5/16	13 9/16	13	13 1/4
Franc français	10 7/8	11 1/4	11	11 7/16	9 15/16	10 1/2

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 5 FÉVRIER

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
5150	C.N.E 3%	5230	5230	5230	....
870	B.N.P. T.P.	876	890	880	+ 0 46
840	Cr.Lyon. T.P.	842	842	842	....
1671	Renault T.P.	1709	1685	1716	+ 0 35
1680	Rhone Poul. T.P.	1676	1675	1690	+ 0 90
1040	Saint Gobain T.P.	1080	1080	1080	....
800	Thomson T.P.	810	810	820	+ 1 23
650	ACCOR	694	700	702	+ 1 15
765	Air Liquide	771	775	776	+ 0 65
655	Alcatel-Alsthom	832	840	842	+ 1 98
1570	Alc.Superm.	1595	1590	1640	+ 2 82
255	A L S P I	263	260	262	- 0 38
535	AGF Sté Centrale	539	539	540	+ 0 19
1090	Axa (ex Cie Midi)	1150	1158	1180	+ 2 61
138	Bafip	148 20	150	145	- 2 16
65	Bail-Equipem.	74	78	78 80	+ 6 81
695	Bail Investiss.	701	702	703	+ 1 00
425	Bancaire	464	468 50	483	+ 4 09
645	Bazar H.-V.	644	640	638	- 0 93
1190	Berger (M)	1210	1218	1196	- 1 16
380	Bertrand Faure	380 10	376	376	- 1 08
1090	Bic	1118	1115	1115	- 0 09
1080	B.I.P.	1085	1084	1084	- 0 08
140	BIS	145	141 10	147	+ 1 38
450	B N P (Ci)	464	467 50	462	- 0 43
405	Bolloré Tech.	438	440	450	+ 2 74
2650	Bongrain	2765	2780	2801	+ 1 30
436	Bon-Marché	448	456	458	+ 2 23
595	Bouygues	628	634	641	+ 2 07
83	BP France	82 80	83	83	+ 0 48
930	B S N	949	955	951	+ 0 21
1120	Canal Plus	1176	1171	1178	+ 0 17
150	Cap Gem.S.	148 80	151 50	158	+ 6 40
197	Carnaudmetalbox	196 80	198	197	+ 0 05
2320	Carrefour	2350	2390	2424	+ 3 15
152	Casino	157 70	157 60	160	+ 1 46
98	Casino ADP	105	104	106	+ 0 95
525	Castorama D.I.	525	526	528	+ 0 57
220	C.C.F.	225 50	228	232 70	+ 3 05
31	CCMC Ly	31 60	31 80	32	+ 1 27
400	C.D.M.E.	392 60	395	398 60	+ 1 43
128	C.E.G.I.D.	146	148 50	146	....
60	Centrest (Ny)	53	53 90	54 90	+ 3 58
340	C.E.P. Comm.	354	342	356	+ 0 56
87	Cerus	85 50	88 50	87 70	+ 2 57
1120	Cetelem	1155	1170	1168	+ 1 13
265	CF Int.	277	267	272	- 1 81
275	CGI Info.	276	275	279	+ 1 45
910	C G I P	894	900	909	+ 1 68
620	CGP	633	638	639	+ 0 90
1240	Chargeurs S A	1335	1332	1355	+ 1 50
218	Christian Dior	229	229 80	229	....
480	C I C A (M)	480	443	470	- 2 08
265	Ciments franc.	263	273	273	+ 3 80
500	Clarins	497 90	497 60	513	+ 3 03
400	Club Méditer.	401	402	399 50	- 0 27
865	Colas	853	860	860	+ 0 82
230	Cpt. Entrep.	222	220	216 10	- 2 68
1170	Compt Mod.	1190	1205	1199	+ 0 76
265	CPR (Paris Ré.)	267	270 10	271	+ 1 50
895	Créd. Foncier	1060	1060	1070	+ 1 50

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
335	Crédit Loc France	345	350 50	355 50	+ 3 04
515	Cr Lyon.(CI)	535	525	525	- 1 87
1250	Crédit Nat.	1219	1220	1215	- 0 33
520	CSEE	520	521	528	+ 1 54
3290	Damart	3370	3380	3439	+ 2 05
380	Dassault Aviation	348	341	354	+ 1 72
220	Dassault Electr.	215 90	215	217 10	+ 0 60
1320	De Dietrich	1375	1360	1375	....
455	Degremont	484	484	484 50	+ 0 11
41	Dév.R.d.C.(Ly)	43	44 70	44	+ 2 33
81	Dév.R.Sud-Est	80 40	83 50	80 40	....
280	D M C	288	287	285	- 1 04
400	Docks France	401	401	407	+ 1 50
109	Dynaction	105	106	107 20	+ 2 10
2060	Eaux (Gle)	2180	2200	2208	+ 1 05
675	E.B.F.	680	680	680	....
420	Ecco	407	407	420	+ 3 19
335	Elf Aquitaine	352	355	358 50	+ 1 85
970	ElfSanofi(ExSanofi)	1003	1015	1018	+ 1 50
230	Eraps-Elf (Certif)	253	241	250	- 1 18
585	Eridania-Beghin	582	580	585	+ 0 52
400	Essilor	409	412 20	411	+ 0 49
187	Essil.Int.(DP)	191 90	191	188	- 2 03
745	Esso	730	740	731	+ 0 14
1460	Euraffance	1501	1510	1510	+ 0 60
460	Euro RSCG	458	460 50	460	+ 0 44
66	Eurodisneyland	69	70	69 60	+ 0 94
850	Europe 1	893	895	900	+ 0 78
34	Eurotunnel	36 40	37 05	37 45	+ 2 88
122	Finextel	124	124 40	125	+ 0 81
280	Fives Lille	322 50	324	324 10	+ 0 50
615	Fougerolle	625	625	630	+ 0 80
3600	Fromagor. Bel	3645	3645	3610	- 0 96
1650	Gal.Lafayette	1650	1690	1650	....
350	G.A.N.	370	378	380	+ 2 70
365	Gascogne (B)	367	375	375	+ 2 18
1290	Gaz et Eaux	1349	1345	1373	+ 1 78
550	Géophysique	570	566	570	....
675	Groupe André SA	692	676	690	- 0 29
505	Groupe Cité	507	510	534	+ 5 33
360	GTM-Entrep.	346	346	352 50	+ 1 88
1430	Guyenne-Gasc.	1435	1440	1480	+ 3 14
430	Havas	420	421	431 80	+ 2 80
235	Idia	234	234 50	234 50	+ 0 21
350	Imétal	360 10	350 50	374	+ 3 88
143	Immob. Phénix	140	140 10	140 20	+ 0 14
160	Ingénico	148	148	150	+ 1 37
7850	Inst. Mérieux	7820	7900	7990	+ 2 17
420	Interbail	430	428	429 20	- 0 19
390	Intertechnique	448 50	449	449	+ 0 11
925	J. Lefebvre	985	990	993	+ 0 81
485	Klépierre	485	491	491	+ 1 24
555	Labinal	565	576	578	+ 2 30
330	Lafarge	316 50	322	330	+ 4 27
91	Lagardère Group	83	80	88	+ 6 39
270	Lebon	264	265	265	+ 0 38
4000	Legrand	4074	4100	4270	+ 4 81

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
2180	Legrand (DP)	2128	2150	2200	+ 3 38
155	Legris Industries	155 40	155	163	+ 4 89
730	Locindus	725	725	735	+ 1 38
3240	L.V.M.H.	3338	3375	3394	+ 1 68
410	Lyon.Eaux/Dumez	403 50	410	418 50	+ 3 72
37	Majorette Ly	37	....	....	....
290	Mar. Wendel	284	287	289	+ 1 76
80	Matra-Hachette	109	112	114 40	+ 4 95
84	Métaleurop	84	86 30	89 50	+ 6 55
14	Métrologie In.	14	14 20	14	....
199	Michelin	185 50	189	191 40	+ 3 18
77	Moulinex	84 20	84 80	86 40	+ 1 43
870	Navig. Mixte	855	860	870	+ 1 75
134	Nord-Est	133	131 50	137 80	+ 3 66
290	Nordon (Ny)	283 40	280	280	- 1 20
55	Olipar	56 30	55 50	57	+ 1 24
1010	Oréal	1017	1020	1045	+ 2 75
385	Paribas	392 50	395	408	+ 3 95
225	Pechiney Int.	228	227	235	+ 3 07
285	Pechiney (CIP)	298	302	311	+ 4 81
360	Pernod Ricard	383 90	389	393	+ 2 37
600	Peugeot	592	595	601	+ 1 52
790	Plastic-Omn.	835	830	849	+ 1 68
225	Poliet Ex.Lamb.Fr.	230	234	243	+ 5 65
875	Primagaz	885	892	893	+ 0 90
570	Printemps	603	605	616	+ 2 16
550	Promodès	633	634	657	+ 3 79
255	Radiotechn.	265	265	267	+ 0 75
6300	Redoute (La)	6410	6430	6450	+ 0 62
136	Rémy Cointreau	143	142	148	+ 3 50
520	R. Poulenc CIP	525	530	533	+ 1 52
35	Rochette(La)	37 95	38	39 50	+ 4 08
425	Roussel Uclaf	455	461	460	+ 1 10
2870	R. Impér.Ly	3040	3044	3030	- 0 33
130	Sade (Ny)	150	147 50	150	....
2420	Sagem	2626	2640	2645	+ 0 78
495	Saint Gobain	504	514	519	+ 2 98
1178	Saint Louis	1169	1178	1185	+ 1 37
1600	Salomon Ly	1545	1535	1540	- 0 32
295	Salvepar (Ny)	290	292 10	297	+ 2 41
1660	S A T	1538	1516	1515	- 1 50
280	Saul. Chât.	275	278	278	+ 1 09
735	Saupiquet (Ny)	785	788	785	....
620	Schneider	645	651	649	+ 0 62
13	SCOA	12 50	12 60	12 55	+ 0 40
420	Scor s.a.	460	460 20	485	+ 5 43
335	S.E.B.	345 90	342	358	+ 3 53
410	Sefimeg	441	432 10	439	- 0 45
130	Sélectibanque	134	134 80	134 80	+ 0 57
138	Sextant A.	153	153	157 90	+ 3 20
690	S F I M	585	585	585	....
177	S.G.E.	177	181	183	+ 3 38
445	Simco	445	445	446 90	+ 0 43
790	Sk. Rossignol	925	930	936	+ 1 18
425	Sligos	420	420	427 60	+ 1 79
585	Société Géné.	612	615	623	+ 1 80
39	Sodexco(B)	40	37	37	- 7 50

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
72	Sodero(Ny)	73 80	75	74 80	+ 1 63
1010	Sodexho	1003	1016	1007	+ 0 40
78	Sogerap(Ny)	82 80	82 80	85 50	+ 3 14
1200	Sommer-Allib.	1334	1340	1355	+ 1 57
395	SOPHIA	390	392	398 50	+ 2 20
1020	Sovac	1096	1095	1098	+ 0 18
340	SPEP	364 80	365 10	359	- 1 59
305	Spie-Batignol.	316	318	318	+ 0 63
570	Strafor Facom	505	519	520	+ 2 97
270	Suez	274 50	280	280	+ 2 00
1220	Synthélabo	1248	1248	1249	+ 0 08
148	Thomson CSF	150	151	155 20	+ 3 47
220	Total	233 10	236	237 60	+ 1 93
148	– (certif)	149	148	149	....
500	U.A.P.	521	530	541	+ 3 84
220	U F B Locab.	226	223	230	+ 1 77
186	U.G.C. DA (Robur)	178 50	180 80	178 80	+ 0 17
410	U I C	425 10	427	442	+ 3 98
460	U I F	466 60	467	470	+ 0 73
760	U I S	770	....	....	....
340	Unibail	338 10	336	338	- 0 03
720	Valéo	785	786	791	+ 0 76
150	Vallourec	152	155	158	+ 3 95
260	Via Banque	253	254 50	254	+ 0 40
240	Worms et Cie	238 70	238 20	238	- 0 29
1520	Zodiac	1585	1590	1600	+ 0 95
810	Elf Gabon	805	799	810	+ 0 62
80	Amax	103 50	106 60	106 50	+ 2 50
153	Amer. Barrick	173 20	172 20	172 10	- 0 64
138	Amer. Express	140 50	140 60	141	+ 0 39
300	A.T.T.	300 10	302	302 10	+ 0 67
108	Anglo Amer.C.	124	122 10	119 60	- 3 55
166	Amgold	185	182 50	182 40	- 1 41
225	Banco Santander	228 70	231	233	+ 1 88
720	B.A.S.F.	725	731	740	+ 2 07
910	Bayer	900	903	906	+ 0 67
45	Blenheim Plc	45	45 10	45 10	+ 0 22
22	Buffelsfont.	24	24	24 10	+ 0 42
162	Chase Manh.	178	177 30	178	....
1930	Daimler Benz	2029	2088	2050	+ 1 03
76	De Beers	86 60	85 90	85 50	- 1 16
2180	Deutsche Bank	2270	2280	2300	+ 1 32
1190	Dresdner Bank	1221	1260	1268	+ 3 86
36	Driefontein	38	37 80	37 25	- 1 97
250	Du Pont-Nem.	285	285 20	287 30	+ 0 87
285	Eastman Kodak	280	281 20	282	+ 0 71
7	East Rand	10 50	10 60	10 90	+ 3 81
23	Echo Bay	28 90	28 45	28 45	- 1 57
172	Electrolux	155	155	155	....
139	Ericsson	140	140	141	+ 0 71
315	Exxon Corp.	350	351 40	351 20	+ 0 34
255	Ford Motor	270	285 80	283 50	+ 5 00
28	Freegold	33 40	32 60	33	- 1 20
10 50	Gencor	11 50	11 50	11 90	+ 3 48
455	Gén. Elect.	480 40	486	486 10	+ 1 19
205	Gén. Motors	216 90	211 60	212 60	- 1 98
325	Gén. Belgique	360	368	368	+ 2 22

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
39	Gd. Métropol.	36 05	36 50	37 75	+ 4 72
39	Guinness	39 18	39 10	39 70	+ 1 40
20	Hanson PLC	21 60	21 65	21 30	- 1 40
7	Harmony Gold	11 30	11 60	11 70	+ 3 54
390	Hewlett Packard	395	389 10	389 10	- 1 49
31	Hitachi	32 95	32 10	32 10	- 2 60
860	Hoechst	865	870	885	+ 2 31
93	I.C.I.	91	92	91	...
250	I.B.M.	291 40	291 20	291 70	+ 0 10
405	I.T.T.	413 60	424 60	424 60	+ 2 81
149	Ito Yokado	155 40	158 20	158 20	+ 1 80
48	Matsushita	51 50	49	49 10	- 4 66
270	Mc Donald's	286 80	290	292 50	+ 1 99
225	Merck	222 40	218	215 40	- 3 15
535	Minnesota M.	592	590	600	+ 1 35
35	Mitsubishi	38 40	38 50	38 90	+ 1 30
325	Mobil corp.	360	368 40	366 40	+ 1 78
330	Morgan J.P.	333 60	342	342	+ 2 52
4020	Nestlé	4029	4030	4003	- 0 65
128	Norsk Hydro	128	128 50	127 20	- 0 63
55	OFSIL	72	73	71 80	- 0 28
1240	Pétrofina	1220	1230	1227	+ 0 57
390	Philip Morris	423 20	423 70	422	- 0 28
71	Philips	70	69 80	71	+ 1 43
66	Placer Dome	73	74 05	73 70	+ 0 96
275	Procter Gamble	281 50	287 70	289 70	+ 2 77
180	Quilmès	178 50	178 50	177	- 0 84
13 50	Randfontein	15	15 90	15 30	+ 2 00
240	Rhone Poul. Rorer	254 50	255 80	257 10	+ 1 02
425	Royal Dutch	463 50	465	461 30	- 0 47
54	R T Z	53 50	53 40	54 70	+ 2 24
14	Saat.& Saatchi	15 70	16 95	15 85	+ 0 96
17	St Helena	21 70	21 50	21 30	- 1 84
305	Schlumberger	328 80	335 10	334 80	+ 1 86
43	Shell transp.	47 40	47 30	47 60	+ 0 42
2030	Siemens	2105	2090	2128	+ 1 09
180	Sony	185	188	186 50	+ 0 81
75	Sumitomo Bank	83	80 30	80 60	+ 0 72
148	T.D.K.	157 10	....	....	....
59	Telefonica	62 20	63 10	64 40	+ 3 54
28	Toshiba	27 25	27 30	27 35	+ 0 37
580	Unilever	590	588	592	+ 0 34
260	Unit.Techn.	272	278	280	+ 2 94
178	Vaal Reefs	190	191	190	....
940	Volkswagen	988	995	1000	+ 1 21
270	Volvo	283	275	275	- 2 83
53	West. Deep	89	89 50	88 40	- 0 67
445	Xerox Corp.	475	477	475 20	+ 0 04
105	Yamanouchi	108 20	108 60	109	+ 0 74
4 95	Zambia Cop.	5 60	5 60	5 45	- 2 68

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	....	5 58
10,80% 79/94	100 75	4 55
Emp.Etat 13,4% 83	103 40	1 69
10,26% mars 86	106	9 27
OAT 10% 5/2000	112 74	8 95
OAT 9,9% 12/1997	108 70	1 46
OAT 9,8% 1/1996	105	0 16
PTT 11,2% 85	106 75	1 98
CFF 10,25% nov 90	112 85	9 19
CNA 10 % 1979	101	6 90
CNB Bques 5000F	99 60	0 83
CNB Paribas 5000F	98 25	0 83
CNB Suez 5000F	90 30	0 83
CNI 1/82 5000F	99 55	0 83
CNT 9 % 86	....	6 74
CRH 10,90% déc.85	110 10	0 59
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1068	....
Cerus	2270	....
Alcatel 6 % janv. 89	696	....
Ly. Eaux cv 6,5%	762	....
Thoms. cv 9,2% 86	730	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1502	1502
Arbel	410	429
Bains C.Monaco	898	896
B.Hypoth.Europ.	218	....
B.N.P. Intercont.	344 80	....
Bénédictine	2250	....
Bidermann Internat.	489	....
Blanzy Ouest	800	....
B T P	16 20	16 90
Cambodge	850	820
Carbone Lorraine	294	294
Case Poclain	2 85	....
C.B.C.	240	240
C.E.G.F (Frigor.)	770	770
Centenaire Blanzy	300	295
Caragen	10	....
Champex Ny	15 38	15 50
CIC (CIP)	161 60	173 50
C.I.M.	1000	903 o
C.I.T.R.A.M. (B)	2629	....
Cie Industrielle	3329	3171
Cpt Lyon Alemand	290	290
Concorde	614	615
Constr.Méc.Prov.	22	....
Crédit Gén.Ind.	80 80	....
Cr Universel (Cie)	300	300
Darblay	570	590
Delmas Vieljeux	1810	1760
Didot Bottin	560	....
Eaux Bassin Vichy	3010	....
Ecia	280	262
Ent.Mag. Paris	3812	....
Eridania-Béghin CI	470	465
Fidei	372	372
Finalens	300	....
F.I.P.P.	44	....
F.N.A.C.	2000	1999
Foncière (Cie)	475	....
Foncina	811	....
France I.A.R.D.	380	....
France SA (La)	1590	1658
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	370	375
Genefim	245	245
Gévelot	438	438
G.F.C.	339	335
Groupe Victoire	755	765
G.T.I (Transport)	351	201
Immobail	334	327 50
Immobanque	630	625
Im.Marseillaise	4130	4300
Invest.(Sté Cle.)	3000	3000
Lille Bonnières	910	920
Localfrancière	400	....
Louis Vuitton	508	584
Louvre	2500	2550
Lucia	219 80	214 50
Machines Bull	25 25	24
Mag.Uniprix	154	....
Métal Déployé	300	300
Mors	41	41 20
Navigation (Nie)	142 10	149
Optorg	320	320
Oréal (CI)	580	569
Origny-Desvroise	610	515
Palais Nouveauté	1089	1051
Pébel Marmont	430	....
Parfinance	172	170
Paris France	202	....
Paris Orléans	180	150
Parthena Invest.	243	250
Piper Heidsieck	951	....
Porcher	243	243 50
Promodès (CI)	399	399
Publicis	610	620
Rochefortaise	117	117
Rosario	134	....
Rougier	184	....
S.A.C.E.R.	638	....
S.A.F.A.A.	199	....
S.A.F.I.C Alcan	165	....
Saga	345	345
Saint Dominique (F.)	122 30	126
Salins du Midi	520	520
Savoisienne M.	145	140
Silic	585	....
S.I.P.H.	50	....
S.M.C.I.	80	80
Sofal	470	....
Soffo	175	....
Sofitam (ex Sotma)	57 50	60
Sofragi	2210	2241
Souders Autogène	655	679
Sovabail	252 50	....
Stemi	725	....
Taittinger	2135	2140
Testut-Aequitas	100	....
Tour Eiffel	230	228 20
Ufiner	1080	....
Vicat	400	421
Viniprix	1500	....
Virax	97 50	107 50
Maroc Sté Brasserie	200	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	600	....
Akzo Nv Sico	410	....
Alcan Aluminium	102	107
American Brands	211	....
Arbed	241 10	....
Asturienne Mines	84 10	....
Banco Popular Espa.	620	620
B.Reglements Int.	18300	18300
Can.Pacifique	71 60	72 20
Chrysler Corp.	212	219
C I R	2 55	....
Commerzbank	864	900
Dow Chemical	309	309 80
Fiat	16 60	15 70
GBL (Brux Lamb.)	470	460
Gevaert	985	580
Glaxo Holdings Ltd	65	65 60
Goodyear Tire	389	....
Grace and Co (WR)	213	210
Honeywell Inc.	164	164
Johannesburg	65 10	65 10
Koninklijke Pakhoed	73 15	....
Kubota	24	20 10
Noranda Mines	70 10	73
Olivetti priv.	4 35	4 35
Pfizer Inc.	385	374
Ricoh	26 40	27
Robeco	303 30	305 10
Rodamco NV	140 10	142 60
Rolinco	292 40	298 60
Saipem	3 85	....
Sema Group	24	....
SKF Aktiebolaget	52	....
Tenneco Inc.	230	....
Toray Ind.	27	....
West Rand Cons.	4 50	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	....
Calciphos	50	....
C G H Cogedhor	7	....
Copernx	585	....
Europ. Accum.	78	....
Europ Soutres Ind.	5 10	....
Guy Degrenne	280 10	....
Lectures du Monde	241 80	230
Nicolas	1050	....
Office Cent. Pharma.	627	630
Particip. Percier	185	....
Rorento N.V.	247 30	246 20
St-Gobain-Emballage	1685	....
Schlumberger Ind.	482	....
S.E.P.R.	1382	....
S.M.T. Goupil	0 61	0 61
S.P.R. act. B	281 10	....
Waterman	1100	1100

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 5/2	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 514	....	5 3	5 9
Ecu	6 599	....	....	....
Allemagne (100 dm)	338 400	....	327	347
Belgique (100 F)	16 387	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 430	....	290	310
Italie (1000 lires)	3 645	....	3 4	3 9
Danemark (100 krd)	87 220	....	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	8 064	....	7 6	8 4
Grèce (100 drachmes)	2 529	....	2 1	2 9
Suisse (100 f)	365 380	....	354	374
Suède (100 krs)	74 610	....	70	79
Norvège (100 k)	79 840	....	75	84
Autriche (100 sch)	48 099	....	46 5	49 5
Espagne (100 pes)	4 761	....	4 5	5
Portugal (100 esc)	3 735	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 431	....	4 2	4 9
Japon (100 yens)	4 503	....	4 3	4 6

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/2
Or fin (kilo en barre)	58900	59100
Or fin (en lingot)	58900	59150
Napoléon (20f)	335	341
Pièce Fr (10 f)	375	.....
Pièce Suisse (20 f)	333	335
Pièce Latine (20 f)	332	345
Souverain	428	435
Pièce 20 dollars	2180	2240
Pièce 10 dollars	1082 50	1100
Pièce 5 dollars	582 50	.....
Pièce 50 pesos	2195	2200
Pièce 10 florins	343	343

SICAV (sélection) 4/2

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	207 60	202 04
Actimonétaire C	30391 41	30391 41
Actimonétaire D	30391 41	30391 41
Améri-gan	7926 74	7621 87
Amplitude	853 04	834 02
Associc	1086 01	1086 01
Atout Futur	429 41	418 94
Aurecic	1127 43	1094 59
Avenir Alizes	1761 54	1727
Axa Capital	184 74	179 36
Axa Court Terme	8505 65	8505 65
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	940 17	912 78
Axa.Ep.Fr.Ex Agepargn.	782 08	769 28
Axa Europe	126 97	123 27
Axa Investissements	110 43	107 21
Axa NPI	122 63	119 26
Axa Ob.Fr.Ex...	152 49	148 05
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se.	130 63	132 84
Axa Prem.Ex.Agepre	124 07	121 04
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	151 65	147 15
Axa Valeurs PER	125 03	121 39
Cadence 1	1066 74	1044 84
Cadence 2	1071 65	1050 84
Cadence 3	1063 70	1042 84
Capimonétaire	6700 75	6694 06
Capiobli	6929 79	6793 91
Capitacic	1426 80	1405 52
Coexis	1416 13	1380 61
Comptavalor	3760 65	3745 03
Convertimmo	335 18	328 62
Crédinter	454 36	441 12
Crédit Mutuel Capital	1360 81	1334 23
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	711 23	711 23
Cred.Mut.Ep.Indus.	90 54	93 98
Cred.Mut.Ep.J.	74241 80	74241 83
Cred.Mut.Ep.long.T.	199 60	194 61
Créd.Mut.Ep.Monde	1214 55	1162 04
Cred.Mut.Ep.Quatre	1114 86	1085 04
Dièze	1390 12	1366 21
Drouot France	857 20	832 23
Drouot Sécurité	241 07	334 05
Ecocic	1088 68	1056 67
Ecupar	128 10	124 37
Ecur. Capitalisation	2763 81	2735 65
Ecur. Expansion	513051 33	512282 91
Ecur. Géovaleurs	2362 02	2293 22
Ecur. Investissement	153 69	148 21
Ecur. Monépremière	71767 08	71767 08
Ecur. Monétaire	42036 87	42036 87
Ecur. Trésorerie	2590 36	2580 36
Ecur. Trimestriel	2079 93	2059 34
Elancic	109 40	106 21•
Energia	275 86	263 35
Eparcic	3853 67	3853 67
Epacourt-Sicav	4590 30	4578 85
Epargne Associat.	26974 80	26667 74
Epargne Capital	11626 69	11511 57
Epargne Croissance	1752 12	1705 23
Epargne Obligat.	211 40	205 74
Epargne-Unie	1345 56	1312 74
Epargne Valeur	453 20	441 07
Eufi Cash capi	8388 63	8388 63•
Eulinvest capi	609 74	591 86•
Euro Solidarité	1103 84	1082 81
Eurocic Leaders	1017 52	987 88
Eurodyn	1162 88	1134 52
Euro Gan	6142 79	5906 47
Fonsicav	15437 88	15437 68
France-gan	10182 34	9790 71
France Garantie	279 92	279 36
France Obligations	505 63	500 62
Francic	452 93	439 74
Francic Pierre	102 22	90 24
Francic-Régions	1095 86	1063 75
Fructi-Associations	37 62	37 52
Fructi-Capi	45 51	44 84
Fructidor	244 38	240 77
Fructifrance action C	925 10	902 54
Fructifrance action D	904 47	882 41
GAN Rendement	5350 41	5271 34
Gestilion	15888 92	15809 87
Gest.Associations	175 80	171 73
Horizon	1286 77	1249 29
HLM Monétaire	14900 63	14900 63
Indicia	1032 58	1012 18•
Indost.Fse.Court.T.	1574 67	1574 67
Interepar	109898 76	106897 80
Interoblig	15217 27	14918 80
Interselection Fce	504 55	494 60
Japacic	149 57	145 50
Jeunepargne	302 67	296 10
Latitude	2400 78	2397 15
Lion Association	11053 74	11053 74
Lion Institution	32079 87	31999 87
Lionplus	1062 78	1041 60
Lion Trésor	2297 10	2274 38
Lion 20 000	27956 93	27956 93
Livret Bourse Inv.	669 46	652 90
Livret Portefeuil.	723 62	702 74
Méditerranée	173 49	186 44
Mensuel CIC	10195 12	10094 18
Monecien	72900 47	72900 47
Mone.J	38678 95	38678 95•
Monévalor	43818 80	43819 80
Mutualité dépôts	14350 63	14322 19
Natio Court Terme	101565 60	101281
Natio Court Terme2	304632 00	304632
Natio-Epargne	18984 41	18776 84
Natio-Ep. Ret.	120 18	122 60
Natio Epargn.Trésor	8327 97	8311 35
Natio-Fran.Index	1001 40	974 60
Natio-Imm.	1080 21	1061 03
Natio-Inter	1572 01	1529 84
Natio-Monétaire	26942 14	26942 14
Natio-Opportunités	1015 51	989 33
Natio-Patrimoine	1320 08	1284 73
Natio-Perspectives	1061 47	1023 33
Natio-Placements	63165 95	63165 95
Natio-Revenus	1065 68	1065 13
Natio Sécurité	11824 74	11824 74
Natio-Valeurs	876 68	853 41
Nippon-Gan	4921 44	4732 15
Nord Sud Dévelop.	1696 27	1692 68
Obli-Associations	185 57	180 93
Oblicic-Mondial	2763 87	2723 02
Oblicic-Régions	1087 48	1071 41
Oblifutur	3076 90	3001 46
Oblig. tres caté.	198 10	195 32
Oblitop	1496 78	1472 05•
Oblisécurité Sicav	13813 36	13813 36
Oraction	1072 54	1046 39
Orvalor	7809 60	7480 39
Paribas Capitalisation	1631 79	1607 07
Paribas Opportunités	128 19	122 95
Paribas Patrimoine	588 40	564 41
Patrimoine Retraite	237 75	233 09
Pervalor	580 45	569 07
Placement A	1458 73	1430 13•
Placement J	7717 03	7701 63•
Placement M	71711 32	71598 18•
Placement Nord	913 72	896 80•
Plénitude	141 23	137 12
Poste Croissance	23184 20	23181 04
Poste Gestion	70385 93	70385 93
Première Oblig.	11238 91	11227 60
Prévoy. Ecureuil	118 34	118 16
Priv'Associations	31429 42	31429 42
Proficic	1003 81	979 42
Quartz	136 94	133 80
Réalvalor	764 85	749 85
Rentacic	162 39	159 99
Revenus Trimestr.	5445 86	5391 84
Revenu-Vert	1186 60	1138 34
St Honoré Vie & Santé	978 35	933 60
St Honoré Bons du Tr.	11962 16	11902 65
St Honoré Invest.	780 78	745 37
St Honoré Pacifique	611 59	583 86
St Honoré Real	16006 08	15942 31
Sécuricic	1854 57	1854 57
Sécuri-Gan	12589 49	12323 08
Sécurimax	1482 31	1482 31+
Sicavlon	733 10	722 27
Sicav Associations	1986 52	1986 52
SFI-CNP Assur	681 86	661 83
S.G. Fr. opport. C et D	1160 10	1137 35
Sicav 5.000	441 11	429 60
S.I. Est	1340 27	1301 23
Sivafrance	882 70	864 43
Sivam	405 87	394 81
Sivarente	224 32	219 62
Sivinter	446 58	434 63
S.N.I.	1095 60	1063 98
Sogenfrance C et D	1121 47	1089 48
Sogépargne	313 63	307 86
Sogevar	989 12	969 73
Sogintor	1315 62	1289 80
Soleil Investissements	600 48	577 38
Solstice	3217 40	2211 67
State Street Act. Eur.	8172 96	8862 75•
State Street Act. Fce	10352 08	10050 57
St. Str. Act.Japon	10469 79	10115 74
State Street Emer. Mts	11861 47	11291 21•
St.Street OAT Plus	11220 22	11000 22
Stratégie Actions	830 59	799 64•
Stratégie Rendement	1495 62	1448 74•
Technocic	995 32	966 33
Techno-Gan	5723 50	5503 75
Thesora	710 50	703 54
Trésor Plus	1385 49	1371 77
Trésor Trimestriel	1034 33	1024 09
Trésoricic	139128 31	139128 31
Trilion	5283 08	5195 54
Uni-Associations	120 07	120 07•
Uni-Foncier	1211 22	1161 68
Unifrance	578 95	564 83
Uni Régions	1170 04	1141 90
Univer	250 09	250 09•
Univers Actions	1286 25	1254 68
Univers Obligations	1882 86	1836 74
Valorg	2182 46	2180 27
Valrea	56946 29	56917 93
Winterthur St-Honoré	222 70	212 90

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ¤ : marché continu

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 5 FÉVRIER 1993 A 0 HEURE TUC

METEO FRANCE

PRÉVISIONS POUR LE 6 FÉVRIER 1993

LÉGENDE

NEIGE · AVERSES · ORAGES · BRUMES ET BROUILLARD · SENS DE DÉPLACEMENT

METEO FRANCE

TEMPS PREVU LE SAMEDI 06 FEVRIER 1993 VERS MIDI

Beaucoup de nuages, encore quelques pluies sur l'Aude et le Roussillon. – Sur la moitié nord du pays, le grisaille dominera. Les sommets seront dégagés au-dessus de 600 mètres. Quelques rares trouées perceront l'après-midi.

Sur la moitié sud, de la Corse au Languedoc-Roussillon au sud de l'Aquitaine et de Midi-Pyrénées, le ciel sera très nuageux. Des pluies intermittentes avec des chutes de neige au-dessus de 1 700 mètres se produiront sur l'Aude et le Rousaillon. Sur le reste de la moitié sud, le ciel sera dégagé avec des nuages élevés du nord de l'Aquitaine et de Midi-Pyrénées à la Provence. Dans le vallée de la Saône, les brouillards persisteront.

Les températures matinales seront comprises entre 0 et –5 degrés sur la moitié nord, 2 et 6 degrés sur la moitié sud, 5 et 10 degrés près de la Méditerranée.

L'après-midi, le thermomètre atteindra 2 à 6 degrés sur une grande moitié nord, 9 à 12 dans le Sud-Ouest et 10 à 15 près de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 7 FÉVRIER 1993 A 0 HEURE TUC

METEO FRANCE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 4-2-1993 à 6 heures TUC et le 5-2-1993 à 6 heures TUC — le 5-2-93

FRANCE			
AJACCIO	15	4	C
BIARRITZ	14	2	N
BORDEAUX	13	3	N
BOURGES	6	–1	D
BREST	8	–1	B
CAEN	2	–1	B
CHERBOURG	4	0	–
CLERMONT-FER.	13	–3	D
DIJON	4	–6	B
GRENOBLE	9	–2	D
LILLE	0	–1	C
LIMOGES	14	4	D
LYON	6	–4	B
MARSEILLE	15	7	N
NANCY	1	–3	C
NANTES	6	6	D
NICE	15	6	N
PARIS-MONTS	2	–1	C
PAU	13	1	D
PERPIGNAN	14	6	P
POINTE-A-PITRE	29	22	N
RENNES	4	–2	D
ST-ETIENNE	10	–4	D
STRASBOURG	0	–1	B
TOULOUSE	13	9	N
TOURS	4	–2	D

ÉTRANGER			
ALGER	16	7	D
AMSTERDAM	5	2	B
ATHÈNES	17	5	D
BANGKOK	33	21	D
BARCELONE	12	9	C
BELGRADE	1	–9	B
BERLIN	5	–1	C
BRUXELLES	–1	–2	C
COPENHAGUE	7	4	P
DAKAR	23	17	D
GENÈVE	4	–3	B
HONGKONG	24	16	D
ISTANBUL	7	3	D
JÉRUSALEM	6	–1	C
LE CAIRE	14	5	D
LISBONNE	14	8	D
LONDRES	3	–1	C
LOS ANGELES	19	12	C
LUXEMBOURG		–4	B
MADRID	12	5	C
MARRAKECH	16	6	D
MEXICO	18	8	N
MILAN	16	–5	D
MONTRÉAL	–6	–13	*
MOSCOU	3	2	C
NAIROBI	–	–	–
NEW-DELHI	25	11	D
NEW-YORK	6	–1	D
OSLO	–	–	–
PALMA	14	6	D
PÉKIN	7	–4	N
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	16	2	D
SÉVILLE	18	4	D
SINGAPOUR	31	23	D
STOCKHOLM	10	3	P
SYDNEY	42	22	C
TOKYO	14	4	N
TUNIS	15	9	P
VARSOVIE	5	0	N
VENISE	13	–1	B
VIENNE	–2	–10	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde RADIO TÉLÉVISION

CARNET DU Monde

Naissances

Adeline GROSJEAN,
Jean-Yves HUCHET,
et Adrienne,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Jeanne,

le 25 janvier 1993.

7, passage Etienne-Delaunay,
75011 Paris.
Moscou,
Fax : 1975022241271.

Anniversaires de naissance

Xavier-Marie

souhaite un bon anniversaire à son

papa,

à Niamey.

Mariages

Mme Marie-Claire ADÈS,
M. Jacques ADÈS,
Mme Jacqueline MÉVEL,
M. René MÉVEL,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Pauline et Olivier,

célébré dans l'intimité, le 30 janvier 1993.

Décès

– André Basdevant,
son époux,
Marie-Louise Achard,
sa sœur,
Emmanuel Achard,
son frère,
Dominique, Françoise, Claude, Claire, Louis-Bernard,
ses enfants,
Ses onze petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jacqueline BASDEVANT,
née Achard,

survenu le 4 février 1993.

Une cérémonie œcuménique aura lieu en l'église d'Anost (Saône-et-Loire), le samedi 6 février, à 15 h 30.

71550 Anost.

– Ses frères et sœurs, Haciba, Simon, Esther, Jacques et Véra
Ses neveux et nièces,
Ainsi que toute la famille,
ont la grande douleur de faire part du décès, à l'âge de soixante-seize ans, de leur chère

Alice BOUHSIRA.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 5 février 1993.

23, villa d'Este,
75013 Paris.

– Le président,
Les personnels de l'université Paris-XII-Val-de-Marne,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mady CHAMPION,
directrice de l'Ecole d'ergothérapie de Créteil.

Ils s'associent à la peine de sa famille.

Université Paris-XII-Val-de-Marne,
61, avenue du Général-de-Gaulle,
94010 Créteil Cedex.

– Vincent CORPET
et Catherine Ormen-Corpet
ont la douleur de faire part du décès de leur fille

Suzanne,

survenu, à Marseille, le 3 février 1993.

Une messe sera célébrée à son intention, samedi 6 février, à 11 h 30, en l'église Saint-Léonard de Croissy-sur-Seine (Yvelines).

– Jacques Guesnon,
son époux,
Les docteurs Patrick et Marie-Sylvie Guesnon,
Emmanuel, Caroline, Florence, Catherine Guesnon
et Philippe Marinelli,
ses enfants et petits-enfants,
Claude et Josette Chétivet,
ses sœur et beau-frère,
Ses tantes, belle-sœur, beau-frère, neveux, nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacques GUESNON,
née Léone Moreau,

survenu le 29 janvier 1993, à Paris.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Dammartin-sur-Tigeaux (Seine-et-Marne), le 1er février, dans la plus stricte intimité familiale.

18, rue de Saint-Pétersbourg,
75008 Paris.

– Mme Jacques Parawan,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Son frère,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Me Jacques PARAWAN,
avocat honoraire
à la cour d'appel de Paris,

survenu à l'âge de soixante-treize ans.

Les obsèques auront lieu le lundi 8 février 1993.

On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, avenue Marx-Dormoy, à 15 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

55, boulevard Suchet,
75016 Paris.

– Les familles Reichenbach et Monteux
Et ses amis
ont la tristesse de faire part du décès de

François REICHENBACH,

survenu le 2 février 1993, à Neuilly-sur-Seine.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Louyat, à Limoges, le lundi 8 février, à 15 heures, où l'on se réunira à la porte principale.

Ni fleurs ni couronnes.

9, rue Bachambre,
Oinville-sur-Montcient,
78250 Meulan.

(Le Monde du 4 février.)

– Les familles Talbi, Malza
Et les amis français, algériens de

Mohamed TALBI,

ont la douleur de faire part de sa disparition à Alger, à l'âge de soixante-neuf ans.

24, rue des Frères-Berazouane,
Alger.

[Né en 1924, à Bordj-Bou-Arréridj, Mohamed Talbi a adhéré très jeune au Mouvement nationaliste algérien, dans les rangs du PPA (Parti du peuple algérien) clandestin. En 1942, il est arrêté et condamné par le tribunal militaire de Constantine. Libéré en 1948, il est de nouveau arrêté en novembre 1954. A sa libération, il milite au FLN, dans la clandestinité, à Alger, puis au Croissant-Rouge algérien. Après un court passage au cabinet du ministre de l'agriculture et de la réforme agraire, en 1964, il cesse toute activité politique.]

Remerciements

– Très touchée par les nombreux témoignages de fidélité et d'amitié reçus lors du décès de

René PLEVEN,

et dans l'impossibilité d'y répondre,

Sa famille remercie ici tous ceux qui lui ont apporté ce réconfort.

Messes anniversaires

– Il y a un an, le 5 février 1992,

Alain GILLER

quittait sa famille et ses amis.

Une pensée affectueuse est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Une messe sera célébrée, le jeudi 25 mars 1993, à 18 h 45, en l'église Saint-Sulpice (chapelle de l'Assomption), Paris-6e.

– Lyon. Paris. Davezieux (Ardèche).

Il y a dix ans,

Colette FAVRE,
née Reboullet,

a changé son mode de présence auprès de sa famille, de ses amis, de ceux qui pendant quatre ans l'ont soignée, soulagée, accompagnée.

Merci à ceux qui, le 12 février 1993, auront une prière ou une pensée pour elle.

Une messe sera célébrée le 12 février, à 11 heures, en la chapelle de la manécanterie de la cathédrale Saint-Jean.

De la part de
Robert Favre,
Ses enfants,
Et petits-enfants.

Anniversaires

– Il y a dix-sept ans disparaissait

Cletta MAYER.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Soutenances de thèses

Soutenance d'une thèse d'habilitation à diriger des recherches de M. Robert Bonnaud, sur « Tournants historiques et Histoire universelle », le vendredi 12 février 1993, à 14 h 30, tour centrale, salle des thèses, 7e étage, Université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris-5e.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	100 F
Abonnés et actionnaires	90 F
Communicat. diverses	105 F
Thèses étudiants	60 F

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du jeudi 4 février 1993 :

DES DÉCRETS

– No 93-139 du 3 février 1993 et no 93-140 relatifs aux plans d'élimination des déchets ménagers et assimilés ;

– No 93-143 du 2 février 1993 portant revalorisation de l'allocation de revenu minimum d'insertion ;

– No 93-144 du 2 février 1993 relatif à la revalorisation de la base mensuelle de calcul des allocations familiales à compter du 1er janvier 1993.

TACOTAC

LE No 759 924 GAGNE 400 000 F

TOUS LES BILLETS SE TERMINANT PAR		
59 924	GAGNENT	40 000 F
9 924		4 000 F
924		400 F
24		40 F
4		10 F

DATE LIMITE DE PAIEMENT DES LOTS : MERCREDI 5 MAI 1993

5e TRANCHE
TIRAGE DU 4 FEVRIER 1993

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Larmes

A regarder couler, soir après soir, les larmes extorquées, à voir les déchirements dans les cuisines, les retrouvailles dans les aéroports, toute cette mise en scène de l'intime que l'on appelle *« reality shows »*, on finirait presque par s'accoutumer à l'imposture de cette appellation. Comme si une scène de ménage ou une panne sexuelle étaient plus « réelles » qu'une séance de comité d'entreprise ou une lettre de licenciement, comme si le divan du salon existait davantage qu'un écran de traitement de texte, comme si l'univers entier s'était rétréci à l'horizon de l'appartement, de la chambre à coucher.

Certes, tout le reste, les discours, les catastrophes, la baisse des taux de la Bundesbank, la cohabitation, l'abstrait, a trouvé refuge au « 20 heures ». Les *reality shows* sont nés d'un rejet informulé de l'univers martien du « 20 heures », défilé de mannequins cravatés, bonsoir, monsieur Barre, merci, monsieur Sapin, qui n'évoquent plus que de lointains originaux du « Bébête Show ».

Qu'il s'agisse d'un mensonge, que cette prétendue réalité soit aussi soigneusement mise en scène que le reste, « Envoyé spécial » nous le rappelait dans un saisissant reportage, qui eût toutefois gagné à ne pas accabler exclusivement la télévision privée. France 2 elle-même et l'infaillible président Bourges, ainsi sanctifié sur sa propre chaîne, n'ont pas toujours su résister aux tentations.

On vit donc pleurer beaucoup de femmes et d'enfants, dans tous les pays. Des couples italiens se firent une scène de ménage en direct. Au Brésil, quand une concurrente échoue à un jeu, on lui écrase un œuf frais sur la tête. On vit enfin un reporter russe interviewer un malfaiteur grièvement blessé, après une prise d'otages. *« J'ai une balle dans le ventre »*, gémissait l'homme. *« Tu peux nous le redire ? »*, insistait le journaliste.

Après cet étalage de turpitudes, d'autres femmes pleurèrent. Celles-là se voilaient le visage. C'étaient des femmes violées de Bosnie, musulmanes, mais aussi serbes, l'horreur n'ayant ni drapeaux ni frontières. Elles racontaient le supplice avec les mêmes hoquets que dans les *reality shows*. Certaines livraient des détails. C'était là, contrairement à la séquence russe, du journalisme honorable, puisque « Envoyé spécial » ne l'avait pas coupé au montage. N'empêche, que de questions dans ce rapprochement : où s'arrête l'information, où commence le voyeurisme, etc ? On s'empresse de préciser qu'on ne détient pas les réponses.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; ○ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 5 février

TF 1

20.45 Magazine : Les Marches de la gloire. Présenté par Laurent Cabrol.
22.25 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot.
23.25 Divertissement : Sexy Dingo.
23.55 Divertissement : Le Bébête show.
0.00 Journal et Météo.
0.30 Série : Côté cœur.

FRANCE 2

20.50 Téléfilm : Mortelles rencontres. De Patrick Jamain.
22.20 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. Invités : Sophie Marceau et Lambert Wilson, *Pygmalion*, de George Bernard Shaw ; Daniel Boulanger, auteur d'*Ursacq* ; Pascal Lainé, auteur de *l'Incertaine* ; Bianca Lamblin (*Mémoires d'une jeune fille dérangée*).
23.40 Journal et Météo.
0.00 Cinéma : L'Impératrice rouge. ■■■ Film américain de Josef von Sternberg (1934) (v.o.).

FRANCE 3

20.45 Magazine : Thalassa. Les Dauphins de l'embargo.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. France : une nocturne à Vincennes ; Guinée : rien ne se perd, tout se transforme ; Hongkong : les Bird's Lovers.
22.45 Journal et Météo.
23.10 Magazine : Le Divan. Présenté par Henry Chapier. Hommage à François Reichenbach.
23.35 Série : Les Incorruptibles.
0.25 Court métrage : Libre Court. Onde de choc ; Le Pétrin.
0.35 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

19.20 Sport : Football. Bordeaux-Lens. Match de la 24e journée du championnat de France de D1, en direct. A 19.30, coup d'envoi du match.
21.25 Série : Antoine Rives, le juge du terrorisme. Sauer-Krabbe, de Gilles Behat.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Le Silence des agneaux. ■■■ Film américain de Jonathan Demme (1991).
0.55 Cinéma : Vengeance aveugle. ■ Film américain de Philip Noyce (1988) (v.o.).

ARTE

20.40 Magazine : Transit. Présenté par Peter Wein.
22.10 Magazine : Macadam. Sing, Sing, Sing, de Manfred Waffender. Musique de Benny Goodman.
23.05 Documentaire : Cinéma de notre temps. D'André S. Labarthe. La machine Scorsese.

M 6

20.45 Téléfilm : Le Visage de l'au-delà. De Gary Nelson.
22.25 Série : Mission impossible, vingt ans après.
23.25 Magazine : Emotions.
23.50 Magazine : Culture rock. La saga du rock texan.
0.15 Informations : Six minutes première heure.
0.25 Magazine : Rapline.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. Chantecler, d'Edmond Rostand.
21.28 Poésie sur parole.
21.32 Musique : Black and Blue. La discothèque de Cabu.
22.40 Les Nuits magnétiques. Les petites ondes.
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... Edwy Plenel.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (en direct de Sarrebruck) : Concerto pour piano et orchestre en ré majeur, de Haydn ; Konzertstück pour piano et orchestre en sol majeur op. 92, de Schumann ; Concerto pour piano et orchestre nº 1 en ut majeur op. 15, de Beethoven, par l'Orchestre symphonique de la radio de Sarrebruck.
23.09 Jazz club Par Claude Carrière et Jean Delmas. La chanteuse Marlène Ver Plank avec Georges Arvanitas, piano, Luigi Trussardi, contrebasse et Christophe Marguet, batterie.
1.05 Papillons de nuit.

Samedi 6 février

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. Retour à Dien-Bien-Phu.
13.50 Jeu : Millionnaire.
14.15 La Une est à vous.
15.05 Série : Les Douze Salopards.
17.25 Magazine : Trente millions d'amis.
17.55 Divertissement : Les Roucasseries.
18.25 Divertissement : Vidéo gag.
18.55 Série : Starsky et Hutch.
19.45 Divertissement : Le Bébête Show.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.40).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Divertissement : Les Grosses Têtes. Emission présentée par Philippe Bouvard.
22.30 Téléfilm : Le Retour de Will Kane. De Jerry Jameson.
0.05 Magazine : Formule sport. Formule foot : championnat de France ; Formule sport : Les 24 Heures sur glace de Chamonix ; Ski : Championnat du monde au Japon ; Résumé du tournoi des Cinq Nations.

FRANCE 2

SAMEDI • 13H20
Géopolis
Haïti, la double légitimité.

13.25 Magazine : Géopolis. Haïti : la double légitimité.
14.05 Magazine : Animalia.
14.45 Magazine : Sport passion. A 15.00, Rugby (Tournoi des Cinq Nations) : France-Ecosse, en direct du Parc des Princes ; A 16.45, Tiercé, en différé de Vincennes.
17.00 Jeu : Des chiffres et des lettres. Finale de la Coupe des champions, à Monaco.
18.05 Série : Matt Houston.
18.55 INC.
19.00 Magazine : Frou-frou. Invitée : Valérie Lemercier.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Divertissement : Surprise sur prise.
22.25 Magazine : Ardimat.
23.40 Journal et Météo.
23.55 Magazine : La 25e Heure. Arafat-Pérès-Plantu.
0.40 Sport : Rugby. Tournoi des Cinq Nations : pays de Galles-Angleterre.

FRANCE 3

13.00 Samedi chez vous. (et à 15.00, 16.45). Télévision régionale.
14.00 Série : La croisière s'amuse.
15.55 Série : Matlock.
17.40 Magazine : Montagne. Hommes de marbre. Invité : Marc Batard, alpiniste.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.55 Un livre, un jour. *Sang pour sang, le réveil des vampires*, de Jean Marigny.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : Yacapa.
20.45 Téléfilm : Libérez mon fils. De Roberto Malenotti.
22.40 Journal et Météo.
23.05 Magazine : Repères. Invités : Alain Juppé ; Sophie Marceau ; Jean-Pierre Changeux, président du Comité d'éthique ; Christine Janin, alpiniste.
0.00 Magazine : Musiques sans frontière. Spécial Europe de l'Est (Tchécoslovaquie, Bulgarie, Pologne), avec les groupes Milane, Houk, Iris, Moral Code et Garaz, gagnants du concours Découvertes Europe de l'Est de Radio-France Internationale.

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 14.00 —
13.30 Magazine : L'Œil du cyclone.
14.00 Musique : Hommage à Marvin Gaye.
15.45 Les Superstars du catch.
16.40 Sport : Basket-ball américain.
— En clair jusqu'à 20.30 —
18.00 Dessin animé : Les Razmoket.
18.25 Décode pas Bunny.
19.20 Animaux superstars.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Le Top.
20.30 Téléfilm : Incident à Baltimore. De Delbert Mann.
22.00 Magazine : Jour de foot. Buts et extraits des matches de la 24e journée de championnat de France de D1.
22.45 Sport : Boxe. Réunion au Cirque d'hiver. Championnat d'Europe des welters : Ludovic Proto (France) - Gary Jacobs (Grande-Bretagne).
23.50 Flash d'informations.
0.00 Le Journal du hard.
0.05 Cinéma : Fantasmes nocturnes. Film américain, classé X, d'Andrew Blake (1990).
1.10 Court métrage : Les Bêtes.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —
17.00 Magazine : Transit.
19.00 Magazine : Via Regio. Les régions européennes.
19.30 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités françaises et soviétiques de la semaine du 6 février 1943.
20.20 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. Le Soudan.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : Gardien de mon frère. De Joe Berlinger et Bruce Sinofsky.
22.25 ▶ Série : Histoires russes. La Victoire des ténèbres, d'Igor Maslennikov.
23.25 Musique : Montreux Jazz Festival. Avec Louis Bellson's Swing America, Holly Cole, Stéphane Grappelli, McGriff et Smith, Newport Allstars.
23.50 Série : Monty Python's Flying Circus (rediff.).

M 6

13.00 Série : Booker.
13.55 Série : Supercopter.
14.50 Série : Les Champions.
15.40 Variétés : Matchmusic. Spécial Patricia Kaas.
16.40 Magazine : Culture rock. La saga du rock texan.
17.10 Série : Amicalement vôtre.
18.15 Série : Les Têtes brûlées.
19.05 Magazine : Turbo.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Notre belle famille.
20.35 Divertissement : Tranche de rire.
20.40 Téléfilm : Nom de code Rebecca. De David Hemmings.
0.20 Documentaire : A propos d'Emmanuelle. D'André Halimi.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Alain Crombecque, directeur du Festival d'Automne de Paris.
20.45 Dramatique. La Guerre aux étangs, de Jacques Bens.
22.35 Musique : Opus. Emmanuel Nunes.
0.05 Rencontre au clair de la nuit... Arnoldo Palacios.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Soirée lyrique. A 20.30 Concert (en direct de l'Opéra royal de Covent Garden de Londres) : Stiffelio, opéra en trois actes, de Verdi, par le Chœur et l'Orchestre de Covent Garden ; sol. : José Carreras, Catherine Malfitano, Gregory Yurisich, Lynton Atkinson, Adele Paxton, Robbin Leggate.
23.35 Carrefour de la guitare. Par Robert J. Vidal.
0.30 Cabaret. Par David Jisse.
1.02 Maestro. Par Alain Paris. Hans Knappertsbusch.

Dimanche 7 février

TF 1

11.05 Magazine : Téléfoot. Championnat de France : Portraits et magazines.
11.55 Jeu : Millionnaire.
12.18 Météo.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
12.53 Météo et Journal.
13.20 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
14.15 Série : Perry Mason.
15.50 Série : Un flic dans la Mafia.
16.45 Divertissement : Rire en boîte et boîte à rire.
16.55 Disney Parade.
18.00 Des millions de copains. Alerte à Malibu.
19.00 Magazine : 7 sur 7. Invité : Jack Lang.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.40 Cinéma : 37°2 le matin. ■■ Film français de Jean-Jacques Beineix (1986).
22.50 Magazine : Ciné dimanche.
23.00 Téléfilm : La fièvre monte à El Pao. De Manuel Matji.
0.30 Journal et Météo.

FRANCE 2

11.00 Messe. Célébrée en l'église de Felletin (Creuse).

DIMANCHE • 12H
Valery Giscard d'Estaing
à l'Heure de Vérité.

12.00 Magazine : L'Heure de vérité. Invité : Valéry Giscard d'Estaing.
12.59 Journal et Météo.
13.20 Dimanche Martin.
14.53 Spot multipoints (et à 17.18, 23.43).
14.55 Série : Mission casse-cou.
15.45 Dimanche Martin (suite).
17.20 Documentaire : L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.
18.25 Magazine : Stade 2. Football ; Automobile ; Athlétisme ; Ski ; Rugby ; Moto ; Natation ; Cyclisme.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : L'Indic. ■ Film français de Serge Leroy (1982).
22.30 Variétés : Taratata.
23.55 Journal et Météo.
0.10 Magazine : Divertimento. Fou de musique, film de François Reichenbach.
0.55 Documentaire : Pushing the Limits.

FRANCE 3

11.00 Magazine : Musicales. Cycle Brahms (3e partie). *Concerto pour violon et orchestre*, par l'Orchestre de Lyon.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre. Spécial viande bovine.
13.30 Jeu : Au pied du mur.
14.00 Série : La croisière s'amuse.
14.45 Magazine : Sports 3 dimanche. Athlétisme en salle, en direct de Grenoble (et à 15.30) : A 15.15, Tiercé, en direct de Vincennes.
17.30 Dessin animé : Les Simpson.
18.00 Magazine : Jamais sans mon livre. Invités : Howard Buten ; Didier Daeninckx, Catherine Dolto-Tolitch, Geneviève Brisac.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région. Spécial législatives. Thème : L'éducation et la jeunesse, avoir vingt ans en 1993, avec Frédérique Bredin (PS) et Nicolas Sarkozy (RPR).
20.15 Série : Benny Hill.
20.45 Spectacle : Les Grands Cirques du monde en Amérique du Nord. Cirque Tarzan Zerbini (Canada) ; Big Apple Circus et Cirque Tihany (Etats-Unis).
22.05 Magazine : A vos amours. Invité : Florent Pagny.
22.50 Journal et Météo.
23.15 Cinéma : Le Jardin des Finzi Contini. ■■ Film italien de Vittorio de Sica (1971) (v.o.).

CANAL PLUS

10.35 Cinéma : Le Silence des agneaux. ■■■ Film américain de Jonathan Demme (1991).
— En clair jusqu'à 14.00 —
12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : Télés dimanche.
13.30 Divertissement : La Semaine des Guignols.
14.00 Téléfilm : Le Retour de Sam McCloud. D'Alan J. Levi.
15.30 Magazine : 24 heures. Présenté par Erik Gilbert (rediff.).
16.40 Documentaire : Les Allumés... A la conquête de l'extrême, de Dennis Kane.
17.05 Documentaire : Compagnon des baleines.
18.00 Cinéma : Junior le Terrible. ■ Film américain de Dennis Dugan (1990).
— En clair jusqu'à 20.35 —
19.15 Flash d'informations.
19.20 Ça cartoon.
20.25 Magazine : Dis Jérôme ?
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Alice. ■■ Film américain de Woody Allen (1990).
22.15 Flash d'informations.
22.20 Magazine : L'Equipe du dimanche. Football ; Actualité sportive.
0.55 Cinéma : Le Pas suspendu de la cigogne. ■■■ Film franco-gréco-italo-suisse de Theo Angelopoulos (1991).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —
17.00 Magazine : Macadam.
18.00 Magazine : Via Regio. Les régions européennes (rediff.).
18.30 Cinéma d'animation : Snark. Longue distance, de Philippe Paddeu.
19.00 Documentaire : American Supermarket. De Davido Ferrario. 6. Quel drôle de monde.
19.30 Magazine : Mégamix. De Martin Meissonnier.
20.25 Magazine : Ich liebe dich. De Patrick Jeudy. Grace Kelly.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : Sorcières.
20.41 Court métrage : Lark. De Spiro Kyriacou.
20.50 Documentaire : Cendres au vent. De Norbert Buse et Yacin Hehrlein (1re partie). *L'histoire de la chasse aux sorcières.*
21.15 Téléfilm : Nuit folle. De Klaus Weise, avec Michael Greiling, Michael Rastl.
22.40 Documentaire : Cendres au vent (2e partie).
23.05 Court métrage : Le Miroir aux lutins. D'Olivier Gillon.
23.25 Documentaire : Voyage en pays inconnu. De Jean-Claude Riga.
0.15 Court métrage : TV Buster. D'Anita Assal et John Hudson (15 min).

M 6

11.15 Magazine : Turbo (rediff.).
12.00 Série : Mariés, deux enfants.
12.30 Série : Notre belle famille (rediff.).
13.00 Série : Booker.
13.55 Série : Cosmos 1999.
14.55 Série : Soko, brigade des stups.
16.45 Musique : Flashback. Spécial années 70.
17.10 Série : L'Exilé.
18.05 Série : Enquêtes à Palm Springs.
19.00 Série : O'Hara.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Notre belle famille.
20.35 Magazine : Sport 6 (et à 1.05).
20.45 ▶ Cinéma : La Vengeance d'Hercule. ■■ Film franco-italien de Vittorio Cottafavi (1960).
22.30 Magazine : Culture pub. D'Anne Magnien et Christian Blachas.
23.00 Téléfilm : Eternelle Emmanuelle. De Francis Leroi.
0.30 Six minutes première heure.
0.40 Magazine : Nouba.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Trois Images d'Yrkalla.
22.25 Poésie sur parole.
22.35 Musique : Le Concert (donné le 16 novembre 1992 au Théâtre des Champs-Elysées). Œuvres d'Emmanuel Nunes par l'Ensemble Intercontemporain, dir. Kent Nagano.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.35 Concert (donné le 13 février 1992 à l'auditorium des Halles) : Mouvement lent pour quatuor à cordes op. 78, de Webern ; Quatuor à cordes nº 4 op. 37, de Schoenberg ; Quatuor à cordes nº 2 op. 15, de Zemlinski ; Presto pour quatuor à cordes, de Schoenberg, par le Quatuor Arditti.
22.33 Autoportrait. Par Jean-Yves Bosseur. Philippe Manoury, compositeur.
23.35 L'Oiseau rare. Par Michèle Lejeune et Maguy Lovano. Hommage à Martine Geliot, harpe. Œuvres de Tailleferre, Eben, Lemeland, Mozart, Hasquenoph.
1.00 Les Fantaisies du voyageur.

Le Monde

Le Trésor a ouvert une enquête

Trois banques françaises auraient saisi illégalement des avoirs irakiens

En 1992, trois banques françaises auraient saisi illégalement des centaines de millions de francs sur le milliard et demi d'avoirs irakiens gelés depuis l'invasion du Koweït par les troupes de M. Saddam Hussein en août 1990. Selon *l'Expansion* daté 4-17 février, le ministère de l'économie et des finances aurait demandé une enquête au Trésor, dont les conclusions seraient accablantes.

Parmi les trois établissements bancaires incriminés, les deux plus importants pourraient être la BNP et la Société générale, qui se refusent à apporter la moindre confirmation. Elles auraient pratiqué ce qu'elles appellent dans leur jargon de la compensation. *« Elles ont tout simplement aplati les fonds »*, explique un professionnel. En clair, là où il y avait des avoirs, elles les ont utilisés pour solder des comptes débiteurs de mêmes clients irakiens. Elles n'auraient d'ailleurs pas touché aux fonds de l'Etat irakien mais seulement à des avoirs privés.

Des opérations que les banques considèrent comme normales après avoir supporté des débits depuis plus de deux ans. Le ministère des finances est d'un avis totalement opposé. Les comptes étant gelés, les banques n'avaient *a priori* pas le droit d'y toucher, à moins d'en demander l'autorisation au Trésor, ce qu'elles n'ont pas fait. Tout aussi grave, les créanciers français de l'Irak ne manquent pas et les banques se sont servies les premières dans le milliard et demi de francs d'avoirs à mettre en face d'une ardoise totale évaluée à 34 milliards de francs.

Cette dette, qui ne sera sans doute jamais honorée, est constituée notamment de 10,5 milliards de francs de créances bancaires, dont 6 milliards qui ne bénéficiaient pas de la garantie de l'Etat *via* la Coface. Car, à partir de 1989, les entreprises qui ont signé des contrats avec Bagdad ont dû le faire à leurs risques et périls, l'Etat se refusant à les couvrir compte tenu de la situation financière de l'Irak. Faute de garantie, les entreprises ont dû offrir leur propre couverture à une partie des prêts consentis par les banques françaises à l'Irak. La mise en jeu de ses garanties ne se serait pas toujours faite facilement.

Mauvaise grâce

Elle pourrait expliquer à la fois la volonté des banques de se servir directement et la mauvaise grâce de la BNP et de la Société générale à exécuter, en juillet 1992, une saisie-arrêt sur ces mêmes avoirs irakiens. Selon un jugement d'octobre 1991 du tribunal de grande instance de Nanterre (Hauts-de-Seine), le ministère de la défense irakien est redevable de 22,9 millions de dollars au groupe de travaux publics Dumez. Dumez a tenté, en juillet 1992, de faire pratiquer une saisie-arrêt sur les comptes de l'Etat irakien, de la banque centrale irakienne et de la Rafidain Bank auprès de la BNP et de la Société générale.

Les deux banques avaient refusé de s'exécuter en considérant que, *« si l'Irak était débiteur, ce n'était pas le cas des deux banques irakiennes »*. L'affaire a été portée devant les tribunaux. Une première décision du tribunal, en janvier, penchait en faveur de l'entrepreneur de travaux publics. Il considérait que *« les banques n'avaient pas le pouvoir de se prononcer sur la qualité d'une procédure de saisie-arrêt, ni d'apprécier si les banques saisies sont des émanations ou pas de l'Etat irakien »*. La procédure judiciaire suit son cours. Le vrai problème, c'est que les banques incriminées auront sans doute du mal à fournir la totalité des avoirs en question à Dumez. Elles ne les ont plus. Elles s'en sont servies pour couvrir des débits.

E. L.

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon souhaitant cependant un supplément d'information

M. Léotard et les six autres inculpés bénéficient d'un non-lieu dans l'affaire de Port-Fréjus

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon, saisie de l'affaire de Port-Fréjus, a rendu, vendredi matin 5 février, conformément au réquisitoire du parquet général, un arrêt de non-lieu au bénéfice de M. François Léotard et des six autres personnalités locales, MM. Gilbert Lecat, Bernard Lecat, Michel Hemeide, Henri Meyer, André Vecchini et Marc Mascharpa, inculpées, elles aussi, en juin 1992, d'ingérence, trafic d'influence et corruption.

La chambre d'accusation se montre toutefois sévère pour le comportement de M. Léotard et elle souhaite un supplément d'information au sujet, notamment, de la construction, aux frais de la commune de Fréjus, d'un mur séparant la propriété de M. Léotard d'un espace de jeux ouvert au public.

LYON

de notre bureau régional

L'arrêt rendu vendredi matin 5 février par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon, présidée par M. Henri Blondet, affirme, au terme de l'information judiciaire ouverte à propos de l'affaire de Port-Fréjus, qu'il n'existe pas de *« charges suffisantes »* pour renvoyer devant le tribunal correctionnel M. François Léotard et les six autres inculpés. Elle conclut qu'il n'y a donc pas lieu de les poursuivre des chefs d'inculpation retenus l'an dernier contre eux.

Cet arrêt fait toutefois un cas particulier des chefs d'inculpation visant M. Léotard. Si la chambre d'accusation retient en faveur de l'ancien ministre le bénéfice de la prescription triennale pour constater *« l'extinction de l'action publique et dit qu'il n'y a pas lieu »* de le poursuivre *« du chef de corruption passive, d'ingérence et de trafic d'influence »* elle le fait *« sous réserve »*.

Les attendus

Elle se retourne en effet vers le parquet général de Lyon en lui demandant de prendre des réquisitions sur deux points : *« 1/ Sur les faits nouveaux d'ingérence et de complicité d'ingérence résultant des circonstances de la réalisation d'un mur et d'un grillage par la commune de Fréjus autour de la propriété de son maire et sur la poursuite de l'information des chefs de corruption passive, ingérence, corruption active, complicité d'ingérence, délits connexes ; 2/ Sur la requalification des faits dont la chambre d'accusation a été saisie sous la qualification de coups et blessures volontaires, violences et voies de faits ayant entraîné la mort sans intention de la donner. »* La chambre d'accusation a délégué son président *« pour procéder audit supplément d'information »*, en précisant que celui-ci *« pourra en particulier ordonner l'expertise médico-légale des circonstances du décès de François Espanol »*, le fils du principal plaignant.

Les attendus de l'arrêt de la chambre d'accusation se révèlent en effet très critiques sur l'attitude de M. Léotard et les circonstances dans lesquelles celui-ci est devenu propriétaire de sa bastide de Fréjus et des travaux réalisés sur cette maison. Ils indiquent notamment : *« M. Léotard, maire de Fréjus, (...) a en plusieurs circonstances transgressé les devoirs de sa charge en prenant des intérêts de nature à compromettre son indépendance dans des entreprises soumises au contrôle de son administration, se plaçant ainsi dans des situations où le soupçon de corruption pouvait l'atteindre. (...) Si la corruption respective de MM. Léotard et Meyer n'a pu être démontrée, il n'en reste pas moins que l'information a ainsi permis d'établir les éléments constitutifs d'une ingérence du maire de Fréjus. (...) Les époux Léotard ont bénéficié, en particulier depuis 1986, de surprenants abandons de créances pour un montant total de 429 316,56 F non facturés. (...) Les travaux ainsi non facturés pourraient s'analyser comme des dons ou présents constituant l'un des éléments d'une corruption passive de François Léotard s'il était établi que le maire de Fréjus a faussé le mécanisme des appels d'offres au bénéfice de ces entrepreneurs. »* (...) *« Il convient en conséquence*, souligne à ce sujet la chambre d'accusation, *de communiquer la procédure à M. le procureur général pour qu'il prenne ses réquisitions sur l'inculpation supplétive de François Léotard du chef d'ingérence... »*

Il apparaissait ainsi, vendredi matin, que le non-lieu prononcé ne ponctuait pas complètement l'affaire de Port-Fréjus.

ROBERT MARMOZ

M. Laurent Fabius invité du « Grand Jury RTL - *le Monde* »

M. Laurent Fabius, premier secrétaire du parti socialiste, député de Seine-Maritime, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 7 février de 18 h 30 à 19 h 30.

L'ancien premier ministre répondra aux questions de Patrick Jarreau et d'André Passeron du *Monde* et de Richard Arzt et de Dominique Pennequin de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

La mise en œuvre des réformes en Russie

Nouveau coup de colère de M. Eltsine contre certains de ses ministres

MOSCOU

de notre correspondant

Est-ce parce que l'inflation s'emballe, que la situation politique est bloquée et que les préparatifs du référendum d'avril tournent au cafouillage ? Boris Eltsine a en tous cas manifesté, jeudi 4 février, sa mauvaise humeur, et il a choisi de le faire dans le style qu'il affectionne : en lançant une volée de bois vert à plusieurs de ses ministres, rendus responsables de la hausse des prix et coupables de *« beaucoup parler et de ne rien faire »*.

Le « coup de gueule » présidentiel a retenti au cours d'une réunion du conseil des ministres : ses victimes principales en furent le ministre de l'économie, M. Nietchaev, et le ministre du commerce extérieur, M. Glaziev. Le premier nommé est en quelque sorte un habitué : en septembre dernier, il avait déjà reçu les reproches cinglants de M. Eltsine, qui, dans un discours devant le Parlement, avait également eu des mots très durs pour le précédent ministre du commerce extérieur, M. Aven, démissionnaire en décembre dernier. Parmi les reproches jetés pêle-mêle par le président, figurent la hausse des prix mais aussi celle des salaires en décembre et en janvier (25 % pour les prix et 50 % pour les salaires, à en croire M. Eltsine), la distribution incontrôlée de crédits mais aussi le retard apporté aux investissements, le *« pillage »* commis par les banques commerciales, la non-application de la loi sur les faillites, l'absence de coordination entre le ministère des finances, celui de l'économie et la Banque centrale...

Visiblement sous l'effet d'un récent entretien téléphonique avec le président bulgare Jelo Jelev, et aussi de sa visite en Inde, le président Eltsine a d'autre part reproché au ministère du commerce extérieur de négliger les échanges avec l'Europe de l'Est, et s'est demandé s'il ne serait pas temps de cesser de *« convertir les usines d'armement à la production de casseroles »*. M. Eltsine a en effet découvert qu'existait, notamment en Inde, un *« marché colossal »* pour les armements, et expliqué qu'on ferait bien d'en tenir compte. Ce thème – la nécessité de remettre en marche les usines d'armement – a également été évoqué au cours de la seconde partie de ce conseil des ministres, alors que le président avait quitté la séance, et le nouveau premier ministre, M. Tchernomyrdine, a, à son tour, critiqué en termes sévères certains membres du gouvernement.

De son côté, le jeune vice-premier ministre chargé des finances, M. Boris Fiodorov, qui affiche une assurance chaque jour plus grande, n'hésite plus, après avoir remis à sa place M. Tchernomyrdine quand ce dernier avait tenté d'introduire un contrôle des prix, à reprocher ouvertement à l'ancien premier ministre Egor Gaïdar de ne pas avoir tenu ses promesses de rigueur : *« La rigueur monétaire n'a pas échoué, dans la mesure où n'elle jamais existé. »*

Un cran au-dessus, le vice-président Routskoï affirme pour sa part qu'en 1992 il n'y a eu *« aucune espèce de réforme, mais seulement une entreprise de destruction de l'économie russe »*. Au train où vont les choses, la grosse voix de M. Eltsine risque de se perdre dans la cacophonie générale.

JAN KRAUZE

EN BREF

□ **RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : le censeur censuré.** – Le premier ministre centrafricain, M. Thimothée Malendoma, a annoncé, jeudi 4 février, à Bangui, qu'il avait décidé de démettre de ses fonctions son ministre de la communication, de la jeunesse, des sports, des arts et de la culture, M. Tony Da Silva, pour ses tendances à la *« censure systématique »*. Le chef du gouvernement centrafricain a justifié sa décision par la *« désinvolture outrancière »* dont M. Da Silva aurait fait preuve, selon lui, depuis début janvier, en refusant d'appliquer un décret portant sur l'accès des partis politiques aux médias d'Etat.

□ **RFM : dépôt de bilan.** – Le réseau RFM, en difficultés financières, a déposé son bilan jeudi matin 4 février. Cette décision a été annoncée par l'administrateur provisoire de ce réseau, Mᵉ Hubert Lafont. Les banques du groupe britannique Crown Communications, actionnaire principal de RFM, avaient jusqu'à mercredi soir pour apurer le passif de l'entreprise. Or, a précisé Mᵉ Lafont, *« l'argent n'est pas venu »*. Le tribunal de commerce de Nanterre (Hauts-de-Seine) doit examiner le dossier la semaine prochaine et mettre en redressement judiciaire cette radio qui employait trente-deux salariés, dont cinq journalistes.

□ **M. Balladur (RPR) : « Pas de nouvelle réforme du système audiovisuel ».** – M. Edouard Balladur, député RPR de Paris, a déclaré, jeudi 4 février, sur France-Inter, que *« sa tendance personnelle, c'est de ne pas faire la x-ième réforme du système audiovisuel français »*. Soulignant qu'il ne souhaite pas de remise en question d'ARTE ni du Conseil supérieur de l'audiovisuel, l'ancien ministre de l'économie a jugé que *« l'on a trop souvent changé les modalités d'organisation de l'audiovisuel »*. Il se propose plutôt, éventuellement, de *« faire évoluer les choses petit à petit, de façon très pragmatique »*. *« Grosso modo, l'équilibre entre chaînes publiques et chaînes privées est convenable*, a-t-il notamment déclaré. *Je ne vois pas de raison majeure de le changer. »*

□ **RMC : M. Bérégovoy favorable à une coopération franco-marocaine.** – Le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, qui venait de s'entretenir, à l'hôtel Matignon, avec le prince héritier du royaume du Maroc, a déclaré, jeudi 4 février, à propos de l'avenir de Radio-Monte-Carlo, auquel s'intéressent plusieurs acheteurs potentiels (*le Monde* du 5 février) : *« Il serait intéressant qu'entre la France et le Maroc, autour de RMC, puisse s'établir une bonne coopération. Sous quelle forme ? J'ai demandé que les discussions soient ouvertes et qu'elles soient engagées dans un esprit ouvert. »*

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Sans visa » folioté 27 à 34

Le numéro du « Monde » daté 5 février 1993 a été tiré à 489 140 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Heures locales » : l'âge de raison de la décentralisation

A l'occasion de la préparation du XIᵉ Plan un rapport examine l'évolution des structures locales au cours des dix dernières années. Il dénonce les pouvoirs trop importants des maires et l'absence de contrôles suffisants dans les domaines financiers ou juridiques.
Egalement au sommaire de ce supplément de huit pages : un dossier sur les cimetières et une enquête à Albertville dans la série « Cités ».

Le Monde

SANS • VISA

Cayenne aux grands hommes



Coincée entre l'ultratechnicité vite ennuyeuse des sites spatiaux et le souvenir embarrassant d'un bagne qu'elle n'abrita pourtant jamais sur son sol, la petite capitale guyanaise, en son île, dispose d'atouts, naturels ou historiques, que pourraient lui envier bien des grandes cités.

CAYENNE : hier le bagne, aujourd'hui Ariane. N'en demandez pas plus à nos mémoires ! Pourtant, elles se trompent : les bagnards crêchaient loin sur l'océan, dans l'archipel du Diable, et c'est fini depuis un demi-siècle (1) ; quant à Kourou, *« ils vivent en vase clos là-bas, les ingénieurs métra avec leurs fusées, face à l'île aux bagnards, justement... »*.

Le chef-lieu de la dernière possession européenne sur le continent américain, le plus vaste de tous les départements français, émargea certes aux pénitenciers comme il profite aujourd'hui des rampes de lancement. Mais, à l'instar de ces « bonnes familles » qui cachent soigneusement le vol ou l'industrie vulgaire à l'origine de leur fortune, Cayenne a toujours affecté, et maintenant plus que jamais, de mener sa vie propre.

Il faut reconnaître que les apparences sont pour elle quand, venant de l'aéroport Rochambeau, on la découvre – après un morceau de forêt saine et un centre universitaire rouge et noir, tout frais, tout neuf, – confortablement disposée sur la langue d'une immense île fluvio-maritime ; sans faubourgs minables ou usiniers mais avec des devantures drôles ou sages : papeterie-mercerie-confiserie La Conscience, supermarché Voltaire, Comptoirs chinois, Magasin Frangié ; rangée au cordeau autour de la cathédrale Saint-Sauveur, reflet pieux de la monarchie de Juillet, sanctuaire jumeau de Saint-Jean-Baptiste-de-Grenelle, à Paris ; aux petits soins avec ses bâtiments publics d'un classicisme inattendu sous ces latitudes : fort Grand-Siècle, préfecture squattant un monastère jésuite Louis XV, etc.

Les bordels, comme leur étymologie y oblige, sont restés au-delà de la Crique, surnom fallacieux d'un vieux canal séparant sans pitié les rues « convenables » des autres, peuplées, elles, de clandestines surinamaises ou de Brésiliennes en fin de course ; leur clientèle naturelle, pêcheurs du Nordeste à mines patibulaires et âmes candides, a intérêt à être discrète, sur ses bateaux de bois, ancrés dans le dos de la ville, au-delà de la pointe des Amandiers, promenade des familles honnêtes, surplombant les vagues lourdes et brunes de limon amazonien.

Le ton, à Cayenne (soixante-cinq mille âmes, soit plus de 60 % de la population totale du département, étrangers en situation irrégulière non compris) est donné par la bourgeoisie noire ou mulâtre (agrémentée de quelques prospères Syro-Libanais socialistes) ; cette classe de créoles colorés, férue d'humanités classiques, incroyablement à cheval sur convenances et préséances, est chouchoutée par ordre de Paris – il faut pouvoir lancer Ariane en paix ! – depuis de Gaulle qui vint au moins trois fois inspecter les lieux. Ces citoyens choyés ne se privent donc pas de terroriser les préfets dont aucun, dit-on, n'a jamais osé glisser un mot, en public, sur les préjugés meurtriers professés parmi les Noirs à propos des pauvres Amérindiens, heureusement à l'abri d'une sylve compacte couvrant 90 % des 90 000 kilomètres carrés du territoire (2) et également à propos des réfugiés laotiens de Cacao, venus en 1977, pourtant infatigables paysans alimentant la bureaucratie de Cayenne en verdure fraîche.

Coûteux miracle du paternalisme, enclave de bonheur pépère, frissonnant délicieusement aux grognements assourdis des misères continentales, épargnée même par les ouragans naturels, l'île de Cayenne n'a pas besoin de rappeler qu'elle abrite des serpents à sonnette pour prétendre au rôle de mini-paradis terrestre. Surtout si on lui accole la liste de ce que le sol insulaire ne demande qu'à produire : maïs, manioc, vanille, sucre, café, riz, tabac, girofle, muscade, poivre, rocou (3), indigo, cacao, coton, etc. Sans parler des abricotiers de Saint-Domingue, de l'acajou-pomme, du sapotillier et de l'ananas le plus goûteux du monde, justement baptisé « de Cayenne », à l'instar d'une excellente variété de poivre et d'une canne sur laquelle s'est bâtie une grosse portion de la fortune sucrière du Brésil.

Ce minuscule damier urbain, jeté, comme par amusement d'un démiurge en pleine nature, cette terre démographiquement vide, cette *« France équinoxiale »*, ce département en forme de cœur (ou de côtelette), entretenu de l'extérieur et donc échappant aux salissures du développement, a joué un rôle totalement oublié dans l'histoire de France ; a aimanté vers lui, à l'époque où y venir nécessitait des mois de navigation périlleuse, des savants universels comme le géodésien La Condamine (1701-1774) qui ramena de Cayenne une *« résine élastique »* nommée *cahauchou*, appelée à la fortune sous une autre orthographe ; le naturaliste prussien Humboldt (1769-1839) ou Arago (1786-1853), ministre de la guerre et surtout théoricien du scintillement des étoiles ; a enflammé longtemps imaginations et convoitises des métropolitains, sans doute allumées par les visions d'un navigateur allemand, le chevalier Philippe de Hutten. Vers 1540, de retour de la future Guyane, il décrivit, selon le géographe dano-français Malte-Brun père, *« une ville habitée par les Omégas, remplie de maisons dont les toits brillaient avec l'éclat de l'or »*.

On nageait en plein Hergé. Des contes, on passa vite aux comptes. La modeste cité sudiste au doux nom de chef indien – fondée telle Rome entre sept collines par la Compagnie du Nord, en 1643, année où la France passa de Louis XIII à Louis XIV – devint vite le théâtre d'un joyeux népotisme, dès lors trait de mœurs local parmi d'autres (4).

Tour à tour exercèrent ici leurs talents le neveu-amiral de Gabrielle d'Estrées, ex-favorite de Henri IV, marin qui eut au moins le mérite de reprendre la Guyane à *« ce gouvernement de marchands de fromage »* – entendre la Hollande protestante ; de 1706 à 1764, le père, le fils et le petit-fils d'Orvilliers gouvernèrent héréditairement la colonie ; un livre récent – *la Guyane sous l'Ancien Régime*, de Jacques Michel – révèle que l'intègre Turgot, coqueluche des historiens, avait, sous les tropiques, son dossier noir.

De 1762 à 1765, le futur ministre des finances fut le cerveau d'un groupe de spéculateurs qui, à coups de fonds publics, expédièrent plus de dix mille malheureux Européens dans une Guyane impréparée, notamment à Kourou, sous le commandement du propre frère de Turgot, *« un fol et un fripon en même temps »* (Choiseul, ministre de Louis XV). Abandonnés à leur sort, la plupart des colons moururent ou regagnèrent la métropole, ne laissant derrière eux qu'une soixantaine de familles installées tant bien que mal à Cayenne.

Des procès s'ensuivirent en France au cours desquels, d'après les trouvailles de Jacques Michel, le clan Turgot s'arrangea pour faire condamner des lampistes, voire des innocents, contrariant, selon des méthodes comparables à celles employées de nos jours lors d'« affaires » impliquant des politiciens, les tentatives judiciaires de rouvrir le dossier. Quand Louis XVI, plus tard, appela Turgot, l'abbé Galiani écrivit à Mme d'Epinay : *« Son administration des finances ressemblera à la Cayenne de son frère »*. Le renvoi du ministre par le roi, en 1776, ne fut donc peut-être pas la *« terrible erreur »* dont on nous bassine depuis deux siècles.

De notre envoyé spécial
Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Lire la suite page 30

(1) Le décret Lebrun-Daladier supprimant les travaux forcés en Guyane est de 1938 mais la guerre mondiale et l'inertie administrative firent que les ultimes bagnards se réembarquèrent en 1953.

(2) Entre la frontière orientale de la Guyane et l'Amazone, dans l'actuel Brésil, la France exerça longtemps sa souveraineté sur un territoire aussi étendu que le présent département. Par suite d'une erreur ayant échappé aux diplomates français lors de la signature des traités d'Utrecht (1713-1715), le Brésil, à partir de 1840, revendiqua cette « seconde Guyane française ». En 1895, de sanglants combats franco-brésiliens se déroulèrent *in situ*. Le traité de Berne, en 1900, arbitré par la Suisse, traça la frontière orientale restrictive actuelle. Sur la limite occidentale, le Surinam (ex-Guyane néerlandaise), en dépit d'un arbitrage du tsar de Russie, en 1888, nous réclame encore aujourd'hui 4 000 kilomètres carrés...

(3) Teinture rouge extraite du rocoyer.

(4) Sur l'affairisme, la concussion et le déficit en Guyane contemporaine, voir *le Monde diplomatique* d'août 1992 et *le Monde* du 28 octobre 1992.

AU SOMMAIRE

L'île perplexe

NEVIS

LA-HAUT, dans un ciel bleu de mer, la dame des neiges est drapée d'une voilette de nuages. Il en est ainsi depuis au moins cinq siècles. 1493 : l'amiral, faute d'approcher une grande terre, tire des bords désespérés entre une kyrielle d'îles parfumées, grandes parfois comme des mouchoirs brodés, et qu'il baptise, pour se les approprier. Celle-ci sera donc, à cause du voile constamment accroché à ce pic montagneux sorti de l'Ancien Monde, « Nuestra Senora de las Nieves ». Après quoi, abandonnant ces « Indes occidentales », Christophe Colomb s'en retournait rendre des comptes et des soupirs à Isabelle la Catholique.

L'île attendra 1628 et ses premiers colons anglais pour se faire connaître sous l'appellation raccourcie de Nevis. Avec sa proche voisine Saint-Christopher (abrégée, elle, en Saint-Kitts), elle sera la base avancée de l'Empire britannique des Amériques. Depuis 1983, ces deux îles, réunies dans un système politique fédéral qui laisse à la plus petite, Nevis (93 km²), un zeste d'autonomie, sont indépendantes et disposent d'un siège commun à l'ONU.

De cette longue période anglaise, Nevis a gardé une langue et une couleur, le noir. A la fin du XVIIIe siècle, dix mille esclaves africains travaillaient sur l'île. Elle en a aussi conservé quelques souvenirs : sur la place de Charlestown (2 000 habitants), un monument aux morts de la Grande Guerre se dresse à côté d'une mitrailleuse saisie aux Allemands et verdie d'humidité. L'organisation scolaire y est également toute britannique, et les écolières suivent les cours en uniforme, jupes marron et chemisiers blancs. Une collection d'églises, le plus souvent anglicanes, méthodistes ou baptistes, rythment le paysage, luxuriant comme il se doit. Quant aux maisons de maîtres des plantations, elles sont devenues des hôtels, souvent dirigés par des représentants de Sa Gracieuse Majesté. Le gazon y est frais tondu, et quand le dîner est prêt, la cloche sonne deux fois. Après, des oiseaux charmants picorent les miettes des repas.

Cela ressemble à de la sérénité, mais là-haut, la dame ne quitte toujours pas sa voilette de nuages. Comme si Nevis, île des Petites Antilles, hésitait encore sur son sort. A portée de bateau rapide ou d'avion léger, d'autres terres ont déjà basculé du côté des cartes postales. Version élitiste comme Peter Island, minuscule île-hôtel, au large de la britannique Tortola, qui appartient à deux Américains, marchands de savon. Tout y est beau, propre et destiné à détendre les hommes d'affaires stressés qui, au petit déjeuner (composé de produits venus de Floride), peuvent cependant parcourir le *Times Fax*, version concentrée du *New York Times*. Le ciel, la mer, les plages, les bougainvillées touchent à la perfection aseptisée.

Version « charter », Sint-Maarten, est une province hollandaise qui côtoie Saint-Martin, commune française. Là tout n'est qu'or, argent et électronique. C'est une île hors-taxe qui, parfois, « blanchit » d'autres commerces. Et chaque jour, du lever du soleil au crépuscule rouge cendre, des avions gros porteurs y déversent des cargaisons de touristes avides d'achats bon marché. Un grand aéroport, certains Nevissians en rêvent, justement. Il est vrai que l'actuel flirte de si près avec le bord de mer que seuls de petits bimoteurs peuvent y décoller. Une piste allongée propulserait, à coup sûr, l'île sur une autre planète. Un saut qui mérite réflexion.

Certes, depuis longtemps, la canne à sucre a été oubliée (Saint-Kitts, elle, en poursuit l'exploitation) et ce n'est pas le coton, exporté au Japon, qui peut suffire à faire vivre Nevis. Déjà, un premier pas a été franchi en direction du tourisme avec un hôtel de la chaîne Four Seasons qui offre deux cents chambres luxueuses, un golf dix-huit trous et des courts de tennis. Un groupe français, la Lyonnaise des eaux-Dumez, a participé à sa construction, et c'est un cabinet d'architectes parisiens qui l'a dessiné. En rythme de croisière, l'établissement emploie cinq cents personnes, la plupart (hormis les cadres), originaires de Nevis.

Nevis, 9 000 habitants dont un tiers a moins de quinze ans. Des jeunes souvent condamnés à tourner en rond. A l'exemple de Telbat, trente-deux ans, qui, après des études d'électronique en Angleterre, est revenu ici enseigner les mathématiques. Il vit dans un village, Brickklin (400 habitants), et il se demande à quoi sert un système éducatif qui contraint ceux qui en bénéficient à faire leurs valises.

A Nevis, se succèdent les départs et les retours, tout comme se succèdent les cases aux couleurs vives et celles aux façades ternies, abandonnées. Le long des petites routes défoncées qui serpentent autour du pic volcanique, des chantiers abandonnés attendent des jours meilleurs. Charlestown, un gros bourg en quête de mémoire, célèbre l'enfant du pays, un dénommé Alexander Hamilton, qui fut l'un des inspirateurs de la Constitution américaine. Et attend le prochain cargo rouillé, chargé d'aliments pour animaux et de voitures japonaises très prisées des chauffeurs de taxis locaux.

Reste, malgré tout, le sable éternel et blanc des longues plages bercées de cocotiers, une eau turquoise et légère, et les coquillages ramassés à pleines mains. Pour mettre autour du cou, comme un collier de nuages de mer.

De notre envoyé spécial

Bruno Caussé

Guide

• **Avec qui ?** Le voyagiste Ultramarina, spécialisé notamment dans la plongée sous-marine, propose aux amoureux des îles situées dans les Petites Antilles, un programme à la carte. Vol Paris/Saint-Martin/Nevis à partir de 4 170 F (en période verte), tarifs hôteliers, etc. Renseignements à Nantes au 40-89-34-44 et à Paris au 05-04-06-63.

Quand ? La meilleure saison s'étend de décembre à mars-avril, époque où les températures de l'air et de l'eau s'équilibrent parfaitement, autour de 27°C.

S'y loger. Aménagés dans d'anciennes plantations dont ils portent souvent le nom, les hôtels pratiquent un style d'accueil à l'anglaise. Ainsi Montpelier Plantation (Nevis, tél. : (19) 1-809-489-3462, fax : (19) 1-809-494-2932) est installé sur les hauteurs de l'île, au milieu d'un jardin parsemé de flamboyants. Seize chambres y sont proposées en bungalows individuels (8 100 F pour sept nuits en chambre double sans les repas). A disposition : piscine, tennis et plage privée avec possibilité de pratiquer le ski nautique. L'une des propriétaires, Celia Milnes Gaskell, parle un français délicieux. De son côté, Nisbet Plantation (Nevis, tél. : (19) 1-809-489-9325, fax : (19) 1-809-469-9864) donne directement sur une plage protégée par un récif de corail. Vingt-six chambres dans treize bungalows, piscine, tennis et criquet : de 7 700 à 9 850 F pour sept nuits en chambre double et en demi-pension.

S'y restaurer. La cuisine des hôtels est à dominante anglaise, relevée parfois d'épices locales. Pour les plats plus typiques, quelques petits restaurants font parfaitement l'affaire. Sur l'île de Saint-Kitts, Rawlins Plantation (tél. : (19) 1-809-465-6221) offre un buffet varié où se mêlent les parfums.

S'y divertir. Plongée avec ou sans bouteilles, voile, planche à voile et ski nautique. La nuit, l'animation se concentre dans les hôtels. Ne pas hésiter à faire quelques sauts de puce, en avion ou en bateau, pour, en une journée, découvrir les îles alentour. •

Sabots de sable

ADRAR

LAISSER entrer en soi le silence et l'espace. Avaler des galops fous vers un horizon que rien n'arrête. Rire aux premières dunes escaladées. Pour, enfin, se livrer simplement au martèlement des chevaux cheminant au pas sous le soleil. Passé le labyrinthe de la palmeraie, face au désert, la caravane a mis un certain temps à retrouver l'allure des anciens voyageurs. La veille, il est vrai, c'était encore Alger, grouillante malgré le couvre-feu. Puis, dans la soirée, Adrar, la ville d'argile qui respire déjà l'Afrique, avec ses portiques soudanais et ses murs dentelés. Naguère, quand les frontières ne s'étaient pas encore fermées, les caravanes venues du sud, du Mali ou du Niger, faisaient étape ici, après avoir traversé le redoutable désert du Tanezrouft. Elles ramenaient de la poudre d'or et des esclaves. La peau des habitants s'est brunie à ce commerce-là.

A l'arrivée, dans les rues, on croise des regards qui ne se dérobent pas. Une voix rauque flotte, qui appelle à la prière. Très vite, Max fait les honneurs de sa maison. Elle est pleine d'enfants qui vivent là et s'en vont un jour sans rien dire. A côté de sa chambre, ce gros bouddha de cent kilos a installé son cheval. Vieille habitude héritée du temps où il servait, comme il dit, *« dans l'Arme »*, c'est-à-dire dans la cavalerie. Ancien spahi, puis méhariste, ce Français a choisi, après l'indépendance, de rester en Algérie et de ne plus jamais retourner à Lille. Depuis, il élève des chevaux et, assis en tailleur, raconte à ses clients de passage des histoires de légende. Celle, par exemple, de cet officier blessé qui, sur le point d'être amputé, murmure au chirurgien de *« sauver la main de bride »*. Ou celle de ce cavalier arabe qui, pour dresser ses chevaux à la fantasia, leur labourait le flanc à coups d'éperon avant de saupoudrer les plaies avec du sel, afin qu'ils se souviennent de ses leçons...

D'oasis en oasis, c'est Max qui a bouclé ce circuit. Avec, chaque soir, les dattes, le lait et le thé à la menthe, en attendant le couscous. Repu et rompu, on n'aura plus ensuite qu'à se laisser glisser dans le sommeil. Un sommeil peuplé des images fortes de la journée. Comme cette casbah accrochée au rocher, brune et déchiquetée, brouillant l'ordonnancement régulier de jardins croulant sous tomates et salades. On y grimpe, poursuivi par une nuée d'enfants qui, pour un rien, s'enfuient en riant. On bute sur des pans de maisons écroulées, des murailles fondues, des briques éparpillées portant encore l'empreinte des doigts qui les façonnèrent. Plus bas, dans une cave pompeusement baptisée musée, des gamins montrent, pêle-mêle, des règles, des cahiers d'écolier, une selle de chameau, un livre de prière et une musette d'osier qui servit sans doute à nourrir les chevaux des guerriers. Plus tard, on cheminera dans les ruelles sombres de Tamentit, forteresse à demi ensevelie, avant de se faufiler entre les palmiers, à l'ombre desquels d'éphémères silhouettes passent puis se noient dans la lumière.

Au fil des étapes, au pas balancé du cheval, on apprend à apprécier les infimes variations d'un désert qui n'est jamais le même. A distinguer le gravier qui roule sous les sabots, de la sebkhra, cette croûte salée boursouflée par des eaux souterraines. A laisser ses pensées vagabonder sur les ondulations qui rythment le sable de l'erg, balayé par le vent. A identifier, sans se tromper, les traces d'un chacal ou celles d'un renard. A repérer, d'un seul coup d'œil, les foggaras, ce réseau de puits et de canalisations qui irrigue les palmeraies. On en retrouve parfois, recouverts par le sable, à une dizaine de kilomètres des villages. Et on raconte des histoires de chevaux qui, soudain, s'y engloutirent...

De notre envoyé spécial

Jean-Louis André

▶ Randonnée équestre d'une semaine dans la vallée du Touat, Sahara algérien. Niveau requis : être à l'aise aux trois allures. Prochains départs : du 13 au 20 février, du 20 au 27 février et du 27 novembre au 4 décembre. Prix : 4 970 F par personne en pension complète avec hôtel, hébergement chez l'habitant et bivouac. Non compris l'acheminement aérien jusqu'à Adrar (environ 4 000 F A/R de Paris, 2 200 F de Marseille). Renseignements : Bruno Rouan, Cheval nomade, 84480 Bonnieux, tél. : 90-04-72-01.

Quand Air France solde

Révolution tarifaire chez Air France (*le Monde* daté 31 janvier-1er février). A partir du 6 février, la compagnie nationale proposera, chaque semaine, quelques jours avant le départ et sur certains vols, des places soldées. Baptisés « Coups de cœur », ces rabais de dernière heure seront annoncés tous les lundis, sur Minitel (3615 Air France) et *via* le réseau des agences de voyages. Ils s'appliqueront aussi bien aux liaisons européennes qu'aux vols long-courriers. Quelques exemples pour la semaine du 6 février, au départ de Paris et en aller-retour. New-York : 2 100 F, Chicago : 2 995 F, San-Francisco : 3 495 F, Londres : 680 F, Madrid : 1 090 F, Rome : 1 380 F et Copenhague : 1 390 F. Il en ira de même au départ des villes de province (Bordeaux, Nantes, Nice, Marseille, Toulouse, etc.) avec, par exemple, un vol de Lyon vers Londres à 992 F ou vers Rome à 1 350 F.

Ces « Coups de cœur » seront proposés en classe économique et soumis à certaines contraintes, à l'instar de tous les tarifs réduits existants : réservation et règlement simultanés, au plus tôt sept jours avant le départ pour les destinations européennes et quatoze jours pour les long-courriers. De même, ces billets ne seront pas remboursables et les dates d'utilisation non modifiables. On pourra directement réserver sa place sur Minitel et bénéficier d'une option à confirmer dans les vingt-quatre heures, avec paiement dans une agence de voyages. Détail important : les places ainsi soldées seront limitées à un quota de 5 % de la capacité totale de chaque vol concerné. Ainsi, les premiers arrivés seront les premiers servis.

Profitant de la libéralisation quasi totale des tarifs aériens effective depuis le 1er janvier, Air France a donc choisi d'écouler à moindre prix ses « invendus » en s'adressant directement au grand public et non pas exclusivement au réseau parallèle des soldeurs (voir l'article paru dans « le Monde Sans Visa » du 5 décembre, « Voler léger »). De plus, les indicateurs d'horaires des vols de la compagnie nationale ne comporteront plus, désormais, de tarifs, ces derniers étant modulés tout au long de l'année, en fonction des flux de trafic. Une « première » en Europe continentale.

F. E.

Carnavals

Certes, il y a Venise, qui masque, par sa magnificence et son prestige, tous les autres carnavals de la péninsule italienne. Et pour cause. A l'origine, parodie des divers pouvoirs, violence ritualisée, débauche masquée, le Carnaval de Venise a, peu à peu, perdu de sa folie pour devenir, notamment sous la pression touristique, un spectacle où l'on regarde plus qu'on agit. Et quel spectacle ! Cette année, le Carnaval, qui se tient du 12 au 23 février, est dédié à Carlo Goldoni, dans le cadre de la célébration du bicentenaire de sa mort, le 6 février 1793 à Paris. Avec, notamment, place Saint-Marc, la reconstitution d'un théâtre du XVIIIe siècle où seront présentées plusieurs de ses comédies.

De nombreux voyagistes dont Nouvelles Frontières (tél. : 42-73-10-64) et Images du Monde (tél. : 44-24-87-88), ainsi que les spécialistes de l'Italie (la CIT, Donatello, etc.) programment ce carnaval à l'occasion duquel les hôtels de la chaîne Ciga (tél. : 05-05-24-42) proposent des forfaits de trois ou cinq nuits à l'Europa Regina, au Danieli ou au Gritti. De son côté, le Cipriani propose dans sa dépendance du Palazzo Vendramin un forfait de deux nuits (7 000 F pour deux personnes) comprenant le petit déjeuner, deux dîners, le parking ou le transfert de l'aéroport. Et ce jusqu'au 18 mars. Renseignements auprès de la chaîne Relais et Châteaux (tél. : 47-23-41-42).

Toujours en Italie, mais sur la côte toscane, la ville de Viareggio (à 25 kilomètres de Pise) fêtera, du 7 au 23 février, la 120e édition d'un carnaval célèbre pour ses défilés d'imposants chars allégoriques en papier mâché mettant en vedette des caricatures de personnalités de la vie politique nationale et internationale. Au programme, quatre défilés (les 7, 14, 21 et 23 février), deux gigantesques feux d'artifice (les 21 et 22 février) et de multiples manifestations. Renseignements à l'Office du tourisme italien, 23, rue de la Paix, 75002 Paris (tél. : 42-66-03-96).

Ailleurs dans le monde, mentionnons les carnavals de Santa-Cruz de Tenerife, aux Canaries (Ciga Hôtels), de Malte (Office du tourisme ; tél. : 48-00-03-79) et, de l'autre côté de l'Atlantique, ceux de Québec (Canadien National ; tél. : 47-42-76-50) ou de La Nouvelle-Orléans (Planète ou Kuoni, par exemple ; renseignements dans les agences de voyages). A noter aussi la brochure spéciale que leur consacre Le Tourisme français (dans les agences) avec, notamment, le carnaval de la Martinique.

Sans oublier, à notre porte, le 109e Carnaval de Nice, qui se déroulera du 18 février au 7 mars, sur un thème d'actualité, l'Europe. Avec, pour temps forts, les chars et les grosses têtes burlesques des Corsi et les batailles de fleurs. Et la volonté de faire évoluer cette fête traditionnelle vers une fête plus imaginative intégrant des formes, des chorégraphies et des musiques nouvelles. Renseignements auprès du comité des fêtes, 5, promenade des Anglais, B.P. 129, 06003 Nice cedex 01 ; tél. : 93-87-16-28.

Sélection établie par Patrick Francès et Danielle Tramard.

TÉLEX

Seconde édition du Salon « Voyage Prestige », du 11 au 13 février dans les salons de l'hôtel George-V, à Paris, avec, de 10 à 19 heures, les meilleurs spécialistes du tourisme d'exception et des voyages de qualité. Renseignements au 42-56-55-00.

Croisière juridique à bord de *l'Horizon* de la compagnie Chandris, du 3 au 11 avril, sur le thème « Le nouvel espace économique européen, une nouvelle chance pour l'entreprise ». Conférences et ateliers aborderont les domaines sociaux, économiques, financiers, fiscaux, comptables et juridiques tandis que le navire voguera dans les Caraïbes : Puerto-Rico, Fort-de-France, Barbade, Sainte-Lucie et Antigua. A partir de 12 000 F de Paris. Plaquette spéciale à demander au 35, rue Etienne-Marcel, 75001 Paris ; tél. : 40-41-09-22.

Deux superbes voiliers à l'affiche de la brochure croisières du voyagiste Zénith (agences de voyages), le *Star-Clipper* et le *Star-Flyer*. Le premier vogue dans les Caraïbes au printemps, au départ de Saint-Martin, avant de venir croiser en Méditerranée, le long des côtes françaises ou autour de la Corse, de la Sardaigne et de l'île d'Elbe. Le second reste fidèle toute l'année aux Caraïbes qu'il sillonne à partir d'Antigua.

Lettres d'Orient

Javanais, phénicien, arménien, gujarati... Cinquante-deux langues orientales peuvent être éditées par l'Imprimerie nationale qui possède un « trésor » de plusieurs milliers de caractères constitué au XIX[e] siècle, dans la foulée de l'expédition d'Egypte de Bonaparte, et en liaison avec la vogue littéraire et scientifique pour les cultures de ces pays.

« *JE diroi peu de choses des sciences que ce peuple cultive depuis plusieurs siècles dans toutes leurs branches; je citeroi seulement son écriture singulière. Elle n'est pas tracée de gauche à droite, comme celle des Européens; ni de droite à gauche, comme celle des Arabes; ni de bas en hout, comme celle des Chinois; mais obliquement et d'un angle du popier à l'autre, comme celle des domes d'Angleterre.* » Si le capitaine Samuel Gulliver, deux ou trois siècles après son séjour forcé à Lilliput (1699), pénétrait dans le cabinet des poinçons de l'Imprimerie nationale à Paris, il n'y trouverait pas cette inattendue quoique familière minuscule écriture oblique, mais des curiosités non moindres.

Ainsi la brahmi, dont les mots ne sont pas séparés et qui ignore la ponctuation [illegible], dont le sens de lecture est variable; l'himyarite (ou sud-arabique, ou sabéenne), qui offre souvent plusieurs signes pour un même caractère, son tracé s'effectuant en boustrophédon (tantôt vers la droite, tantôt vers la gauche) et ses lettres s'inversant selon le sens choisi; le tifinag, dont les inscriptions peuvent se présenter verticalement ou horizontalement et se lire successivement dans le même sens ou en alternance.

Ecritures souvent d'usage lointain ou encore pratiquées comme le tifinag – transcription du tamacheq (la langue berbère), parlé par un million de Touaregs, – elles sont environ soixante-dix venues d'Europe, d'Afrique, d'Asie, voire d'Amérique, mais surtout du Proche-Orient. Leurs poinçons (1), dans leur grande majorité gravés au siècle dernier, soigneusement rangés à côté de leurs précieux homologues latins, sont interdits de sortie autrement qu'aux mains d'un typographe dit « orientaliste ».

Un orientalisme d'acception si extensive qu'on l'aborde dès les rivages étrusques pour ne l'abandonner, passés l'Inde, l'Indonésie et le Japon, qu'à ceux du Yucatan, représentés par une collection de 800 hiéroglyphes mayas. Tour du monde en 36 000 poinçons (l'Imprimerie nationale en détient 92 000, auxquels il convient d'ajouter les caractères en bois, comme les 86 000 « buis du régent », idéogrammes chinois (mandarin) gravés en 1715, ou les 204 hiéroglyphes hittites), qui permettent de composer aussi bien des écritures de pratique demeurée quotidienne (arménien, khmer, tamoul), que d'autres, encore non déchiffrées.

En 1539, alors que le caractère romain (latin) s'impose en France, François I[er] crée le titre d'imprimeur du roi, préfiguration d'une imprimerie de l'Etat. D'emblée, Robert Estienne est chargé de faire graver un « grec du roi » que Claude Garamont, s'inspirant du calligraphe crétois Ange Vergece, réalise. Œuvre majeure qu'emploient quelques ouvrages, après l'impression, en 1543, d'un *Alphabetum Graecum*. Est-ce suffisant pour ancrer l'idée orientaliste aux prémices de l'institution? La volonté de ses historiens de l'y inscrire n'est-elle pas plus significative? Car, en vérité, le grec ne commencera à s'« orientaliser » qu'aux siècles suivants, lorsqu'il prendra ses distances avec l'époque. L'idée orientale, abruptement résumée à tout ce qui n'est pas latin, ne souffre en effet ni promiscuité ni proximité. Il lui faut ses distances avec notre monde. L'assurance d'être autre et ailleurs.

Voilà bien une affaire intolérable au Saint-Siège. S'il existe un ailleurs, il ne peut être que d'âmes perdues. Le Vatican installe son Imprimerie de la propagande (comme son nom l'indique) en 1635, pour en faire une puissante machine à éditer la Bible en toutes langues. Les meilleurs graveurs vont produire à son commandement durant un siècle et demi des signes arabes, birmans, coptes, éthiopiens, malabars, persans, samaritains, syriaques ou tibétains. De cinq ans plus jeune, l'Imprimerie royale créée en France par Richelieu pour *« multiplier les belles publications utiles à la gloire du roi, au progrès de la religion et à l'avancement des lettres »* montrera moins d'allant dans les graphies lointaines, mais y ira, elle aussi, de sa *Bible polyglotte* (dix volumes). Les « grecs du roi » rejoindront le fonds en 1693.

Que représentent ces milliers de poinçons? Les instruments d'un subtil artisanat? Des armes redoutables? Les manifestations d'un art aussi secret qu'important? Autant de questions qu'ont pu se poser les troupes françaises qui déménagent en 1799 de Rome à Paris, sur ordre du futur empereur, les éléments « orientaux » les plus précieux de l'Imprimerie de la propagande, pour les remettre à ce qui devient brièvement Imprimerie impériale. Séjour bref lui aussi, car les poinçons sont rendus au pape aussitôt après la chute de l'empereur, non sans qu'il soit tiré des matrices de la plupart d'entre eux et non sans détourner quelques familles arabes et arméniennes qui iront enrichir l'Imprimerie française du Caire, avant qu'elle devienne IFAO (d'archéologie orientale).

Le règne du premier Napoléon, pour avoir été bref, n'en marque pas moins un autre tournant dans l'attention portée à l'impression des langues étrangères lorsqu'en 1813 un décret institue un corps de typographes spécialisés dans les *« caractères orientaux »*. Les quatre premiers apprentis en *« typographie orientale »* seront dispersés peu après, dans l'éclatement de l'Empire, mais l'idée demeure. En 1824, le garde des sceaux s'en fait l'écho et demande au roi : *« Pourquoi ne ferait-on pas aujourd'hui pour la littérature orientale ce qu'on fit dans le XVI[e] et le XVII[e] siècle pour l'étude de l'Antiquité et pour la littérature classique? »*

Sous l'égide des plus grands orientalistes, la « collection orientale » est lancée l'année suivante. Le mouvement, qui n'est pas sans coïncider avec le romantisme, se veut scientifique avant tout. Et lorsqu'il donne ses *Orientales* (1829), Victor Hugo peut constater : *« Au siècle de Louis XIV on était helléniste, maintenant on est orientaliste. »* L'élan donné se moque des régimes. L'Imprimerie royale devient nationale : on grave. Impériale, on grave encore. Nationale derechef, on grave toujours. L'appétit d'imprimer les autres ne se dément pas du siècle, traversant toute l'Europe. La Nationale rivalise avec les Presses universitaires d'Oxford, l'Imprimerie impériale de Vienne, et l'Imprimerie impériale de Berlin. La transcription typographique elle-même est terrain d'affrontement : les artisans du Reich en tiennent pour des hiéroglyphes éclairés (dont seul le contour est tracé), ceux de la République pour des hiéroglyphes en noir.

Se succèdent les fabrications des poinçons de nagari (1825), siamois (1825), arménien (1826), zend avestique (1833), gujarati (1838), persépolitain (1838), bugi (1841), hiéroglyphes égyptiens (1842), brahmi (1843), himyarite (1844), javanais (1845), cunéiforme ninivite (1846), arabe maghrébin (1846), phénicien (1847), éthiopien (1851), cypriote (1852), latin épigraphique (1854), tifinag (1858), phags-pa (1859), suivis de dizaines d'autres, réalisés sous le contrôle d'éminents savants par quatre graveurs pour l'essentiel. Avec, par-delà les logiques de chaque langue, les mêmes soucis dans le dessin des caractères, clarté et harmonie, équilibre des blancs dans les lignes, pour que s'efface le signe derrière sa lecture. A moins que s'offre, beauté surgie de l'ignorance, un graphisme nu, détaché du sens, celui de l'arabe-coufique gravé en 1806 par Renard par exemple.

La « renaissance orientale » comme on la désignera plus tard, engagée dans la campagne d'Egypte de Bonaparte, va se nourrir autant de la lutte pour l'indépendance de la Grèce que de la conquête de l'Algérie. La politique se mêle à la science, le colonialisme à l'anticolonialisme (puis l'impérialisme à l'anti-impérialisme). Mais ici, la volonté de comprendre passe avant celle de soumettre, même quand elle se glisse dans ses bagages. *« Le militaire s'intéresse à la géographie, à la topographie, tout ce qui permet de dominer*, souligne Paul-Marie Grinevald, conservateur de la Nationale, *l'orientaliste, lui, a pour mission de comprendre l'autre. Ainsi, l'élaboration de la grammaire tifinag par Hanoteau (toujours d'actualité) est-elle liée à l'occupation et à l'exploration de l'Algérie.*

» Le voyage est une autre clef de l'orientalisme. A la fin du XVIII[e] et au début du XIX[e] siècle, l'Imprimerie nationale a produit de nombreux comptes rendus de voyages et de découvertes. Encore convenait-il qu'ils fussent scientifiques. Si nous ne publions pas Bougainville, c'est parce qu'il ne l'est pas. En revanche, La Pérouse l'est, comme le sont d'Entrecasteaux et Freycinet, qui nous apportent des données très exactes. Les résultats de toutes les grandes missions (Madagascar, Algérie, Mexique) ont été imprimés ici. L'Etat finançait et publiait des recherches scientifiques qu'il était d'ailleurs le seul à pouvoir entreprendre. »

Le pouvoir demande des ouvrages « utiles ». En quatre-vingts ans, cent cinquante seront publiés. L'Ecole des langues orientales, qui remplace en 1795 le Collège des quatre langues, est chargée d'élaborer une grammaire dans chaque domaine. Les poinçons gravés, des dictionnaires ou des manuels sont imprimés, que vont suivre de nombreux textes fondateurs et littéraires : *Fables* de Bidpay en arabe et en turc, des *Anecdotes et sentences* en farsi, *Rgya Tch'er Rol Pa ou Développement des jeux* en tibétain, un *Ramayana*. Editions de haut luxe, bilingues, alors que les éditeurs privés n'en proposent que des traductions.

Aujourd'hui, deux typographes orientalistes, et le prote (chef d'atelier), orientaliste de droit, perpétuent les savoirs du siècle dernier. Avec trop peu d'occasions de mettre en pratique leurs connaissances et leur enthousiasme, acquis au terme d'un long apprentissage qui leur permet d'identifier les milliers de caractères de cinquante-deux langues. Les épreuves de quelques concours universitaires, des menus pour Air France ou des textes pour une compagnie pétrolière les mettent en contact avec les quatre grandes (arabe, grec, hébreu et russe), mais rarement avec les quarante-huit autres. Des notices pharmaceutiques en éthiopien, des cartes de vœux multilingues, la composition d'un court texte pour un ouvrage du CNRS, ne peuvent combler leur attente.

Le lancement, l'an passé, par les éditions de la Nationale, d'une nouvelle collection *« sous l'emblème du roi fondateur »* (la salamandre), qui revient sur les traces *« d'Orients imaginaires »*, offre une ouverture complémentaire, quoique mince, pour que ce conservatoire unique demeure actif et ne se muséifie pas. Les caractères « orientaux » du siècle dernier manifestent la différence sensible de la typographie face aux moyens contemporains d'impression, même s'ils n'entrent en scène que pour leur fonction illustrative : un rappel en nagari pour la *Bhagavad-Gita*, quelques quatrains en farsi pour les *Robaiyat* d'Omar Khayyam, deux pages de hiéroglyphes pour l'anthologie des *Chants d'amour de l'Egypte antique* (2).

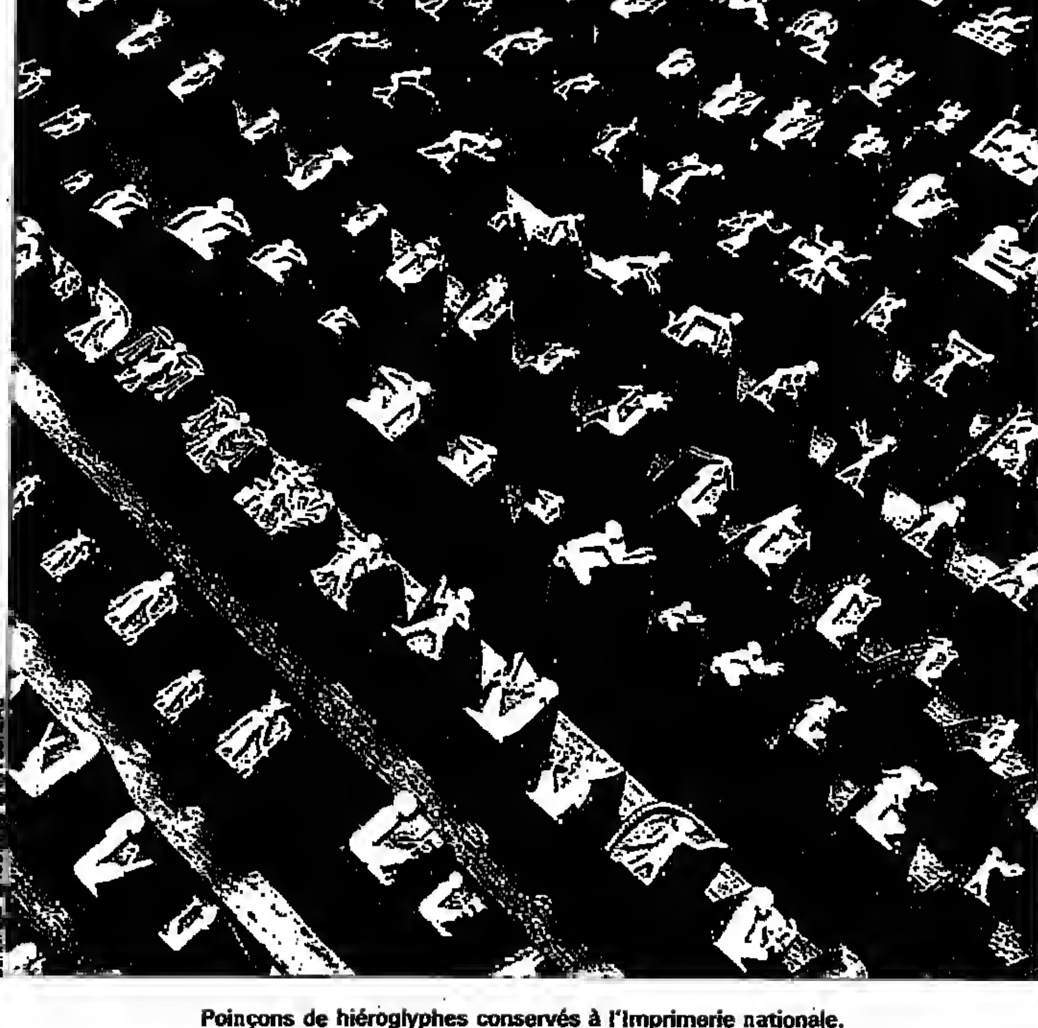
Mais souvenons-nous qu'une journée n'est pas toujours de trop pour composer une simple ligne de hiéroglyphes en typographie, alors qu'il n'y a guère que trois cents égyptologues capables de les comprendre. Aussi l'IFAO serait-elle en train de mettre au point la digitalisation des hiéroglyphes et leur composition par micro-ordinateur. Pour autant, les graphismes « orientaux » n'en auront pas fini d'épuiser les questions accumulées autant dans leurs « blancs » que dans la noirceur absolue des empreintes laissées sur le papier au cours de la ruée vers l'« Est » du siècle dernier. Peut-être, comme le dit Paul-Marie Grinevald, *« parce qu'à travers l'Orient, à travers l'autre, nous ne cherchions rien d'autre qu'à nous comprendre nous-mêmes »*.

Jean-Louis Perrier

(1) Le poinçon est l'original d'un caractère gravé à la main dans l'acier, servant à creuser la matrice en métal tendre où sera projeté le métal en fusion qui formera le caractère utilisé pour la composition et l'impression des textes en typographie.

(2) Respectivement 172 p., 204 p. et 228 p., 139 F chacun.

► **Les visites (très courues) de l'Imprimerie nationale (27, rue de la Convention, à Paris-15[e]) s'organisent sur rendez-vous avec M[me] de La Cotardière-Niox (tél. : 40-58-34-72).**



BERNARD BAUDINIÈRE BAR FLORÉAL

Poinçons de hiéroglyphes conservés à l'Imprimerie nationale.

COURRIER

Haute-Provence et plaques minéralogiques

A propos de l'article de Jean-Pierre Péroncel-Hugoz sur « La Provence avant son mariage » dans « le Monde Sans Visa » du 23 janvier, je relève une légère imprécision qu'il me plaît de corriger, au sujet du changement de nom des « Basses-Alpes » en « Alpes-de-Haute-Provence ». Au début de la V[e] République, la mode était alors de modifier les appellations des départements (Seine-Inférieure devenue Seine-Maritime, etc.). Quelques responsables bas-alpins et notamment le député Marcel Massot étaient convaincus de la nécessité de modifier aussi le nom des Basses-Alpes. Avec l'appui des autres parlementaires du département, du conseil général, des syndicats d'initiative, le député, après de nombreuses démarches, obtint du ministère de l'intérieur, l'accord pour un changement d'intitulé. Le nom d'« Alpes-de-Provence » semblait tout à fait adéquat. Mais il fallait compter avec la numérotation minéralogique... et les « Alpes-de-Provence » seraient passées du 04 au 06, les Hautes-Alpes devenant 04 et les Alpes-Maritimes 06... Imaginez le chambardement! C'est pourquoi nous sommes devenus des habitants des Alpes-de-Haute-Provence et non pas tout simplement des « Alpes-de-Provence ».

Max Bondil
(Digne)

Cayenne aux grands hommes

Suite de la page 27

La Révolution n'eut pas ici meilleure main, s'y faisant représenter par Jeannet Oudin, chenapan mais neveu de Danton. Notre *«commissaire civil de la Convention nationale»* pilla jusqu'à l'os biens privés et publics, refusa de proclamer la libération des esclaves adoptée en 1794 et, la même année, après le guillotinage de son oncle à Paris, s'esquiva aux Etats-Unis avec le magot. *«Périssent les colonies, s'il doit vous en coûter votre honneur»*, avait dit Robespierre...

La Guyane non seulement survécut, mais cette contrée si marginale, si malmenée allait, comme par défi, fournir à la mère-patrie une assez jolie succession de grands hommes, même s'ils ont été inégalement honorés par la postérité.

Chronologiquement, on rencontre Félix Eboué (1884-1944). Il a bien une rue à lui à Paris et il est même au Panthéon, mais qui se souvient avec quelque précision de ce fils de chercheur d'or cayennais, descendant d'esclaves africains, devenu gouverneur du Tchad, dont il fit spectaculairement, dès août 1940, la première parcelle de la France d'outre-mer ralliée à de Gaulle, donnant ainsi *«le signal du redressement de l'empire tout entier»*?

Destinée politique sans pareille dans l'aventure extérieure française sur la planète noire que celle de cet humble boursier de l'Ecole coloniale, fonctionnaire franc-maçon, pour finir sacré *«grand Africain»* par le très catholique chef de la France libre! N'avait-il pas, ce bourreau de travail d'Eboué, en tant que gouverneur de l'Afrique équatoriale française, tracé en un temps record la voie qui, en 1943, permettrait à la colonne Leclerc de gagner le Maghreb, *via* le Tibesti? Puis, à Brazzaville, organisé avec les maigres moyens du bord une armée de quarante mille hommes, tout en appliquant, à la façon d'un Lyautey nègre, sa politique indigène, moitié loyauté à la France, moitié respect des peuples vivant dans *l'Imperium gallicum*. Ce proconsul patriote et philanthrope n'aurait pas la satisfaction de revoir Paris libéré. Témoin de ses derniers moments au Caire, en mai 1944, le journaliste Gabriel Dardaud a raconté, en 1987, dans *Trente ans au bord du Nil*, la fin isolée du *«gouverneur guyanais»*. Malraux, plus tard, viendrait inaugurer sa statue, place des Palmistes au cœur de Cayenne.

Autre carrière remarquable d'un Guyanais, mais, cette fois, construite en partie contre le général, que le long parcours de Gaston Monnerville (1897-1991). Fils d'un fonctionnaire cayennais; auteur d'une thèse sur *l'Enrichissement sans cause*, qu'on ne perdrait rien à relire aujourd'hui, en particulier à Cayenne; à vingt et un an avocat à Toulouse; député-maire de Cayenne dès les années 30, il y fut, en quelque sorte, le vengeur de Jean Galmot (1879-1928), cet aventurier blanc d'âme et de peau – *«le Lawrence de Guyane»* – auquel Christophe Malavoy a prêté son nez et sa moustache de mousquetaire (Galmot était Périgourdin) dans la superproduction d'Alain Maline tournée en 1990 à Cayenne.

Chroniqueur au *Petit Niçois*, parti soudain, en 1906, prospecter l'or guyanais, Galmot allait, avant d'y être mystérieusement assassiné, devenir le député-idole de Guyane, immortalisé à la hussarde par Cendrars dans *Rhum* en 1930.

Monnerville battrait le candidat-bidon que l'administration avait jeté dans les jambes de feu Galmot, participerait au gouvernement à Paris dès 1937, deviendrait l'un des monuments du radicalisme et de la franc-maçonnerie. Coartisan, à la Libération, de la départementalisation des quatre *«vieilles colonies»* : Guyane, Martinique, Guadeloupe, Réunion, il fut réélu dix-neuf fois président de la Chambre Haute entre 1947 et 1968, avant d'entrer au Conseil constitutionnel. Si, au cours de la nuit du 28 au 29 mai 1958, dans le parc de Saint-Cloud, il avait fait allégeance à de Gaulle, en 1962 il qualifierait de *«forfaiture»* la décision du général-président de rajeunir le Sénat. Ce fut sans doute la seule exagération de cet homme politique, dont un chauffeur de taxi new-yorkais noir devait, un jour, exiger de nous la photo assortie d'un *«certificat»* attestant qu'il était bien, alors, le deuxième personnage de l'Etat français, avec possibilité d'en devenir le premier, situations extravagantes, il est vrai, pour l'entendement d'un *Black American*.

De ce côté-ci de l'Atlantique, on s'est ébaudi comme d'une «première» de l'élection du Togolais Kofi Yamgnane en tant que maire d'un village breton en 1989. Or, dès 1964, le Guyanais Monnerville avait été élu chef de la municipalité de Saint-Céré (Lot), en Gaule profonde s'il en est. Quant au premier Noir membre d'un gouvernement français ce fut, en 1931, le Sénégalais Blaise Diagne.

Léon-Gontran Damas (1912-1978), natif de Cayenne, fut l'antithèse d'Eboué, et surtout, du très assimilationniste Monnerville. Inventeur, avec le Martiniquais marxiste Aimé Césaire et le Sénégalais humaniste Léopold Senghor, de la négritude littéraire, politique et sociologique, ce pur produit de la bourgeoisie métisse avouerait un jour : *«J'ai toujours pensé que l'ennemi de la race nègre, à laquelle j'appartiens en partie, puisque j'ai du sang indien et du sang blanc, est, non le Blanc, mais le Nègre, parce que cette civilisation occidentale ne peut être infusée aux Nègres qu'avec la complicité de certains autres Nègres»*.

Au-delà de cette profession de foi tranchée, l'homme, qui devait jouer brièvement la carte parlementaire en représentant la Guyane au Palais-Bourbon de 1948 à 1951 sous une étiquette minoritaire, allait surtout exprimer par l'écriture son non-conformisme absolu, son *«refus d'être pris dans un engrenage, dans une société, dans un système»*. Sur ce point, Damas n'a guère fait école au pays natal...

Débardeur aux halles parisiennes, barman basané de La Boule blanche, établissement fameux des années 30 à Montparnasse, mêlé aux surréalistes sans se laisser annexer par eux ni imiter leurs espiègleries, il publierait bientôt poèmes, contes, anthologie afro-antillaise et son *Retour en Guyane* (1938), pendant sud-américain de *Misère de la Kabylie* (1939) du pied-noir indigénophile Albert Camus.

Le poète guyanais qui, dans *Pigments*, en 1937, avait crié *urbi et orbi* :

Rendez-les moi mes poupées noires
qu'elles dissipent
l'image des catins blêmes
marchandes d'amour qui s'en vont viennent
sur le boulevard de mon ennui

accepta finalement, en 1970, d'aller enseigner et vivre à Washington, cette métropole sombre où trône un pouvoir pâle, cette ville qui n'appartient aux *Afros* que la nuit. Il y est mort en demandant qu'on expédie ses cendres à Cayenne. Aux yeux des Noirs américains, Damas est une gloire. Chez nous le *Dictionnaire de la négritude* de L'Harmattan ne le mentionne même pas...

Bien avant celles qui précèdent, une figure guyanaise encore plus oubliée, encore plus originale, avait réuni sur elle et le talent politique et l'art de la plume. Thomas Appoline, dit Ismaïl Urbain (1812-1884), vit le jour à Cayenne d'une métisse et d'un capitaine au long cours ciotaden, Urbain Brue. Cet enfant naturel du bout du monde, ce petit-fils d'une esclave noire, allait devenir, après des cheminements dignes d'un film à grand spectacle coécrit par Gérard de Nerval et Paul Morand, un inspirateur majeur de la diplomatie orientale moderne de la France, de cette «politique arabe» poursuivie, avec des hauts et des bas mais jamais abandonnée, du Second Empire à la V[e] République et qui ne devait sombrer qu'avec la participation française à la croisade contre l'Irak de Saddam Hussein.

Tout tient peut-être à ce que, marié et chargé de famille en métropole, le père officieux de ce petit octavon anonyme, ne se désintéressa pas de son rejeton, comme il était d'usage courant dans ces concubinages exotiques et l'emmena en 1820 avec lui à Marseille où il le fit éduquer à l'actuel lycée Thiers. Après le renversement de la branche aînée des Bourbons, en 1830, le géniteur, de peur de troubles en France qui le couperaient de ses intérêts en Guyane, y réexpédia l'adolescent. Il aurait pu devenir un banal agent d'affaires colonial mais il avait lu Saint-Simon (1760-1825), arrière-cousin du mémorialiste de cour et théoricien de *«l'industrialisme optimiste»*.

Les héritiers spirituels de l'économiste voulaient régénérer les peuples du Sud – les Français venaient, en 1830, d'entrer à Alger – par un développement humain. Ce mélange avant la lettre de socialisme et d'écologie emballa le jeune Cayennais qui revint de lui-même en métropole et, à vingt ans, en 1832, adhéra au «convent» saint-simonien de Ménilmontant, à Paris, où il fut valet de chambre... avant d'être bombardé «missionnaire» pédestre de la doctrine dans le Midi et en Corse.

Un an plus tard, le Guyanais est envoyé en Egypte avec douze autres «apôtres», par les dirigeants du saint-simonisme, car Mehemet Ali, remodeleur de l'Egypte, était friand de ces Français imaginatifs rêvant déjà du canal de Suez sur fond de réconciliation oriento-occidentale. Professeur de français à Damiette, Urbain ne s'y embarrassa point du souvenir de Saint-Louis, jadis prisonnier en ce lieu des féroces mamelouks et, rebaptisé Ismaïl, il s'y fit musulman, vivant des amours mahométanes mouvementées. Sa principale dulcinée étant morte de la peste, il se rembarqua pour Marseille en 1836, plus que jamais persuadé de l'intérêt mutuel des deux rives de la Méditerranée d'unir leurs génies propres. *«A mon baptême j'ai voulu ajouter la circoncision afin de travailler avec plus d'efficacité au rapprochement et à l'association des deux croyances. Je suis à la fois chrétien et musulman parce que je suis français.»*

«Idéaliste mais concret, *Ismaïl Urbain, ayant appris l'arabe en Egypte, se fit dès 1837 recruter en Algérie comme interprète de l'armée»*, nous raconte son arrière-petit-neveu, le préfet Michel Levallois. *«La constatation des erreurs initiales de la colonisation convainquit le jeune homme, âgé alors de vingt-quatre ans, de la nécessité d'une politique française différente dans l'ancienne Régence turque, si on voulait à la fois y pérenniser l'influence française et y rendre prospères et heureux les habitants. Cette tâche lui parut si ardue qu'il prépara un moment son retour à Cayenne,* poursuit M. Levallois. *Il reprit courage lorsqu'en 1839 il devint interprète du prince royal, envoyé par son père le roi Louis-Philippe en Algérie, puis qu'il passa dans les mêmes fonctions auprès du duc d'Aumale, esprit particulièrement éclairé et frère cadet du prince royal.»* C'est à cette époque qu'Ismaïl commence à correspondre pour plusieurs journaux français dont *le Temps* et épouse, en 1840, devant le cadi de Constantine, une fille du cru âgée de quinze ans. Dans *la Prise de la smala d'Abdelkader*, gigantesque tableau d'Horace Vernet – présenté de nouveau au public à Versailles, depuis cette année, après trente ans de «placard» – on peut apercevoir Ismaïl Urbain, reporter et interprète.

Toutefois, ce qui lui tenait le plus à cœur continuait à être l'instauration d'une grande politique arabe de Paris et d'abord en Algérie. La branche cadette des Bourbons déposée, la chance du militant franco-musulman fut Napoléon III. Le prince-président puis empereur avait dévoré articles et brochures d'Urbain et, du Mexique à l'Italie, en passant par le Levant ou l'Afrique blanche, il aimait travailler avec des conseillers occultes, court-circuiter ses hauts fonctionnaires.

Lorsque Badinguet débarque à Alger en 1860, pour sa première tournée dans ce pays et qu'il stupéfie tout le monde en déclarant d'emblée : *«Notre premier devoir est de nous occuper du bonheur des trois millions d'Arabes que le sort des armes a fait passer sous notre domination»*, c'est Ismaïl qui parle et qui triomphe. Sa publication de la même année, *l'Algérie pour les Algériens*, aura cent ans d'avance sur son époque et c'est de Gaulle qui essaiera, mais trop tard, de l'appliquer. La suite, dans l'Algérie du Second Empire, ce fut l'ingénieuse initiative dite du *«Royaume arabe»*, appliquée surtout après le deuxième voyage algérien de Napoléon III, en 1865, durant un seul petit lustre donc. Le Cayennais islamisé, nommé conseiller-rapporteur, exultait, aiguillon du cercle arabophile entourant l'empereur, mais Sedan pointait à l'horizon. La République, par esprit de contradiction, rendit les guides aux partisans de la colonisation à outrance qui ne s'embarrassèrent pas de la violente révolte kabyle de 1871 pour poursuivre spéculations et confiscations de terres.

Le ciel tomba sur la tête d'Urbain – et en même temps mille tracasseries visant son indigénophilie *«frénétique»*, ses écrivasseries *«barbaresques»*. Réfugié un moment en Provence, il retourna néanmoins dès qu'il le put en Alger, y continuant jusqu'au bout, *via* la presse, son combat pour une Algérie de mouvance technique française et d'organisation sociopolitique égalitaire. N'oubliant jamais non plus ses origines : *«La foi saint-simonienne ne m'a jamais fait abjurer mon titre de créole. Loin de là, elle m'en a fait sentir l'importance, alors que j'allais, par l'islamisme, jusqu'au cœur des populations noires de l'Afrique (...) Je ne me sentais pas traître à mon sang maternel»* (1883).

Entamée naguère par des historiens comme Marcel Emerit, Charles-André Julien ou Charles-Robert Ageron, la redécouverte d'Ismaïl Urbain, idéologue et homme d'action, se poursuit aujourd'hui avec les recherches plus «rapprochées» de Michel Levallois et Philippe Regnier. Il restera ensuite à se pencher sur sa poésie encore inédite qui fait peut-être de lui le précurseur de la négritude, la gloire ignorée de Cayenne, ce point microscopique sur la planisphère mais si fertile en visionnaires :

Je suis noire, mais je suis belle!
L'habit de la douleur est noir; alors que vos femmes pleurent le deuil, elles se couvrent de vêtements noirs :
Moi, je suis noire! Mais la joie s'est assise dans ma demeure avec ses riches habits aux couleurs éclatantes; et si je pleure mes vieux parents, c'est la couleur blanche qui me couvre pour le deuil
Je suis noire cependant!

écrivait, à l'âge de vingt ans, en 1832, à Ménilmontant, le fils de la quarteronne cayennaise, plus d'un siècle avant que Senghor ne déclamât :

Femme nue, femme noire
Vêtue de ta couleur qui est vie, de ta forme qui est beauté
Femme nue, femme obscure.

De notre envoyé spécial
Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

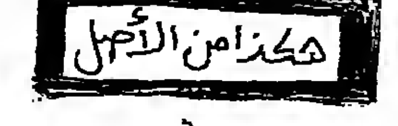


Guide

● **Histoire.** *La Guyane, son histoire 1604-1946*, du docteur Arthur Henry (1873-1983), préface de Gaston Monnerville, 260 p., 1989, Ed. Guyane Presse-Diffusion, 97304 Cayenne. *Français et Indiens en Guyane*, de Jean-Marcel Hurault, 225 p., 1989, Guyane Presse-Diffusion. *Le Dernier Exil. Histoires des bagnes et forçats*, de Michel Pierre, 190 pages illustrées, 1989, «Découvertes-Gallimard». *Les Saint-Simoniens en Egypte 1833-1851*, de Philippe Régnier, 195 pages illustrées, 1989, Ed. Banque de l'Union européenne et Amine Fakhry Abdelnour, Le Caire. *Les Saint-Simoniens et l'Orient* (ouvrage collectif), 210 p., 1990, Edisud, Aix-en-Provence. *La Guyane sous l'Ancien Régime, le désastre de Kourou et ses scandaleuses suites judiciaires*, de Jacques Michel, 180 p., 1989, collection «Chemins de la mémoire», L'Harmattan.

Littérature. *Littératures nationales d'écriture française*, d'Alain Rouch et Gérard Clavreuil, chapitre «Guyane», 510 p., 1986, Bordas. *Lettres créoles. Tracées antillaises et continentales de la littérature 1635-1975* (Haïti, Guadeloupe, Martinique, Guyane), 230 pages illustrées, 1991, Hatier. *Rhum. L'aventure de Jean Galmot*, de Blaise Cendrars, 1930 et 1990, «Cahiers rouges», Grasset. *Batouala*, de René Maran, a été réédité en 1980 par les Editions caribéennes. Les œuvres de Léon-Gontran Damas ont paru dans plusieurs maisons : Présence africaine, José Corti, Stock, Le Seuil, Gallimard, Seghers, etc. A paraître en 1993 chez L'Harmattan deux inédits d'Ismaïl Urbain : *Voyage en Orient* et *Poèmes*.

Association. Société des amis d'Ismaïl Urbain (animée par Michel Levallois et Philippe Régnier). Siège à la Bibliothèque de l'Arsenal, 1, rue de Sully, 75004 Paris. Cette association diffuse un bulletin. ●



Jours moroses à Tver

Jumelée avec Besançon, la ville de Tver, à 160 kilomètres de Moscou, vit au rythme du nouvel ordre économique russe. Plus souple que dans la capitale, mais précaire tout de même. Rencontre avec l'habitant.

« *LE problème de toute famille russe en ce moment ? Se procurer deux sacs de pommes de terre pour passer l'hiver.* » Macha, les yeux verts et les cheveux blonds des filles slaves, le fichu noué autour de la tête, ne cherche pas à cacher les difficultés quotidiennes dans lesquelles ses compatriotes se débattent. Comme si après des années de mensonges, il fallait tout dire. Tout de suite, sans fausse pudeur, même à l'étranger de passage qu'on ne connaît pas encore.

Le visiteur qui vient avec ses vieilles idées de guerre froide plein la tête en est pour ses frais. Décidément, le passage à l'Est n'est plus ce qu'il était. C'est l'économie qui prédomine, qui façonne les comportements dans la rue, au travail, à la maison. Les grands sujets de discussion portent d'abord sur l'inflation, la dernière hausse du salaire qui ne compensera pas la valse des prix, la pénurie. Bref, la vie quotidienne. Avec 25 % d'inflation par mois en moyenne en 1992, une perte de pouvoir d'achat estimée à 40 %, une production en chute libre et un déficit public financé uniquement par la planche à billets, plus personne ne s'y retrouve.

Cheremetievo, l'aéroport de Moscou, vous accueille certes à grand renfort d'uniformes sanglés, de douaniers bien peu amènes et de tracasseries bureaucratiques qu'on croyait révolues. Vraiment la Russie telle qu'on se l'imagine, telle qu'on nous l'a apprise. Mais c'est bien la différence de niveau de développement qui surprend dès l'arrivée. Les voitures antédiluviennes, les immeubles souvent délabrés. Les quelques publicités coréennes ou japonaises plantées sur la route qui mène à la capitale ou quelques vitrines bien approvisionnées dans le centre-ville ne font pas oublier que le pays se trouve en état d'urgence. Moscou, elle-même, est bien mal en point. Passés la place Rouge et le célèbre magasin Goum, devenu l'un des hauts lieux du marché noir, les rues sont défoncées, inondées. Il faut dire que la neige, qui ne parvient pas à fondre complètement et se transforme en une boue noire collante, n'arrange rien. Immeubles tristes et parfois éventrés, larges avenues grises parcourues de quelques voitures et autobus bondés : le portrait n'est pas flatteur, l'hiver n'embellit pas la ville.



PHILIPPE KLEIN

Dans le petit camion qui nous emmène à Tver, ville provinciale à 160 kilomètres de Moscou, il est difficile de se faire une idée de la campagne russe. La nuit est tombée, il fait − 18 °C, les vitres sont couvertes de givre. Les maisons de bois qui jalonnent la route semblent inhabitées, les clôtures endommagées. Souvent, seule une pièce apparaît éclairée. Nous mettrons en fait trois bonnes heures pour parvenir à Tver, ex-Kalinine, du nom de Mikhaïl Ivanovitch Kalinine, l'un des chefs de la révolution d'Octobre et président du Soviet suprême de l'URSS de 1937 à 1946. Rebaptisée à la hâte dès les premiers signes du dégel.

Macha doit rentrer chez elle, ou plutôt chez ses parents. Vingt minutes d'attente pour un tramway brinquebalant, direction un immeuble en périphérie. Tver compte 470 000 habitants et la vie y est, dit-on, plus douce qu'à Moscou. Sans doute le charme désuet de la vie de province...

Nous sommes hébergés par le musée de la ville (1). Appartement spacieux, les plafonds sont hauts, les murs sont peints, vue imprenable sur la Volga prise par la glace, cachée par de grands rideaux rouges. Plongée dans le style soviétique des années 50. Les gardiennes qui se succèdent au fil des jours dans la loge donnent toujours l'impression d'épier le nouveau venu, de guetter ses allées et venues. On ne change pas : en fait, cela part plutôt d'un bon sentiment. On nous a mis en garde : vous êtes libres, mais évitez quand même de vous promener seuls dans la ville après 22 heures. Les mauvaises rencontres y sont fréquentes. Alors, on note nos déplacements, on attend poliment que nous soyons rentrés. Cela fait aussi partie de l'hospitalité russe. Un ancien général de l'armée soviétique, reconverti aujourd'hui dans la culture, se trouve aujourd'hui à la tête du musée. Iuri Bochniak mène plutôt bien sa barque. Le poste permet de sortir à l'étranger, de colloques en visites de villes jumelées, même s'il faut faire jouer ses relations pour utiliser les transports de l'armée et atterrir à Berlin. Les prix des billets d'avion ont été multipliés par sept en ce début d'année : un aller-retour Moscou-Paris se compte en mois de salaire, même quand on est haut fonctionnaire.

Le musée de Tver dispose de ses propres potagers, de sa ferme et de logements. C'est en fait une véritable petite entreprise autosuffisante. Seule l'essence fait de plus en plus défaut. Les expositions organisées à l'étranger sont une source de devises. La possibilité d'accueillir des groupes restreints de touristes étrangers en est une autre. Ce n'est pas illégal, ce n'est pas légal, c'est comme ça. Iuri Bochniak a des amis bien placés, de vieilles connaissances. Le repas de Noël orthodoxe réunit à sa table le président du conseil municipal, un juge d'instruction, un député... Les gens qui comptent aujourd'hui à Tver sont les mêmes que ceux qui tenaient la ville avant la perestroïka de Gorbatchev et le putsch de l'été 1991. Macha sourit. Pour elle, pour les Russes, rien n'a vraiment changé. Visite chez ses parents.

Nous avions dit à Macha de faire simple. Pas de repas, juste un thé et quelques gâteaux. Mais rien à faire. Les entrées succèdent aux entrées et la bouteille de vodka ne doit pas passer la soirée, il ne faut vexer personne. On nous fait même goûter du caviar (du rouge). D'ailleurs, si vous avez quelques relations et un peu de devises, vous trouvez tout en Russie, même ce qui se vend très cher et est en principe destiné à l'exportation.

Une soirée en Russie se passe souvent devant la télé : les feuilletons américains – très mal doublés et les clips pas toujours récents sont très appréciés. Comme d'ailleurs tout ce qui a trait à la culture américaine. Le père de Macha, neurochirurgien, se met en devoir de nous passer quelques cassettes sur son magnétoscope coréen. Beaucoup de questions aussi sur la voiture – « *Vous en avez une, deux ?* », « *Vous la garez où ?* » – et les prix de l'électroménager en France. Macha, divorcée – c'est encore assez mal vu – vit dans une pièce avec son fils de sept ans. Ses parents occupent l'autre pièce. Un neurochirurgien gagne autour de 15 000 roubles par mois. A peine plus qu'un bon ouvrier. Pour rentrer sur les bords de la Volga, le père de Macha demande à une ambulance de l'hôpital de passer devant l'immeuble. Une petite canette de bière glissée dans la poche de l'ambulancier et le tour est joué. Nous croiserons deux ou trois autres ambulances sur le chemin du retour.

Vingt et unième étage de l'hôtel Russie, à Moscou. Le départ est proche. Vue imprenable sur le Kremlin, la place Rouge et la Moskova. Alexandre Ivanovitch Illienkov, député du Congrès du peuple, veut faire honneur aux visiteurs : vodka, champagne russe. Il est 17 heures, la nuit tombe, mais c'est sans importance, les Russes mangent en fait à n'importe quel moment de la journée. Alexandre Illenkov est comme beaucoup de ces hommes politiques russes aujourd'hui, ex-membres du parti qui ont réussi à sauver leurs meubles en se collant une étiquette démocrate quelconque. Faux communiste, communiste repenti ? Le discours est toujours le même : « *La carte du parti communiste était le passeport obligatoire pour réussir dans sa vie professionnelle.* » Alexandre Illienkov est un spécialiste de l'économie agraire. Aujourd'hui, il travaille au Kremlin, possède sa datcha. Mais il fait montre de la même franchise : « *Je gagne 14 000 roubles. Les chaussures d'hiver que je voudrais acheter à ma fille coûtent 30 000 roubles.* »

Seul moyen pour s'acheter ce que l'on veut : se procurer des devises. Dollar et mark sont les plus demandés. Dans Moscou, le trafic est infernal. Tout est bon pour s'en procurer, à tel point que les douaniers, à l'aéroport, contrôlent scrupuleusement si vos achats n'ont pas été effectués chez un antiquaire. Il ne s'agit pas de brader le patrimoine national.

Dans les rue de la capitale, tout se vend. Les Russes annoncent la couleur en se pendant un petit écriteau autour du cou. A la sortie du métro, vous pouvez sans difficultés devenir acquéreur d'actions de sociétés récemment privatisées ou acheter un chien.

Mais c'est sur l'Arbat, une rue piétonnière à deux pas du Kremlin, que l'ambiance spéculation est la plus chaude. Les Russes qui n'ont pas les moyens ou le culot nécessaires pour vendre leurs bibelots aux touristes voient tout cela d'un très mauvais œil. Ils ne sont pas loin de penser que tous les maux du pays viennent de cette frénésie du commerce qui prendrait le pas sur le travail « honnête ». Il est vrai qu'en vendant une montre 5 dollars dans la rue, ces « business men » gagnent l'équivalent d'un bon demi-mois de salaire de n'importe quel employé.

De notre envoyé spécial
Philippe Klein

(1) Modeste, le plus important musée de la ville abrite notamment une collection de samovars, ainsi que des objets ayant trait au monde ouvrier et paysan.

Guide

● **Hébergement.** Iuri Bochniak et le musée de Tver accueillent des groupes de deux ou trois personnes pour une semaine de mai/juin à septembre. Prix pour l'hébergement, la nourriture et l'accompagnement (voiture particulière et chauffeur) : 140 F/jour. Au programme : logement à Tver et visite de la région (lac Selliger et collines du Valdaï, sources de la Volga et du Dniepr), visites de Moscou. Il ne faut pas être trop difficile sur les conditions d'hébergement, mais les possibilités d'établir un programme à sa guise sont réelles et permettent de visiter la région en sortant des sentiers fréquentés.

Renseignements, tél. : (16) 81-49-31-03. Fax : (16)81-49-31-09.

Visas. Pour se rendre en Russie, le moyen le plus rapide est encore de se faire établir un visa « affaires » (délivré en dix jours par le consulat de Russie à Paris). Les visas « privé » ou « touristique » sont assez longs et difficiles à obtenir (il faut fournir des certificats d'hébergement d'amis ou de parents, ou apporter des preuves de réservation d'hôtel). Pour le visa « affaires » : présenter au consulat trois photos d'identité, les photocopies des pages 2 à 5 de votre passeport, plus une simple lettre d'invitation envoyée par les personnes vous accueillant en Russie et précisant les noms et prénoms des personnes devant se déplacer, avec leur date de naissance et leur numéro de passeport, plus la durée du séjour et le but du voyage (une simple indication « affaires » suffit ; cette lettre est envoyée par le musée de Tver). Un formulaire est à remplir au consulat. Prix du visa : 235 F/personne. Consulat de Russie : 8, rue de Prony, 75017 Paris. Tél. : (1) 47-63-50-20. Ouvert tous les jours de 9 h à 12 h, sauf mercredi, samedi, dimanche et jours fériés.

Transport. Avion : Air France (1/45-35-61-61) ; Austrian Airlines via Vienne (1/42-25-43-81) ; ou agence World Ship (1/40-08-02-97), Aeroflot (1/42-25-43-81). Train : Paris-Moscou en 48 h, via Berlin, Varsovie, Minsk et Smolensk. SNCF gare du Nord : Tél. : (1) 49-95-10-00. ●



Bridge

nº 1522

ENTERREMENT A TURKU

Même aujourd'hui où la technique a fait de grands progrès, il n'est pas facile de savoir si le coup de Vienne est indispensable ou si l'on peut s'en passer. Voici un chelem instructif joué et réussi par les Français au championnat d'Europe de Turku, alors que les Suédois s'étaient curieusement contentés de la manche à Sans Atout.

♠ D 3 2
♡ A 10
◊ A V 9 7 4
♣ A 9 6

Ouest		Est
♠ 9 6 4 ♡ R 9 5 4 2 ◊ 10 ♣ D 10 8 7	N O E S	♠ 10 8 5 ♡ V 7 6 3 ◊ D 8 3 2 ♣ V 2

♠ A R V 7
♡ D 8
◊ R 6 5
♣ R 5 4 3

Sud était donneur et Nord-Sud vulnérables.

Sud	Ouest	Nord	Est
Mari	Goet.	Quantin	Flosq.
1 SA	passe	3 ♣	passe
3 ◊	passe	4 SA	passe
6 ◊	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 4 de pique, *comment Mari en Sud a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A CARREAU contre toute défense?

Réponse

Le déclarant a pris l'entame à Pique, puis il a tiré le Roi de Carreau et a continué Carreau pour le 9 du mort et la Dame d'Est qui a rejoué Pique. Il manquait une levée qui ne pouvait provenir que d'un squeeze à Cœur-Trèfle. Après avoir fait tomber les atouts, Mari a *tiré l'As de Cœur* (coup de Vienne), puis il a joué le Roi de Trèfle et le quatrième Pique sur lequel *Ouest a été squeezé :*

♡ R ♣ D 10 — ♡ 10 ♣ A 9 / ♠ A ♡ D ♣ 5

Etait-il nécessaire de tirer l'As de Cœur pour squeezer Ouest ? Non, mais, si Est avait eu le Roi de Cœur et quatre 4 Trèfles, le coup de Vienne aurait été indispensable...

LA LEVÉE INVISIBLE

Il semblait impossible de trouver la dixième levée dans cette donne d'un match entre le Canada et les Bermudes.

♠ D 10 6
♡ A 10 5
◊ 9 6 3
♣ R V 9 2

Ouest		Est
♠ R 7 2 ♡ V 9 8 3 ◊ A R 4 2 ♣ 8 6	N O E S	♠ 9 8 3 ♡ D ◊ D V 10 8 7 5 ♣ 10 4 3

♠ A V 5 4
♡ R 7 6 4 2
◊ –
♣ A D 7 5

Ann. : O. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Owen	Laliberté	Johnson	Bernier.
passe	passe	passe	1 ♡
passe	2 ♣	passe	2 ◊
passe	2 ♡	passe	4 ♡

Ouest a entamé le Roi de Carreau coupé par le 2 de Cœur. Le déclarant est monté au mort par l'As de Cœur (pour la Dame d'Est) et a fait l'impasse à Pique. Ouest a pris avec le Roi troisième et a continué Carreau. Sud a coupé avec le 6 de Cœur et il a tiré le Roi de Cœur, mais Est a défaussé un Carreau. *Comment Bernier, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

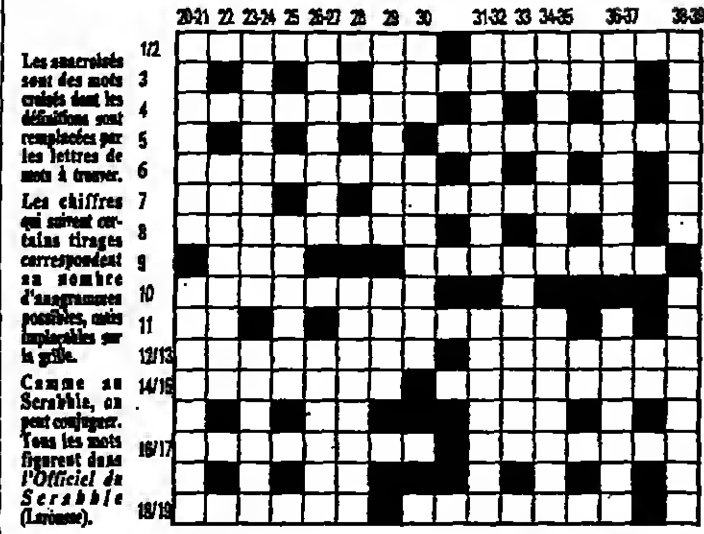
Note sur les enchères

La réponse de «2 Trèfles» était la convention Drury à réponse... inversée ! L'enchère de «2 Carreaux» montrait donc une bonne ouverture et «2 Cœurs» indiquait un soutien avec une dizaine de points...

Philippe Brugnon

Anacroisés (R)

nº 753



Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. AEILMNRT. – 2. AEILRUV (+ 4). – 3. EEINSTTU (+ 1). – 4. AEIOPRTT (+ 2). – 5. ABEIIILR. – 6. CEELNORZ (+ 1). – 7. EEFIORRS. – 8. DEISSSTU (+ 1). – 9. ACEEESTT. – 10. CDEEKOST. – 11. AGILORT (+ 1). – 12. ABCEILOR. – 13. AEEMNNO. – 14. EEIILNN. – 15. ACEEIINS. – 16. AEIIMMQU. – 17. EEINORT. – 18. EEEELP. – 19. EENRSSS.

VERTICALEMENT

20. ELOPSST. – 21. ACDEEGIL. – 22. AELMNNOU. – 23. ACDEIIRT+S (+ 3). – 24. BDEFIL. – 25. CEEIRT (+ 5). – 26. IIMNOST. – 27. CEIINT. – 28. CEILNOQU. – 29. AEEHNRT. – 30. EEORSTZ. – 31. ACDEIISS. – 32. ACGHNOS. – 33. EHINORT (+ 2). – 34. AEEIPRRT (+ 5). – 35. EEINTTU. – 36. EEEFGILR. – 37. CINOSSU (+ 5). – 38. DEEFIRS (+ 1). – 39. EEEGMNRT (+2).

SOLUTION DU Nº 752

1. BLINDAGE. – 2. UNIFIA. – 3. PAXONS. – 4. UNGUEALE (ENGUEULA). – 5. OEDIPES (EPISODE). – 6. OTORRHEE. – 7. MARMOTS. – 8. TIPAIENT (PIETINAT). – 9. DEFACEE. – 10. ENLEVURES, relief de sculpture. – 11. RONIERS (ERRIONS). – 12. PEIGNOIR. – 13. ATTITRE. – 14. SUCRETTE (CURETTES). – 15. OREILLER. – 16. NATRIUM, sodium (RUMINAT). – 17. GEOLOGIE. – 18. SAIETTE (SATIETE...). – 19. SIERAIT (ETIRAIS, ITERAIS, SERIAIT). – 20. IMITES. – 21. PRETRE (PRETER). – 22. BOULOTS. – 23. PAPEGAI, oiseau artificiel utilisé comme cible. – 24. LUNETIER. – 25. OPPOSITE. – 26. NOURRAIN. – 27. GINGLET, pétillant. – 28. RIAIENT (IRAIENT, NIERAIT, RENIAIT). – 29. APACHE. – 30. ORONGES. – 31. RAIERAI (AIRERAI). – 32. EXEGETES. – 33. COULISSE (OSSICULE). – 34. INCLUAIT. – 35. CREMIER (MERCIER). – 36. MAUGREER. – 37. PROCREE. – 38. INTESTIN. – 39. ASSISES (ASSISSE). – 40. ENTETE (TENTEE).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Scrabble (R)

nº 415

LES TROMPETTES DE LA RENOMMÉE

Quels instruments de musique résonnent et foisonnent de nos jours ? Les saxophones, bien entendu, qu'à défaut d'emboucher, vous pouvez porter en sautoir, en boucles d'oreilles, en peinture sur votre T-shirt et en hommage (à Bill Clinton bien entendu). Cette invention du Belge Sax peut rapporter gros sous la forme de son apocope SAXO, surtout si vous pouvez préciser ultérieurement qu'il est BARYTON ou SOPRANO (pluriel possible SOPRANI ; attendez encore un an avant de le qualifier de «soprane»). Le SAXHORN se pratique dans les ORPHÉONS (fanfares) ; le BIGHORN n'est pas un HÉLICON mais un mouton américain aux grandes cornes et la LEGHORN, nom que les Anglais donnent à Livourne, est une poule. Dans la famille des saxhorns, on trouve le BUGLE : étymologiquement, c'est un cor en corne de bœuf.

Des cuivres, passons aux bois : le lent GALOUBET de nos meneurs de chèvres ; le LARIGOT, petite flûte rustique, censée ressembler à une bouteille dans l'expression *boire à tire-larigot* ; l'OCTAVIN, plus aigu que la grande flûte ; le PIC(C)OLO, petite flûte en ré ; le SYRINX, flûte de Pan ; la DIAULE, double flûte des Grecs ; le FLUTEAU ou FLUTIAU, petite flûte ; le MIRLITON, instrument à membrane qui permet de chantonner ou nasiller ; et l'OCARINA supposée évoquer, par sa forme, une oie.

Autres instruments à vent : le BUCCIN, trompette romaine ; la CABRETTE, cornemuse à soufflet en peau de chèvre ; et la CONQUE, faite d'une coquille en spirale, très présente dans le roman de Golding *Sa Majesté les mouches*.

Dans les instruments à vent et à tuyaux, il faut noter l'HYDRAULE, sorte d'orgue, qui dans l'antiquité, servait dans les spectacles de cirque.

Certains des instruments ci-dessus ont les anagrammes suivantes (à vous de retrouver les premiers) : ÉLUDAI - CONVIAT - BROYANT - PRONAOS - CHOLINE - RIGOLAT - ARPIONS.

Michel Charlemagne

Solution des anagrammes : DIAULE - OCTAVIN - BARYTON - SOPRANO - HÉLICON - LARIGOT - SOPRANI. N.B. Ce dernier mot, invariable, a cinq anagrammes, toutes plurielles ; si vous voulez jouer SOPRANI+S, faites ASPIRONS.

Menton, 13 mars 1992. Tournoi à la Maison des loisirs les mercredis à 14 h 30 ; Résidence du Louvre, les mardis et vendredis à 14 h 30.

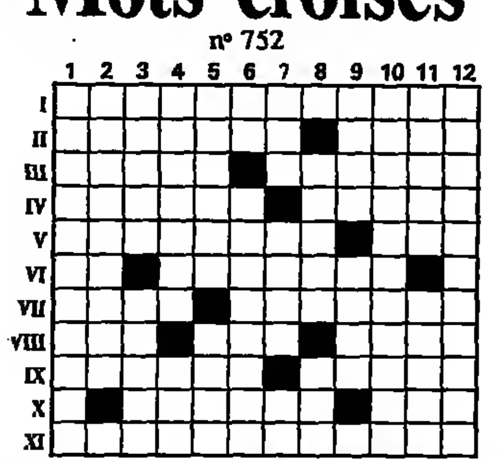
Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

Nº	TIRAGE	SOLUTION	POS.	PTS
1	EKOOSST			
2	OS+AHMT?	KOTES	H 4	48
3	AEEFLPY	HOTTÂM(E)S	6 F	71
4	FL+EEOPS	PAYÉE	5 B	57
5	-EIMNNRT	ÉPLOYÉS	[illegible]	38
6	AABGLRT	MINÈRENT	1 A	131
7	BGR+AEFI	LAPÂT (a)	2 B	30
8	EFR+EIRU	KABIG (b)	4 H	34
9	ELQSTUX	AURIFÈRE	J 6	69
10	Q+EEENRU	EXULTES	11 E	64
11	EQR+ADIM	LUNÉE	H 11	18
12	-ACDEOST	REDIMA	8 J	30
13	CDIINOV	ESTOCADE	15 H	92
14	ELNNRUW	VIDICON (c)	C 7	97
15	ELNRU+JR	WON	12 B	24
16	LR+FIQRZ	INJURE	M 8	28
17	LQRRZ+AI	FIT	I 9	24
18	QRRZ+EGO	WALI	B 12	28
19	GOQR+LU?	RIEZ	15 A	69
20	GLOR?+BV	QUI	8 A	30
21	LRV+AHSU	BOG(S)	M 1	29
22	RUV	HALOS	2 J	32
		VUE	14 F	14
				1 037

(a) KRAAL, 4 H, 28 ; (b) ou Kabic, veste à capuchon ; (c) tube analyseur d'images TV.
1. J. Simon, 996 ; 2. G. Bureau, 917 ; 3. D. Foucher, 833.

Mots croisés

nº 752



HORIZONTALEMENT

I. A sa zone. – II. Remâcha son dépit. Dans l'Aisne. – III. Fit un essai. Romain. – IV. Fait le rire jaune. Pour le culte de la personnalité. – V. Tout le contraire d'un bonhomme. Dans le lisière – VI. Pour une connaissance. On les aura le moment venu. – VII. N'ira pas de soi. Joséphine ? – VIII. Rapide. C'est souvent un au revoir. Vieux pays. – IX. Construit pour l'avenir. Rivière. – X. Vous met à bout de forces. Possessif. – XI. Remirent en état.

VERTICALEMENT

1. Bientôt sur le sellette. – 2. Trop libres. – 3. Pas nette. Ne réclament plus rien. – 4. Mauvaise pour le cochon. Direction. – 5. Elle a besoin d'aide. Me déplacerai. – 6. Voyelles. Font des histoires. – 7. Se prend à la main. Souvent collective. Pronom – 8. Reine-marguerite. Lance un appel. – 9. A sa place au concert. Philosophait en meilleure posture. – 10. C'est une fixation assez répandue. – 11. On les aime efficaces et spectaculaires. Pour chercher sa voiture, par exemple. – 12. Cette année, dit-on, tous ses fans en sont contents.

SOLUTION DU Nº 751

Horizontalement

I. Opéra Bastille. – II. Repères. Anion. – III. Grimaces. Albi. – IV. Assis. PTT. Lev. – V. Nô. Sectaire. – VI. Inde. Aigre. BA. – VII. Soi. Erse. Cran. – VIII. Taverne. Court. – IX. Egaré. Raidie. – X. Sensationnels.

Verticalement

1. Organistes. – 2. Personnage. – 3. Epis. Divan. – 4. Remise. Ers. – 5. Arasé. Erea. – 6. Bec. Carnet. – 7. Aseptisé. – 8. Stage. Ro. – 9. Ta. Tir. Can – 10. INA. Recoin. – 11. Lille. Rude. – 12. Lobe. Baril. – 13. Enivrantes.

François Dorlet

Echecs

nº 1525

TOURNOI INTERNATIONAL de Hastings, janvier 1993.

Blancs : J. Polgar (Hongrie).
Noirs : J. Bareïev (Russie).
Partie française.

1. é4	é6	15. f4	Fé4
2. d4	d5	16. ç5	Fé7
3. Cç3	Cf6	17. Fd3	Fxg2 (l)
4. Fg5	dxé4	18. Th-g1	Fd5
5. Cxé4	Cb-d7 (a)	19. Dç2 (m)	f5
6. Cf3	h6 (b)	20. Cg6	Té8
7. Cxf6+	Cxf6	21. ç6	Cf8
8. Fé3 (c)	Fd6 (d)	22. Cé5	Fh4 (n)
9. Dd3 (é)	b6 (f)	23. Dé2	Dé8
10. Cé5 (g)	Fb7 (h)	24. Dh5	Té-d8 (o)
11. Db5+!	Cd7 (i)	25. Txg7+!! (p)	Rxg7 (q)
12. 0-0-0	a6	26. Tg1+	Rh8 (r)
13. Db3	b5 (j)	27. Cf7+	Rh7
14. ç4	0-0 (k)	28. Cxh6	abandon (s)

NOTES

a) Le grand maître russe joue souvent ce système de la variante classique de la partie française (4..., dxé4 et 5..., Cb-d7). Pachman estime que le suite 5..., Cb-d7 donne plus de chances aux Blancs d'obtenir un petit avantage positionnel que la continuation usuelle 5..., *Fé7* ; par exemple, 6. Fxf6, Fxf6 ; 7. Cf3, 0-0 ; 8. Dd2, Cd7 ; 9. 0-0-0, b6 ; 10. Fd3, Fb7 ; 11. Df4, Fé7 ; 12. b4, Cf6 ; 13. Cé-g5, Fxf3 ; 14. Cxf3, Dd6 ; 15. Cé5, ç5 ; 16. dxç5, Dxç5 ; 17. Th-é1, Ta-ç8 ; 18. Rb1, Tf-d8 ; 19. g4, Fd6 ; 20. g5, Fxé5 ; 21. Dxé5, Dxé5. Nulle (Nunn-Gurevic, Belgrade, 1991). On aussi 6. Fxf6, gxf6 ; 7. Cf3, f5 ; 8. Cg3, ç5 ; 9. Fb5+, Fd7 ; 10. Fxd7+, Dxd7 ; 11. d5, éxd5 ; 12. Dd3, Cç6 ; 13. 0-0-0, f4 ; 14. Ch5.

b) Ou 6..., Fé7 ; 7. Fxf6, Cxf6 ; 8. Cxf6+, Fxf6 ; 9. Fd3 et les Blancs ont un petit avantage.

c) Ou 8. Fd2 ou 8. Fxf6, Dxf6 ; 9. Fb5+, ç6 ; 10. Fd3, Fd6 ; 11. Dé2, ç5 ; 12. dxç5!, Fxç5 (après 12..., Dxb2 ; 13. Fb5+, Rf8 ; 14. 0-0, Fxç5 ; 15. Ta-d1, Df6 ; 16. Cé5 la position est peu claire) ; 13. 0-0-0, 0-0 et les Blancs ont un léger avantage. En é3, le F blanc empêche l'avance ç7-ç5.

d) 8..., Fé7 semble plus précis.

é) Indiquant sans équivoque sa volonté de roquer du grand côté.

f) 9..., 0-0 est à envisager tout de suite.

g) Une réaction logique qui exploite immédiatement l'affaiblissement de la case ç6.

h) Après 10..., Fxé5 ; 11. dxé5, Dxd3 ; 12. Fxd3, Cd5 ; 13. Fb5+ ou 13. Fd2 les Blancs ont déjà obtenu une supériorité sensible.

i) Ou 11..., Rf8 ; 12. 0-0-0 et les difficultés des Noirs croissent.

j) 13..., 0-0 ne plaît pas aux Noirs qui craignent l'avalanche des pions blancs f4-g4-h4, mais paraît moins grave que ce nouvel affaiblissement de l'aile-D. L'avance ç5 est toujours impossible à cause de Cxd7 suivi de dxç5.

k) Finalement.

l) Après 17..., Fxd3 ; 18. Txd3 la seule pièce active des Noirs est éliminée. Le gain du pion g2 se révélera rapidement indigeste. 17..., Fd5 semble plus prudent, mais, en vérité, la position des Noirs est déjà tellement compromise qu'il est difficile de proposer un bon plan.

m) Menaçant 20. f5.

n) Sur 22..., Ff6 les blancs peuvent poursuivre comme, dans la partie, par Dé2-Db5.

o) Les problèmes de la défense sont insurmontables ; par exemple, si 24..., Té7 ; 25. Cg6, Cxg6 ; 26. Txg6, Df7 ; 27. Dxh4, Dxg6 ; 28. Dxé7.

p) Une démonstration exemplaire.

q) Ou 25..., Dxg7 ; 26. Dxh4 (26. Tg1 gagne aussi : 26..., Dxg1+ ; 27. Fxg1 et le Fh4 tombe), Rh7 ; 27. Tg1, Db8 ; 28. Dé7+ suivi du mat.

r) Ou 26..., Rh7 ; 27. Cg4!, Dé7 (27..., Dg6 ; 28. Dxb4, etc.) ; 28. Dxh6+, Rg8 ; 29. Cé5+.

s) Si 28..., Dxb6 ; 29. Df7+, Rh8 ; 30. Tg8 mat.

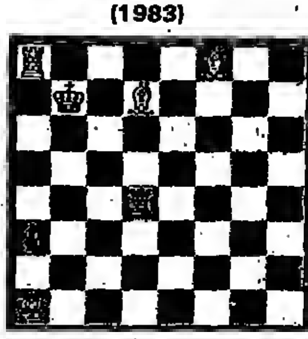
C'est ainsi que Judit Polgar, âgée de seize ans, a battu, dans la dernière ronde du célèbre tournoi de Hastings, le grand maître E. Bareïev, huitième joueur mondial, et a remporté brillamment la première place !

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1524 YEHUDA HOCH (1983)

(Blancs : Rd3, Fa7, Pg6 et g5. Noirs : Rd8, Té1, Cd4.)

1. g7, Té3+! ; 2. Rxd4, Té8 ; 3. Fç5, Tg8 ; 4. Ff8, Ré8 ; 5. g6, Txf8 ; 6. Ré5!!, Tg8 ; 7. Rf6, Tf8+ ; 8. Rg5!, Tg8 ; 9. Rh6 suivi de 10. Rh7 et les Blancs gagnent.

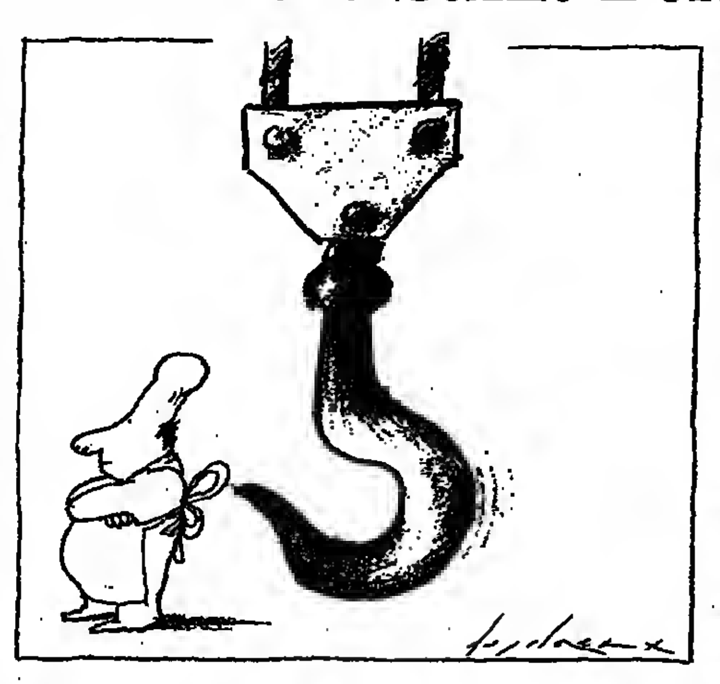
ÉTUDE Nº 1525 N. RJABININ (1983)



Blancs (4) : Ra1, Ta8, Fd7 et f8.
Noirs (3) : Rb7, Td4 et Pa3.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

Rue des Fossés-Saint-Bernard



CETTE rue, hier encore pittoresque, doit son nom aux fossés creusés autour de l'enceinte construite sous Philippe-Auguste, près de la porte Saint-Bernard. Ceux-ci comblés en l'an 1660, la rue existe depuis 1670, mais il y avait déjà à l'angle de la rue et du quai, depuis 1662, un embryon de Halle aux vins, dont Napoléon, en 1808, ordonna le remplacement. Ce fut en place d'une abbaye voisine, puis on l'aggrandit encore en 1868, et la Halle aux vins fut, jusqu'après la dernière guerre, une petite ville avec ses rues, ses places et ses entrepôts.

La rue des Fossés-Saint-Bernard, qui la bordait, devint vite une suite de caboulots. Il y a une trentaine d'années encore, on buvait et mangeait bon presque dans tous, de *Chez Henri* à *Marius*. Avec une vue sur cette citée du vin un peu obsolète mais charmante, aujourd'hui remplacée par la bideuse faculté des sciences, sorte de Beaubourg avant la lettre, et l'Institut du monde arabe, de la terrasse duquel la vue est bien belle, mais la cuisine du restaurant bien médiocre. Restent, pour les gourmands, deux adresses.

C'est en effet au début des années 60 que le « papa » Moissonnier vint s'installer ici avec ses enfants. Nous y retrouvons toujours avec plaisir son fils Louis et son épouse, ambassadeurs de la cuisine lyonnaise. Un rez-de-chaussée animé, avec son comptoir de bistrot, un escalier en colimaçon (qui rappelle aussi celui de *La Chope Danton*, où nous avions connu le « papa ») menant à une salle au bachique décor. Un service décontracté pour nous régaler des saladiers lyonnais, du tablier de sapeur, des quenelles « du pays », du saucisson chaud, du gras-double et de la cervelle de canut ; avec aussi un bœuf miroton très « Halle aux vins », et naturellement des vins en pots (du beaujolais principalement, mais aussi un arbois qui sert à l'occasion à « enrichir » les filets de sole sur lit d'épinards). A la carte, compter 225 F-275 F.

Au 14 de la même rue se trouve *Le Petit Navire*. Il y a une vingtaine d'années que Jean-Claude Cousty (qui avait débuté à seize ans non loin de là au *Gourmet de l'Ile*) s'installa en place du créateur de cette maison d'essence méridionale, M. Gillot, un « fan » de la bourride sétoise. La bourride reste une spécialité de la maison, et ce *Petit Navire* vogue à pleines voiles en Méditerranée (bulots à l'aïoli, moules au safran, sardines en escabèche, brouillade d'oursins). Mais aussi la brochette de crevettes flambées au whisky, le haddock poché à l'anglaise, la pièce de bœuf grillée. Très bons desserts, dont une mousse au chocolat. C'est ce que certains appellent « une cuisine sans imagination » et ce que je dirais une cuisine vraie, bien préparée, heureusement pas nouvelle, mais fraîche et gaie. Une douzaine de vins à moins de 100 F, bien choisis. Un menu (midi et soir) à 150 F, un quart de vin compris, et la carte (300 F environ). Deux salles dont une « non-fumeurs ».

D'autre part, les Guides Lebey viennent de sortir (éditions François Bourin) : le *Petit Lebey des bistrots parisiens* et le *Guide Lebey des restaurants de Paris*, pour 1993. Intéressants (avec pour chaque maison une note sur le pain, le café). Pour le cinquième arrondissement, vous y trouverez donc *Moissonnier* et *Le Petit Navire*, tous deux avec une « tour Eiffel », symbolisant « une bonne table ». Je ne puis qu'être d'accord avec eux. On notera que cette édition s'étend un peu plus sur les banlieues parisiennes. On sait que l'actualité va vite et que les guides ne peuvent être à jour. On regrettera pourtant que le *Bottin gourmand*, paru avant, ait pu signaler le retour de *Lamazère*, par exemple, alors qu'ici il ne paraît point.

La Reynière

▶ Moissonnier, 28, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris-5e (tél. : 43-29-87-65). Fermé dimanche soir et lundi. CB.

▶ Le Petit Navire, 14, rue des Fossés-Saint-Bernard (tél. : 43-54-22-52). Fermé dimanche et lundi. CB, AE, DC.

Restos de routards

« *AU fond des provinces, il existe des Carême en jupons, génies ignorés, qui savent rendre un simple plat de haricots digne du hochement de tête par lequel Rossini accueille une chose parfaitement réussie* », nous dit Balzac dans *la Rabouilleuse*. Cette reconnaissance, que l'on appelle alors « *légitimation* », est faite ici, pour la deuxième édition du *Guide du routard. Hôtels et restos de France* (1), par une équipe « jeune », ou, plus subtilement, par d'anciens jeunes qui courent la campagne, comme au temps béni de « *Gardarem lou Larzac* ». Et, curieusement, cette quête quasi écologique du site et de la bonne auberge recoupe la topologie établie par les autres guides, au bénéfice des chefs toqués et célèbres.

Ainsi à Laguiole, deux établissements sont nommés, les Hôtels Régis et Auguy. Michel Bras et son *Lou Mazuc* sont omis. En clair, cela veut dire que l'admirable vallée de la Cure, aux confins de l'Aubrac, est à tout le monde, et, ignorant Marc Meneau, on trouve à Saint-Père-sous-Vézelay, un cadre digne du *Colas Breugnon* de Romain Rolland. Mais ces lieux indiqués sont-ils convenables ? Bien sûr ! Essayez-donc à Bagnoles-de-l'Orne, *le Manoir du lys*, en forêt d'Andaine. A son propos, le guide est élogieux et c'est justifié. L'on eût aimé, à Carpentras, qu'aux côtés de l'imbattable Marijo la créativité et le talent du jeune chef Jacques Mégean au *Vert Galant* (menu à 95 F), régulièrement approvisionné, lui, en poisson frais, soient également salués. Près du Mas-d'Azil, dans l'Ariège, on sera prévenu ; *L'Auberge des Traouques*, à Monfia, « *c'est pas fréquenté par les yuppies, c'est pas tiré à quatre épingles* », mais le « *cuistot* » y fait « *une bonne cuisine de campagne* ».

Le *Guide du routard* est un guide de contre-société, mais de société aujourd'hui nantie et qui aime son confort. Le profil du routard serait alors moins celui d'un habitué des auberges de jeunesse que celui d'un quadragénaire, ex-soixante-huitard, bien installé dans la vie, qui achète vêtements et bagages au Vieux Campeur, qui s'intéresse plus à la botanique et aux médecines douces qu'à la littérature, aux mœurs de la pie-grièche plus qu'à la madeleine du petit Marcel. Le *Guide du routard* recèle cependant une merveille de tact et d'attention rêveuse aux sites urbains et aux paysages. C'est sans doute l'une des raisons du succès de sa première édition – 230 000 exemplaires, – qui vaut bien les laconiques « *repas soignés à prix modérés* » du Michelin !

Le père Grandet, vieux tonnelier, vieux vigneron, amateur de « *bouillon de corbeau* », aurait certes apprécié les deux lauréats du prix Routard 1993, qui offrent, l'un à l'Hôtel Remise de Saint-Urcize (Cantal), la soupe aux orties (50 F), l'autre à Audressein (Ariège), ses recettes à l'hypocras (68 F). « *Au diable l'avarice et vive* le Guide du routard », se serait écrié le père d'Eugénie Grandet ! Succès assuré.

Jean-Claude Ribaut

(1) Hachette, 1993, 93 F. Sous la direction de Philippe Gloaguen.

Semaine gourmande

L'Autre Table

C'est le restaurant de l'Hôtel Centre-Ville-Matignon, animé par MM. Breux (du *Petit Duc*, rue de Pontbièvre). Petite salle avec, la doublant, un bar où l'on trouvera un menu « sur le pouce » (65 F) et une mini-carte (l'Amadeus). A cette *Autre Table*, donc le menu-carte est à 165 F (goûtez, par exemple, le chavignol rôti et le magret fumé sur toast, la rognonnade de veau moutarde et la crème brûlée). Petite carte des vins.

▶ L'Autre Table, 3, rue de Ponthieu (8e). Tél. : 42-25-00-17. Fermé samedi midi et dimanche. Salon 18 couverts. AE., DC., CB.

Les Gentianes

Ici, gentil et petit cadre, accueil féminin appréciable et menu formule rapide (120 F) : choix entre 5 entrées, 3 plats du jour dont le faux-filet, fromage ou dessert avec 33 cl de vin blanc (alsace) ou rouge (bordeaux). A la carte, comptez 250 F/300 F. Belle carte des vins.

▶ Les Gentianes, 3, rue du Commandant-Rivière (8e). Tél. : 42-56-68-03. Fermé samedi midi et dimanche. AE., CB.

Billy gourmand

Excellent cuisinier, on le sait, Ph. Billy est aussi bon connaisseur en vins. Carte (comptez 300 F/400 F), mais aussi formule « midi » (155 F) et « soir » (150 F) permettant d'apprécier entre autres son escalope de sandre à l'étuvée de chou vert, son foie gras au blanc d'Anjou liquoreux, ses desserts originaux.

▶ Billy gourmand, 20, rue de Tocqueville (17e). Tél. : 42-27-03-71. Fermé samedi midi et dimanche. Parking : Villiers. CB.

Bice

L'Hôtel Balzac est un mini-palace des Champs-Elysées. Son restaurant fut baptisé *Le Sallambier* (du nom de la mère de l'auteur de *la Cousine Bette*). C'est à présent une ambassade italienne. Ne cherchons pas le rapport : Balzac ne cite guère qu'un plat d'outre-Alpes dans sa *Comédie humaine*, les *funghi trifolati*, qui ne figurent point ici à la carte. Passons. Le décor clair et chaleureux ouvre l'appétit. Et la carte, bilingue, des *antipasti* aux *dolci* (lisez des hors-d'œuvres aux desserts) semble, à l'exception des *funghi trifolati*, bien complète. Onze propositions de pâtes (dont sept de pâtes fraîches), par exemple. Le carpaccio, ici, n'est point de son pays de naissance (Venise), mais à la mode d'Albe. La lotte au four est *alla livornese*, et bien entendu le foie de veau à la vénitienne et la côte de veau à la milanaise. Mais plus originaux sont l'espadon grillé à l'origan ou le lapereau frit aux artichauts après, comme il se doit, les raviolis de ricotta et épinards au beurre de truffe. Parmesan et gorgonzola figurent au programme, mais j'ai retrouvé aussi le *taleggio* (fromage de vache lombard à pâte molle), servi ici avec des raisins. Desserts classiques de la Botte et longue carte des vins péninsulaires : Piémont, Lombardie, Toscane, Ombrie, Sicile... A la carte, comptez 400 F.

▶ Bice, 6, rue Balzac (8e). Tél. : 42-89-86-34. Fermé samedi soir et dimanche. Parking : George-V. AE., DC., CB.

Chez Georges

De père en fils, depuis plus de douze lustres, la tradition de la voiture ! Le train de côte de bœuf au gratin, le gigot aux flageolets, le petit salé aux choux tranchés devant vous... Les entrées classiques (harengs saurs, saucisson chaud, museau de bœuf, soupe aux choux, avec les huîtres, bien sûr ! et les terrines maison). Et les tripes, le hachis Parmentier, le brie de Meaux avant les éclairs géants. Belle carte des vins à prix modérés. A la carte, comptez 300 F/380 F.

▶ Chez Georges, 273, boulevard Pereire (17e). Tél. : 45-74-30-00. T.l.j. Parking : Palais des Congrès. C.B.

L. R.

Le zoo change de peau





Le zoo du bois de Vincennes aura soixante ans en 1994, mais il ne prendra pas sa retraite. On prépare au contraire sa rénovation complète : le Grand Rocher va être restauré (*le Monde* du 2 septembre 1992) et un concours vient d'être lancé auprès d'architectes et de paysagistes pour une nouvelle organisation du parc, révolutionnaire à son époque, où vivent plus de mille animaux. Visite aux savanes de la porte Dorée.

LE premier pas de la première girafe posant une patte dans le port de Marseille avait fait sensation. Cadeau de Mehemet Ali, pacha d'Egypte, à Charles X, elle allait passer l'hiver au sud, puis traverser la France, au printemps de 1827. A pied. Partout, on se rassemblerait sur le passage de l'étrangeté, pour l'accueillir en foule, d'étape en étape; des auberges prendraient l'enseigne «A la Girafe»; tout au long de son voyage jusqu'à Paris, jusqu'au Jardin des Plantes, où elle vécut près de vingt ans, la curiosité ne se démentirait pas pour l'animal «historique», dont la dépouille statufiée sera finalement exposée au muséum de La Rochelle, où elle est encore.

Aujourd'hui, les bêtes sauvages prennent l'avion. Peut-être qu'un jour prochain, une girafe née dans le 12ᵉ arrondissement, sous les frondaisons d'un bois parisien, s'envolera vers le Tchad – d'où venaient ses ancêtres mais qui n'en possède plus –, ou vers le Sénégal – qui en réclame. Aujourd'hui, l'avenir de certaines espèces menacées de disparition, ou éliminées de certaines régions, passe par le Zoo.

Le temps n'est plus où l'on se demandait à quoi songent les bêtes enfermées, et si l'intense mélancolie dont elles offrent le spectacle est une forme de malheur : aujourd'hui, elles doivent savoir qu'elles remplissent une mission de sauvegarde. Ainsi, quand naît, le 8 août 1992, et vit, au zoo du bois de Vincennes, un rhinocéros blanc, le premier en France, la nouvelle amuse et intrigue; mais, au-delà, elle intéresse ceux qui se souviennent que l'espèce ne compte plus que quatre milliers d'individus «libres» en Afrique.

«Le zoo, c'est une arche de Noé quand, tout autour, c'est le Déluge.» La formule est du professeur Jean-Jacques Petter, directeur du laboratoire de conservation et d'éthologie (1) des espèces animales au Muséum d'histoire naturelle, dont dépend le parc zoologique du bois de Vincennes, ainsi que le Jardin des Plantes et plusieurs établissements en province. Réunis en septembre dernier à Vancouver, les directeurs des grands zoos se sont mis d'accord sur des programmes d'élevage, avec des perspectives de repeuplement. C'est leur nouvelle mission, ajoutée à celle de sensibiliser le grand public – ou de répondre à sa préoccupation spontanée, – à une époque où les milieux naturels, ces réservoirs qui semblaient inépuisables, ne sont plus toujours en mesure d'assurer le clos et le couvert.

L'époque a fait tourner si vite les bobines du progrès, a tellement bouleversé l'économie de répartition des terres que des pans entiers du monde sauvage sont menacés d'extinction. Quand la forêt tropicale recule, ses habitués les plus fragiles disparaissent; quand le désert avance, la faune s'efface aussi. Souvent, l'homme avide, ou seulement insouciant, leur a gâché depuis longtemps le paradis sur la terre. Et dans certaines contrées ils ne sont plus que quelques-uns à se souvenir avoir pu lui faire peur. Autrefois.

Si des lémuriens – la spécialité de J. J. Petter, qui les a étudiés à Madagascar – sont hébergés sous nos latitudes, et notamment le fameux aye-aye, avec son air définitivement ahuri, c'est en attendant que les paysans malgaches cessent de pratiquer extensivement le brûlis. Consommant de la forêt à outrance, ils suppriment l'habitat naturel de cet animal fragile et passionnant : on tente de les convaincre, par des programmes appropriés, de mieux considérer leur environnement et de respecter d'autres équilibres.

Si l'oryx, une antilope particulièrement adaptée aux déserts les plus arides, capable de parcourir des kilomètres pour trouver l'endroit où une graine portée par le vent a rencontré quelques gouttes de rosée, «revient» en Arabie, d'où il allait disparaître sans espoir, il y a vingt ans, chassé et pourchassé au fusil à lunette, c'est que l'on a capturé «pour leur bien» les derniers individus. En les faisant élever en Arizona, sous l'égide du World Wild Fund, on a pu en réintroduire, il y a quelques années, une nouvelle colonie et la confier à un riche Arabe ayant acquis un territoire immense pour les accueillir. Et les protéger. *«On nous en demande en Mauritanie, au Sénégal, au Tchad»*, dit Jean-Jacques Petter.

Une liste des «protégés» à multiplier a été ébauchée à Vancouver : okapis (les zoos en ont soixante, ils en voudraient deux cents). *«Berlin avait un bon soigneur, on leur a envoyé un de nos couples d'okapis. S'il fallait les acheter, cela vaudrait des fortunes.»* Grâce aux *studbooks*, sorte de «Who's who» des bêtes sauvages, on sait où ils sont, et qui peut les encourager à se reproduire. Sur la liste des priorités : éléphants d'Asie (il n'en reste que 50 000 sauvages), girafes des régions les plus sèches, d'où elles ont disparu (à Vincennes, trois sont nées en 1992, on atteindra bientôt la centième depuis la création du zoo), mouflons, chamois, damans (petits éléphants), grands carnivores, certaines antilopes... Renvoyer l'orang-outang à Bornéo, le chimpanzé en Guinée, les aider à se réacclimater, telles sont les nouvelles trajectoires, les nouveaux voyages accompagnés.

Créés pour satisfaire la curiosité du public des régions tempérées et le besoin d'observation des scientifiques, les zoos deviendraient ainsi la réserve inversée, abritant des contingents de pensionnaires à décorer de l'ordre du mérite animal... dans un cadre destiné à impressionner le visiteur par l'illusion exotique.

C'était déjà l'idée, révolutionnaire à l'époque, du zoo de Vincennes lors de sa création. L'histoire commence à Hambourg, où un certain Carl Hagenbeck a inventé pour les animaux exotiques dont il fait commerce des «cages sans barreaux» : des fossés, des talus, des rochers artificiels créent, en toute sécurité, un paysage naturaliste.

Appelé à Paris lors de l'Exposition coloniale de 1931, il réalise le zoo de l'Expo, dont le succès fera décider la création d'un parc plus vaste, et permanent, confié à l'architecte Charles Letrosne : *«Un décor de théâtre en ciment, un paysage stylisé et sauvage, tantôt souriant, tantôt sévère et impressionnant.»* Celui qu'inaugure en juin 1934 le président de la République Albert Lebrun... Quelle savane! Quelle jungle! Quelles montagnes! *«Ce qu'il a fallu d'ingéniosité humaine*, écrit le journaliste de *l'Illustration, pour donner ici aux bêtes l'apparence de ce que leur prodigue la nature, elles ne s'en rendront jamais compte!»* Le grand rocher s'élève à 72 mètres de haut; il est parfaitement creux : sur sa charpente de béton est accrochée une «peau» de mortier projeté sur un grillage. *«Qu'importe aux mouflons que leur montagne soit supportée par une membrure de ciment et que, sous son énormité d'apparence géologique, elle ne soit qu'un prosaïque réservoir d'eau!»*

L'ouvrage était garanti pour quarante années : il en a soixante bientôt, et on vient de décider sa restauration. Fermé aux visiteurs depuis 1981, et même interdit aux mouflons et aux chamois plus récemment, il est bâché; sa croûte est trouée, percée de part en part, laissant apparaître son béton «désarmé». Il a pris l'allure d'un décor relégué au magasin des accessoires. Pourtant, silhouette familière et surprenante sur l'horizon plat du bois de Vincennes, il méritait les soins qu'on s'apprête à lui prodiguer. Cinquante millions de francs ont été promis par le ministère de la culture et de l'éducation nationale (*le Monde* du 2 septembre 1992). Il en faudra trois fois plus pour rénover aussi la ménagerie qui est à son pied et les équipements qu'il contient. Vaste programme que les responsables du muséum sont en train d'établir, tout en partant à la recherche de mécènes intéressés par leur projet.

Jusqu'où iront les transformations? Ce lieu tire avantage de son abandon, celui d'être resté fidèle à son état premier. Charme du monument, décrépitude du vestige. En fermant les yeux sur les à-côtés un peu minables, en ne s'attardant pas dans les galeries couvertes, où les cages, même vitrées, semblent bien étroites et vétustes, le visiteur peut encore apprécier, tel qu'il avait été conçu, le paysagisme habile qui fait imaginer de grands espaces, là où il n'y a que pelouses pelées parmi un relief astucieux de faux rochers : en fait, on a déjà posé 240 rustines de ciment sur les parois de béton les plus touchées mais il reste encore énormément de fissures, décollements, infiltrations et cassures ici ou là.

La période de la guerre avait été dure. *«Les singes adorent les rutabagas»*, affirmait *Paris-Soir* en 1941, enrôlant les animaux dans la propagande, tandis que les Parisiens auraient volontiers mangé du corned-beef... Dans son reportage du 31 octobre 1945, *Paris-Midi* rétablissait la vérité : *«Les bêtes ont souffert comme nous pendant cinq ans.»* Après la Libération, les animaux seraient bien traités, mais on n'aurait jamais vraiment les moyens d'entretenir les édifices, ni de les moderniser.

Avec 1 million de visiteurs par an (au lieu de 2 millions et demi avant guerre), dont 700 000 payants, en l'absence de toute subvention de la Ville de Paris (contrairement à l'exemple des capitales étrangères), le parc a souffert du manque d'entretien. Les démarches entreprises par Philippe Taquet, directeur du Muséum de 1985 à 1990, auprès des ministères de tutelle pour obtenir des crédits importants, et l'arrivée, il y a quatre ans, de M. Petter, convaincu que les missions de recherche et d'enseignement de son laboratoire ne pouvaient ignorer le point de contact avec le grand public qu'est le zoo, marquent le début d'une nouvelle réflexion. Mais les projets actuels dépassent encore de très loin les capacités financières, et ils ne seront réalisés que si des entreprises privées décident de participer aux travaux.

Les lions du 12ᵉ arrondissement méritent une meilleure savane, les singes s'amuseraient plus dans une jungle, les ours blancs et les manchots de Humboldt, qui transpirent en août, préféreraient une semi-banquise; les girafes, qui attraperaient des rhumes féroces si on ne les rentrait pas l'hiver, réclament un peu de chaleur. Pour le bien-être des animaux, pour aiguiser la curiosité des visiteurs, d'autres formules ont été expérimentées, aux Pays-Bas, à Arnhem, à Emmen; en Belgique, près d'Anvers; et tout récemment à Montréal, sous un dôme où sont reproduits plusieurs climats différents. Pour être à nouveau à la pointe de la modernité, le zoo de Vincennes doit, estiment ses dirigeants, être repensé. Mais ils ne veulent pas renoncer pour autant à ce qui fait son originalité, ni à la *«dimension poétique de qualité exceptionnelle»* de ce parc, grand paysage réinventé, tout en extérieurs.

Pas question, dans le programme soumis au concours (huit équipes d'architectes et de paysagistes, sélectionnées parmi soixante-deux en compétition, planchent pour le début mars), de construire d'immenses bulles ou des dômes comme à Montréal. Mais le zoo ne deviendra pas un zoo-musée. On demande aux concurrents de réfléchir à une nouvelle répartition des espèces et des espaces, par la création de secteurs d'écologie semblable : la forêt tropicale, la savane, les montagnes, la banquise (en séparant l'Arctique et l'Antarctique), les déserts. Les tigres ne voisineraient plus avec les lions, l'ours brun ne serait plus rangé à côté du blanc, l'éléphant d'Afrique quitterait son cousin asiatique...

Finie l'encyclopédie, la classification livresque, voici des paysages, des ambiances. Mêlant le faux et le vrai, des arbres de nos contrées, choisis pour leur silhouette, imiteront celle des variétés exotiques; la chaleur, le froid, l'humidité seront produits par des machineries en coulisse. Le visiteur cheminera dans l'illusion d'un rapprochement, dans l'attente d'une surprise : les animaux pourront enfin se cacher dans la végétation, apparaître et disparaître, se retrouver entre espèces réputées compatibles, se côtoyer de part et d'autre de clôtures invisibles (un fossé ou un peu d'eau suffisent parfois, le fil électrifié convient à beaucoup) si leur voisinage n'est pas jugé naturellement pacifique... Et pratiquer *«la course, le saut, l'enfouissement, la grimpe, la nage et le jeu»*, au lieu de sombrer, comme souvent aujourd'hui, dans l'*«apathie»*. Gibbons, tigres, tapirs et perroquets dans leurs forêts. Manchots, cormorans, éléphants de mer, loups et ours blancs, au frais sur la banquise. Zèbres, autruches, babouins, lions et gazelles, au sec dans leurs savanes. Et, pris dans une lumière artificielle qui leur ferait croire que la nuit est tombée, les fennecs et les renards du désert. En liberté subtilement surveillée.

Michèle Champenois

(1) Etude du comportement animal

▶ Le parc zoologique de Paris, dans le bois de Vincennes, est ouvert tous les jours, de 9 heures à 17 h 30 en hiver, jusqu'à 18 h 30 en été. Métro : Porte-Dorée, Saint-Mandé-Tourelle. Entrée : 35 F. Tarif réduit : 20 F. Renseignements : 53, avenue de Saint-Maurice. Tél. : 44-75-20-10 et 44-75-20-00 (standard). Un guide complet et illustré de la faune logée dans le parc vient d'être édité. En vente sur place.

▶ La Société pour l'étude et la conservation des animaux sauvages (cotisation de membre actif : 150 F) rassemble ceux qui veulent «parrainer» des animaux ou soutenir l'action des quatre parcs zoologiques du Muséum national d'histoire naturelle (ménagerie du Jardin des Plantes, zoo de Vincennes, parc de Clères, en Seine-Maritime, et domaine d'Azay-le-Féron, dans l'Indre, qui couvre 500 hectares).